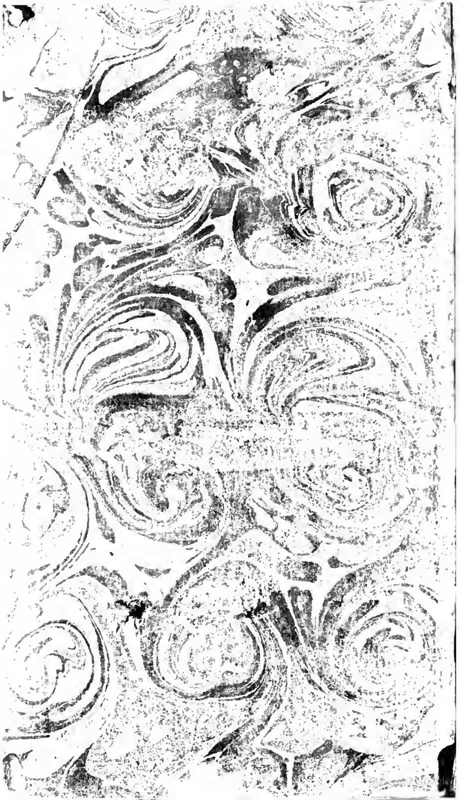







9706

LA NOUVELLE
ÉCOLE
DU
MONDE,

Ouvrage néceſſaire à tous les états, & principalement à ceux qui veulent s'avancer dans le monde.

TOME SECOND.



A LILLE,
Chez J. B. HENRY, Imprimeur-Lib
ſur la grand'Place.

M. DCC. LXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Et ſe trouve à Paris,

Chez { BARBOU, DURAND, neveu, DUCHENE. SAVOYE, } rue St. Jacques.

PANCKOUCKE, rue de la Comédie Françoiſe, &c.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce second Volume.

Fin de la Table du second Volume.

ERRATA du second Volume.

Page 4. ligne 24. 18000. livres, *lisez* dix-huit cens mille livres.

P. 7. l. 16. *tremin lisez trémie.*

P. 9. l. 9. *lisez* il en est fait mention.

P. 9. l. 17. *lisez* & en outre à une amende.

P. 13. l. 18. & une tabatiere, *lisez* en une tabatiere.

P. 15. l. 8. *lisez* par les Cabaretiers & autres vendant Vin d'achat, *au lieu de* par toutes sortes de personnes.

P. 16. l. 13. Douanne, *lisez* Roanne.

P. 17. l. 20. *lisez* & des exploits.

P. 20. l. 20. mais, *lisez* mot.

P. 24. l. 7. respectifs, *lisez* respectives.

P. 28. derniere ligne, ou de l'argent, *lisez* en argent.

P. 29. l. 20. ce qui, *lisez* ceci.

P. 34. l. 18. ventent, *lisez* vantent.

P. 43. l. 4. au lieu de son chef, *lisez* sous-chef.

P. 44. l. 11. *lisez* rendent à quelqu'uns l'humeur.

P. 47. après la ligne premiere, du Commerce & de la Finance, *ajoutez* dans le Livre qui a pour titre : *Considérations sur les Mœurs, par Mr. Duclos*, premiere édition.

P. 51. l. 6. *lisez* que quand le Commerce.

P. 53. l. 18. *lisez* il est plus suspect, plus soupçonné.

P. 67. l. 13. lieu, *lisez* lien.

P. 75. l. 18. attribuées, *lisez* attribués.

P. 97. l. 7. mettent, *lisez* tirent.

P. 106. l. 17. contraire, *lisez* ordinaire.

P. 107. l. 7. rende, *lisez* rend.

P. 124. l. 27. chérissoit, *lisez* choisissoit.

P. 126. l. 17. de leur mort, *lisez* de leurs biens.

P. 153. l. 10. compagnie, *lisez* compagne.

P. 161. l. 3. offensante, *lisez* offensantes.

P. 243. l. 26. ainsi, *lisez* aussi.

P. 247. l. 20. s'attribuer, *lisez* l'attribuer.

P. 247. l. 21. ou du, *lisez* ou au.

P. 248. l. 13. inspections, *lisez* imperfections.

P. 249. l. 14. de leurs, *lisez* de ces.



CHAPITRE XIII.

De la Fortune dans la Finance.

L'ETAT de la Finance eſt bien différent de ce qu'il étoit du temps de M. le Noble ; auſſi poſe-t-il pour principe, qu'il ne faut ni talens, ni eſprit, ni mérite pour y faire une grande fortune. Mais, quelle étoit cette fortune dont il parle ? la vingtieme partie de celles que nous voyons aujourd'hui. Quand un Fermier général avoit acquis huit cens mille livres, & qu'il les laiſſoit à ſa mort à ſes enfans, on le diſoit riche. Celles des Sous-Fermiers étoient à proportion : ils ne ſavoient ni innover, ni interpréter les Ordonnances ; la machine rouloit, pour ainſi dire, toute ſeule ; ils n'en connoiſſoient pas même les reſſorts. Les Financiers de nos jours ont travaillé

bien autrement : ils nous ont prouvé que les talens & l'esprit étoient néceſſaires ; en effet, n'eſt-ce pas en avoir beaucoup, que d'avoir fait reculer bien loin les barrieres de Paris, & d'y avoir renfermé quelques fauxbourgs ?

Dans le ſiecle où nous vivons, les fortunes dans la Finance ont été immenſes. Douze à quinze millions reſtant à la mort de nos Financiers, eſt le taux où l'on peut évaluer les gains des Fermiers généraux qui ont été dans les Fermes depuis le premier Octobre 1726, juſqu'à pareil jour 1754 ; leurs maiſons défrayées, leurs tables bien entretenues, leurs enfans pourvus, leurs terres, leurs châteaux & leurs petites maiſons de campagne mieux décorées que celles des Princes : nous entrerons dans un détail plus circonſtancié de ces gains prodigieux. Les bénéfices que les Sous-Fermes ont produits pendant les mêmes années, peuvent être évalués en proportion des intérêts & des fonds d'avance que chaque Sous-Fermier y a obtenus, les uns plus, les autres moins ; mais ces gains ſont toujours exceſſifs : nous rendrons auſſi raiſon de cette différence.

Il eſt à propos de commencer par diſtinguer quatre eſpeces de Financiers, & d'en faire quatre claſſes diverſes & ſéparées. Dans la premiere ſont les Gardes du tréſor royal, les grands Tréſoriers de l'extraordinaire des guerres & autres, & les Receveurs généraux des Finances: dans la ſeconde, les Fermiers généraux: dans la troiſieme, les Sous-Fermiers: dans la quatrieme, les Directeurs, Receveurs généraux des différentes Fermes, & les Commis.

Outre les Fermes générales, royales & unies, il y a encore celle des poſtes, celle des poudres & ſalpêtres, & les entrepriſes des vivres des armées. Celle des poſtes, eſt régie par des Adminiſtrateurs, & nullement onéreuſe au public, même depuis l'augmentation que le Roi a jugé à propos de mettre ſur les ports de lettres, celles qui n'étoient que de cinq ſols, ſont à préſent taxées à huit. Il n'eſt pas certain que le produit général s'en trouve mieux; on eſt plus réſervé ſur les correſpondances; celles d'amitié & de ſimple liaiſon ſont preſqu'entiérement retranchées. Cette affaire eſt une des meilleures de la Finance, & a produit de

grandes fortunes, depuis qu'elle eſt ſortie des mains de Meſſieurs Pajot & Roulſier ; mais on n'y entre, comme dans la Ferme générale, que par une grande protection : ce ſont les élus ſur la terre : *multi vocati, pauci verò electi.*

La Ferme des poudres & ſalpêtre eſt d'un travail tout différent. Les intéreſſés font un marché avec le Roi, par lequel ils s'obligent de fournir la poudre à-canon, pour les armées & les places de guerre, ſur un pied réglé, par exemple, de dix ſols la livre ; & par convention, ils peuvent vendre la poudre à giboyer au public, 32 ſols, ou quelque choſe de plus, ſelon que ce prix eſt fixé par le traité : cette affaire a été d'un très-bon rapport. On prétend que chaque ſol d'intérêt, a produit 20000 livres par année.

Le fourniſſement des vivres a été encore d'un produit très-conſidérable, puiſque, pendant la guerre de 1743, chaque intéreſſé a eu 18000 livres de bénéfice.

Ceux qui compoſent la premiere claſſe de la Finance, ſont tous en charge. Les Gardes du tréſor royal ont des émolu-

mens assez réglés : ils sont très-riches lorsqu'ils entrent dans ces charges, ou sont fils ou parens de gens très-opulens : les malheurs des temps, dont quelques-uns ont pu profiter, ne font point une regle générale.

Les Trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres ont fait de grandes fortunes par les remises que le Roi leur a accordées sur leurs avances, & par des émolumens réglés.

Il en est de même des Receveurs généraux des Finances ; ils ont un certain temps pour faire leur recouvrement ; afin d'apurer plutôt, ils pressent les cotisés dans la premiere année ; & des fonds, qu'ils reçoivent en partageant les bénéfices avec les Receveurs des tailles, ils font de nouvelles avances au Roi, à un gros intérêt. La diligence & l'exactitude peuvent opérer ces prompts recouvremens, sans que les cotisés se trouvent plus foulés ou consommés par des frais : la vigilance seule suffit.

Les Fermiers généraux ont un travail plus suivi, plus exact, plus circonstancié. Un nombre prodigieux de réglemens formant une confusion pour le public, à

qui il n'eſt pas poſſible d'en prendre connoiſſance, occaſionne des ſoupçons, ſouvent très-mal fondés, ſur la perception des droits.

Traites foraines.

Sous la dénomination de Traites foraines ſont compris les droits qui ſe paient ſur toutes les marchandiſes qui entrent dans le royaume, ou qui en ſortent, & ſur celles qui paſſent des provinces du dedans, dans celles qui ſe ſont redimées, ou ſont réputées étrangeres, ou en rentrant de ces provinces, dans celles du dedans, comme, par exemple, celles qui paſſent d'Anjou ou du Maine en Bretagne, ou qui rentrent de Bretagne dans celles d'Anjou & du Maine. Un tarif immenſe, commenté & interprété par un nombre prodigieux de réglemens, eſt la loi ſuivie & exécutée. Les marchandiſes omiſes dans le tarif, ou étoffes mêlées d'or & d'argent, paient les droits ſur le pied de l'eſtimation, à cinq pour cent de leur valeur.

Gabelles.

Les Gabelles, qui ſont les droits ſur la vente des ſels, paroiſſent plus réglées, & moins ſuſceptibles d'extenſion. Néanmoins, le travail eſt d'une diſcuſſion qui exige de la vigilance: on pourroit dire que l'on donne au public de la marchandiſe pour de l'argent, cela eſt vrai, dans le cœur du royaume, ſi n'eſt que le ſel, étant trop nouvellement fabriqué, & n'ayant pas encore *gabellé*, c'eſt-à-dire, n'ayant pas acquis un dépôt ſuffiſant, eſt plus creux, & par conſéquent, la conſommation en eſt plus prompte. Il ſe diſtribue au boiſſeau, en le faiſant paſſer par une *tremin :* la Régie en eſt bien différente. Selon les provinces, on y diſtingue la diſtribution en greniers de vente volontaire, & greniers d'Impôts.

Ce terme de vente volontaire n'eſt que fictif, car la diſtribution & la levée du ſel, ne ſont rien moins que volontaires. Pour éviter les fraudes de faux-ſaunage & les verſemens qui pourroient être faits, des provinces où la vente du ſel eſt libre; dans les provinces de ga-

belle, il a été fixé par un réglement authentique, que quatorze perſonnes devoient conſommer chaque année, un minot de ſel : rien de plus juſte ; ce n'eſt que l'interprétation & la régie qui y ſont une charge, plus ou moins onéreuſe. Dans les conditions ſupérieures, & dans les maiſons aſſez riches pour vivre dans une eſpece de ſomptuoſité & d'abondance, où il y a une table réglée, il eſt certain qu'un minot de ſel par quatorze perſonnes, ſoit en maîtres & domeſtiques, ne donne aucun ſujet de ſe plaindre, au contraire leur eſt avantageux. Dans les conditions mitoyennes ou bourgeoiſes, ce réglement eſt très-bien porportionné ; mais chez le peuple il eſt onéreux, parce que les tables y ſont aſſorties à leurs facultés, ainſi que la conſommation : ils ſont néanmoins contraints de lever le ſel à proportion du nombre de la famille. Il n'y a que les pauvres, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont à la capitation en deſſous de quarante ſols, qui peuvent acheter leur ſel aux Regrats.

Le travail du Receveur, pour ſuivre exactement ces différentes opérations,

eſt de tenir ſon *Sexté* dans la plus grande régularité.

Le *Sexté* eſt un regiſtre, ſur lequel chaque maiſon ou chaque famille d'habitans a ſon feuillet; le nom de l'habitant, le nombre de ceux qui compoſent ſa famille & ſes domeſtiques, ſont bien détaillés. A proportion que le maître ou chef de famille leve du ſel, il en fait mention en marge de ſon article, de façon que le Receveur ou les Contrôleurs ſont en état de vérifier ceux qui ont fait leur devoir de gabelle; s'ils y ont manqués, ils ſont condamnés par les Officiers du Grenier à ſel ſelon l'ordonnance, à payer le prix du ſel, ſans qu'il leur ſoit pour cela délivré, & outre cela, à une amende.

Dans les Greniers d'impôts, ainſi appellés, parce que tous les habitans du reſſort y ſont impoſés comme à la taille, conformément à leurs facultés, le travail en eſt tout différent, & voici ce qui s'y pratique.

Chaque Paroiſſe de la ville ou de la campagne, eſt impoſée ſelon ſes forces, comme à la taille: on fait des rôles; les Collecteurs qui en ſont chargés, ainſi

que de l'impoſition, paſſent à leur tour, ſuivant un tableau, pour éviter les préférences, les injuſtices, ces rôles ſont vérifiés par l'Intendant de la province, les Officiers du Grenier & le Receveur, à qui les Collecteurs ſont obligés de remettre une copie du rôle : par exemple, telle Paroiſſe eſt impoſée à un muid de ſel, qui vaut, ſuppoſé 2400 liv. ce muid de ſel eſt reparti ſur tous les cotiſés ou habitans ſelon les facultés, les uns à une petite meſure, les autres à un quart de boiſſeau, les autres à un boiſſeau, que les Collecteurs qui ont fait la *levée* générale dans le mois de Janvier leur délivrent, & dont ils ſe font payer dans le cours de l'année, parce qu'ils ne paient ainſi la totalité de la *levée*, que dans le même eſpace de temps. Ce ſel n'eſt réputé que pour *Pot* & *Salliere* ; ceux des habitans qui veulent faire de groſſes ſalaiſons, c'eſt-à-dire, ſaler des viandes, ſont en outre obligés d'aller au Grenier lever le ſel néceſſaire ſuivant le réglement, à tant de livres de ſel par cent livres de chair. Ceux qui ſont à un taux très-fort ſur le rôle, car il ne ſe regle pas comme dans les Gre-

niers de vente volontaire, à raiſon de la quantité des perſonnes, mais ſelon les facultés, ou ſur le plus ou le moins de fortune, ou ſelon la quantité des terres qu'ils exploitent: par exemple, un habitant peut être impoſé à un minot de ſel, dont la maiſon & le domeſtique n'eſt compoſé que de quatre perſonnes; il faut que ce Fermier conſomme ſon minot de ſel, ou qu'il le faſſe manger à ſes beſtiaux. Autrefois, ſur la requête qu'il auroit préſenté aux Officiers du Grenier, viſée du Receveur, il lui auroit été permis d'employer en groſſe ſalaiſon, le ſurplus de la conſommation en pot & ſaliere: à préſent on eſt plus rigide, & l'on n'obtient cette permiſſion qu'avec des peines infinies. L'intérêt des Fermiers s'y oppoſe, ainſi que celui du Receveur, qui a une gratification réglée ſur l'excédent de vente, ce qui l'engage encore à faire une vérification du rôle; & ſi quelques habitans ne ſont pas compris au prorata du nombre de leurs maiſons, il les force à venir lever du ſel au Grenier. Cependant, le rôle de la Paroiſſe eſt rempli, ainſi que ſa fixation; il ne devroit pas plus opérer d'excédent

que celui des tailles ; mais les Fermiers généraux & le Receveur objecteront, que si la maison d'un habitant est composée de sept personnes, & qu'il ne soit imposé qu'à un boisseau, il se trouve, ou manquer de sel, ou obligé d'en acheter de *fausaunage* ; l'habitant répondra qu'il achete de celui qui est trop taxé, & qui ne peut consommer celui qu'il est obligé de lever : la décision de cette difficulté ne nous est pas reservée.

Il y a en outre un second rôle des privilégiés, c'est-à-dire, des nobles & des Ecclésiastiques, qui ne sont pas compris dans le rôle des cottisés : on suit à leur égard l'ordre établi dans les Greniers de vente volontaire, à raison d'un minot par quatorze personnes, maîtres & domestiques, vérification faite s'il n'y a point de fausse déclaration dans la quantité des personnes.

Tabac.

Le Tabac ; qui fait depuis quelques années, partie des Fermes générales, forme un produit très-considérable. Cette

Ferme qui n'étoit en 1721, lors de son rétablissement, après qu'il eut cessé d'être marchand (ce qui n'a duré qu'un an ou deux:) cette Ferme, dis-je, qui n'étoit qu'à dix-sept ou dix-huit cens mille francs, dans le bail sous le nom d'Edouard *Duverdier*, est à présent sur le pied de dix millions environ : elle n'est à charge à personne; prend du tabac qui veut : mais l'industrie & le savoir-faire des Fermiers, ont été le premier véhicule le plus fructueux ; le luxe & la fantaisie des particuliers ont fait le reste ; tout le monde a regardé une tabatiere d'or, comme faisant une partie nécessaire de l'ajustement & du bel air : on n'est pas bien, si on n'a un lingot d'or dans sa poche, & une tabatiere de sept à huit cens livres, d'une grandeur monstrueuse ; car, plus elle est grosse, plus on se croit réputé riche & de conséquence ; on l'emplit de tabac le matin, le lendemain le tabac est trop sec ; on le jette, on en fournit à ses domestiques ; les femmes ne craignent plus que cela leur fasse grossir le nez & leur échauffe le teint ; quoiqu'il puisse en arriver, chacun a sa tabatiere, plus ou

moins magnifique ; elle eſt poſée ſur la table à jouer ; le tabac un peu vif n'eſt plus à la mode, il eſt inutile à préſent de rechercher les meilleures matieres, on ne fait plus de diſtinction de celui qui eſt fabriqué en Hollande ; on laiſſe la liberté aux débitans de le vendre rapé, les abus peuvent s'introduire ; Mrs. les Fermiers ſont prudens, que pourroit-on leur repréſenter à ce ſujet qu'ils n'aient prévus ?

Aides.

Les Aides exigent une régie qui ne s'apprend que par un très-long exercice ; les droits en ſon différens, ſuivant les provinces ; les unes appellées *Pays de gros*, ſont renfermées dans les Généralités de Paris, Soiſſons, de Champagne & de Picardie, c'eſt-à-dire, ou le vingtieme du prix de la vente en gros & autres droits y joints, ont cours ; les autres ſont les pays de quatrieme, où le Cabaretier & le débitant payent le quatrieme du prix de la vente en détail ; s'il vend le vin huit ſols la pinte, il y a deux ſols pour le Fermier, & autres droits y joints. Il y a

encore les pays de huitieme ou au détail., se trouvent ajoutés les droits aux entrées, plus ou moins considérables, dans chaque ville du royaume, & un droit annuel, tant à la vente en gros, si c'est du vin d'achat, qu'à la vente en détail par toutes sortes de personnes, bourgeois vendans vin de leur cru, ou cabaretiers vendant vin d'achat. Ces droits se divisent encore en plusieurs façons : en Normandie le droit de quatrieme a cours; en Picardie, presque tous les droits y sont réunis, *gros* & *quatrieme*, & les cinquatre-quatre liv. par barrique d'eau-de-vie., de vingt-sept veltes en entrant dans cette province, soit qu'elle soit destinée pour le bourgeois, ou le débitant.

Autrefois les cabaretiers & marchands de vin de la ville de Paris, étoient sujets à l'exercice des commis, comme dans les villes de province; mais la difficulté de suivre ces exercices à la rigueur, & d'obvier aux fraudes d'entrepôts, celle de constater la conduite réguliere ou irréguliere des commis, a obligé à faire commuer ces droits, qui se paient confusément aux entrées des

barrieres, avec ceux qui ſont dus aux entrées : de là, a ſuivi le tarif égal, tant pour les bourgeois, que les cabaretiers & les marchands.

Il y a tant de différens droits, qu'il a été néceſſaire de multiplier les Réglemens & les Ordonnances, qui compoſent huit volumes *in-quarto*, de quatre doigts d'épaiſſeur, auſſi appelle-t-on cette Régie, le mêtier des Aides, parce qu'il eſt néceſſaire que ceux qui s'y deſtinent, faſſent un apprentiſſage, & qu'ils montent par degrés de la Douanne à la Direction, c'eſt-à-dire, du plus bas emploi, au plus élevé. Il y a cela d'avantageux, c'eſt qu'il n'y a point de Commis, qui ne puiſſent eſpérer de devenir Fermiers généraux : dans le nombre de ceux-ci, il y en a toujours pluſieurs qui ont commencé par les plus petits emplois, & qui, de degrés en degrés, ſont parvenus aux places où on les voit aujourd'hui, ſans quoi, il feroit impoſſible de fixer une Régie équitable.

Papier timbré.

Le papier timbré fait encore partie

des Aides dans les provinces où les Aides ont cours, & il est réuni aux droits de domaine & contrôle des actes, dans les autres provinces. Ce droit a eu une origine avantageuse au public, comme plusieurs autres. On devoit faire un formulaire de tous les actes & de toutes les procédures, pour les rendre uniformes dans tout le royaume; les difficultés qui se sont rencontrées dans l'exécution, ont fait abandonner le projet: le nom seul & le droit ont subsisté. C'est delà qu'est venu le nom de formule, que l'on donne à ce droit en parlant le langage du métier.

Domaines & Contrôles des Actes, &c.

Sous cette dénomination de Domaines & Contrôles des Actes, sont compris les droits domaniaux, les Contrôles des actes, des exploits, centieme denier, insinuation, francs-fiefs, amortissemens anciens & nouveaux, acquêts, droits de greffe, droits réservés & autres, dont on n'entreprendra pas de donner ici l'explication. Cette partie des Fermes exige encore un travail de plu-

ſieurs années, pour en avoir une connoiſſance parfaite. Il ſeroit à ſouhaiter que le public pût auſſi acquérir cette ſcience, pour prévenir les difficultés dans la perception. Le tarif, qui fait une eſpece de loi, en eſt ſi ſuſceptible, que l'on a peine de s'en garantir. La plupart des droits ſe paient ſuivant la qualité des parties contractantes, & les Maréchaux de France ſe trouvent dans la même claſſe avec les principaux bourgeois, ou ceux qui vivent de leurs rentes. Les Fermiers généraux qui régiſſent à préſent cette partie, ſont très-équitables, & ſe prêtent de bonne grace à toutes les conciliations poſſibles.

Pendant les trente années que les Aides & les Domaines ont été en ſous-ferme, celle des Aides rapportoit les plus gros bénéfices aux Sous-Fermiers ; ceux des Domaines, jaloux, ont travaillé leurs droits, & les ont alembiqués, pour retrouver une fortune égale, par leur ſavoir-faire.

Les Sous-Fermiers ont gagné à proportion de leurs intérêts ; mais tel qui paroiſſoit avoir un ſol dans une généralité, n'y avoit ſouvent que neuf deniers;

& tel n'y paroiſſoit que pour un ſol, qui en avoit trois : voici comme cela ſe faiſoit. Un particulier obtenoit un ſol dans une ſous-ferme : il lui falloit vingt-cinq ou trente mille livres pour faire ſes fonds : il ne les avoit pas, mais le plus opulent de ſes aſſociés les fourniſſoit, & retenoit une partie de l'intérêt; il ne reſtoit plus que neuf deniers, & quelquefois moins, à l'emprunteur.

Les Fermes générales n'étoient autrefois qu'à quarante millions; il y avoit quarante Fermiers : elles ſont à préſent à cent millions & plus; pourquoi ne pourroit-il pas y avoir cent Fermiers : leurs bénéfices ſeroient encore aſſez conſidérables.

Les ſous-fermes, avant l'année 1720, ſe donnoient à l'enchere, à l'extinction de la bougie. Le premier bail de la derniere époque, c'eſt-à-dire, celui de 1726, a été fait encore de cette façon : le Miniſtre a jugé plus à propos de les fixer ; il a eu ſans doute des raiſons plauſibles : il n'y a rien à dire, les intéreſſés ont fait des fortunes prodigieuſes. Le ſeul moyen praticable & le plus avantageux pour le Roi & pour l'Etat, eut été

de ſuivre le même plan, au lieu de les réunir aux Fermes générales, & de les remettre à l'enchere réglée & l'adjudication admiſe au plus offrant & dernier enchériſſeur. Tous les anciens intéreſſés, qui connoiſſoient la valeur de l'affaire, s'y ſeroient jettés, & les auroient portés à un tiers en ſus du prix qu'elles ont été évaluées aux Fermiers généraux, le Roi y auroit trouvé un profit beaucoup plus conſidérable, & ſans avoir beſoin de chambre de Juſtice, les Sous-Fermiers auroient d'eux-mêmes regorgé ce qu'ils avoient gagné, ou du moins, leurs profits étant moins conſidérables, l'Etat ſe feroit libéré d'autant. Mais, dira-t-on, les Sous-Fermiers auroient exercé des vexations dans les provinces déjà trop accablées : il n'y a qu'un mais à répondre à cela; c'eut été de les abandonner à la Juſtice : n'y a-t-il pas des peines portées contre les prévaricateurs & les concuſſionnaires ? Comment font les Etats de Bretagne ? leur Ferme des *devoirs*, *impôts & billots* de la province, qui eſt la même choſe, à peu près, que celle des Aides, s'adjuge tous les deux ans, à chaque

tenue d'Etat, au plus offrant & dernier enchérisseur: elle a triplé sur son ancienne valeur: les gens d'affaires de Paris, que l'on ne vouloit pas y admettre autrefois, s'y sont fourrés, & y ont fait des fortunes considérables jusqu'en 1750. Qu'un homme, chargé de la procuration d'une compagnie, portât tout d'un coup son enchere à huit ou neuf cens mille livres au dessus de la précédente, la Ferme lui fut adjugée; ses Commettans le désavouerent, la Ferme fut donnée à sa folle enchere, à quatre-vingt mille livres seulement au dessous du prix où il l'avoit portée: la compagnie se forma de nouveau, & trouva encore du bénéfice; mais dans les baux suivans, les Fermiers ont perdu quelque chose: à qui peuvent-ils s'en prendre, à leur seule avidité? N'étoient-ils pas libres de la laisser? Que répondit, celui qui avoit été si téméraire dans son enchere, aux gens d'affaires, qui l'appelloient *brûleur?* j'en connois plusieurs, leur dit-il, que l'on a appellé *brûleurs*, & qui roulent de très-bons équipages. Il en eut été ainsi dans les autres sous-Fermes des provinces, tant des Aides, que des Domaines.

On ne peut pas dire la même chose des Fermes générales, & la même regle ne peut se pratiquer. Il est des intérêts du Roi & de l'État, qu'il y ait en France une compagnie puissante, qui soit le réservoir du crédit, & des ressources dans les nécessités urgentes. Le Roi peut trouver deux cens millions sur les billets de la Compagnie, sans diminuer la fortune des Fermiers généraux; on sait dans toute l'Europe les richesses de chacun d'eux; qu'ils empruntent tout ce qu'ils voudront, leur crédit est inépuisable, & sans donner à cela le nom de Banque royale, elle l'auroit été effectivement en satisfaisant avec honneur aux engagemens pris avec le Public, & l'argent d'un particulier auroit servi à payer les intérêts dus aux autres.

Il y a de très-honnêtes gens & de la plus exacte probité, parmi les Fermiers généraux, charitables, compatissans, affables, & qui ne conservent même leurs places, que pour soutenir leurs familles & leurs protégés; s'il y en a quelques-uns d'un commerce dur, & qui en se croyant des personnages de très-grande distinction, ne sont pas

regardés du même œil du Public, c'est moins à eux qu'on peut faire des reproches, qu'à tant de parasites, ames basses & vénales, qui les comblent de louanges & même de flatteries les plus grossieres. On dit que les Financiers en titre d'Offices sont plus humains, cela peut être: ils achetent des Charges de leurs propres fonds, & étant nés avec des richesses, leur éducation leur a conservé des inclinations plus nobles, & l'ame plus sensible: il est certain qu'ils se respectent moins, & qu'ils sont plus respectés.

Ne sera-t-il pas de quelque utilité aux jeunes gens qui ont dessein d'entrer dans les emplois de Finance, & y faire une fortune dont tant d'autres leur ont donné l'exemple, qu'on les instruise sur les différentes natures de ces emplois, & de la façon qu'ils doivent s'y conduire; qu'on leur désigne ceux qui sont plus lucratifs, plus avantageux, plus faciles, ou plus pénibles, en facilitant par là leur choix dans les différentes parties des Fermes.

Les uns ne veulent qu'y trouver leur subsistance & leur tranquillité, ou tout

au plus s'y faire un fond pour leur vieilleſſe.

Les autres, avec plus d'ambition, des vues plus élevées, ſe flattent avec raiſon de pouvoir percer juſqu'aux plus hauts degrés : ils doivent donc connoître les voies qui conduiſent à leurs fins reſpectifs.

Autrefois, les emplois dans les Fermes, étoient dans une eſpece d'aviliſſement ; les perſonnes d'une naiſſance bourgeoiſe les dédaignoient, à préſent, on y voit des gens de très-bonne famille, même des gentilshommes. Les Etats de Bretagne ſtipulent, dans un article du bail des Fermes de la province, que les intéreſſés placeront ceux d'une nobleſſe indigente. Les Fermiers généraux des Fermes unies y mettent leurs fils, pour les rendre capables de leur ſuccéder & devenir utiles à leur compagnie.

Dans les anciens temps, & même juſqu'en 1730, il n'y avoit nulle ſtabilité dans les emplois. Les Fermiers, à leur avenue dans la Ferme générale, ou dans les ſous-Fermes, révoquoient les bons ſujets indifféremment, pour mettre en leur place leurs parens ou leurs protégés, aujourd'hui, il faut des raiſons plauſibles,

plausibles pour ôter à un homme le poste qu'il occupe ; ce n'est pas qu'il ne se fasse encore quelques injustices, mais elles sont plus cachées & plus sourdes ; on cherche des querelles aux uns, on fait des suppressions & des réunions, sous prétexte d'économie', & quelque temps après, on rétabli les choses dans leur premier état, & on trouve par là les moyens de placer ses créatures.

Tout homme qui prend le parti des emplois dans les Fermes, doit avoir, pour premier principe, l'honneur & la probité, qui sont essentiels dans toutes les conditions de la vie, mais plus encore dans celle-ci, où la prévention du public se manifeste plus visiblement. Les Commis doivent non-seulement avoir une conduite réguliere, mais agir de façon, qu'elle ne soit pas même soupçonnée, & une fidélité à toute épreuve envers leurs Commettans, & plus encore, si l'on peut parler ainsi, envers le public. Tout bien mal acquis prospere rarement : il éloigne l'avancement, au lieu de l'accélérer. Tout homme qui aime l'argent, est capable d'une mauvaise ac-

tion. Ils doivent de la politesse & de la douceur aux redevables. Les gens de Bureau sont taxés de dureté: le public n'est-il pas assez à plaindre, d'être obligé d'aller payer des droits, sans être rebutés par des Commis grossiers.

La vigilance, l'exactitude dans ses devoirs, une régularité de prédilection dans les emplois de maniemens, sont indispensables pour ne point se perdre par sa négligence, & ne pas redemander aux redevables, des droits qu'ils ont payés, & pour éviter la honte de se voir représenter la quittance de ce qu'ils demandent. Il faut une économie respective, pour se mettre en état de fournir ses cautionnemens en argent, dans les postes où ils sont exigibles, & des cautionnemens solvables, en nature de biens-fonds, lorsque l'on s'en contente; car, les cautions deviennent de plus en plus difficiles à trouver, à moins que le cautionné n'ait des biens suffisans, pour fournir des indemnités. Il faut convenir qu'il n'y a point de bail dans les Fermes générales, où les intéressés ne perdent cent mille écus, par les *deficit* des Commis, quelques sûretés & quelques pré-

cautions qu'ils prennent pour ne point tomber dans ces cas là.

Pour aider encore plus les jeunes gens dans le choix de la partie des Fermes qui sera plus de leur goût, ou dont l'introduction sera plus facile, nous allons donner un précis du travail de chaque partie, & des diverses sortes d'emplois.

Traites, Gabelles, & Tabac.

Il y a, dans chaque province, un Directeur, qui régit les Traites foraines, les Gabelles, & le Tabac : les appointemens de chacun sont de quatre mille cinq cens livres, mais les émolumens sont différens, selon la force de la direction. Trois, quatre, même huit à dix mille livres au dessus des appointemens, sont formés par un bénéfice ou remise sur les choses saisies, les amendes ou accommodemens, & l'excédent des ventes, du sel, du tabac, au dessus des fixations des bureaux & des greniers.

Les Directeurs ont sous eux des Contrôleurs généraux & particuliers, des Receveurs généraux & particuliers, des Entreposeurs, des Visiteurs, des Capi-

taines, des Lieutenans, & des Gardes. Les premiers, jusqu'aux Gardes, ne sont que de protection: ceux-ci sont tous abandonnés à la nomination des Directeurs.

La Direction donne un peu de travail, dont le plus à charge, est la correspondance avec la compagnie. Les Contrôleurs généraux sont obligés de faire souvent des tournées dans leur département, y vérifier la conduite des Commis, & la comptabilité. Ces emplois valent trois à quatre mille livres: on est obligé d'avoir un cheval, ou même deux, avec un domestique. Les Receveurs généraux des Fermes reçoivent le produit des bureaux particuliers, tant des Traites, que des Gabelles. Ces emplois rapportent beaucoup: outre leurs appointemens réglés, il leur est passé une certaine somme, pour le port de l'argent, de la province à Paris, & dont ils profitent, au moyen des lettres de change, sur lesquelles même ils ont des bénéfices de demi pour cent par usance: plus les lettres sont à longs termes, plus ils gagnent; mais ils en sont garans, & sont obligés à fournir de gros cautionnemens, ou de l'argent.

Les Contrôleurs particuliers ſont établis dans les différens bureaux, pour y tenir un regiſtre pareil à celui du Receveur. Ces emplois valent depuis quatre cens livres, juſqu'à douze cens, & ne ſont pénibles en aucune façon, ni ſujets à des cautionnemens.

Les Viſiteurs ſont occupés aux viſites des marchandiſes; à en conſtater le poids, le nombre, & la qualité. Les Capitaines, Lieutenans & Gardes, à prévenir la contrebande, le fauſaunage, & l'introduction des tabacs étrangers.

Les appointemens des Viſiteurs ſont de huit cens livres, pour l'ordinaire; ceux des Capitaines, de ſix cens; ceux des Lieutenans, de quatre cens; ceux des Gardes, de deux cens quarante, & au deſſus, une groſſe part dans les ſaiſies : ce qui ne concerne que les Traites.

Gabelles.

Il y a, dans chaque grenier à ſel, un Receveur, pour recevoir les ſels & en faire la diſtribution, les jours d'ouverture à tous les bourgeois, dans ceux de vente volontaire, & aux Collecteurs,

dans les greniers d'Impôts, & aux privilégiés, c'est-à-dire, aux gentilshommes & Ecclésiastiques. Ces emplois valent plus ou moins, suivant la force du grenier, depuis deux mille livres, jusqu'à six mille & plus. Ils sont obligés de fournir des cautionnemens en argent. Lorsqu'ils font leur devoir, ils peuvent se flatter de n'être jamais révoqués. Ces emplois sont très-doux. Les Contrôleurs généraux ont inspection sur le grenier, la distribution, & les recettes.

Tabac.

Dans cette partie il y a des Receveurs généraux & des Contrôleurs particuliers: ils reçoivent le Tabac des manufactures, & le distribuent aux Entreposeurs de chaque ville de leur département. Ils faisoient autrefois la distribution aux débitans de leur ville de résidence: ce que l'on a supprimé depuis l'année 1732. Pour obvier aux inconvéniens, les Fermiers y ont établis des Entreposeurs. Le Contrôleur est chargé de tenir un registre pareil à celui du Receveur, dont l'emploi, qui est très-

doux, peut valoir depuis deux mille livres, jusqu'à quatre mille, parce qu'outre ses appointemens réglés, il a, comme le Receveur des Fermes, un bénéfice sur le port d'argent & sur les lettres de change. L'emploi du Contrôleur est ordinairement de mille livres. Il y a outre cela un homme de peine, pour plomber les Tabacs, & les peser: cet emploi est de trois ou quatre cens livres. Le Contrôleur général a aussi l'inspection sur les Tabacs, sur les magasins, & sur les maniemens.

Les Entreposeurs s'approvisionnent au bureau principal de leurs départemens, ils sont obligés de payer comptant les Tabacs dont ils font la distribution aux débitans. Il y en a dans chaque ville: ces emplois sont doux & lucratifs, selon la force de la consommation, depuis cinq cens livres jusqu'à dix mille livres; ils fournissent en outre des cautionnemens en argent, réglés sur le produit de leur distribution, ils sont ordinairement du quart, c'est-à-dire, que si le produit monte à soixante mille livres, le cautionnement est de quinze mille livres, ils sont astraints à une résidence

exacte & continuelle dans leurs bureaux, & à ne se fier qu'à eux mêmes pour la pesée.

Aides.

Dans les Aides, le travail est bien différent des autres parties des Fermes, comme nous l'avons remarqué précédemment, & c'est pour cela qu'on l'appelle *le métier des Aides.* Tout homme qui l'entreprend, devroit avoir été quelque temps dans l'étude d'un Procureur, pour *se styler* à la procédure, & commencer de bonne heure, c'est-à-dire, à vingt ou vingt-deux ans, non que dans un âge plus avancé jusqu'à trente, où la raison s'est murie, on ne puisse atteindre bientôt, ceux qui ont le plus d'avance.

On fait faire à tous les aspirans, un *surnumérariat* ou apprentissage de trois quatre mois ou plus ou moins, suivant que les Directeurs leur trouvent plus de dispositions & d'acquit: & cela, sans appointemens. Rien de plus facile que d'y entrer, les Fermiers ne cherchent que des sujets, & il n'est besoin pour cela d'aucune protection, il ne faut que se présenter. Du surnumérariat, on les place

dans les villes, à quatre ou cinq cens livres d'appointemens : c'eſt ce que l'on appelle Commis aux exercices, parce que leurs fonctions conſiſtent à aller chez les Cabaretiers, vérifier & prendre la conſommation de chaque jour, pour en former un produit à la fin du mois, ou de la tierce, qui eſt de deux mois. C'eſt alors que ces Commis doivent ſe munir des livres du métier, pour apprendre les ordonnances, & à verbaliſer dans les cas où ils trouvent des contraventions, ſoit dans le débit, ou dans les enlevemens furtifs, & ſans congé, c'eſt encore là où ils doivent établir leur réputation, & ſe faire un point d'honneur de ſe borner à leurs appointemens, qui ſont ſuffiſans pour les faire vivre, & le reſte pour leur entretien, ſans ſe laiſſer jamais diriger par un vil intérêt, & ne rendre jamais des Procès-verbaux qu'avec la plus grande vérité, recevoir les réponſes des contrevenans, & en faire mention ſans les aggraver. Ils doivent plus encore prévenir les fraudes par leur exactitude, que chercher à les découvrir pour groſſir leurs petits émolumens. Ce n'eſt pas le compte de ces

Directeurs avides, auprès desquels les Commis ne sont distingués & bien notés qu'autant qu'ils font beaucoup de Procès-verbaux, les gratifications sur les contraventions sont si peu de chose pour les Commis, qu'elles ne méritent pas qu'il aient pour objet l'intérêt. La Ferme en retient un tiers, le Directeur le second tiers, & le troisieme est pour les Commis saisissans : de façon, que si l'accommodement est de soixante livres, il y en a vingt francs pour eux. Mais l'objet est considérable pour le Directeur, sur l'arrondissement de sa direction. Il est encore de la derniere importance aux Commis, de ne se laisser point séduire par les fraudeurs, qui s'en ventent souvent, ce qui opere des révocations honteuses & sans retour. Ils doivent plutôt avoir toujours en perspective les emplois supérieurs. Je ne parlerai pas des faux Procès-verbaux, il est extrêmement rare qu'il en soit faits par des jeunes gens de famille, qui ont eu une bonne éducation & de bons exemples ; de plus, les peines en sont capitales : ces crimes sont punis rigoureusement, heureux encore s'ils n'y tom-

bent pas par les chicanes des fraudeurs. Malheur à ceux qui aiment le vin, comme ils en sont continuellement environnés, il est dangereux de se laisser aller à cette bassesse.

De Commis dans les villes, on les fait monter à cheval, avec un emploi de Contrôleur dans les départemens de la campagne, & de là, Receveurs de départemens. Leurs fonctions consistent à faire chez les Cabaretiers du chef-lieu de leur résidence, & chez ceux des villages de leur arrondissement, les mêmes exercices qu'ils ont fait précédemment dans les villes, recevoir les produits, & les remettre à la recette générale, & l'état au Directeur : ces emplois valent sept à huit cens livres. Ils y sont plus ou moins long-temps, deux ou trois ans, selon qu'ils ont acquis de capacité & de bonnes notes des Directeurs & Contrôleurs ambulans qui font de fréquentes tournées. Ils parviennent ensuite aux Contrôles des villes : ce sont de petites inspections sur les Commis, pour leur donner des ordres tous les matins, & vérifier le travail, les accompagner, & les soutenir dans les veilles de nuit, qu'ils

ſont obligés de faire de temps à autre, en prévenant encore les rebellions, qui ſont fréquentes, quand la ſageſſe des Commis, & ſur-tout celle des Contrôleurs ne les préviennent pas: ces emplois valent ſix à ſept cens livres. On les faits enſuite Contrôleurs ambulans, Inſpecteurs, Directeurs; tout cela, à tour de rôle, à mérite égal; mais l'émulation, la bonne conduite, le travail peuvent faire paſſer ceux qui ſe diſtinguent, pardeſſus les autres.

Les Directeurs habiles ſont tirés des provinces pour remplir à Paris les Directions de correſpondance. Ils peuvent devenir Sous-Fermiers & Fermiers généraux: nous en avons vingt de cette derniere eſpece, qui ont commencé par les plus petits emplois, & ont gagné des millions.

Les Commis aux Aides, pendant qu'ils ſont dans les villes, doivent s'attacher à faire leur cour aux directeurs, à leur plaire, & s'offrir de travailler dans leurs bureaux: c'eſt là qu'ils trouvent toutes les inſtructions les plus particulieres, & pour ſe les inculquer dans l'eſprit, il faut en faire des copies, en

tirer des précis, & par là se munir de matériaux, qui leur seront d'une très-grande utilité.

Tous les Commis des Aides, depuis les commençans jusqu'aux Directeurs, fournissent des cautionnemens en nature de fonds, même ceux qui n'ont point de maniemens.

Les emplois de Contrôleurs ambulans peuvent produire dix-huit cens livres ; ceux de Directeurs à proportion des villes où les directions sont établies, depuis deux mille jusqu'à six mille livres.

Il y a outre ces emplois des Sous-Receveurs, dans chaque bureau principal, aux appointemens de six cens livres ; des Gardes magasins & des Distributeurs pour le Papier timbré, aux mêmes appointemens, & des Timbreurs ; chaque Directeur a un Commis à six cens livres d'appointemens.

Domaines & Contrôles.

Dans cette partie des Fermes, le travail est extrême & d'une espece la plus compliquée; ceux qui s'y destinent, doivent se précautionner de quelque

temps d'étude chez les Notaires, y travailler avec assiduité, s'accoutumer à lire toutes sortes d'écritures, & y prendre connoissance des différens actes. Ils se présenteront ensuite aux Fermiers, qui les enverront faire leur apprentissage dans des bureaux de provinces, où le Contrôleur leur fera lire les exploits, pour en tirer les droits auxquels ils sont assujettis; on leur confiera ensuite les actes de peu de conséquence, comme procurations & beaux à ferme, qui ne sont point dans le cas de complication, & ensuite des contrats de mariage & des testamens : c'est dans ceux-ci, qu'il est nécessaire d'une extrême attention; ils se mettront au fait des insinuations, francs-fiefs, amortissemens & autres. Delà, on les placera avec émolumens dans des bureaux, où ils pourront gagner quatre à cinq cens livres; on les fera vérificateurs, on les ramenera dans des villes du second ordre; c'est alors qu'ils doivent donner l'application la plus profonde, pour pénétrer l'essence des actes que les Notaires & les Parties cherchent quelquefois à obscurcir : il faut donc, pour y parvenir, lire tous les actes d'un

bout à l'autre, même les exploits, sans en confier l'examen à des Commis, encore moins aux surnuméraires. Ceux de la plus petite espece, renferment quelquefois les plus intéressantes dispositions ; pour cela, il faut s'attacher à connoître à fonds le tarif & tous les réglemens, ainsi que les instructions qui n'ont point été épargnées, & toutes les décisions du Conseil. L'honneur & la probité ne doivent pas moins les diriger, & un noble désintéressement, pour ne jamais forcer la nature d'un acte, & ne point avoir en vue les gratifications qui leur sont passées sur l'excédent de la fixation de leurs bureaux, qui est un appas bien dangereux. N'est-il pas honteux à un Commis, que l'on se pourvoie contre sa perception, & qu'on la fasse réduire par l'Intendant, ou les Fermiers de correspondance, quelquefois de cinquante livres à douze sols ? Ne seroit-il pas dans l'exacte justice de condamner un Commis, qui doit savoir son mêtier, à une peine pécuniaire envers la partie lésée, puisque le particulier, qui doit être réputé ignorer les droits & le terme du paiement, est condamné au quadru-

ple, lorſqu'il ne ſe préſente pas pour les acquitter dans les temps preſcrits par les Ordonnances ?

Du contrôle des villes, on fait paſſer les Commis au contrôle ambulant, dont les fonctions conſiſtent dans les vérifications, & à faire quatre tournées de recouvrement chaque année, & dans les intervales des contre-tournées, faire les comptes de chaque bureau à tous les quartiers, & par nature de droit, en percevoir la totalité, & faire paſſer les produits au Caiſſier général de la province, ou au Directeur, s'il eſt chargé de la caiſſe.

L'Inſpecteur eſt chargé d'aller chez les Notaires, les Greffiers & autres gens de Juſtice de ſon arrondiſſement, vérifier leurs minutes, examiner s'il n'y en a point de recelées, ſi la perception de celles qui ont été préſentées aux divers bureaux, a été réguliere; faire les découvertes des biens ſujets au centieme denier, aux francs-fiefs & amortiſſemens. C'eſt par ces découvertes qu'ils ſe font connoître pour bons & habiles travailleurs; & que par la diſtinction & la réputation qu'ils acquierent, ils par-

viennent à leur fortune. Les Vérificateurs ont à peu près les mêmes fonctions: ces emplois valent environ cent pistoles; ceux de Contrôleurs ambulans & d'Inspecteurs, cent louis. L'emploi d'Inspecteur est le plus haut où les Commis puissent aspirer, parce qu'il n'y a qu'une seule Direction dans chaque généralité, occupée ordinairement par le parent d'un Fermier; elle vaut plus ou moins depuis six mille livres, jusqu'à vingt, & quelquefois davantage, si la caisse y est jointe; aulieu que dans les Aides, il y en a dix ou douze, une dans chaque Election; c'est pour cela qu'un jeune homme qui voudra chercher de l'occupation & s'avancer dans la Finance, demande quelle partie lui sera plus avantageuse, on lui répondra que ce sont les Aides, dont les commencemens sont à la vérité plus disgracieux; étant tenus à faire des visites dans les caves des Cabaretiers & chez les bourgeois vendans vins en détail de leur crû; mais on y fait un plus grand chemin. Le travail, dans la partie des Domaines & Contrôles, est plus honnête & plus tranquille; on n'y est pas exposé à des rebellions & à plusieurs au-

tres désagremens; mais on ne s'y avance pas tant : l'Inspection est le *nec plus ultrà*. Dans celle-ci comme dans celle des Aides, on ne fournit des cautionnemens qu'en nature de fonds, & qui ne sont pas onéreux. Dans les autres parties des Fermes, il faut avoir de puissans protecteurs, ou être parens des Fermiers généraux; & souvent achete-t-on encore ces emplois à prix d'argent; les Directions, jusqu'à dix mille écus; les Recettes générales & les Recettes particulieres des Traites des gabelles & du tabac, ainsi que les entrepôts, selon leur produit : ce ne sont pas les Fermiers qui les vendent, ce sont ceux qui les possedent, & qui ne donnent leurs démissions qu'à prix d'argent; encore faut-il beaucoup de protection pour être reçu à en faire l'acquisition.

Il y a dans l'hôtel des fermes générales & dans les hôtels de Bretonvilliers & de Longueville, beaucoup de bons emplois très-lucratifs & très-honnêtes: il y en a aussi beaucoup de médiocres. Les bénéfices des Caissiers généraux & son Caissier ne peuvent être évalués. Les Directions de correspondance pour

toutes les parties diverſes des fermes, valent depuis ſix mille livres, juſqu'à dix mille, ainſi que les directions des comptes. Les emplois de ſon chef de correſpondance valent deux mille quatre cens livres. Il y a des Inſpecteurs & Viſiteurs de la Douanne, des Emballeurs, des Gardes, & une infinité de Commis aux écritures: ces derniers ont neuf cens ou mille livres d'appointemens: ils n'avoient autrefois que ſix cens livres; c'eſt à l'équité des fermiers qu'ils doivent cette augmentation, eu égard à la cherté des vivres.

Aux barrieres de la ville de Paris, & aux entrées par eau, il y a des Receveurs, des Contrôleurs, & des Gardes: les premiers poſſedent des emplois extrêmement lucratifs, ſpécialement à la porte de St. Bernard & au port St. Paul, mais ils donnent de groſſes cautions. Les emplois de Contrôleurs peuvent produire environ douze cens livres, & ceux des Gardes, quatre cens.

Il y a un grand nombre d'autres Commis chez les Miniſtres, dont les premiers ſont très-diſtingués, preſque tous d'un mérite ſupérieur, les gardes

du tréſor royal en ont auſſi pluſieurs, & chacun un premier Commis, & des Caiſſiers du grand & du petit comptant. Les Tréſoriers & les Receveurs généraux des Finances, ont chacun un Caiſſier & quelques Commis. Les Fermiers généraux ont auſſi chacun leur ſecretaire, gens d'eſprit pour la plupart, & tirés des bureaux des provinces; les ſollicitations des petits Commis & des gardes leur rendent l'humeur un peu farouche & hautaine. Leurs emplois ſont lucratifs, mais ils ne menent à rien, ils ſont moins honnêtes que ceux des différentes parties des Fermes.

La régie du dixieme denier fournit encore beaucoup de divers emplois des Directeurs, des Contrôleurs ambulans, des prépoſés à la recette, & des Commis aux écritures.

On mettra peut-être encore en queſtion, ſi la belle écriture eſt de quelque utilité dans tous les divers emplois, à quoi on n'héſitera point de décider quelle ne peut être que très-avantageuſe: une lettre d'un beau caractere, prévient en faveur de celui qui l'a écrite, on la lit avec plus d'aiſance, & on a meil-

leure opinion de la perſonne, ſans bien ſavoir pourquoi. Elle eſt encore indiſpenſable dans les bureaux des Miniſtres, dans ceux des Tréſoriers & Receveurs généraux, & dans tous les bureaux des hôtels, des fermes & autres gens d'affaires, & à tous les Secretaires & Commis aux écritures. Un Mémoire bien écrit, une Requête au Conſeil, un compte de deniers royaux, un état de finance doivent être nets & bien écrits; auſſi l'écriture n'eſt-elle pas négligée dans l'éducation des jeunes gens de la ville de Paris.

Il y auroit encore tant de choſes utiles à dire relatives à ce chapitre, que ſi on vouloit ſe laiſſer aller à un plus long détail, on en compoſeroit un volume in-folio : nous nous bornerons à ce que nous venons de dire.



CHAPITRE XIV.

De la Fortune dans le Commerce.

LA profeffion du Commerçant, qui eft la derniere de celles qui ont été propofées, n'eft pas la derniere en honneur, puifqu'un bon Négociant, qui fait fon commerce avec probité & fuccès, eft infiniment plus eftimable qu'un Financier enrichi par les voies qui font ordinaires aux partifans. Il n'y a pas de bien, qui foit mieux acquis ni plus légitimement, que celui que l'on tire d'un commerce fait avec toute la bonne foi requife : plus le commerce fleurit, plus un Etat eft riche, puiffant & invincible ; & au contraire, plus la finance y prend d'empire, plus cet Etat eft près de fa décadence. La richeffe des Négocians, eft l'ame de la Monarchie; & celle des partifans, en eft la ruine ; le fuccès du Commerçant porte par tout l'abondance, & celui du partifan réduit le citoyen à la pauvreté. Voyez le parallele

du Commerce & de la Finance au Chapitre précédent.

Il n'eſt rien de ſi imprudent, que le mépris d'un Gentilhomme pour le commerce : n'eſt-ce pas delà que ſortent la plupart de nos bonnes familles de robe, comme la groſſe finance eſt la reſſource des grandes Maiſons ruinées ? Si toute l'abondance d'un Etat vient du ſuccès du commerce, comme nous le voyons par expérience dans la Hollande, qui, en moins d'un ſiecle, a, par le ſeul négoce, élevé à une puiſſance formidable, un petit coin de terre preſque caché ſous les eaux. Quel ſoin ne doivent pas prendre ceux qui gouvernent une Monarchie pour appuyer le commerce, le faire fleurir, & en tirer tous les avantages poſſibles ; mais les plus grandes occupations rompent l'attachement que l'on devroit donner pour les moindres. Il ſeroit cependant à ſouhaiter, que dans une puiſſante Monarchie, ſituée avec tous les avantages néceſſaires pour établir un commerce univerſel, & qui en ſoi-même a un fond inépuiſable de production, dont les Etats voiſins ne ſe peuvent paſſer, on ſuivît ce que le Roi

de Perſe a établi dans ſon Royaume en faveur du négoce, & dont on a reçu de ſi grandes utilités, que les Sophis avouent qu'ils ne doivent la ſplendeur de leur couronne & la richeſſe de leur Empire, qu'à cet établiſſement. Voici de quelle maniere ils s'y ſont pris : ils ont reconnu, comme il eſt vrai, que chacun eſt plus habile dans ſa propre profeſſion, que dans celle des autres. En conſéquence, ils ne donnent point la Sur-intendance du commerce à un homme, qui toute ſa vie aura été dans l'exercice de l'interprétation de l'Alcoran, ou qui aura été dans la robe ou dans la finance. Il a établi une des premieres charges, ſous le titre de Directeur général du commerce, avec la qualité de Conſeiller d'Etat, ayant ſéance dans le Conſeil, & que l'on peut appeller le Miniſtre pour le fait du commerce. On choiſit pour cette place un homme qui, après avoir paſſé par le négoce, & delà par tous les degrés & honneurs que peut donner le commerce, s'eſt acquis les lumieres & une capacité propre à remplir un emploi ſi important. Il eſt le chef d'une compagnie compoſée

compoſée de vingt quatre hommes, tous ſes Conſeillers, & que l'on tire d'entre les anciens Marchands les plus habiles & de la plus grande probité, âgés de cinquante ans, & qui en ont paſſé vingt-cinq dans le négoce; il faut outre cela, qu'ils ſoient riches d'un bien acquis dans le commerce qu'ils quittent, & on les prend de toutes provinces différentes, & de divers négoces; on leur donne à chacun mille ſequins d'appointemens, qui reviennent à deux mille écus de notre monnoie, & le Sur-intendant en a ſix mille; de ſorte, que les appointemens de cette compagnie montent à ſoixante mille écus, qui ſont payés par le corps des Marchands d'Iſpahan, ſur un fonds établi à ce ſujet.

Cette compagnie s'aſſemble de deux jours l'un, & quelquefois plus ſouvent, ſelon qu'il en eſt beſoin, pour examiner tout ce qui peut être avantageux ou préjudiciable au public & aux particuliers dans toutes ſortes de commerce. Pour cet effet, c'eſt à eux que s'adreſſent tous les Négocians, pour leur donner des mémoires remplis d'avis & de propoſi-

tions, pour établir ou supprimer les négoces, suivant les avantages ou les inconvéniens qui en peuvent résulter. Le Conseiller, chargé du mémoire selon son département de province ou de négoce, en fait rapport à la chambre, on délibere, on examine mûrement & avec prudence le pour & le contre; & enfin, si la proposition est jugée utile, l'avis est rédigé & appuyé de raisons solides; & ensuite, le Sur-intendant du commerce, bien instruit, entre au Conseil du Roi, où il fait rapport des propositions & des raisons de l'utilité ou du préjudice que l'on peut recevoir de la chose, & de ce qui a déterminé la chambre à l'avis qu'elle donne : sur quoi, le Roi, dans son Conseil, prend telle résolution qu'il juge à propos, rejettant ou approuvant ce que la compagnie a délibéré. Voilà la source de la splendeur du commerce de la Perse, qui l'emporte sur toutes les Nations du monde, & qui rend cet Etat si riche & si puissant.

Quelles découvertes heureuses ne feroit-on point tous les jours? Quels établissemens, quelles Manufactures ne

formeroit-on pas, pour employer les étoffes & occuper le peuple? on feroit plus d'échanges de marchandises à profits mutuels, & plus de transports hors du Royaume, afin d'y faire entrer plus d'argent. Car, il est certain que le commerce n'est point interrompu en France; il sort tous les ans du Royaume, pour quinze millions de marchandises plus qu'il n'y en entre; & c'est la mine d'or de la Monarchie; parce, qu'après avoir consommé par des échanges de lettres la valeur de ce que les Marchands nous apportent, il faut de nécessité qu'ils paient le surplus en argent comptant; de sorte, qu'en dix ans, il faut qu'il entre en France pour cent cinquante millions d'or ou d'argent, & c'en est la richesse. Ainsi, une compagnie, qui travailleroit continuellement à chercher les moyens d'augmenter le débit de ce qui nous est superflu, & de tirer plus d'or des étrangers, contribueroit extrêmement à faire fleurir le commerce, & à rendre l'Etat plus opulent.

Il n'y a point d'argent, comme il a été dit, qui soit mieux acquis que celui

que produit le commerce, parce que le fondement & la premiere vertu du Négociant, c'eſt la bonne foi : c'eſt ſur elle que tout roule : c'eſt elle qui donne le crédit : & c'eſt le crédit qui donne la fortune. Mais, il faut poſer pour principe, que quelques ſoins que prenne un Négociant, quelques vertus qu'il ait, ſi le bonheur ne le ſeconde, tout ce qu'il pourra faire, ce ſera de ſe moins ruiner qu'un autre qui auroit moins de conduite & de prudence, parce que la fortune du Négociant ne dépend pas de lui ſeul, mais d'un enchaînement perpétuel d'affaires avec d'autres, qui, par leurs chûtes, entraînent leurs correſpondans avec eux : ce qui prouve qu'il ne ſuffit pas d'entrer dans le négoce avec les qualités propres pour y réuſſir, mais qu'il faut encore y être ſecondé par la fortune, qui ne meſure pas toujours ſes faveurs à l'aune du mérite, qui ſouvent même y met obſtacle en produiſant deux mauvais effets; l'envie & la crainte. L'envie, dans ceux qui ne peuvent atteindre à un ſemblable mérite; & la crainte, dans ceux qui ſont établis, & qui ont peur, qu'avançant un homme qui a plus

d'eſprit & de mérite qu'eux, ils n'en ſoient ſupplantés.

Il y a deux eſpeces de commerce; celui qui ſe fait en gros, & l'autre, qui ſe fait en détail. Le premier ſe fait en tirant les marchandiſes de l'étranger, ou des villes maritimes, ou des manufactures du dedans du royaume: celui-là eſt le plus eſtimable; & avec du bonheur, on y fait une plus groſſe fortune: il eſt même le moins ſuſpect; mais il eſt plus riſquable, par le crédit que le Négociant eſt obligé de faire, parce que le détailleur mal arrangé, ou qui porte trop haut la dépenſe de ſa maiſon, eſt obligé de culbuter. Le détailleur fait bien auſſi quelques crédits, mais ils ſont plus diviſés: il eſt plus ſuſpect, ſoupçonné, parce qu'il porte ſouvent ſes marchandiſes à un prix plus arbitraire, & au deſſus des bénéfices qui ſont légitimement permis.

Un jeune homme, qui veut entrer dans le commerce, doit examiner deux choſes; la qualité du négoce qu'il veut entreprendre, & l'exécution de ce négoce, qui eſt ou de choſes abſolument néceſſaires, ou de choſes abſolument ſuperflues, ou de celles qui participent

de la néceſſité & de la ſuperfluité; & ſur ce fondement, il eſt, pour maxime non pas générale, mais fréquente, que le négoce des choſes néceſſaires produit une fortune plus aſſurée, mais moins grande, & que celui des choſes ſuperflues produit un profit beaucoup plus grand, mais plus haſardeux : en voici les raiſons.

Le prix des choſes néceſſaires eſt connu de tout le monde. On ſait ce que vaut chaque eſpece de drap, de toile, de chapeau, parce que tout le monde s'en ſert. Il n'en eſt pas de même des choſes ſuperflues, dont le prix dépend de la fantaiſie & du caprice; ainſi, le profit en eſt plus grand, mais, il n'en eſt pas ſi aſſuré, parce que cette fantaiſie dépendant des fureurs d'une mode ſans raiſon, le gain que l'on ſe propoſoit, ſe peut facilement tourner en perte. On met au rang des choſes ſuperflues, les pierreries, les tableaux, les étoffes précieuſes, les dentelles, & les petites curioſités, qui ſont toutes de l'empire du luxe & de la molleſſe, & même les jouets d'enfans. Plus ces bagatelles en détail ſont de petite conſéquence, inu-

tiles & superflues, plus le profit y est grand. On veut amuser les enfans, satisfaire leurs petites fantaisies; & le plaisir que l'on s'en donne est si peu acheté, que le moindre de ces colifichets ne se vend point, que le Marchand n'y gagne plus de cent pour cent: en répétant ce débit plusieurs fois l'année, il est inconcevable où va ce profit.

Les pierreries tiennent le premier rang des grandes superfluités; & les tableaux, le second, qui enrichissent beaucoup moins le Marchand, parce que les femmes n'y donnent pas; au lieu que les pierreries sont principalement leur partage: & comme elles sont moins modérées que les hommes dans leurs passions & dans ce qui soutient leur luxe & aide à leur beauté par l'ornement, il est plus aisé de profiter de leur foible. D'un autre côté, c'est que peu de personnes peuvent donner dans la curiosité des peintures, parce qu'il faut s'y connoître pour les aimer; & comme ceux qui les connoissent en savent le prix, il y a peu de fortune à faire avec eux.

Les étoffes précieuses & les dentelles, que le luxe introduit, & que la mode

change ſuivant ſon caprice, tiennent le troiſieme rang parmi les ſuperfluités. Le Marchand qui fait ce commerce s'expoſe à de plus grands périls, mais en même-temps, il peut faire de plus grands profits, par la fureur des femmes, qui n'épargnent rien pour leur ajuſtement. Mais le nombre de ceux qui font ce commerce eſt trop grand, & le profit partagé diminue d'autant plus, que l'on en ſait plus univerſellement le prix, & que ce négoce eſt ſujet à de plus grandes & plus ſoudaines révolutions, par le caprice toujours en mouvement des femmes.

Lorſque l'on a fait le choix d'une eſpece de négoce, il faut ſonger à l'exécution, c'eſt-à-dire, à la conduite qu'il faut tenir pour y réuſſir, dont tout le ſuccès dépend, de ſe donner un grand crédit, fondé ſur la réputation, qui conſiſte à être réputé honnête homme, & à être bien dans ſes affaires.

La réputation de probité ne peut être fondée que ſur la bonne foi ; & celle d'un homme qui eſt bien dans ſes affaires, s'établit par une grande ponctualité à payer : mais ce ne ſont pas encore les ſeules qualités néceſſaires à un Mar-

chand, il faut qu'il y en joigne quatre autres; la connoiſſance particuliere des marchandiſes, une grande prudence dans ſes entrepriſes, beaucoup d'économie & d'ordre, & en dernier lieu, la paix domeſtique dans ſa famille.

La bonne foi eſt ſi eſſentielle au négoce, que ſans elle il n'eſt pas poſſible qu'il ſubſiſte; & c'eſt même ſur elle qu'eſt fondée la juſtice expéditive, qui leur eſt accordée pour terminer toutes les conteſtations qui naiſſent ſur le fait du commerce; & elle eſt en effet la ſeule regle de leurs Jugemens, en banniſſant les formalités de la chicane, que la mauvaiſe foi a introduite dans les autres Juriſdictions.

Le menſonge eſt incompatible avec la bonne foi, dont la vérité eſt l'eſſence; & c'eſt par cette raiſon, qu'un menteur ne peut jamais être honnête homme. Il n'y a donc plus de bonne foi ſi un Marchand ſuppoſe & affirme qu'une étoffe lui a coûté plus cher qu'elle n'a en effet coûté, afin de ſurprendre la confiance que l'on a en ſa parole, ou qu'il couvre par une fauſſe montre, le vice de ce qu'il veut débiter, ou enfin, par mille moyens

que l'on n'a pas besoin d'expliquer.

Un Marchand doit d'autant plus tenir exactement sa parole, que son profit & son honneur en dépendent. Qui est sans parole, est par une suite nécessaire sans crédit.

Il faut encore que le Marchand ait la réputation d'avoir du bien : l'opinion publique pourra lui apporter de grands avantages, & l'opinion contraire ne peut manquer de lui faire de très-grands préjudices. L'exacte ponctualité à payer, qui est la preuve la plus solide de ses facultés, est ce qui lui attire un plus prompt & plus grand crédit ; & c'est par cette raison, que quelques Marchands font des emprunts sans besoin, pour avoir la réputation de rendre ponctuellement : n'est-il pas d'usage, que tout le monde offre sa bourse à ceux qui n'en ont pas besoin, & que l'on ne trouve pas de secours dans la nécessité ? Ce besoin se découvre de lui-même, par le trop bon parti qu'il force de proposer, & aussitôt, le crédit s'évanouit. Qu'un Marchand manque à un seul paiement, c'est un coup de tambour qui éveille l'in-

quiétude de tout ceux qui ont à faire à lui, & c'eſt pour le reſte de ſes jours.

La connoiſſance des marchandiſes ne ſe renferme pas ſeulement à ſavoir parfaitement diſtinguer la qualité bonne ou mauvaiſe de la choſe, mais de connoître les temps favorables ou déſavantageux pour le débit : c'eſt ce que les Négocians appellent *ſpéculer*, lire dans l'avenir ; ſavoir encore inventer quelque choſe de nouveau pour flatter le goût d'un peuple changeant & frivole, & ſur-tout une certaine maniere inſinuante, qui prévient le public & l'engage inſenſiblement.

Cela nous conduit à la prudence qu'un Marchand doit avoir dans ſa conduite, & dont cette douceur inſinuante & cette affabilité font partie. La prudence conſiſte à bien examiner le caractere des perſonnes avec qui l'on s'engage, ſoit pour aſſociés ou pour correſpondans.

Le ſecond point de cette prudence, eſt de ne pas entreprendre plus qu'on ne peut, & de ne pas ſe charger à contre-temps d'une marchandiſe dont on ne prévoit point le débit ; car, quoique le

hasard produise quelquefois un profit inespéré, il n'est pas d'un sage Négociant de remplir ses magasins, qu'il n'ait une sûreté apparente de les pouvoir utilement vuider, à moins qu'il ne soit venu à un certain point de débit : mais jusques là, il doit aller bride en main, & mesurer ses entreprises à ses forces. Il y a une autre prudence, qui est de savoir perdre à propos, pour éviter par une petite perte une plus grande. On ne peut pas, sur ce qui concerne la prudence, donner des leçons singulieres, parce cette vertu se doit déterminer sur les circonstances, qui sont infinies, & qui d'elles-mêmes instruisent de ce que l'on doit faire.

L'économie est encore un effet de la prudence, comme elle en est un de la modération. Il est impossible qu'un homme de commerce augmente son bien, si sa dépense excessive consomme le gain que son travail lui apporte. En effet, si l'on examine bien toutes les banqueroutes qui se font, on verra que de dix, il y en a neuf qui sont dues à ce défaut d'économie.

L'économie ne consiste pas seulement

à s'abſtenir de folles dépenſes, mais à mettre un tel ordre dans ſa maiſon, que rien n'échappe à l'œil vigilant du maître, qu'il ait ſoin que ſa femme ne donne dans le luxe, ni dans la galanterie, ni dans le jeu.

L'économie du Négociant doit auſſi s'étendre à tenir ſes enfans en bride, & ſur-tout, à avoir l'œil ouvert ſur les mains de ceux à qui le débit eſt confié, & qui, des ſouſtractions du magaſin, entretiennent de petites intrigues.

Outre cette économie, le Négociant doit maintenir une grande paix domeſtique avec ſa femme, aide naturelle de ſon travail & de ſa fortune, qui ne manqueroit pas, par ſa diviſion, d'apporter du bouleverſement dans toutes ſes affaires.

Paſſons maintenant à l'examen & à la différence du commerce qui ſe fait en France, avec celui des autres Etats.

Deux raiſons eſſentielles, qui naiſſent l'une de l'autre, & qui ſont l'effet d'une très-mauvaiſe politique, ſont les cauſes de cette différence : la premiere, eſt d'avoir ſouffert que le commerce déroge à la Nobleſſe, maxime la plus per-

nicieuse à un Etat, & dont les autres Nations, plus fines & plus politiques que nous, ont très-bien reconnu l'inconvénient; sans prétendre que le détail de la boutique, doive entrer dans cette regle générale.

La noblesse, par une délicatesse ridicule, s'est imaginé que c'étoit une honte de se mêler du commerce, sans faire attention que, par là, elle s'est fermé la porte à soutenir, par un moyen juste, honorable & légitime, son élévation; puisque le Gentilhomme, appauvri par les dépenses nécessaires du service, pourroit voir ses enfans rétablis par le négoce : sa famille, sans ce secours qui seroit sa ressource, demeure abbatue, sans pouvoir se relever. Ce qui est ridicule, c'est qu'un Gentilhomme ne se fait point une honte d'entrer dans les emplois de Finance, & de dépendre des gens de fortune. Ne voyons-nous pas, que c'est le grand commerce qui se fait à Gênes, qui y soutient les grandes Maisons, qui, sans cela, seroient bientôt renversées & supplantées par les familles populaires : car, qu'on dise tout ce qu'on voudra,

la force & l'empire feront toujours où fera l'argent, & l'argent fera toujours dans le commerce. Les nobles Vénitiens n'ont-ils pas leurs magafins, leurs banques, leurs comptoirs, leurs facteurs ? D'où eft venu cette opulence de la maifon de Médicis, qui l'a rendue fouveraine de la Tofcane, le plus beau pays & la plus riche Monarchie de l'Italie ? Les Anglois auroient-ils un fi grand nombre de familles nobles, & une marine fupérieure à celle de toutes les autres Nations, fi le commerce ne les maintenoit ? L'Allemagne n'a-t-elle pas fes Négocians illuftres, qui vivent avec une fplendeur de Princes, dans la perpétuelle fucceffion de leurs magafins ? Le Gentilhomme hollandois, perd-t-il fes honneurs, fes privileges, & fa qualité ? Il n'y a donc que la Nobleffe françoife qui, fur un faux point d'honneur, mal entendu & mal conçu, s'eft fait ce tort fignalé, dont elle n'a point prévu ni pefé les conféquences.

L'autre raifon, c'eft que la Nobleffe étant en France incompatible avec le commerce; & tous les hommes defirant s'élever le plutôt qu'ils peuvent au deffus

de leur condition, & donner à leur poſtérité cette diſtinction, qui s'acquiert par une Charge, il arrive, que ſitôt qu'un Marchand a du bien, il quitte ſon négoce, & ſe met en Charge; de ſorte que, par cette ambition, il interrompt le cours d'une plus grande fortune; non content de cela, il achete à beaux deniers comptans à ſa fille, le droit de ſe faire porter la robe & ſuivre par trois laquais, & s'épuiſe pour placer ſon fils parmi les Aréopagiſtes ſupérieurs; au lieu que, ſi étant déjà riche par ſon commerce, ſes enfans inſtruits & nourris dans cette profeſſion, établis par le fonds acquis par un pere, ſoutenus d'un crédit ſolide, & déjà riches par eux-mêmes, faiſoient un négoce prodigieux, ils pouſſeroient leur fortune à une opulence immenſe; mais il arrive ſouvent, que les choſes vont tout autrement: le fils de ce Négociant, illuſtré par une Charge dans la robe, veut aller plus loin, & ſe culbute; ſes enfans, par la rotation de la fortune, rentrent dans le néant du biſaïeul, & n'ayant plus la reſſource du négoce, qui les avoient enrichi, demeurent enſevelis ſans retour.

Il ne nous reste plus qu'à parler de de la banqueroute, si ordinaire dans ce siecle : le succès qui en paroit si heureux, n'est fondé que sur la crainte de tout perdre, qu'elle imprime au créancier dans sa premiere émotion. En effet, un homme pour s'enrichir n'a qu'à rompre la banque, aussi-tôt, ceux qui le pressoient avec violence, deviennent doux comme des moutons, & crient à l'accommodement ; de façon, que si l'on ne réprime pas un mal qui devient si commun, la contagion croîtra tous les jours, & bientôt la bonne foi sera totalement bannie du commerce ; ce qui ne peut être attribué qu'à quatre choses différentes, le luxe & le peu de confiance qu'il produit ; la seconde, la mauvaise direction dans le commerce, par là, mal conduit & mal soutenu ; la troisieme, que l'ambition tirant du négoce tous ceux qui s'y enrichissent, par le mépris qu'on en fait, il ne se remplit que de gens nouveaux ; & en quatrieme lieu, qu'en général, nos Marchands faisant une trop grande dépense, sont beaucoup plus pauvres que les Marchands étrangers, ce qui est d'au-

tant plus fâcheux dans ce mal public, que toute la prudence humaine auroit peine à y apporter du rémede : il faudroit, pour en arrêter le progrès, détruire ces quatre causes, & commencer par appuyer le commerce & lui rendre cet éclat qu'il a perdu, & retenir dans le négoce ceux qui s'y enrichissent. L'établissement d'une chambre pareille à celle dont il a été fait mention au commencement de ce Chapitre, & un peu plus de sévérité contre les Banqueroutiers produiroit cet effet, en faisant supporter aux femmes la perte que leurs maris operent à leurs créanciers, d'autant que ce sont elles le plus souvent qui, par leur luxe & leurs plaisirs, jettent leurs maris dans l'impuissance & dans la misere.

Il y a des Négocians qui ont de la probité, nous en avons vu un dans la rue de St. Denis, qui a fait la plus grande fortune à vendre du fil : on auroit envoyé chez lui un aveugle, que l'on auroit été assuré qu'il n'auroit pas été trompé, ni sur la qualité de la marchandise, ni sur le prix ; il y en a encore d'autre à présent, qui ne *surfont* jamais.

CHAPITRE XV.

Du Mariage.

EN ſuivant l'ordre des matieres qui forment le projet de nos inſtructions, le mariage ſe préſente naturellement, puiſque l'homme n'eſt pas plutôt fixé dans un état dont il a fait choix, qu'il ſemble que ce ſoit une néceſſité de ſe lier avec une femme, & de fonder par là l'établiſſement ſolide de ſa maiſon, ſon repos, & la perpétuité de ſa race, quoique très-ſouvent, ce lieu ſoit la ſource de ſa ruine, le commencement du trouble qui l'agite toute ſa vie, & la pépiniere de ſes chagrins par la naiſſance de ſes enfans, qui ne répondent pas toujours dans la ſuite aux eſpérances qu'il en a conçues.

Si l'on regarde le mariage ſuivant les principes de notre Religion, c'eſt le lien ſacré & la figure de l'alliance éternelle, qui eſt entre Dieu & le corps de ſon Egliſe; ſi on le regarde ſuivant les loix humaines, c'eſt le plus ſolemnel &

le plus inviolable de tous les contrats, & par lequel une société indissoluble, & qui doit durer autant que leur vie, est formée entre deux personnes, qui d'ailleurs sont libres de tout autre engagement. Si l'on considere cette société selon la politique & la morale, c'est un secours mutuel établi entre deux personnes, pour jouir ensemble de la communication des biens, & se consoler dans celle des maux. Mais, si on regarde le mariage selon le siecle, c'est-à-dire, par l'abus criminel que l'on fait de la chose la plus sainte, c'est une commerce & une marchandise au plus offrant & dernier enchérisseur, c'est le voile du désordre, & le contrat d'adoption de quantité de fruits illégitimes.

En prenant le mariage dans sa pure signification, qui est une société indissoluble, contractée entre deux personnes de sexe différent, nous diviserons ce sujet en quatre parties. La premiere, quelle est la fin du mariage; la seconde, s'il est utile ou désavantageux à l'homme & à la femme de se marier; la troisieme, des précautions nécessaires en se mariant; & la quatrieme, des devoirs de ce ter-

rible engagement : ces quatre points renfermeront toutes les instructions nécessaires sur ce sujet.

La fin du mariage est la fécondité de la nature, qui a pour but la procréation de son semblable : & non-seulement le mariage a été établi dans la vue d'engendrer des enfans, mais encore, d'ôter la confusion des enfans, & d'assurer à chacun ceux qui lui appartiennent.

Quand Dieu, par sa sagesse, n'auroit pas fait du mariage un lien sacré, il est tellement de la politique de l'établir, que toutes les nations du monde, & toutes sortes de Religions, s'en sont fait une loi, les unes d'une maniere, & les autres d'une autre : tout se réduisant à distinguer la femme de l'un, de la femme de l'autre. Les États ne subsistent que par l'ordre établi entre ceux qui les composent. Le premier point de cet ordre est que chacun possede ce qui lui appartient de droit ; & comme tous les hommes doivent mourir, & qu'en mourant ils n'emportent point ce qu'ils possédoient dans ce monde, il étoit de la politique d'établir que ce qu'ils laissent, passe paisiblement à quelqu'un ; autre-

ment, à la mort de chaque perſonne, c'eut été un continuel déſordre, ainſi, il a fallu établir des héritiers, & ces héritiers, ce ſont naturellement les enfans, & par ſuite, les parens qui approchent de plus près la perſonne qui meurt. Or, comment pourroit-on dans le monde connoître à qui ſont les enfans, ſi Dieu d'un côté, & la prudence humaine de l'autre n'avoient point établis le mariage? c'eſt ainſi, que même indépendamment de la Religion, il a été d'une politique néceſſaire à tous les peuples du monde, d'établir cette ſociété.

Tous les mariages du monde ſe peuvent réduire à trois eſpeces; à celui qui a l'unité & l'indiſſolubilité; à celui qui a l'unité & qui peut ſe diſſoudre; & à celui qui admet la multiplicité des femmes & la diſſolution. Le premier, eſt le mariage des Chrétiens; le ſecond, eſt celui des anciens Romains; le dernier, celui des Mahométans, & preſque de tout ce qui reſte de payens dans le monde, principalement chez les Aſiatiques, ſans parler de certains peuples barbares, qui n'ont point d'autres femmes, que des eſclaves, qu'ils achetent & qu'ils revendent comme il leur plaît.

Il ne faut pas douter que le plus juſte & le plus ſage de tous les mariages ne ſoit celui que Dieu lui-même a établi avec les deux caracteres d'unité & d'indiſſolubilité, c'eſt auſſi celui qui eſt le premier en ordre de tous ceux qui ſont en uſage dans le monde ; & quoique cette indiſſolubilité paroiſſe un lien terrible, néanmoins, il eſt conſtant que la réflexion qu'un mari & une femme doivent faire ſur ce qu'étant une fois liés, ils ne peuvent jamais rompre ce lien, cette réflexion, dis-je, doit les porter à chercher tous les moyens d'adoucir les chagrins qu'une longue habitude & la connoiſſance mutuelle de leurs défauts peut cauſer ; & aſſurément, ſi l'on y fait une attention bien ſérieuſe, on verra, que ce qui fait dans ce lien l'enfer des eſprits mal tournés, fait la félicité des ames vertueuſes. Mais, comme l'établiſſement du mariage vient de Dieu, il accorde, à ceux qui le demandent, des graces ſuffiſantes pour vaincre tout ce qui peut porter les eſprits à former des vœux contre cette attache indiſſoluble.

Outre cette qualité, qui perpétue ce

lien jusqu'à la mort, il y a encore l'unité, qui fait qu'un homme ne peut avoir plus d'une femme, quoique nous voyons que la religion Judaïque, qui est la mere de la nôtre, ait toléré dans les Patriarches & dans les Rois la multiplicité des femmes. Mais cette unité dans le mariage est si conforme à la raison, que cela a été un point pratiqué par toutes les Nations les plus policées & les plus sages. Les Romains, ayant choisi dans toutes les loix Grecques ce qu'il y avoit de plus sage, établirent le mariage avec l'unité parmi eux; un homme ne pouvoit posséder qu'une seule femme à la fois : il est vrai que, par une sagesse humaine, ils établirent la répudiation, non-seulement pour donner aux hommes une grande domination sur les femmes, mais pour prévenir les inconvéniens qui naissent des vices & de la mauvaise humeur de quelques-unes, & rendre ce sexe plus souple & plus complaisant; & l'on peut dire aussi, que tant que la République ne tomba point dans les grandes corruptions que les richesses y porterent, ce moyen fut un frein heureux, qui contint la vertu

des

des Romaines, & la rendit célebre à toute la terre.

La loi Mahométane a établi deux choſes dans le mariage, qui ſont directement oppoſées à ce qui fait l'eſſence du nôtre ; elle en détruit tout à la fois l'indiſſolubilité & l'unité : l'une, en permettant le divorce de la même maniere que les Romains, & l'autre, en ſouffrant la multiplicité des femmes, & les diſtinguant peu des concubines ; en ſorte, que les enfans des unes & des autres viennent également à la ſucceſſion de leur pere ; & c'eſt en quoi ils ſont différens des Juifs, chez leſquels les enfans des femmes venoient à la ſucceſſion, & ceux des concubines n'avoient que des préſens.

De la maniere que les femmes vivent dans le luxe, dans les plaiſirs & dans la liberté, la multiplicité des femmes ſeroit impoſſible parmi nous : elle fut tolérée dans la loi judaïque, par les vues de la néceſſité de multiplier la race d'Abraham; mais dans la loi Mahométane, c'eſt la chair & l'intempérance qui l'ont établie. Cependant, ce qui ſeroit d'une impoſſibilité abſolue dans l'état où nous

vivons, s'exécute ſans bruit & ſans jaloufie parmi eux. Dix femmes coûtent moins à un Turc de qualité, qu'une ſeule à un François. Un Turc paroît en public, & ſes femmes, renfermées dans ſa maiſon, ont chacune leur chambre meublée de toile peinte, un lit de repos, un tapis, & quelques carreaux; on ne leur donne que deux habits; l'un de belle étoffe, qui dure toute leur vie, & un autre d'indienne, que l'on renouvelle tous les ans: on ne connoît ni les dentelles, ni les broderies: on leur porte à chacune dans leur cellule, une portion de ris & de mouton, ou de volaille bouillie dans un plat de fayance, avec un peu de pain, & autant d'eau qu'il leur plaît, avec quelques fruits dans la ſaiſon, & tout leur divertiſſement ſe réduit à aller aux bains maſquées, à pied, & ſuivies d'une vieille eſclave qui répond de leur conduite; elles ne connoiſſent point la jalouſie, jamais cette paſſion ne les trouble; celle que le Turc fait appeller à ſa chambre y vient, & les autres ne combattent que de complaiſance à qui ſera préférée, & ſi elles y manquent, le divorce les punit, ou

le mari les corrige par d'autres voies.

Voilà les trois ſortes de mariages qui ſe rapportent à ceux de toutes les Nations du monde, leſquelles Nations n'ont eu pour but que d'ôter par là la confuſion des enfans, & d'aſſurer à chaque homme ſes ſucceſſeurs; & c'eſt par cette raiſon, que, quoique pluſieurs Etats bien policés permettent aux hommes la multiplicité des femmes, il n'y en a jamais eu qui aient permis aux femmes la multiplicité des hommes, parce que l'on tomberoit dans cette confuſion des enfans, que l'on a voulu ôter par l'introduction du mariage.

Le premier but politique du mariage, eſt donc cette diſtinction des enfans, attribuées chacun à ceux qui les ont procréés, afin de fixer la ſucceſſion des biens, *ille pater eſt quem nuptiæ demonſtrant*, loi invariable parmi nous. La ſeconde fin, c'eſt de donner à l'homme une compagne & une confidente dans ſes peines & dans ſon travail. Quelle plus honnête conſolation, dit un ancien! quel plus doux ſoulagement peut avoir un homme, que de prendre une femme qui entre en ſociété de ſon bon-

heur & de ſes peines, à laquelle il puiſſe confier ſes plus ſecretes penſées, & l'éducation de ſes enfans! La douleur n'eſt-elle pas redoublée, lorſqu'on eſt forcé de la taire, & qu'on n'a perſonne dans le ſein de qui on puiſſe la dépoſer en ſûreté? C'eſt donc pour donner à l'homme ce ſecours, que Dieu lui a fait une femme.

Le troiſieme but du mariage, eſt de mettre un frein à l'intempérance naturelle de l'homme & de la femme, & à cet éguillon de la concupiſcence, qui nourrit en lui le deſir de ſe reproduire perpétuellement; car, comme cet aiguillon agit ſans ceſſe en l'un & en l'autre, & que la loi de l'eſprit n'eſt pas aſſez forte pour terraſſer la loi de la chair qui ſe révolte continuellement, il a fallu trouver un moyen légitime de ſatisfaire à la concupiſcence, ſans intéreſſer la vertu; & ce moyen, c'eſt le mariage, dans lequel on a fait un devoir, de ce qui eſt à d'autres une offenſe. Il y a ſans doute des raiſons qui pourroient lever cet obſtacle, & faire approuver la communication de cette permiſſion à ceux qui ſont dévoués aux Au-

tels; mais de plus fortes l'ont emporté par les décrets qui y ſont contraires, c'eſt à ceux qui prennent ce parti, & dans un âge où la concupiſcence agit plus fortement, à examiner s'ils ont aſſez de force pour ſoutenir la réſolution qu'ils doivent prendre de ſoumettre la chair à l'eſprit; ces ſortes de queſtions n'étant point de notre reſſort, nous nous bornerons, dans notre ſujet, à prouver que lorſqu'un homme & une femme auront bien compris ces trois fins du mariage, & qu'ils agiront dans la vue d'y ſatisfaire, ils trouveront qu'il n'y a rien de ſi doux que ce lien; la femme ne penſera qu'à ſeconder le travail & les peines de ſon mari; & renfermant ſa concupiſcence dans les bornes de la jouiſſance licite, elle ne tombera pas dans ces déſordres, que la corruption du ſiecle ſemble ne regarder que comme un jeu, & qui cauſent tant de divorces éclatans & la ruine de tant de familles. L'homme de ſon côté, par ſon exemple, par les ſoins qu'il prendra à augmenter le bien-être de ſa femme & de ſes enfans, par une conduite réglée & remplie de complai-

ſance, méritera une femme de la main de Dieu.

Il y a beaucoup de très-bons ménages, & qu'on peut nommer un avant goût du céleſte ſéjour.

Venons maintenant au choix qu'il faut faire pour rendre un mariage heureux, & des précautions néceſſaires pour y parvenir.

Le Philoſophe Mirthas, conſulté ſur ce point, ſe trouva fort embarraſſé. Si tu la prends bonne, diſoit-il, tu auras le déplaiſir de la perdre; mais ſi elle eſt mauvaiſe, tu auras beſoin d'une longue & grande patience: eſt-elle pauvre, te voilà chargé de ſon entretien: eſt-elle riche, tu la trouveras ſuperbe, inſolente, impérieuſe: eſt-elle laide, tu la haïras, & la belle te donnera de l'inquiétude; enfin, de quelque caractere qu'elle fût, il y trouvoit de l'inconvénient. Les plus grands Philoſophes ont vu leur conſtance ébranlée, par les chagrins du mariage; & Solon ayant écrit à Thalès pour l'exciter à ſe marier & à donner des enfans à la République, il lui fit réponſe, que ce qui l'empêchoit de prendre une femme, & d'engendrer des enfans, c'étoit

de voir que la mauvaiſe humeur de la ſienne, & le mauvais ſuccès de ſes enfans avoient eu le pouvoir d'ébranler ſa vertu.

Si l'on en croit le ſage, c'eſt Dieu qui donne la femme prudente; & qui la trouve telle, a trouvé une ſource inépuiſable de contentement. Mais, qui eſt-ce, dit-il ailleurs, qui trouvera une femme forte, c'eſt-à-dire, qui ſoit au deſſus des foibleſſes? Les femmes ont été l'écueil des plus grands hommes: tant d'exemples que l'on pourroit citer, ne doivent-ils pas faire trembler tous ceux qui ſont dans le cas de ſe marier? mais la difficulté, c'eſt de ſavoir faire un bon choix.

Tout homme qui ſe marie, doit avoir trois idées; vivre tranquillement & heureuſement dans la ſociété d'une femme; établir ſolidement ſa maiſon ſelon l'état où l'on ſe trouve; & donner quelque ſatisfaction à ſes ſens. La douceur de la vie paiſible doit l'emporter ſur les autres; & l'établiſſement de la fortune doit marcher devant les vues du plaiſir. L'eſprit & la vertu d'une femme donnent le premier; la richeſſe le ſecond; & les agrémens du corps le dernier. Mais,

par un malheur, où plutôt, par un aveuglement étrange, la plupart renversent l'ordre, & préferent le plaisir à la fortune, & la fortune à la tranquillité de la vie; & delà viennent tant de mauvais ménages entre ceux qui n'ont eu que des vues de plaisir, ou des vues d'intérêt; car, le plaisir passe & s'éteint ou par la possession, qui amortit le desir, ou par l'âge, qui détruit les agrémens: & souvent, les biens se dissipent, & ne laissent, soit à l'homme, soit à la femme, qu'une idole dépouillée de l'or qui en faisoit le prix; mais l'esprit & la vertu demeurent toujours, & ne sont sujets, ni au dégoût, ni au changement.

Tout homme donc qui a résolu de se livrer au lien du mariage, doit, avant toutes choses & sur toutes choses, examiner le caractere d'esprit de celle qu'il desire d'épouser, & songer que, pour faire une femme accomplie selon la premiere idée que l'on doit avoir, il faut qu'elle ait une piété sincere, un esprit solide, une grande douceur, & une parfaite complaisance: la premiere, la retient dans les bornes d'une vertu inviolable; la seconde, lui donne non-seulement la

prudence pour la régie de sa maison, mais la rend capable d'appuyer de ses conseils la prospérité de son mari, ou de trouver des remedes & de la consolation dans ses adversités; la troisieme, la fait aimer & révérer de ses enfans, de ses proches, de ses domestiques; & enfin, la derniere lui gagne absolument le cœur de son mari, & entretient cette paix, sans laquelle il n'est point de félicité dans le mariage.

Dans la solidité de l'esprit, nous n'entendons pas celui qui rend une femme capable d'atteindre aux sciences qui sont proprement destinées aux hommes; ce n'est pas qu'une femme qui se distingue par une grande capacité ne mérite beaucoup d'estime, mais comme toute science enfle l'esprit & donne de l'orgueil, elle n'est que surabondante dans le mariage.

Cette solidité d'esprit ne consiste pas non plus à savoir distinguer la beauté d'une étoffe, ou à raisonner juste sur le bon goût d'un ameublement ou d'une robe, mais dans une juste prévoyance de l'avenir, une distinction prudente de ce qui est avantageux ou préjudicia-

ble à la fortune de ſa maiſon, & une grande facilité à trouver des expédiens dans les affaires qui ſe préſentent, mais ſur-tout dans la ſcience du monde, c'eſt-à-dire, à ſavoir vivre avec toutes ſortes de perſonnes, dans les meſures proportionnées à leurs différens états.

La douceur ne doit pas tenir de la ſtupidité ni de cette lâcheté mépriſable, qui, ſous prétexte de bonté, donne occaſion à de fâcheuſes inſultes; mais dans cette manſuétude d'eſprit, qui parte d'une ame noble & généreuſe, qui ne ſouffre rien d'indécent, qui ſoit toujours prête à dire & à faire tout le bien qu'il lui eſt poſſible; que cette douceur lui donne pour ſes enfans une tendreſſe judicieuſe, qui n'exclut point la ſévérité de la correction; qu'elle lui donne pour ſes domeſtiques une charité compatiſſante, qui ne l'empêche point de les contenir dans le reſpect; & que tous ceux avec qui elle eſt obligée de vivre, trouvent dans ſa converſation les agrémens néceſſaires, & dans les négociations, des facilités qui ne lui faſſent pas oublier un intérêt équitable.

La complaiſance eſt eſſentielle dans

le mariage ; ſans elle, toutes les autres vertus ſeroient incapables de produire la paix. Jamais femme trop décidée n'aura le cœur de ſon mari, ni, par conſéquent, d'empire dans ſa maiſon : elle ne peut ſe rendre maîtreſſe, que par la douceur de ſon caractere.

Comme l'établiſſement ſolide d'une maiſon eſt le ſecond but que l'on doit ſe propoſer dans le mariage, on ne doit pas négliger la conſidération du bien qu'une femme peut apporter ; cela doit déterminer entre des objets également vertueux. Or, il y a trois choſes à conſidérer touchant l'utilité & l'intérêt; il eſt glorieux de s'allier dans les maiſons nobles & illuſtres ; il eſt avantageux de le faire avec ceux qui poſſedent la faveur, pour s'avancer dans les emplois.

Les hommes nouveaux & riches doivent s'attacher à l'alliance de la nobleſſe, & ceux qui, ayant déjà de la nobleſſe & aſſez de bien pour n'être pas obligés de ſe méſallier, doivent s'attacher au crédit ; mais en recherchant l'alliance des Miniſtres & des Favoris, on doit avoir ou beaucoup de nobleſſe, ou très-peu de bien, afin de ſoutenir l'une, & de ré-

parer l'autre, en trouvant les moyens de s'avancer dans les emplois militaires, ou d'entrer dans les affaires du Roi.

Entre deux perſonnes qui ont un bien égal, & dont l'une eſt unique, & l'autre, d'une ample & nombreuſe famille, il y en a qui croient qu'il eſt mieux de prendre l'unique, pour ne point tomber dans les démêlés qu'attirent les partages des ſucceſſions : mais, ils ſe trompent ; & lorſque l'on agit par le principe de l'intérêt, il eſt plus avantageux d'entrer dans une nombreuſe famille, qui donne plus d'eſpérance, dans l'appui des divers alliés, s'ils reſtent au monde, & plus d'eſpoir de ſucceſſions, s'ils meurent. Mais un gendre veut-il avoir la paix avec ſon beau-pere, il ne faut point qu'il laiſſe de queue au paiement de la dot, & principalement, lorſqu'il voit les efforrs du beau-pere, pour mettre ſa fille plus haut qu'il n'a droit de le ſouhaiter, & que les biens promis & donnés èn dot conſiſtent dans des effets liquides, & non en créances ſur des grands Seigneurs, ni en maiſons ſurannées & recrépies, & èn quelques années de nourriture & d'entretien d'équipages.

La propre ſatisfaction doit entrer en conſidération, & l'intérêt ne doit pas l'emporter; de maniere, que l'argent place aux côtés d'un homme, un objet odieux, & dont l'aſpect lui inſpire du dégoût; comme l'on prend une femme pour paſſer ſa vie avec elle, il faut qu'elle nous plaiſe, mais il ne faut pas non plus, que la beauté nous décide au mépris des mœurs & de l'intérêt. Une beauté médiocre eſt plus à rechercher, que celle dont l'éclat éblouit: l'habitude de voir auprès de nous un viſage, fait deux effets tout contraires; elle efface les impreſſions violentes de la beauté, & adoucit les déſagrémens de celle qui n'a pas cet avantage. Et en effet, la vue accoutumée aux plus beaux traits, ceſſe peu à peu d'en être touchée, & s'accoutume inſenſiblement à ceux qui ne ſont pas agréables. Le déſagrement s'évanouit, & ce qui ne plaiſoit pas d'abord, commence à ne plus déplaire; tout homme raiſonne donc mal, qui ne conſulte que ſes yeux, & qui s'imagine qu'il aura toute ſa vie la même paſſion qu'il a reſſentie dans les premieres émotions.

Ajoutons, qu'il n'eſt rien de ſi pernicieux pour le repos d'un mari, qu'une très-belle femme, toujours la plus deſirée & la plus attaquée, & que parmi ceux qui cherchent à lui plaire, il eſt difficile qu'il n'y en ait quelqu'un, pour qui la nature ne lui inſpire des ſentimens & du penchant; car, quelqu'amour qu'une femme ait conçu pour ſon mari, la langueur ſuccede à l'ardeur des premiers feux; & ſi, ſuivant la maxime d'Ovide, que je ne crois pas générale, il n'y a de chaſtes que celles à qui l'on ne demande rien, *caſta quam nemo rogavit :* que feront celles à qui l'on demande le plus? Une belle femme, au milieu des ſoupirans, n'eſt pas un rocher au milieu des vagues, ſur-tout lorſqu'il ſe trouve une grande inégalité d'âge, & qu'une jeune beauté ſe trouve liée à un vieillard déſagréable.

Les jeunes perſonnes, & en général toutes les femmes, & encore plus leurs parens & amis qui s'intéreſſent à leur ſort & à leur bonheur, ne ſont pas exemptes des mêmes précautions, & d'une auſſi exacte perquiſition pour s'aſſurer du caractere des hommes, d'au-

tant plus, que ceux-ci ont plus de facilité à cacher les dettes qu'ils ont contractées pendant leur premiere jeuneſſe, & à groſſir leur fortune ; qu'ils ont plus de liberté dans leurs actions, plus d'autorité, qu'ils ſont maîtres de la communauté, qu'ils tiennent le timon des affaires, & la clef du coffre fort.

CHAPITRE XVI.

Des Devoirs réciproques de l'homme & de la femme.

IL faut long-temps délibérer ſur ce qu'on ne doit faire qu'une ſeule fois en ſa vie, mais après les plus longues délibérations, on ſe trouve ſouvent très-éloigné des idées que l'on s'étoit formées de la perſonne que l'on choiſit; auſſi n'eſt-ce pas aſſez de faire choix d'un caractere qui conſtitue la bonne femme, il faut, par une ſage conduite, l'engager à faire uſage de ſes bonnes qualités, & à ne pas tomber dans les défauts qui détruiſent l'union, ou qui peuvent trou-

bler l'harmonie qui doit régner entre deux perſonnes qui ſe ſont unies pour toute leur vie.

Rien de plus facile à l'homme de bien, que de cultiver les bonnes diſpoſitions d'un ſexe aimable, à qui, dans la plupart, les vertus ſont naturelles: ſi quelques-unes ont une pente à la liberté & aux plaiſirs, il eſt en ce cas difficile de les ramener; le plus grand nombre eſt de celles qui ont un mêlange de vertus & de foibleſſes, qui, indéterminées au bien & au mal, penchent à l'un ou à l'autre, ſuivant qu'elles y ſont entraînées par la bonne ou mauvaiſe conduite que l'on tient avec elles.

Puiſque Dieu a donné la femme à l'homme comme ſon aide & ſa compagne, & l'homme à la femme comme ſon appui, ils ſe doivent réciproquement un ſecours perpétuel de corps, d'eſprit, de biens, de travail, de conſeil, & de conſolation. Pour expliquer leurs devoirs mutuels, il eſt à propos d'examiner d'abord quels ſont ceux du mari envers la femme, & enſuite paſſer à ceux de la femme envers ſon mari: pour le faire avec ordre, il faut commencer à appro-

fondir les fins du mariage, & les routes pour y arriver, parce que les devoirs ſont réciproques.

La premiere fin du mariage, eſt de parvenir conjointement à la félicité éternelle: la ſeconde, eſt de vivre enſemble en ſe procurant les biens & les agrémens temporels, qui dépendent abſolument de la paix domeſtique: la troiſieme, c'eſt que tous les deux cooperent à l'affermiſſement de leur fortune: la quatrieme, eſt d'avoir des enfans, les élever, & les établir dans des poſtes proportionnés à leur bien & à leur qualité.

Le premier point & le plus eſſentiel, eſt du reſſort des Directeurs des ames & du miniſtere de nos Paſteurs: nous nous bornerons à la ſageſſe mondaine, & à prouver que ſans une piété véritable & ſolide, on ne peut jamais avoir les vertus qui procurent la tranquillité de l'ame; & comme la félicité future eſt de tous les tréſors le plus précieux & d'un prix ineſtimable, le premier ſoin de deux cœurs bien unis, c'eſt de s'exciter réciproquement à la piété, & que celui des deux qui eſt le plus pénétré des ſentimens qu'exige la Religion,

ſerve non-ſeulement de guide, mais d'aiguillon pour conduire l'autre, & pour l'animer tant par ſon exemple, que par ſes diſcours, ſans diſtinction entre le mari & la femme, parce qu'ils ſont tous les deux également aſtraints aux devoirs de la Religion, & non-ſeulement à s'y porter mutuellement, mais encore, à contenir toute leur maiſon dans les exercices d'une piété réguliere, étant conſtant que plus les enfans ſont pénétrés véritablement de leur Religion, plus ils ſont dociles aux inſtructions, & que l'on eſt mieux ſervi des domeſtiques pieux, que de ceux qu'on laiſſe dans la nonchalance de leur ſalut; il eſt même de l'intérêt temporel du chef de famille, de ſe contenir ſoi-même & toute ſa maiſon dans la piété. Comme c'eſt le déréglement des mœurs qui cauſe ordinairement la diſſipation des biens, par les différentes paſſions de l'amour, de la table, du jeu, & du luxe, la vraie vertu étant directement oppoſée à tous ces déréglemens, & empêchant l'homme & la femme d'y tomber, il leur eſt plus facile dans cet état de travailler à l'établiſſement de leur fortune, en en rempliſ-

ſant réciproquement les devoirs.

L'Apôtre diſtingue les devoirs de l'un & de l'autre, & les explique en peu de mots; en commandant aux hommes l'amour pour leurs femmes, & aux femmes l'obéiſſance à leurs maris: » hommes, » dit-il, aimez vos femmes, & vous, » femmes, obéiſſez à vos maris; » & en effet, l'on peut dire, ſur la foi de cet Apôtre, que l'homme ne manque à ce qu'il doit à ſa femme, que par défaut d'amour, & la femme, que faute d'obéiſſance. Mais, ſi Dieu a mis l'autorité du côté du mari, en le créant avant la femme, & en lui donnant des qualités ſupérieures; l'Apôtre a voulu dire que cette autorité ne doit être fondée que ſur l'amour & la juſte domination de l'homme, maintenue par ſa tendreſſe & ſa bonté; & que d'un autre côté, comme rien ne gagne plus l'amour d'un mari, que la complaiſance, qui renferme cette obéiſſance, il a fallu que Dieu, par ſa parole, en fit, à la femme une loi indiſpenſable.

Le mari, pour obéir à la loi, ſe doit à trois choſes; au repos domeſtique, à la fortune de ſa maiſon, & à l'éducation des enfans.

Pour donner un fondement ſolide à ce repos, il doit commencer par concevoir de l'eſtime pour ſa femme, afin de fonder ſur cette eſtime, l'amour qu'il doit avoir pour elle.

Nous diſtinguerons encore la nature de l'amour : l'une, qui n'a pour but que le plaiſir des ſens; l'autre, qui tient plus de l'amitié, que de l'amour: or, l'amitié ne pouvant jamais être ſans eſtime, il eſt conſéquent qu'un mari ne peut véritablement aimer ſa femme, qu'il ne l'eſtime, ou il ne l'aimera que d'une paſſion charnelle, qui ne peut ſubſiſter, qu'autant que le deſir; & le deſir ceſſant par la poſſeſſion, l'amour ceſſe auſſi : la diſcorde en prend bientôt la place, & produit de fâcheuſes ſuites.

Toutes choſes appuient encore cette autorité du mari. Dieu l'a créé le premier: la nature l'a fait plus grand, plus agile, & plus robuſte: ſon eſprit a plus de force, plus d'étendue, & plus de pénétration : il a en partage les armes, les ſciences, les emplois : il eſt ordinairement plus âgé, auſſi, la raiſon & la nature décident en ſa faveur. Mais, il ne faut pas, que d'une autorité légitime, il

en faſſe une tyrannie : il ne doit regarder ſa femme ni comme eſclave, ni même, comme inférieure, mais comme ſon égale, dont il doit prendre le conſeil, & ne l'exiger que par les voies de douceur, de tendreſſe, & de complaiſance, ſans donner néanmoins dans une lâche condeſcendance à tout ce qui peut flatter ſes deſirs & ſes caprices, en lui remontrant ſans aigreur les fautes auxquelles elle pourroit ſe laiſſer aller, l'en retirer, & la ramener par les ſentimens aimables ; lui donner de bonne grace ce qu'elle peut honnêtement deſirer ſuivant ſa condition & l'état de ſes affaires ; ne point s'oppoſer aux plaiſirs honnêtes ; la prévenir ſur ce qu'elle n'oſeroit demander ; lui montrer toujours une humeur égale, un viſage ouvert, une confiance prudente ; ne jamais rompre directement ſur ce qui pourroit lui déplaire, mais prendre des détours, pour l'engager à borner ſes deſirs d'ambition, par l'impoſſibilité ou les difficultés du ſuccès, & gagner ſon cœur, qui doit lui être ſoumis.

Nous avons établi que l'amour d'un mari pour une femme doit être fondé

ſur l'eſtime: ſi ſur ce principe il eſtime véritablement ſa femme, il ſera perſuadé de ſa vertu, il aura confiance en elle; & cette confiance prévient la jalouſie, ſans pour cela l'expoſer à de dangereuſes épreuves, y ayant des occaſions & des momens funeſtes, qui renverſent les plus belles & les plus fortes réſolutions. La jalouſie procure non-ſeulement une inquiétude mortelle & des chagrins perpétuels, mais elle ouvre encore le chemin à l'infidélité; & comme difficilement un cœur peut être ſans aimer, ſitôt qu'il ceſſe d'aimer celui qu'il doit, il eſt d'une ſuite néceſſaire qu'il penche pour quelqu'autre, ſi par malheur la jalouſie eſt fondée. Comme la grandeur du mal conſiſte dans l'éclat, plus le mari tache d'étouffer le bruit de ſon infortune, & plus il eſt ſage: il y en a beaucoup qui prennent de faux travers ſur ces ſortes d'affaires. La jalouſie eſt un verre d'Optique, qui groſſit infiniment les objets, & ne les repréſente jamais tels qu'ils ſont.

Voilà donc les qualités néceſſaires à un mari pour entretenir la paix domeſtique dans ſa maiſon; avoir de l'eſtime

pour ſa femme; l'empêcher d'uſurper l'autorité; avoir pour elle une douceur complaiſante; & ſe ménager dans ſa jalouſie.

Pour entretenir le repos domeſtique, un des plus grands moyens, eſt, dans une fortune bien établie, la proſpérité, procurant la tranquillité, comme l'indigence amene le trouble. Examinons donc à préſent les devoirs du mari, dans la conduite qu'il doit tenir pour ſa fortune: comme c'eſt lui qui tient le gouvernail, il doit apporter plus de précautions, de vigilance & d'induſtrie.

Le premier devoir du mari envers ſa femme touchant les biens, eſt d'avoir ſoin que ſa dot ſoit promptement, nettement, & entiérement acquittée, pour étouffer les ſemences de procès domeſtiques.

Le ſecond effet de prudence eſt, que comme il peut arriver, par des malheurs imprévus, que ſes affaires tournent mal, il doit regarder celui de ſa femme, ſuppoſée raiſonnable, comme une reſſource aſſurée pour ſa ſubſiſtance. Pour ne point haſarder cette reſſource, il faut employer utilement la dot, & ne jamais

exiger de sa femme aucun engagement, si la nécessité de se tirer d'un mal considérable, ne l'y contraint.

Il faut que le mari regle la dépense de sa maison à proportion de ses revenus, sans entamer ses fonds, & de façon, qu'il puisse se satisfaire sur les choses qui sont dues à la décence extérieure, & aux plaisirs licites de la société. Cette dépense réglée, il doit, suivant son état & sa capacité, faire usage de ses talens, pour se pousser à une plus grande fortune. L'amour qu'il a pour sa femme, & le desir d'élever ses enfans, sont deux aiguillons continuels pour l'exciter à trouver des moyens légitimes pour grossir le fonds de son bien, & en augmenter les revenus, en écartant premiérement de chez lui, tous les desordres qu'entraînent le jeu, l'excès des plaisirs, & sur-tout, le commerce des sociétés dangereuses.

L'éducation des enfans est le point capital : elle s'étend sur la nourriture, sur l'entretien, & sur la destination. Un pere ne doit jamais se chagriner de se voir chargé d'un grand nombre d'enfans; puisque par les secours de la Providence, on

on voit d'ordinaire que les familles les plus nombreuſes ſont celles qui proſperent le plus, l'union y eſt plus grande; & comme ils ſont plus d'amis, ils ſe les communiquent; & même, il eſt rare qu'entre pluſieurs, quelques-uns ne s'avancent & ne mettent les autres après eux. L'expérience prouve que la multitude des enfans eſt une bénédiction: c'eſt outrager Dieu que de s'en plaindre: il faut l'en louer, & en confier le ſuccès à ſa providence. Quelque nombre que Dieu donne, il faut les recevoir avec plaiſir & confiance, & les nourrir & entretenir ſuivant le bien & la qualité du pere, ſans y apporter ni une économie qui les gêne, ni ces excès extravagans qui leur donnent de l'orgueil.

Il faut de plus, porter les enfans dès leur jeuneſſe à la vertu, par la modeſtie & la tempérance, ſans ſe contenter de pourvoir à la vie animale; mais leur inſpirer des ſentimens, par des inſtructions utiles & néceſſaires, pour ſe diſtinguer dans la profeſſion qu'ils voudront embraſſer: mais, pour ce qui regarde leur deſtination & leur établiſſement, les peres & meres ne doivent jamais con-

traindre leur inclination, car la nature nous donne une pente naturelle aux choses qui nous sont propres ; tel feroit parfaitement son devoir dans l'Epée, qu'un pere force d'entrer dans l'Eglise, pour en avancer un autre qu'il met dans la Robe, & qui seroit plus propre à se cacher dans un froc : mais, lorsque la résolution est prise sur la destination, il est du devoir des peres & meres, de faire humainement tout ce qu'ils peuvent, pour les bien établir, sans toutefois se mettre à la charge de leurs enfans, qui sont presque toujours ingrats & impatiens de se voir délivrés d'un joug trop onéreux.

Revenons un moment au passage de l'Apôtre, qui renferme tout le devoir de la femme, dans l'obéissance qui lui est prescrite : & en effet, comme le repos domestique n'est troublé que par la division des sentimens des deux parties, & que cette diversité de sentimens, n'est qu'un défaut de soumission, qui est une désobéissance actuelle, il est aisé de voir, que Dieu ne pouvoit donner à la femme une Loi plus juste & plus utile, que de lui commander, comme il

a fait expreſſément, d'obéir à ſon mari; d'autant plus, qu'elle ne ſera reſpectée de ſes enfans & de ſes domeſtiques, qu'à proportion du reſpect qu'elle aura pour ſon mari, y ayant eu de tout temps une certaine ſubordination, qui met l'homme au deſſus de la femme, & tous les deux au deſſus des enfans & des domeſtiques : dès que les inférieurs voient que l'ordre eſt renverſé, & que la femme manque à ſon devoir, l'exemple les corrompt.

La douceur inſinuante, eſt la ſeconde qualité attachée à la complaiſance : elle conſiſte à ne jamais parler avec aigreur à ſon mari, à entrer, au contraire, en tout ce qu'il ſouhaite, à ſeconder ſes plaiſirs innocens, faire un accueil gracieux à ſes amis, ne point prendre de fauſſes alarmes ſur ſa conduite, & le prévenir de careſſes auſſi tendres que modeſtes; moins elle témoignera vouloir uſurper l'autorité, plus ſon mari la lui abandonnera, & lui fera regarder la volonté de ſa femme comme la ſienne propre.

Comme c'eſt ſur la vigilance du mari & ſur ſon travail, que roule l'augmen-

tation extérieure des biens, c'eſt ſur l'économie de la femme que roule le ménagement intérieur de la dépenſe domeſtique ; le mari doit travailler en gros à la fortune, & la femme doit s'occuper du détail, en exécutant avec prudence ce que le mari a réglé avec ſageſſe, & le faire ſans avarice & ſans profuſion ; fuir dans ſes habits & dans ſes équipages, les excès de luxe & de magnificence, qui épuiſent les fonds, & forcent ſouvent à ſe priver du néceſſaire pour s'abandonner au ſuperflu : quant à ſes domeſtiques, elle ne doit rien épargner pour les avoir vertueux & fideles ; que ſans ſuperfluité, ils ſoient honnêtement nourris, proprement vêtus, & exactement payés ; qu'aucun Artiſan ne puiſſe décrier ſa maiſon par la privation ou le trop long délai des paiemens, mais qu'elle ne ſoit pas auſſi la dupe de la ſubtilité des fourniſſeurs ; qu'elle fuie la ſociété de ces coquettes de profeſſion, ou de ces femmes à la mode, qui ne cherchent à ſe diſtinguer que par leurs folles dépenſes. Bien plus coupables encore celles, qui, ſans examiner leurs facultés, ne donnent point de repos à leur mari,

qu'elles ne l'aient forcé à s'accabler sous le poids d'une charge au dessus de sa fortune : funestes effets d'une ambition démesurée, & la source des bouleversemens si fréquens.

Concluons enfin, que rien n'est plus rare en ce monde, que des maris & des femmes, qui de concert s'aiment longtemps & réciproquement ; l'un des deux commence à se dégoûter, l'amour s'attiédit. L'inconstance fait une partie du plaisir de l'esprit humain, il ne trouve point de remede plus efficace, contre les ennuis de la vie, que la variété des lieux & des actions, & il n'y a rien de si agréable, dans les choses de la terre, qui ne devienne ennuyeux sans la variété; mais, auquel des deux, du mari ou de la femme, peut-on attribuer le sujet de l'inconstance ? L'homme, qui se dit le plus fort, le plus sage, & le plus prudent, a donc le plus grand tort. Que ne fait-il usage de ses prétendues excellentes qualités ?



CHAPITRE XVII.

De l'Amour.

DE tous les écueils, il n'en eſt point de ſi fécond en naufrages, que celui où ſe viennent briſer tous les cœurs, & ſur-tout, celui des jeunes gens. Pour en donner des exemples, il n'eſt pas beſoin de recourir aux fictions que les Anciens faiſoient ſur leurs dieux, des aventures plus modernes nous en fourniſſent ſuffiſamment.

Pour parler de l'amour en Phyſicien, & le définir dans le ſens le plus général, nous dirons, que c'eſt un mouvement de l'ame, qui la porte à s'unir à l'objet qui lui paroît convenable; & c'eſt ainſi, que toutes les paſſions de l'homme ſont autant de différens amours pour divers objets; comme, l'avarice, l'ambition, le luxe, le jeu, &c. L'avarice, eſt-elle autre choſe, qu'un mouvement de l'ame, qui la porte à poſſéder les richeſſes qu'elle croit lui être convenables: or, comme de toutes

les passions, qui touchent le plus universellement le cœur, c'est le mouvement excité dans l'ame par la beauté qui frappe les yeux, & qui irrite le desir; par cette raison, on a donné par excellence à cette passion le nom d'amour, pour le distinguer de tous les autres mouvemens du cœur, que nous connoissons sous d'autres noms: ainsi, ce que nous appellons proprement amour, c'est ce desir de l'ame, qui a pour objet le beau: comme l'ambition est le desir, qui a pour objet l'honorable; & l'avarice, qui a pour objet l'utile, la beauté paroîtroit, selon cette définition, un des plus grands avantage.

La beauté est un don fragile de la nature, en qui peu de gens ont trouvé une véritable utilité, beaucoup, leur dommage, & pas un de la gloire; parce qu'elle expose à tant de périls, qu'il est difficile que l'on ne succombe pas à quelques-uns. Juvenal, dans sa satyre des souhaits, se moque, avec esprit & raison, de ceux qui desirent la beauté, qui est si souvent l'écueil de la vertu, & le précipice de l'honneur: plus on est attaqué, plus on est en péril; la beauté

donne néceſſairement de l'orgueil, qui eſt la ſource de tous les autres vices.

C'eſt raiſonner contre l'expérience, que de croire, que le plus beau doit exciter le plus d'amour ; puiſqu'il eſt conſtant, que les plus grandes & les plus fortes paſſions, n'ont pas toujours été pour les plus belles, relativement aux termes de la définition, que l'amour eſt un deſir de poſſéder ce que nous croyons nous être convenable : or, ce n'eſt pas toujours la grande beauté, que nous croyons nous être la plus convenable ; & lorſque nous nous portons à un objet qui nous plaît, nous n'examinons pas ſimplement ſa beauté, mais tous les aſſortimens de cette beauté, ſa taille, ſon air, ſes manieres, ſon eſprit, ſa douceur, ſa complaiſance, ſon enjouement, & mille autres qualités qui engagent bien plus, que les ſeuls attraits du viſage.

La beauté fait un effet plus ſoudain, à la vérité, & frappe un coup plus prompt, mais cet effet n'eſt pas toujours le plus fort & le plus durable. On eſt touché du premier coup d'œil que l'on jette ſur une beauté ſinguliere, & ſi peu

que la ſympathie agiſſe, on eſt ému; mais, par la nature des choſes ſoudaines & violentes, ce feu prompt s'éteint comme il s'eſt allumé, ſi l'on ne trouve que de la beauté, & qu'elle ne ſoit pas ſoutenue par les autres parties qui peuvent attacher; au lieu, qu'une beauté médiocre, qui n'a fait ſur nous, à la premiere vue, que le foible effet d'incliner notre eſprit vers elle, & qui à force de la pratiquer, nous fait découvrir de jour en jour une foule d'agrémens que l'eſprit & le cœur lui fourniſſent, & qui ſont autant de nouvelles chaînes dont elle nous attache; cet amour, dis-je, qui n'a pas pris feu ſoudainement, acquiert plus de force, & forme une paſſion bien plus violente & plus longue que la grande beauté qui a ſes défauts; car, il eſt extrêmement rare, qu'une grande beauté ſe rencontre avec beaucoup d'eſprit, & ſur-tout dans les hommes, parmi leſquels un bel homme eſt ſouvent une belle idole, malgré l'extravagance de nos faiſeurs de Romans, qui, après avoir donné à un de leurs héros une petite bouche & de grands yeux bleus, lui donnent, contre toutes les regles

de la nature, un eſprit ſublime & un grand courage, puiſqu'il n'y a pas de marque plus infaillible de bêtiſe & de puſillanimité. Que chacun examine ceux qu'il connoît, il verra, que l'on trouve plus d'eſprit avec les bouches médiocres, ou grandes ſans excès, qu'avec les petites; & que de petits yeux animés, ou des médiocres remplis de feu, ſont autrement ſpirituels que ces grands yeux bleus, avec leur langueur indolente; & ſur ces principes, l'on peut ſoutenir que c'eſt un miracle de voir une belle perſonne avec beaucoup d'eſprit; & comme peu d'eſprit & beaucoup de beauté amenent néceſſairement un vain orgueil, & par un effet contraire, la foibleſſe de la réſiſtance, il réſulte que les grandes beautés ſont moins propres à cauſer les grandes paſſions, que les beautés médiocres, ſoutenues de beaucoup d'eſprit.

Attribuons donc bien plus ces violentes paſſions à de ſecretes ſympathies naturelles, qui donnent certains penchans mutuels qui lient les cœurs; & ſouvent même, avant qu'ils ſachent quelle en eſt la véritable cauſe. Ne ſe

trouve-t-on pas tous les jours dans des aſſemblées, où l'on ſent ſon cœur incliner pour une beauté médiocre, au préjudice d'une beaucoup plus grande ? c'eſt l'effet du concours des influences des aſtres ſur deux perſonnes, qui les rende naturellement amies ou ennemies, ſans que nous en pénétrions la cauſe; de ſorte, que lorſque deux cœurs déterminés par ces influences à s'aimer mutuellement viennent à ſe rencontrer, ils ſe démêlent de tous les autres, & il eſt difficile qu'ils échappent à leur inclination réciproque. Mais, afin d'entrer tout-à-fait en matiere & avec ordre, examinons cette paſſion dans ſa naiſſance, dans ſes progrès, & dans ſes cataſtrophes, & voyons comment l'on peut s'empêcher de tomber dans les filets de l'amour; comme, ſi lorſqu'on y entre, on peut s'en dégager; & enfin, ſi l'on eſt aſſez malheureux pour en eſſuyer les fâcheux événemens, de quelle maniere on peut adoucir ſon mal, & ſe faire ſage à ſes propres dépens.

Un jeune homme qui entre dans le monde & qui voit les femmes, eſt au milieu d'elles, comme un papillon qui

vole autour de la chandelle ; il y brûle d'abord le petit bout de ſon aile, mais cela ne le rebute pas, & tant qu'il peut ſe donner du mouvement & continuer ſon vol, il retourne tant de fois autour du feu, qu'enfin il les conſume entiérement, & tombe par terre, dépouillé de tout ce qui ſervoit à l'élever.

Le remede le plus ſûr, eſt de ne point s'y expoſer : l'on tombe ſouvent dans le précipice, lorſque l'on marche avec trop de confiance ſur ſes bords; mais lorſque l'on s'éloigne de l'objet, les ſens extérieurs en portent moins l'idée dans les ſens intérieurs; & en étant ainſi moins frappé, on eſt moins ému & moins en danger d'être ſurpris : il n'y a point d'occaſion, où la préſomption ſoit plus dangereuſe; un jeune cœur eſt ſi foible, les traits, dont on le veut percer, ſont ſi ſubtils & ſi puiſſans, que la victoire n'eſt preſque aſſurée que par la fuite.

On objectera à ces principes, que ce n'eſt que dans le monde, qu'un jeune homme peut ſe former à la politeſſe, & plus encore dans le commerce des femmes, qui exigent plus d'égards & plus

de circonſpection. Nous ne prétendons pas lui interdire les compagnies choiſies, ſous prétexte de ne le point expoſer ; car, quoique le Sage ait dit : que l'on ne peut pas marcher ſur les charbons ardens ſans ſe brûler, ni entrer, par conſéquent, dans le commerce du monde, ſans ſe reſſentir de la contagion ; il n'eſt pas impoſſible, que la prudence de l'eſprit n'y corrige les égaremens du cœur ; ainſi, tant que l'on fréquente ce ſexe aimable, ſans reſſentir aucune atteinte de cette paſſion, bien loin de s'en interdire la vue, on doit s'en applaudir, puiſque rien n'eſt plus ſot, qu'un homme qui n'a jamais lu dans le livre du monde ; mais, ſitôt que l'on s'apperçoit que le cœur reſſent cette douce émotion, qui le porte avec empreſſement près d'une perſonne, & qu'en la voyant, l'ame eſt touchée d'un chatouillement intérieur, que les impatiences de la revoir ſe répetent, que l'on ſe rappelle avec plaiſir les momens que l'on a paſſé avec elle, & que l'on ne cherche qu'à lui plaire, le mal eſt déjà bien invétéré ; ainſi, dès ce moment, il faut rompre ce penchant intérieur

du cœur, étouffer la flamme, pour éviter l'incendie, *principiis obsta serò, medecina paratur*, dit Ovide : appliquez le remede dès le commencement de la maladie, sinon, la médecine devient infructueuse & n'opere plus. Le moyen le plus efficace, pour prévenir & éviter le danger, est de donner à son esprit des occupations sérieuses & réglées, qui, l'employant utilement, le tirent de cette oisiveté, qui est la source de l'amour. Cette passion se communique par le commerce de ceux qui ne sont occupés que de leurs plaisirs : l'esprit est un feu, qui, dans son mouvement continuel, veut toujours être en action ; ne lui en donnant pas qui tende à la vertu, il en saisira, qui le conduise au vice.

Comme il y a des hommes de toutes sortes de caracteres, il y en a de toutes especes de goûts : les uns cherchent l'occupation dans une intrigue pénible, comme une victoire prétendue glorieuse ; d'autres ne se plaisent que dans les conquêtes aisées, ou plutôt dans celles qui ne leur coûtent ni soins ni soupirs ; & par une basse habitude, croupissent dans l'infamie. L'occupation est donc

le ſecond remede, pour obvier aux attraits de l'amour; ainſi que l'application aux ouvrages d'eſprit, qui peuvent inſpirer la vertu, & la culture des ſciences. Il eſt rare, qu'un homme ſavant & attaché à la lecture de ces ouvrages qui nourriſſent l'ame, ſoit vicieux; elles fortifient la pente qu'elle a au bien, & la retirent inſenſiblement de celle qu'elle pourroit avoir au mal; elles produiſent ſur le corps, un effet naturel & phyſique, qui le rend moins diſpoſé à l'amour; puiſqu'il eſt conſtant, que l'aiguillon de la concupiſcence naît des eſprits vifs & ſubtils, qui s'engendrent du ſang, & que réguliérement les plus ſanguins ſont plus portés à l'amour. Or, le travail du Cabinet diſſipe & conſume, par la forte application, un grand nombre de ces eſprits ſanguins.

Mais, s'il faut faire une diſtinction & un choix des Livres de Cabinet, il n'en faut pas moins faire des Livres vivans, c'eſt-à-dire, des perſonnes d'une ſociété douce & vertueuſe; puiſque la mauvaiſe compagnie nous engage inſenſiblement au libertinage, & nous porte, malgré nous, à la corruption.

Quant aux ſpectacles, on ne peut raiſonnablement les interdire à la jeuneſſe : ce divertiſſement eſt le plus innocent. Tous ceux qui ont blâmé le théatre, l'ont conſidéré comme il étoit autrefois, & ſont entrés avec un zele pieux dans les juſtes ſentimens que les anciens Peres de l'Egliſe avoient conçus contre les ſpectacles des Païens ; mais tout a changé, & le théatre eſt devenu une école de vertu, & une cenſure du ridicule des hommes. Moliere, cet inimitable correcteur des mœurs, ne s'eſt laiſſé aller que rarement à de baſſes équivoques, & pour en faire voir le ridicule, il entroit délicatement dans le naturel. Corneille & Racine ne nous ont donné que des exemples de vertu, dans les pieces les plus épurées & remplies des plus nobles ſentimens ; & il eſt rare de ſortir de ces repréſentations, ſans ſe ſentir l'ame plus fortifiée à la vertu ; & aſſurément, il y a moins de mal à écouter une Comédie, que les converſations les plus ordinaires, qui, le plus ſouvent, ne roulent que ſur de malignes médiſances.

Tous ceux qui ont écrit pour ou con-

tre le théatre, se sont écartés du vrai point de vue dans leurs raisonnemens outrés ; les uns l'ont attaqué comme un amusement indigne ; & comme si les hommes étoient ou devoient être des Anachoretes ; & ceux qui en ont pris la défense, ont confondu tous les états différens, jusqu'à soutenir bonne en soi une chose, que les Sages doivent tenir pour indifférente, & que le bon usage ou l'abus peut rendre, comme la conversation, ou bonne ou mauvaise, ou utile ou préjudiciable.

Si malgré les précautions proposées ci-dessus, pour prévenir la naissance de l'amour, l'homme s'y trouve engagé par la foiblesse de la nature, trois choses sont à pratiquer : la premiere, de faire une sérieuse réflexion sur sa fortune, qui ne peut manquer d'être dérangée par un tendre attachement : la seconde, de tourner son esprit à d'autres divertissemens, qui dissipent cette inclination : & la troisieme, de se faire à soi-même une peinture des défauts ordinaires des femmes d'intrigues. Nous aurions dû faire marcher, avant toutes choses, ce qui concerne la conscience,

mais nous ne parlons ici que ſelon le monde.

Il eſt plus aiſé en amour de s'abſtenir, que de ſe contenir ; cette maxime doit produire dans le cœur un retour à la raiſon, encore plus que la modération dans une paſſion : il n'y a point d'amour, qui ne ſoit accompagné de trouble & d'inquiétude ; il n'entre dans le cœur qu'à l'aide des fauſſes idées dont on s'eſt prévenu, & l'on ne peut ſe rendre la tranquillité, que l'on n'étouffe entiérement ce feu ; car, entreprendre de vouloir aimer avec modération, c'eſt vouloir être fou raiſonnable. Tout homme, livré au déréglement d'une paſſion, ne peut plus compter ſur ce qu'il poſſede, il ne lui reſte que ce qu'on ne lui veut pas ôter ; & s'il veut encore ſauver ce reſte, il faut qu'il s'en tienne à ce qu'il a perdu, & qu'il rompe ſes chaînes ; mais le ſecond moyen de s'échapper, c'eſt de ſe donner à d'autres divertiſſemens plus innocens, une paſſion ſe détruit par une autre. Un jeu modéré & de ſociété, la chaſſe, les plaiſirs de la Campagne, le travail du Cabinet, & une grande application à

ſes emplois, peuvent retirer un homme des pieges de l'amour; car, comme nous l'avons dit pluſieurs fois, l'eſprit & le cœur veulent être occupés; un homme de bien, doit ſe faire une loi & un plaiſir de ſes devoirs, qui le conduiſent à l'honneur de ſon état; & pour éteindre les premieres étincelles, qui produiſent ſouvent un embraſement général, ſe faire ſouvent la peinture des défauts que l'on reconnoît dans la perſonne dont notre cœur eſt prévenu.

Il eſt encore des conſeils utiles à ceux qui peuvent encore en recevoir, en jettant les yeux ſur les fâcheuſes cataſtrophes qui ont terminé tant d'égaremens: ſans ſortir du caractere de l'homme du monde, nous n'aurions qu'à nous rappeller la perte de la vie, celle de la ſanté, des biens & de l'honneur, tant d'aſſaſſinats funeſtes, de querelle, dont les ſuites jettent les uns & les autres dans des diſgraces éternelles; la perte de la ſanté dans des maladies, que l'on eſt encore forcé de cacher; celle des Biens, puiſque ce n'eſt qu'avec une clef d'or qu'on entre dans les palais enchantés de l'amour; l'eſprit, le mérite, la

vertu, se morfondent à la porte des beautés vénales, tandis que le Singe doré & opulent a toutes les préférences ; mais cette perte des Biens est encore plus supportable que celle de l'honneur ; l'une peut se recouvrer, l'autre est irréparable.

Pour peindre en deux mots les tristes effets de la concupiscence, nous finirons par cette conclusion : les attraits des femmes galantes sont si puissans, leurs artifices si adroits, que ce n'est que par une espece de miracle qu'on leur échappe ; l'un, aux dépens de sa santé, va chercher un plaisir facile & dangereux ; l'autre se donne des peines infinies pour une conquête, qui lui paroît d'autant plus glorieuse qu'elle est plus difficile, quoique souvent il ne parvienne à posséder, que ce dont tant d'autres se sont rassasiés ; celui-ci, ne porte ses vues que sur des femmes du plus haut parage ; celui-là, plus terre à terre, n'en veut qu'à la grisette ; mais, de quelque côté que l'on se tourne, on est toujours la dupe de son raisonnement & de ses desirs.

Il y a tant de caprices dans la tête

des coquettes, & leurs goûts sont si variés & quelquefois si dépravés, qu'il seroit bien difficile de rien déterminer sur les dispositions de leurs cœurs; l'une, aime les airs libres, que possede le militaire; l'autre, croit que le secret se cache mieux sous une robe & un long manteau; celle-ci, aime l'enjouement de la jeunesse folâtre; celle-là, les airs composés d'un homme fait: l'une, se laisse séduire par la friandise; l'autre, par la douceur d'une belle voix, ou par la jambe d'un danseur. Pensera-t-on, que ces différentes inclinations puissent décider? l'or, comme nous l'avons dit, est de tous âges, de tous états, & emporte la balance.



CHAPITRE XVIII.

Conſeils du Sage aux Rois de la Terre.

DIEU, qui entre tous les Rois, avoit rempli Salomon de la plus grande ſageſſe qu'homme ait jamais poſſédée, a donné par ſa bouche, aux Rois de la terre, toutes les leçons qui ſuffiſent pour un heureux gouvernement. Si les Rois n'ont de la gloire & de la grandeur dans l'adminiſtration de leur puiſſance, qu'autant qu'elle eſt conforme aux regles & aux conſeils que ce Roi leur donne dans ſes proverbes, l'eſprit humain ne ſuffit donc pas pour ſeconder les bonnes intentions des Princes, c'eſt l'Eſprit ſaint qui eſt ſeul capable de leur prêter de nouvelles lumieres.

Premiere regle : *per me Reges regnunt, & legum Conditores juſta decernunt*, c'eſt par moi que regnent les Rois, & ceux qui ſont des loix, ne les ſont juſtes, qu'autant qu'elles ſont conformes à celles que j'ai données.

Le premier devoir d'un Monarque, eſt de reconnoître que ſa puiſſance eſt émanée de Dieu, & qu'il n'en a qu'autant que le Roi des Rois lui en a voulu donner. Cette Juſtice, qu'il rend à l'Etre ſupérieur, eſt le fondement ſolide de ſa piété, & cette piété eſt la baze de toutes les autres vertus, & ſpécialement, de la Juſtice, puiſque cette Juſtice n'eſt autre choſe qu'une perpétuelle volonté de rendre à chacun ce qui lui appartient. Le premier culte appartient à Dieu, & eſt l'effet de la piété. Comme la Juſtice eſt l'effet de la piété, l'une & l'autre ſont tellement unies, qu'un Roi ne peut être juſte, s'il n'eſt véritablement pieux.

Le ſecond conſeil que le Sage donne aux Rois, eſt de récompenſer la vertu, de punir le vice, & de faire un choix judicieux des perſonnes à qui il confie le gouvernement de ſes peuples : *in bonis juſtorum exultabit civitas, & in perditione impiorum erit laudatio*, le peuple ſe réjouira lorſqu'il verra les bons élevés, & donnera des louanges au Roi, qui exterminera les impies. Tout proſpere dans un Etat gouverné par des Miniſtres de vertu & de mérite, par le bon ordre

qu'ils y établiſſent, & qu'ils y maintiennent, & cette proſpérité fait la joie des peuples. L'établiſſement d'un bon Conſeil eſt donc d'une néceſſité abſolue pour la conſervation d'un Etat, de quelque genre qu'il ſoit, Monarchique, comme la France; Ariſtocratique, comme l'Empire & la Pologne; Républicain, où la Nobleſſe domine, comme Véniſe, ou purement Démocratique, comme les Cantons Suiſſes & les Provinces unies.

L'abondance des vivres, dans un royaume, doit être le principal objet de l'attention du Souverain, en cherchant tous les moyens poſſibles pour l'établir, & la conſerver, en puniſſant ſévérement ceux qui, par un monopole criminel, font des magaſins, qu'ils n'ouvrent que dans les extrêmes beſoins: *qui abſcondit frumenta, maledicetur in populis, benedictio autem ſuper caput vendentis*; la malédiction du peuple tombe ſur celui qui, dans le temps de la famine, cache ſes bleds, & celui qui les vend, reçoit des bénédictions.

Les païens eux-mêmes, qui n'alloient point chercher leurs conſeils dans les livres divins, mais qui, par la ſeule prudence

dence humaine, en avoient connu la conséquence, prenoient sur ce sujet les mesures nécessaires; & les Romains, à l'exemple des Grecs, avoient des Magistrats, dont tout le soin se renfermoit à soutenir cette abondance, & à prévoir tous les inconvéniens que son défaut pourroit apporter. Le renversement de la République n'étouffa point une prudence si nécessaire, & les Empereurs Romains la crurent si digne de leur application, & en tiroient tant de gloire, que nous voyons encore aujourd'hui quantité de médailles en l'honneur de ceux qui, dans des temps fâcheux, ont travaillé à procurer aux peuples cette abondance qui ne s'étoit pas trouvée dans les récoltes. Ne fut-ce pas cette merveilleuse prévoyance qui éleva Joseph à la suprême administration de l'Egypte, & qui rendit Pharaon si riche, si puissant, & si aimé de ses sujets, lorsque, par le conseil de ce divin interprete de son songe, il fit, pendant l'abondance, un amas prodigieux de bleds, qui répareront les sept années de stérilité dont le songe le menaçoit.

Le conseil suivant, concerne la gran-

deur, l'éclat, & la dignité d'une Monarchie: *in multitudine populi dignitas Regis, & in paucitate plebis ignominia Principis;* la grandeur d'un Roi, eſt dans la multitude de ſon peuple, & le dépeuplement de ſes Etats fait ſon ignominie. En effet, l'Empire d'un Roi ne conſiſte pas à poſſéder une grande étendue de pays, mais à régner ſur un grand nombre d'hommes; c'eſt ce qu'on peut juger par la différence de la Monarchie Françoiſe de celle d'Eſpagne. Quelle vaſte étendue de Terres ne poſſede point l'Eſpagne! quels eſpaces prodigieux n'ont-ils pas conquis dans le nouveau monde! mais par quelle aveugle & cruelle politique, en ſe rendant maîtres des terres, ont-ils fait périr quatre ou cinq millions d'habitans qui les peuploient? En ſorte, qu'ayant rendu ces Royaumes déſerts, & voulant les repeupler par des colonies tirées de l'Eſpagne, elle s'en eſt vue tellement affoiblie, qu'elle n'eſt plus qu'une étendue déſerte de Terres incultes, au lieu qu'elle étoit une pépiniere inépuiſable d'hommes; à peine peut-elle mettre à préſent cinquante mille hommes ſur pied,

tandis que la France peut en fournir & entretenir cinq cens mille.

Si donc la population des ſujets fait la grandeur d'un Roi, il eſt probable, qu'il doit donner toute ſon attention à prévenir tout ce qui peut occaſionner la dévaſtation de ſes Etats, & à contribuer à tout ce qui peut augmenter le nombre & la fécondité de ſes peuples. Or, ſix choſes diminuent cette fécondité, & avancent cette dévaſtation ; la guerre, la famine, les contagions, le célibat, le divorce, & la débauche. Il eſt donc de la politique des Rois, d'aller au devant de ces maux, & d'empêcher que la guerre, par ſa longueur ; la famine, par ſa ſurpriſe ; la contagion, par la ſuite des deux précédentes ; le célibat, par ſon excès ; le divorce, par ſon abus trop fréquent ; & la débauche, par ſes déſordres ; ne prévalent ſur le véritable intérêt public : mais après cette maxime, il en eſt une importante, c'eſt le choix des Miniſtres, la voici.

Acceptus eſt Regis, Miniſter intelligens iracundiam ejus inutilis ſuſtinebit : le Miniſtre habile & intelligent ſera chéri du Roi ; mais il ne verra qu'avec in-

dignation celui qui lui eſt inutile par ſon incapacité ; tel eſt le ſens des paroles de Salomon, qu'un Roi ne peut avec trop de précaution & de pénétration, s'appliquer au choix de ſes Miniſtres, qu'il ne peut les prendre trop remplis de capacité & de lumieres, & qu'il doit rejetter ceux qui ſe veulent introduire dans le maniement des affaires, lorſque leur inſuffiſance les rend inutiles. On a vu des Etats renverſés, non par le défaut de vertu des Rois, mais par la mauvaiſe conduite des Miniſtres incapables de porter le poids du gouvernement dont ils étoient chargés. Il faut néceſſairement qu'un Monarque, qui a l'ame grande, juſte, pénétrante & remplie de lumiere, ſache parfaitement diſcerner le mérite de ceux qu'il choiſit pour être les dépoſitaires de ſes ſecrets, & les exécuteurs de ſes volontés. Le Cabinet d'un grand Roi, ſuffit ſouvent pour former un grand Miniſtre, quand même il ne l'auroit pas choiſi avec la plus profonde capacité ; c'eſt ainſi que Philippe II. le plus artificieux politique de ſon temps, en uſoit ; il ne chériſſoit que des hommes, dont il connoiſſoit l'eſprit

ſouple ; & en peu de temps, il en faiſoit les plus raffinés Miniſtres de l'Europe, perſuadé qu'il n'étoit pas de la prudence d'élever aux premieres places les plus grands génies; & d'une politique exacte à un Souverain, de dépoſer ſon autorité entre les mains de gens qui pourroient s'en prévaloir à ſon préjudice, quoiqu'il puiſſe, quand il veut, détruire ſon ouvrage, & remettre dans le néant ceux qu'il a élevés, ſi ce n'eſt dans des temps de minorité, ou comme lorſque les derniers Rois de la branche des Valois communiquerent trop de puiſſance à des Princes qui avoient autant de mérite que d'ambition.

La circonſpection dans le choix de ceux qui doivent adminiſtrer la Juſtice, ne lui eſt pas moins importante, puiſque la Juſtice eſt tellement l'âme de la Royauté, que, quand le Peuple de Dieu lui demanda un Roi, ce fut par ces paroles : *Seigneur, donnez-nous un Roi qui nous juge.* C'eſt auſſi ce que fait entendre Salomon, par cet autre proverbe qu'il adreſſe aux Rois : *initium viæ bonæ, juſtitiam, accepta eſt autem apud Deum magis, quàm immolare*

Hoſtias ; la premiere ſource de la vertu d'un Souverain, c'eſt de rendre juſtice à ſes Sujets, & cette vertu eſt plus agréable à Dieu, que toutes les Hoſties qu'il lui immoleroit.

La Juſtice eſt le caractere ſi eſſentiel aux Rois, que ce n'eſt point par leur puiſſance qu'ils ſont les images de Dieu, mais par leur juſtice, attendu que leur puiſſance, telle grande qu'elle ſoit, eſt toujours ſubordonnée à un pouvoir ſupérieur, & que la juſtice qu'ils rendent à leurs Sujets, les met en quelque maniere, participant de la Divinité, par le pouvoir de juger les hommes, & d'être arbitres de leur vie, de leur mort, & de leur honneur.

L'extirpation de l'héréſie & le maintien de la religion, n'eſt pas moins recommandée aux Souverains : *abominabiles Regi qui agunt impiè, quoniam juſtitia firmatur ſolium* ; les impies ſont abominables au Roi, parce que ſon trône eſt appuyé ſur la Juſtice. Salomon, par ce proverbe, inſtruit les Rois de l'obligation de détruire l'impiété ; de prévenir les erreurs dont les eſprits inquiets voudroient troubler la pureté

de la Religion, ou lorsque l'erreur y a pris pied, appliquer tous ses soins à l'étouffer, & arracher jusqu'à la racine; & c'est par cette justice rendue à Dieu, qu'un Roi attire sur lui les effusions des graces du Ciel, & le secours perpétuel de celui qui est le solide appui des trônes. Rien n'étant si funeste à un Etat, que la division des peuples sur les sentimens de la Religion, les guerres les plus sanglantes ont toujours eu pour prétexte la Religion, chacun y couvre son intérêt de celui du Ciel, & presque toujours l'indépendance en est le fondement.

Heureux donc le Monarque, aux yeux duquel l'impie est abominable, il peut s'assurer que cette justice qu'il rend à Dieu affermira son trône, & pour lui, & pour sa postérité; le Sage ne se lasse point de recommander aux Rois la justice, comme le premier attribut de la Royauté : *voluntas Regum labia justa, qui recta loquitur diligetur;* le desir des Rois est accompli, lorsque ceux qui sont préposés pour l'administration de la justice la rendent bien, & ils chérissent ceux qui parlent avec rectitude.

Un Etat ne ſubſiſte que par l'exécution du bon ordre que l'on y établit, & cet ordre ne ſe maintient que par la juſtice. Quelles précautions ne doivent donc pas apporter les Rois, pour ne pas tomber dans ces iniquités, dans ces fréquentes oppreſſions de l'innocence, ſacrifiée au crédit & à la paſſion des plus puiſſans? à ces injuſtes afflictions de tant de Martyrs de l'opinion & de l'erreur des Novateurs?

La plus grande iniquité d'un Juge, lorſqu'il s'agit de la vie d'un homme, ou de ſon honneur, bien plus précieux que ſa vie, c'eſt d'ignorer la diſtinction entre une preuve & une préſomption, & que ſur cette derniere, il lui eſt permis de prononcer; quelque coupable que ſoit un homme, il eſt innocent devant le Juge, lorſque le crime objecté n'eſt pas prouvé plus clair que le jour.

La clémence dans les Rois, eſt une de leurs vertus néceſſaire; ils ne doivent pas être inflexibles dans leur colere, & à l'exemple de Dieu, ſe laiſſer toucher par l'entremiſe des perſonnes ſages & prudentes: *in hilaritate vultûs Regis, vita & clementia ejus quaſi im-*

ber ſerotinus ; la gaieté du viſage du Roi, donne la vie, & ſa clémence eſt comme la pluie du ſoir. Ce que Salomon réitere encore : *miſericordia & veritas cuſtodiunt Regem, & roboratur clementiâ thronus ejus* ; la douceur & la vérité ſont les gardes fideles des Rois, & la clémence affermit leur trône, parce que la clémence tend à la conſervation du genre humain, comme la cruauté à ſa deſtruction ; & que la premiere eſt d'autant plus louable en un Roi, que plus on eſt en puiſſance de ſe venger, plus on doit avoir l'eſprit diſpoſé à ſouffrir & à pardonner.

Nos Monarques ſe ſont toujours diſtingués par cette vertu, & c'eſt ce qui rend leur trône inébranlable ; mais comme cette clémence eſt la fille de la Prudence & de la Sageſſe, Salomon les invite à acquérir cette ſageſſe & cette prudence : *poſſide*, dit-il, *ſapientiam quia auro melior eſt, & acquire prudentiam quia pretioſor eſt argento ;* acquérez & poſſédez la ſageſſe & la prudence, parce que ce tréſor eſt plus précieux que l'or & que l'argent : ces métaux accumulés ſe perdent par l'uſage, mais la

ſageſſe & la prudence ſont inaltérables ; ces tréſors croiſſent tous les jours, & plus on les emploie, plus ils augmentent & ſe fortifient ; ils conſiſtent à profiter du paſſé, à bien ménager le préſent, & à prévoir l'avenir : c'eſt dans ces trois choſes que ſe renferment la prudence & la ſageſſe des Rois ; l'intérêt de Dieu doit être leur premier objet ; l'intérêt général, lié au leur propre ; & enfin, celui de chaque particulier : l'un, conſiſte dans le maintien de la pure & vraie Religion ; le ſecond, ſe rapporte à leur gloire, à la puiſſance, & à l'opulence de l'Etat & du Monarque, à faire à propos, utilement & juſtement la guerre ou la paix ; & enfin, l'intérêt particulier dans le bon ordre, dans l'abondance, & dans la récompenſe des ſervices ſelon leur mérite.

Après que le Sage a parlé de cette ſageſſe & de cette prudence qu'il ſouhaite aux Rois, il met le pacifique au deſſus du belliqueux ; & le maître de ſes paſſions, au deſſus du conquérant : *melior eſt patiens quàm fortis, & qui dominabitur animo ſuo, quàm expugnator urbium ;* le pacifique l'emporte ſur le

belliqueux ; la victoire sur ses propres passions, est préférable à la conquête des villes. Cependant, les hommes regardent avec plus d'admiration les Rois belliqueux, que les pacifiques, leur mémoire fait plus d'impression ; les conquérans ont fait plus de bruit & plus d'éclat, les histoires languissent, lorsqu'elles décrivent des temps de paix, & elles ne nous réveillent qu'à proportion des événemens de guerre ; on remarque même, que les Rois belliqueux ont laissé à leurs enfans un trône plus affermi, & que les grandes révoltes ont suivi les regnes tranquilles. Pourquoi donc l'Esprit saint préfere-t-il, par la bouche du Sage, le Roi pacifique au belliqueux ? c'est qu'il ne regarde pas avec des yeux humains la paix ou la guerre ; & comme la premiere est le triomphe de la Justice & de la Religion, l'autre est la source d'une infinité d'événemens funestes & de désordres, Dieu prononce en faveur de la paix, si préférable à la guerre : que jamais un Prince n'entreprenne celle-ci, qu'il ne publie que c'est pour arriver à l'autre, & qu'il n'essaie de le persuader à toute

la terre. Quoiqu'il en ſoit, comme, au ſentiment de tous les ſages, la guerre eſt un mal, & la paix un bien, il ne faut s'étonner ſi la ſource de la ſageſſe a prononcé que le Roi, qui deſire & qui cherche la paix, eſt préférable à celui qui fait de la guerre ſon attache & ſon amour.

Pour être un Roi pacifique, il n'eſt pas néceſſaire d'être toujours en paix, mais de la deſirer, & de faire tous ſes efforts pour la conſerver ou pour la procurer à ſes Sujets; mais ſi, malgré ſes deſirs & ſes efforts, la malice de ſes ennemis le force à ſoutenir une guerre, il ne perd point pour cela le nom de pacifique: & ſuivant les paroles de Salomon, le Roi, aſſis ſur ſon trône, pour rendre lui-même la juſtice, fait de ſon regard diſſiper tout le mal qui peut naître dans ſes Etats: *Rex qui ſedet in ſolio judicii, diſſipat omne malum intuitu ſuo.*

Tel eſt le ſentiment du Sage, qui tend à exciter les Rois à gouverner eux-mêmes leurs Etats; car, la diſtinction eſt grande entre un Roi qui regne par lui-même, & celui qui ne regne que

par un Miniſtre abſolu, & qui ſouvent ne voit que ce que veut bien lui faire voir le Miniſtre. Toutes les fois que l'Ecriture a voulu parler d'un Roi qui regne par lui-même, elle nous l'a dépeint placé ſur ſon trône ; & lorſqu'elle a voulu nous inſinuer, qu'un Monarque ſe repoſoit du gouvernement de ſon Etat ſur un autre, elle nous a peint le ſujet aſſis ſur le trône de ſon maître : & c'eſt ce qu'elle entend, lorſqu'elle nous dit : que Pharaon fit aſſeoir Joſeph ſur ſon trône ; c'eſt-à-dire, que ce Roi d'Egypte remit entre les mains de Joſeph l'adminiſtration abſolue de ſes Etats. Le Sage établit donc le bonheur & la tranquillité d'un peuple & la félicité d'un Etat, à voir un Monarque ſur ſon trône, y rendre lui-même la juſtice à ſes Sujets, à entrer avec tendreſſe dans leurs plaintes, & à tenir toutes choſes tellement ſubordonnées à ſa propre connoiſſance ; qu'aucune néceſſité de ſon Etat n'échappe à ſes yeux, & que d'un coup d'œil, il puiſſe diſſiper le mal qui s'y gliſſe toujours inſenſiblement.

Quand un Roi gouverne lui-même, il réunit en ſa perſonne tout le reſpect

& tout l'amour de ses Sujets, parce que c'est de lui seul qu'ils attendent & qu'ils reçoivent toutes les graces ; c'est véritablement de ces grands & véritables Rois, que les cœurs sont dans la main de Dieu, comme le dit le Proverbe : *sicut divisiones aquarum, ita cor Regis in manu Domini, quocumque voluerit inclinabit illud ;* le cœur du Roi est entre les mains de Dieu, il en dispose comme des eaux qu'il divise sur la terre, & il incline comme il lui plaît ses volontés : ce qui nous apprend que Dieu leur donne une continuelle assistance, & qu'il tourne leurs cœurs comme bon lui semble ; il les porte à la vertu, lorsqu'il veut benir un Etat ; il les laisse tomber dans les vices, lorsqu'il veut châtier les peuples. Ces Rois sont donc dans l'obligation de demander continuellement à Dieu, qu'il les incline à tout ce qui peut maintenir la grandeur & la félicité de leurs Etats, & procurer le bonheur de leurs Sujets.

L'une des plus grandes & des plus utiles qualités qu'un Roi puisse posséder pour régner glorieusement & heureusement, c'est de garder dans tous ses

projets un secret impénétrable ; c'est ce que Salomon exprime par ces paroles : *Cœlum sursùm & Terra deorsùm, & cor Regùm inscrutabile;* que le cœur des Rois doit être aussi impénétrable & aussi profond, qu'il y a de profondeur depuis la terre jusqu'au Ciel. Le secret est l'ame de leur politique & du succès de leurs entreprises ; Salomon ne veut pas aussi que ceux qui les approchent, abusent des entrées qui leur sont accordées & de l'accès qui leur est permis. Les Princes sont de deux manieres, ou d'un génie inférieur à ceux qu'ils emploient, ou d'un génie supérieur ; s'ils sont foibles, c'est cette foiblesse & l'audace de ceux qui les approchent, qui élevent le sujet à une autorité si excessive, que la majesté du maître en est opprimée ; si le Souverain est supérieur en génie, & que le Sujet veuille aller trop loin, il est opprimé par la gloire & par la majesté de son Souverain.

Si Dieu est le maître d'incliner le cœur des Rois, comme bon lui semble, il est aussi le maître de l'étendue de leur regne ; lorsqu'il le prolonge, c'est toujours pour l'utilité des peuples, c'est ce

que dit Salomon par ce Proverbe : *propter peccata terræ multi Principes ejus, & propter hominis ſapientiam vita ducis longior erit ;* le fréquent changement des Princes, eſt la punition des péchés du peuple ; & la longueur de la vie du Souverain, eſt la récompenſe de ſa vertu.

Les Etats, en effet, n'ont jamais été plus affligés, que lorſque pluſieurs Souverains ont peu régné l'un après l'autre ; & les plus longs regnes, ont toujours été les plus heureux & les plus glorieux ; l'Eſprit divin l'a prononcé par la bouche de Salomon, les raiſons naturelles nous en convainquent : les changemens fréquens des Souverains, en apportent non-ſeulement dans le miniſtere & dans la faveur, mais, par une conſéquence néceſſaire dans l'ordre & dans l'économie de l'Etat, ils produiſent des minorités qui occaſionnent des brouilleries, en flattant les eſprits inquiets & turbulens, qui excitent des déſordres pour en profiter ; mais lorſque le Souverain regne long-temps & qu'il tient les rênes, le même ordre ſe maintient & s'affermit, ainſi que la puiſſance & l'autorité ; l'ex-

périence accroît la prudence & la pénétration ; il laisse des successeurs en âge de gouverner par eux-mêmes, & instruits dans ses maximes, & connoissant mieux ce qui est utile ou préjudiciable à l'Etat.

Jusqu'ici, le Sage a marqué les principales vertus nécessaires aux Rois pour bien régner, il expose ensuite les défauts dont ils doivent se préserver : *leo rugiens & ursus esuriens Princeps, impius super populum pauperem ;* le Prince impitoyable, qui dévore un pauvre peuple, est comme un lion rugissant & un ours affamé.

Salomon ne pouvoit faire une peinture plus touchante, pour exciter les Rois à la compassion, dans les miseres & dans les calamités d'un peuple indigent, lorsqu'il doit faire admirer sa prudence dans les pressantes nécessités de l'Etat, & recourir aux moyens les plus aisés & les moins onéreux, en cherchant avec une tendresse compatissante à soulager le pauvre, & en ménageant avec sagesse les secours qu'il en tire, & les employant avec autant d'utilité que de circonspection, & en propor-

tionnant les charges aux facultés de ceux qui doivent les porter.

Un des plus grands poisons d'un Etat, est la calomnie, victorieuse de la vertu : *Dux indigens prudentia multos opprimit per calumniam, qui autem odit avaritiam, longi sunt dies ejus ;* le Prince qui manque de prudence, laisse opprimer ses Sujets, par la calomnie qui triomphe dans ses Etats ; mais celui qui hait l'avarice, aura une longue vie. Le Sage avertit, par cette maxime, les Rois à ne point admettre, ou ne pas retenir dans le gouvernement de l'Etat, des ames avares ; parce que ce vice, qui s'accroît à mesure qu'il se satisfait, est si invincible, qu'il n'y a ni raison d'intérêt public, ni vue de la gloire du maître, ni compassion pour les peuples opprimés, qui puisse y mettre un frein.

Si Salomon prescrit aux Souverains d'éloigner d'eux les avares, il les exhorte aussi de ne pas laisser approcher le mensonge, l'imposture & la flatterie : *Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios ;* le Prince, qui prête volontiers l'oreille au mensonge, a des Ministres sans foi & sans probité.

Si les Rois doivent en tout temps rendre une juſtice exacte, cette juſtice ne pouvant être fondée que ſur la vérité, auſſi-tôt qu'ils donneront accès à l'impoſture, il ne leur eſt plus poſſible de rendre juſtice : ſi le menſonge déguiſe aux yeux du Roi les ſervices d'un Sujet, pourra-t-il être récompenſé ? ſi l'impoſture opprime un innocent, en vain reclamera-t-il ſon équité ; ſi l'oreille du Prince n'eſt remplie que de lâches flatteries, il ne connoîtra plus ce qui lui eſt utile & avantageux : *Rex qui judicat in veritate pauperes, thronus ejus in æternum firmabitur ;* le Roi qui juge les pauvres ſelon la vérité, verra ſon trône éternellement affermi.

Le Sage parle ſur-tout des pauvres, parce qu'il eſt difficile que la cauſe du pauvre contre le riche, & du foible contre le puiſſant, ſoit écoutée dans la vérité ; le puiſſant appellant le menſonge & la calomnie à ſon ſecours, pour accabler le foible qui gémit dans un ſilence forcé.

C'eſt le comble de la vertu d'un Roi, de pouvoir être le maître de la vérité ; l'intérêt de ceux qui l'obſedent, y met

tant d'obſtacles, qu'elle lui arrive difficilement.

Par toutes ces inſtructions du Sage, on voit la différence d'un bon Roi, & de celui qui n'en porte que les ornemens ; ce n'eſt ni le ſceptre, ni le trône, qui font un vrai Roi, ce ſont les vertus que le Sage preſcrit, & que nous voyons briller avec tant d'éclat dans le Monarque qui tient les rênes du plus floriſſant Empire du monde, & dans les Miniſtres ſages & éclairés, dont la Providence lui a inſpiré le choix.

CHAPITRE XIX.

Du contentement de l'Eſprit.

LE contentement de l'eſprit dépend uniquement de la tranquillité qu'il ſe donne à lui-même, par la force & par l'empire qu'il prend ſur les mouvemens du cœur, & cette tranquillité n'eſt pas moins troublée par la bonne, que par la mauvaiſe fortune. L'homme qui s'en voit abſolument privé, tombe dans un

abattement qui enchaîne ſa vertu, & anéantit ſon cœur; & celui qui a trop de proſpérité, eſt aiſément porté au vice: auſſi, l'un & l'autre ſont troublés ou par l'inquiétude de l'indigence, ou par le tumulte des paſſions fomentées par la richeſſe; & n'ont plus cette tranquillité, qui fait le contentement de l'eſprit.

Après avoir expliqué la maniere dont on peut avancer ſa fortune dans les différens états de la vie & du mariage, auquel la plupart des hommes ne penſent que dans la vue de ſe mettre plus à leur aiſe, & de fixer cette fortune. Après toutes ces connoiſſances, ſoit que les choſes tournent ſelon nos ſouhaits, ſoit que les deſtinées, ou plutôt, la Providence nous ſoient contraires, n'eſt-il pas néceſſaire d'entrer dans le détail, & de preſcrire des leçons de conduite, pour nous procurer, par la force de notre eſprit, cette tranquillité qui opere la béatitude de ce bas monde, & qui dépend de l'idée juſte qu'on ſe forme de la richeſſe & de la pauvreté.

A n'y réfléchir que ſur le premier coup d'œil, il ſemble qu'être riche, n'eſt autre choſe que poſſéder beaucoup d'or &

d'argent, ou les chofes que cet or & cet argent peuvent produire. C'eft bien matériellement ce que les hommes appellent richeffe, mais il faut en concevoir une idée plus fpirituelle. La richeffe confifte à ne manquer de rien; or, ce que nous fouhaitons, peut nous manquer; & fi nous ne defirons rien, il ne nous manque rien; ainfi, la véritable richeffe n'eft pas de pofféder beaucoup d'or & d'argent, qui traînent fouvent à leur fuite toute forte de defirs; mais de mettre fon efprit en état de ne rien fouhaiter, alors, rien ne nous manquera, puifque nous ne fentons pas le defir, préfuppofant néceffairement la privation de la chofe defirée. Criton, dépouillé de toutes chofes, hors de fa vertu & de fa philofophie, eft riche dans fon indigence, parce qu'il ne fouhaite rien, & qu'il croit que la richeffe n'a que deux degrès; le premier, d'avoir le néceffaire; le fecond, d'avoir le commode; que dès que l'on a le premier, l'efprit doit être tranquille; & que le fecond, doit être l'accompliffement de tous les vœux, puifque ce qui eft au-delà, eft fuperfluité, & amene néceffairement le vice & l'abus.

Seneque disoit, que qui veut se régler sur les besoins de la nature, n'est jamais pauvre; & que qui regle la richesse sur l'opinion, n'est jamais riche. Mais ce Philosophe hypocrite, qui parloit tout autrement qu'il ne vivoit, nous a dit de très-bonnes choses; car, étant le plus riche, le plus somptueux, le plus ambitieux, & le plus délicieux des Philosophes, si on lit ses écrits, on n'y trouve qu'un mépris continuel des richesses, de la vie, & des grandeurs, mais il répondoit mal au faste de sa sagesse.

Le sage Cratès, cet autre Philosophe, étoit bien plus pénétré des véritables sentimens de la vertu & de l'inutilité des richesses, lorsqu'en mourant, il déposa chez un Banquier une grosse somme d'argent, dans laquelle il avoit converti tout son bien, & ordonna, par son testament, que si ses enfans étoient des idiots & sans vertu, cet argent leur fût remis; mais, que s'ils étoient vertueux & Philosophes, on le distribua au peuple : il montroit par là, que les richesses étoient inutiles à l'homme qui cherche la sagesse & la vertu; parce que souvent, elles y apportent obstacle. Cet

exemple ne feroit pas propofable dans le fiecle où nous vivons, l'on n'y mefure les hommes qu'à l'aune de leur bien, & l'on ne pefe le mérite qu'au poids de leur bourfe.

Cicéron, qui vivoit dans le temps floriffant de la République Romaine, & lorfque les richeffes n'étoient pas moins recherchées qu'aujourd'hui, nous donne une leçon pour n'en pas abufer. Voyez, dit-il à fon fils, de quelle maniere je defire que vous foyez riche: que ce que vous poffédez foit bien acquis; que les moyens dont vous vous ferez fervi pour l'acquérir, ne puiffent vous apporter, ni de la honte pour vous, ni la haine du public; augmentez-le par votre vigilance, & employez-le plutôt en bienfaits & en générofité, qu'à contenter vos plaifirs & à fatisfaire vos paffions.

L'acquifition légitime d'un bien eft la premiere fource de la tranquillité de l'efprit dans fa poffeffion. Un homme, que le crime aura enrichi, fentira toujours fon ame troublée par les remords. La feconde fource de cette tranquillité eft de ne le point employer à fomenter les paffions déréglées: ce qui nous conduit

duit aux moyens d'acquérir la tranquillité de l'ame, qui produit le contentement de l'esprit, & à faire voir que l'homme peut être considéré en deux états ; dans celui de la richesse, & dans celui de la pauvreté : ces différens états partageront ce discours.

L'homme, selon l'opinion vulgaire, peut-être considéré dans quatre états ; dans l'indigence, dans la pauvreté, dans la richesse, & dans l'opulence. L'indigent manque de tout : le pauvre n'a que le nécessaire : le riche a le commode : & l'opulent le superflu. Nous ne parlerons point de l'indigence, qui est la fille de la paresse, & souvent du vice. Cet état pitoyable ne se rencontre jamais avec la vertu, Dieu n'abandonnant pas même les animaux qui lui sont moins chers que l'homme ; ne parlons que des autres états, du pauvre & du riche ; du pauvre, qui n'a que le nécessaire ; & du riche, qui outre le commode, a encore le superflu.

Ce n'est point un paradoxe que d'avancer qu'il est plus facile au pauvre qu'au riche, de se donner cette tranquillité : rien n'est plus certain & plus

aisé à démontrer, en supposant néanmoins un homme dont l'ame a de la pente à la vertu.

Pour faire concevoir la vérité de cette proposition, nous exposerons les facilités que le vertueux trouve à se contenter dans la pauvreté, ensuite, nous ferons la peinture des difficultés que le riche y rencontre : mais auparavant, il faut établir en quoi consiste la tranquillité de l'ame selon la nature. Si nous parlions selon la Religion, nous trouverions trop d'avantage dans cette proposition, puisqu'il ne s'agiroit que de dire que la sagesse incarnée a elle-même pris le parti de la pauvreté, & qu'il est plus difficile à un riche attaché à ses richesses, de passer à la félicité, qu'à un Chameau de passer par le trou d'une éguille. Toutes les raisons de nos Publicains ne peuvent être mises en balance avec cet oracle. Mais ne prétendant raisonner que selon la morale humaine, nous allons, par les principes de cette seule morale, prouver cette vérité.

Avant de tirer la conclusion, il est de l'ordre d'établir ce principe. L'ame ne peut être tranquille, qu'en se rendant

maîtresse des passions qui peuvent l'agiter : le repos de l'ame est donc incompatible avec le trouble des passions. L'amour, le luxe, la colere, l'ambition, l'avarice, l'envie & le jeu ne laissent point une ame tranquille : c'est sur ce principe que tous les anciens Philosophes ont regardé les biens, comme l'objet de l'avarice, & l'instrument des autres passions, & ont crû qu'ils ne méritoient pas la peine qu'on se donne pour les acquérir ; & par la seule lumiere de la raison, ils nous ont enseigné qu'il n'y avoit pas un chemin plus court à la véritable richesse, que le mépris qu'on fait de la fausse. Ils regardoient comme de faux biens, ceux qui peuvent se perdre, & comme véritables, ceux qu'on ne pouvoit leur enlever. C'est dans cet esprit, que Bias vit, sans s'émouvoir, sa maison pillée par ses ennemis, & qu'interrogé de ce qu'il y avoit perdu, rien, dit-il, & j'emporte avec moi toutes mes richesses: ne croyant pas qu'il y eut d'autre bien, que la vertu.

Nous convenons, qu'au premier coup d'œil, la pauvreté paroît rude, terrible, sauvage, triste, & rebutante ; mais la

raiſon n'a pas plutôt diſſipé l'illuſion, qu'on trouve qu'elle a ſes avantages, & qu'il eſt beaucoup plus aiſé à la vertu de s'en accommoder, que des richeſſes.

Peut-on nier, que ce qui s'appelle véritablement beſoin, ſe réduit au néceſſaire : or, le néceſſaire ſe réduit à très-peu de choſe, & ainſi, l'on ne peut jamais manquer de beaucoup, puiſque l'on ne manque proprement que de ce dont on a un beſoin abſolu. Comme notre propoſition eſt d'examiner ſi la pauvreté eſt plus propre à donner à l'homme la tranquillité de l'eſprit que la richeſſe, démontrons-en les avantages : ils conſiſtent dans la liberté, dans la ſûreté, & dans la facilité de vaincre ſes paſſions : au lieu que la richeſſe eſt un eſclavage, qu'elle expoſe le riche à de très-grands périls, & qu'elle eſt l'amorce des paſſions.

Commençons par la liberté, & prouvons, que poſſéder plus de richeſſes qu'un autre n'en poſſede, ce n'eſt autre choſe qu'avoir les épaules embarraſſées d'un fardeau plus peſant : en effet, il n'y a point de plus puiſſans inſtrumens de la ſervitude des hommes, que les

biens, puiſqu'ils nous enchaînent les uns avec les autres ; un riche n'eſt qu'un eſclave au milieu de ſes tréſors, & plus ils croiſſent, plus ſes chaînes s'appéſantiſſent : ainſi, l'ame ne peut mieux ſe rendre libre, que par le mépris qu'elle en fait.

De quelles chaînes n'eſt point lié un riche qui veut conſerver & augmenter ſon bien ? n'eſt-il pas l'eſclave de celui à qui il obéit aveuglement dans tout ce qu'il commande contre l'honneur, contre la nature, & contre l'équité ? Le riche partiſan va tous les jours faire ſervilement ſa cour à celui dont il dépend ; que de reſpects, que d'hommages à tous ceux qu'il croit en crédit auprès des Miniſtres ! ne faut-il pas qu'il careſſe juſqu'au portier & aux laquais ! quels égards inquiets avec ſes aſſociés, ou pour les tromper, ou pour éviter d'être trompé ! quelle ſervitude inquiete pour tenir dans les regles ceux qui dépendent de lui ! quelles contraintes dans toutes ſes actions, dans ſes démarches & dans ſes paroles, dans l'emploi de tous ſes momens ! le bien qu'il accumule, vaut-il la perte de ſa liberté,

& ne sont-ce pas des chaînes d'or ?

Le vertueux pauvre, au contraire, ne possede que ce qui lui est absolument nécessaire, pour n'avoir pas besoin de mendier ; mais, il est maître de sa personne, de son temps, & de ses actions : il ne voit que ceux qui lui plaisent, & dont il ne craint point l'œil farouche ; & content du peu qu'il a, il ne se rend point l'esclave d'un autre pour en avoir d'avantage ; il aime son Dieu, son Roi, la vertu, & son cabinet, & tout ce qu'il fait, est dans l'équité. Ce vertueux pauvre n'est-il pas plus libre & plus tranquille d'esprit, & par conséquent, plus content dans sa pauvreté, que l'autre dans ses richesses ? Pour ce qui est de la sûreté, on ne peut révoquer en doute, que le pauvre n'en ait tout l'avantage sur le riche ; & ne voit-on pas tous les jours, qu'une grande fortune est la source des grandes calamités ? on laisse le pauvre en paix, tandis que de plus puissans, de plus secrets, & de plus politiques ennemis se liguent contre l'autre.

Il suffit donc, que cette sûreté procure à celui qui est dénué de biens, une tranquillité d'ame plus grande que ne

la peut avoir celui qui eſt riche, pour prouver la propoſition.

Les richeſſes, d'elle-mêmes, ne ſont ni un mal, ni un bien; elles ne ſont l'un & l'autre que par le bon & le mauvais uſage; entre les mains du vertueux, qui ſait qu'elles ne lui ſont données que pour être l'inſtrument de la vertu, elles ſont très-bonnes; mais celui qui en fait l'inſtrument de ſes vices, & qui en corrompt par là l'uſage, les rend mauvaiſes: or, il eſt difficile que le riche n'en abuſe pas, ſi un eſprit n'eſt revêtu d'une vertu très-ſublime; il eſt difficile que la poſſeſſion d'un grand bien ne l'entraîne, ou dans une miſérable avarice, ou dans la corruption des mœurs; car, ſi la poſſeſſion d'un bien nous en inſpire l'amour, plus nous en poſſéderons, plus notre attache croîtra; & voilà l'avarice: ſi, au contraire, cette poſſeſſion trouve notre eſprit diſpoſé à la diſſipation & aux plaiſirs, comme la richeſſe a même toujours à ſa ſuite l'orgueil, la ſuperfluité, & la facilité de ſatisfaire nos paſſions, il eſt difficile de réſiſter au penchant; car, quand on peut faire ce que l'on veut, on fait ſouvent tout au-

tre chose que ce que l'on doit. La pauvreté a donc de plus cet avantage sur la richesse, que les passions agissent avec moins de force & d'empire sur le cœur de celui qui est content dans sa pauvreté, que sur celui de quelque riche que ce puisse être.

On demandera peut-être, pourquoi il y a plus de riches que de vertueux, puisque la vertu dépend de nous, & que la richesse n'en dépend pas : à quoi on répondra, que la richesse étant un objet matériel & présent, qui flatte continuellement les sens & la pente que l'homme a à la corruption, & qu'au contraire, la vertu n'étant que l'objet des réflexions intérieures de l'homme, & s'opposant à ce penchant qu'il a au mal; plus d'hommes travaillent à acquérir les richesses que la vertu : or, plus une chose est recherchée, plus elle devient commune.

Revenons à notre sujet : que les passions donnent plus d'inquiétude au riche qu'au pauvre, c'est une chose facile à prouver. Nous réduirons à cette fin, les passions inquietes qui troublent le repos de l'ame, à cinq : l'avarice,

l'ambition, l'amour, la vengeance, & l'envie. Examinons-les l'une après l'autre, par leur ſource & par leur effet, & l'on demeurera d'accord qu'elles ſont preſque inſéparables de la richeſſe, & qu'elles tombent peu dans l'eſprit de celui qui ne la poſſede pas.

Nous avons démontré l'horreur de l'avarice; il ne s'agit plus ici, que de faire voir qu'elle eſt la compagnie fidelle de la richeſſe, & qu'elle ne ſe trouve point avec la pauvreté; ne conviendra-t-on pas, que l'avarice n'eſt autre choſe qu'un violent amour des richeſſes, qui porte l'eſprit au deſir de les poſſéder, pour n'en pas uſer, mais pour ſe complaire dans leur poſſeſſion? Or, cet amour des richeſſes, naît de leur poſſeſſion par l'objet préſent qui imprime ſon attrait dans l'ame du poſſeſſeur, & fixe ſon inclination à la choſe poſſédée; en ſorte, que l'avare n'aime que le corps de la richeſſe, & l'honnête homme en aime l'ame. Le corps de la richeſſe, c'eſt la matiere de l'or & des autres biens, dont la poſſeſſion ne rend pas un homme riche, mais un ſimple poſſeſſeur de ce qui fait la richeſſe: ſon ame, c'eſt

l'uſage de cet or & de ces biens; cette ame eſt ou pure & innocente, & c'eſt le bon uſage qu'on en fait; ou cette ame eſt criminelle & corrompue, & c'eſt l'abus qu'on fait des richeſſes par leur mauvaiſe diſſipation; plus un avare en poſſede, plus il deſire en poſſéder: en ſorte, qu'il n'a pas plutôt aſſouvi une cupidité, qu'elle eſt la ſource d'une autre. Puiſque donc l'avarice naît de la poſſeſſion actuelle de l'or, par l'attrait malin qui lui eſt attaché, il eſt concevable, que c'eſt une conſéquence néceſſaire qu'elle agiſſe avec infiniment plus de puiſſance ſur le riche, que ſur le pauvre; voilà pourquoi tant de riches ſont avares, & que l'on ne voit preſque pas d'avarice dans ceux qui ne poſſedent aucune richeſſe: auſſi, cette miſérable avarice traîne-t-elle après ſoi ſon propre ſupplice, par trois peines qui lui ſont inſéparablement attachées.

La premiere, eſt de ſe priver ſoi-même de la jouiſſance de ce qui lui a coûté tant de fatigues, & peut-être tant de crimes: la ſeconde, les inquiétudes affreuſes que donne la garde des biens, quoiqu'inutiles: la troiſieme, c'eſt qu'or-

dinairement l'avare amasse, pendant long-temps avec bien du travail, ce qu'un fils prodigue, prostitue par une débauche précipitée ; ainsi, vice dans l'amas que fait le pere, vice dans la dissipation qu'en fait le fils prodigue, & par-tout malédiction attachée à cette misérable foiblesse.

Si l'avarice trouble le repos des uns, l'ambition agite encore avec plus de violence les autres; c'est la seconde passion qui naît des richesses, & qui jettant les riches dans des peines que ressentent peu ceux qui n'ont pas de bien, donnent à ces derniers un grand avantage, pour arriver au contentement de l'esprit.

Il y a peu d'hommes, à la vérité, & peut-être point du tout, qui n'aient en soi le premier principe de l'ambition, qui est l'amour propre, qui nous inspire continuellement le desir d'être plus que nous ne sommes ; ce desir, lorsqu'il n'a que des vues d'honneur sans inquiétude, & qu'il est proportionné à notre pouvoir & dans l'équité, n'est point blâmable : cette passion est si naturelle à l'homme, qu'elle va chercher les

cœurs jusques dans le fond des retraites ; mais cette soif immodérée ne se trouve ordinairement que dans les riches, parce que le vertueux, qui n'a pas de bien, se contente de ce qu'il est ; & n'élevant point ses pensées à ce qui est au dessus de son pouvoir, il demeure tranquille dans son état : au lieu que la richesse amene avec elle nécessairement l'orgueil, & que la corruption du monde ayant fait de l'avidité des grandeurs, une espece de vertu ; sitôt qu'un homme possede les richesses, il applique avec inquiétude tout son esprit, à se procurer tout ce que son ambition lui suggere.

Jettons les yeux sur un ambitieux, il ne se connoît pas soi-même, il craint tout, & prend bien garde à ne rien faire & à ne rien dire, qui puisse déplaire à qui que ce soit : il a une fausse humilité, une affabilité séduisante, une bénignité étudiée ; il rampe, il flatte, il feint d'honorer tout le monde, il plie devant tous, il fait une cour exacte à ceux qui approchent du maître, il les caresse, il leur applaudit, il les encense, il est prompt & chaud où il croit être agréa-

ble : froid & lent lorſqu'il croit déplaire, il loue en particulier auprès de l'un, ce qu'il blâme auprès de l'autre, ſelon leur goût ; mais de quelle guerre intérieure ſon cœur n'eſt-il point déchiré ? quelles agitations, quels combats dans ſon ame, quelles inquiétudes produit dans ſon cœur l'accueil froid du Miniſtre, la crainte de ſe voir ſupplanté par un concurrent ? voilà l'état de l'ambitieux : & quelle eſt la tranquillité de ſon ame ? quand il parviendroit à l'accompliſſement de ſes deſirs, il n'eſt pas encore ſatisfait, ſon cœur eſt inſatiable, & plus vaſte que tout le monde enſemble, les ſuccès qu'il a, ne ſont qu'un degré à d'autres deſirs. Concluons donc, que l'ambition, étant la paſſion favorite de la richeſſe, il n'y en a point qui cauſe plus de trouble dans l'ame ; & ceux qui ſont ſans richeſſes, étant moins expoſés au tumulte de cette paſſion, il demeure pour cónſtant, qu'il eſt plus aiſé au pauvre d'arriver au contentement d'eſprit, qu'au riche.

Si l'ambition n'eſt pas de toutes les conditions, l'amour n'eſt pas de même ; il n'épargne, à la vérité, pas plus le

cœur de ceux qui n'ont rien, que celui des opulens : ſon trait ne fait point de diſtinction des qualités. Mais, il y a bien de la différence dans les facilités que les uns & les autres ont de ſatisfaire cette paſſion, & c'eſt cette facilité qui en eſt l'écueil : cette foibleſſe, qu'une pente naturelle inſpire, a preſque tous les cœurs, a ſes commencemens, ſon progrès, & ſa fureur ; c'eſt une étincelle dans ſa naiſſance, un feu, dès qu'on lui prête des alimens qui forment l'incendie. L'or, eſt la grande roue qui fait mouvoir la machine de l'amour ; tout homme qui s'y abandonne, ne remplit ſes deſirs, qu'en prenant la réſolution d'en acheter bien chérement le plaiſir ; or, celui qui eſt dépourvu de richeſſes, ſentant les premieres atteintes de l'amour, réfléchit ſur ſon impuiſſance, & ſes réflexions ſont d'un puiſſant ſecours à ſa vertu : au contraire, un Financier ne ſent pas plutôt une étincelle d'amour, que ſe voyant en état d'ouvrir toutes les portes avec la clef de ſon coffre fort, il fomente cette paſſion ; & trouvant tout facile, il donne ſi promptement des alimens à l'étincelle, que le feu prend

de tous côtés; & qu'enfin, son cœur consumé, le rend l'esclave de son amour. Rien ne pousse donc plus un homme dans le précipice, que d'être riche, & de pouvoir se satisfaire; les desirs sont-ils remplis, le riche n'en a pas moins d'inquiétude; il craint de perdre ce qu'il possede, & ce qui lui a tant coûté; il devient jaloux, il n'a plus ses yeux fascinés, il craint qu'un autre ne vienne partager sa prétendue bonne fortune. L'homme donc sage & de bon sens, qui ne se voit pas en état de soutenir la dépense que demande l'amour, résiste par raison à ses premieres impressions, n'y ayant pas un meilleur frein à la sensualité, que cette impuissance: il est plus libre des inquiétudes qu'elle donne que ceux qui s'y embarquent, par la facilité qu'ils ont de se satisfaire.

La vengeance, est le quatrieme écueil de la tranquillité: commençons par ses causes, pour venir à ses effets; en voici la définition. La vengeance, est un desir engendré par la colere, & qui a pour but, de nuire à celui dont on croit avoir reçu quelque offense. Il n'y a point de passion dont le trouble soit si visible,

que celui de la colere ; elle change l'homme en bête féroce, & répand de si grandes ténebres dans l'esprit, qu'il ne reconnoît plus, ni ce qui est vrai, ni ce qui est utile, ni ce qui est honnête ; elle ronge le cœur, elle altere la santé, elle brouille le cerveau, on ne voit plus l'objet tel qu'il est. Il ne s'agit plus que de démontrer, que cette passion est plus le partage des riches, que de ceux qui ne le sont pas : pour cela, il faut remonter jusqu'à la source de la colere, & descendre jusqu'à l'exécution de la vengeance. La source de la colere se trouve dans l'orgueil ; celle de l'orgueil, dans l'amour propre, qui porte un homme au desir de se venger, parce que son orgueil lui faisant concevoir, qu'il est au dessus de celui qui l'offense ; ou s'il est au dessous, que du moins, son mérite le devroit mettre à couvert de cette offense ; il la reçoit impatiemment, s'irrite, & détermine en même temps sa volonté à s'en ressentir. Or, il n'est pas douteux, que le riche n'ait plus d'orgueil que le pauvre, & que par conséquent, il ne soit plus susceptible de colere, parce que celui-ci, dans son humilité & son im-

puissance, ferme les yeux & les oreilles à une infinité de choses que l'on pourroit juger offensante, & qu'il ne prend pas pour telles ; les riches, au contraire, fort pointilleux, prennent souvent pour de grandes offenses des atômes fort imperceptibles, un oubli, un geste, un défaut d'exactitude & d'assiduité ; une imagination même les enflamme, & les jette dans une colere injuste, parce que mesurant le devoir des autres, à l'idée qu'en forme leur orgueil, ils punissent par de cruelles vengeances, des choses qui ne mériteroient pas seulement l'ombre de la réflexion. Le Sage, toujours maître de lui-même, la conçoit, la modere & l'éteint par raison, ou, l'employant avec prudence, il s'en abstient quand il le faut, par équité & par jugement. Le riche, au contraire, qui se laisse emporter par les mouvemens de son orgueil, conçoit avec d'autant plus de déréglement un desir effréné de vengeance, qu'il se sent plus de facilité pour l'assouvir ; c'est delà que viennent ces cruelles persécutions, qui tiennent si souvent la vertu opprimée, sous la violence du plus puissant ; ajoutez, que

le riche se venge impunément, & que si le foible entreprend une vengeance, elle retombe presque toujours sur lui-même : on fait plus, & la lâcheté des hommes va jusqu'à donner des applaudissemens au riche, dont la vengeance a injustement opprimé le foible, on l'en félicite, & on éleve son action comme une vertu. Ainsi, le riche, ayant l'ame plus troublée de cette passion, il lui est plus difficile de se procurer le repos, qui fait la félicité du Sage.

Il ne nous sera pas plus difficile de faire comprendre, que l'envie porte le trouble dans le cœur; qu'où elle se rencontre, l'esprit ne peut avoir un vrai contentement; & que plus un homme a de richesse & de fortune, plus les aiguillons de cette passion sont violens, & plus ils portent de trouble dans son ame.

Il n'y a pas dans le monde une foiblesse plus commune que l'envie; très-peu d'hommes en sont exempts, les uns en ont plus, les autres moins : mais, dans cette contagion universelle, elle agit avec plus de violence, selon que les sujets sont plus élevés : commençons par définir cette passion.

L'envie, eſt une maligne inclination de l'ame, qui fait que l'on ſe chagrine des biens, & que l'on ſe réjouit des maux qui arrivent aux autres; ſon principe, eſt l'amour propre, joint à la haine du prochain; l'amour propre, parce qu'il ſe croit plus digne des biens; & la haine, comme ſi les autres méritoient le mal qui leur arrive.

En convenant que l'envie naît de l'amour propre, on conviendra qu'elle agit plus fortement ſur ceux qui ſont plus élevés, puiſqu'ils ont inconteſtablement plus d'amour propre que les autres.

Il y a deux ſortes d'envie: l'une, qui n'eſt qu'une ſimple triſteſſe du bien d'autrui, ſans que nous ayons la préſomption de croire, que ce bien nous ſoit dû, & cette envie eſt ſans inquiétude, ou du moins, elle n'en donne qu'une fort legere; mais il y a l'envie jalouſe, qui ſe chagrine des biens qui arrivent aux autres, parce qu'on croit ſoi-même les mériter; & comme cette envie eſt proprement une jalouſie d'ambition, elle eſt inquiete, & porte le trouble dans l'ame; c'eſt celle qui ronge

l'esprit des riches & de ceux qui sont au dessus des autres; elle est la compagne de l'ambition: qui est sans ambition, peut être sans envie; mais il est impossible que l'ambitieux ne soit pas envieux, parce qu'il ne peut voir ceux qui lui ferment le passage, sans se réjouire de leur chûte; ni voir avancer les autres, qu'il ne s'imagine que chaque pas qu'ils font en avant, lui en fait faire un en arriere; cependant, ce vice est si bas, que jamais on ne l'avoue: un homme avouera qu'il est avare, sensuel, vindicatif, orgueilleux, ambitieux, mais il ne conviendra pas qu'il est envieux, parce qu'il n'y a pas de vertu qui puisse jamais concourir avec l'envie, & point de crimes, auxquels elle ne puisse conduire, & qu'elle est au cœur, ce que la rouille est au fer, qu'elle ronge & mine d'autant plus qu'elle y reste.

En vain objectera-t-on, que l'on n'envie que ce que l'on n'a pas, & que comme le perpétuel objet de l'envie, c'est la fortune, on peut conclure, que l'envie est plus le vice de ceux qui sont sans fortune; cette conclusion n'est pas

juste : on pourroit accorder, que l'on n'envie que ce que l'on n'a pas, mais la véritable envie s'attache à ce que l'on voit au dessus de soi. Or, comme quelque fortune que l'on ait, il y a toujours quelque degré supérieur que l'on envisage & que l'on desire, c'est ce qui fait, que non-seulement l'envie est compatible avec la fortune ; mais que, comme plus un homme est en fortune, plus l'objet de son envie est relevé, c'est une conséquence que son envie soit plus forte & plus inquiete, à mesure qu'il a plus de fortune ; plus il ressent le trouble que l'envie excite dans son cœur, cette passion étant plus violente, à mesure qu'il a plus de richesse & de fortune, il a moins de tranquillité, & par conséquent, moins de disposition à goûter le véritable contentement d'esprit, qui n'est réservé qu'à ceux qui sont moins exposés au tumulte des passions.

Finissons par faire voir, que le contentement de l'esprit, qui est le comble de la félicité humaine, consiste dans la tranquillité, & ce que c'est que cette tranquillité.

Pour y satisfaire, commençons par

la derniere, c'eſt-à-dire, à expliquer ce que c'eſt que le repos de l'ame: je ne dirai pas qu'il conſiſte dans cette léthargie du pareſſeux, qui le rend oiſif & le jette dans l'inaction; c'eſt ce qui avoit trompé Epicure, dans l'imagination qu'il s'étoit formée de Dieu, dont il prétendoit que la ſouveraine félicité conſiſtoit à ne ſe point mêler des affaires du monde, de crainte que ſa Providence ne troublât ſon repos. Mais il avoit rencontré plus juſte à l'égard des hommes, lorſqu'établiſſant leur béatitude dans la volupté de l'ame, & cette volupté dans la tranquillité, il réduit ce repos voluptueux, à ſe rendre maître du trouble de toutes les paſſions, & à ne pouvoir être ébranlé, ni par la joie, ni par la crainte, ni par la proſpérité, ni par l'adverſité: il ne prétendoit pas pour cela anéantir les paſſions; car, toute la vie de l'homme, ſans elles, ne feroit que langueur: il vouloit en laiſſer autant qu'il en faut, pour animer la vertu; mais il vouloit que cette même vertu les ſoumît de maniere, qu'elles ne puſſent ébranler l'aſſiette de l'eſprit: or, c'eſt dans cette tranquillité acquiſe par la

victoire des passions, que consiste uniquement le vrai contentement de l'esprit, qui n'est autre chose que la volupté de l'ame, qu'Epicure desiroit dans ses sages disciples. Il ne faut donc point, suivant sa morale, que l'homme se laisse entraîner à un amour aveugle; il ne faut point qu'une inquiétude ambitieuse se laisse secher sur pied à la suite des Grands, & dans un esclavage souvent payé d'ingratitude; il ne faut point bourreler son ame, du desir insatiable d'amasser des richesses, ni donner la torture à son esprit, pour trouver des moyens de faire périr ceux que l'on hait; ni enfin, se laisser ronger le cœur par l'envie; mais, sur-tout, il faut étouffer dans son cœur le desir de posséder ce que l'on ne peut avoir; vivre, satisfait de ce que l'on a; & si l'on est dans l'opulence, n'en point abuser; si l'on n'a que la simple richesse, en user en homme de bien; & si l'on est réduit à la pauvreté, vivre content dans cet état.



CHAPITRE XX.

De l'exemple qu'on doit aux Enfans & aux Inférieurs.

L'Exemple est la premiere de toutes les leçons; elle nous apprend l'obligation où sont, non-seulement les peres, mais tous ceux qui, dans le monde, sont supérieurs aux autres, & qui par là, leur tiennent en quelque maniere lieu de peres; dans quelle obligation, dis-je, ils sont de leur donner un bon exemple, puisqu'ils sont eux-mêmes responsables des fautes, dans lesquelles leur mauvais exemple entraîne ceux sur lesquels ils ont autorité, puisque toute l'autorité qui est dans le monde, n'a sa source que dans l'autorité paternelle. C'est par cette raison, que Dieu lui-même a voulu que tout les hommes le nommassent pere, pour reconnoître, non-seulement le néant d'où il les a tirés par la premiere création, & la bonté avec laquelle il nous aime, mais

mais pour exprimer l'autorité abſolue qu'il a ſur nous.

Lorſque les hommes ſe ſont multipliés, chaque pere, qui par ſa longue vie & par la fécondité, ſe voyoit à la tête d'une nombreuſe famille, avoit ſur elle une autorité abſolue, qui les en établiſſoit naturellement, & les Rois & les Juges; Rois, parce qu'ils régiſſoient toute leur poſtérité obéiſſante; & Juges, parce que leurs déciſions ſervoient de loix inviolables entre tous ceux qui ſortoient d'eux. Ainſi, l'autorité paternelle étant la premiere ſource de l'autorité des Rois, de celle des Juges, & de tous ceux qui ont pouvoir au deſſus des autres; c'eſt avec raiſon que l'on dit, que tout ſupérieur tient en quelque façon lieu de pere à ſon inférieur; & c'eſt delà que naît la tendreſſe & la protection que le ſupérieur doit à l'inférieur, & le reſpect & l'obéiſſance que l'inférieur doit à celui qui eſt au deſſus de lui; cette autorité que le pere a ſur ſes enfans, eſt auſſi naturelle que celle de l'ouvrier ſur ſon ouvrage; toutes les autres autorités ont été établies par les hommes ſur le modele de

cette autorité paternelle, par la néceſſité politique du gouvernement public, qui ſans cela ne pourroit ſubſiſter, & verroit toutes choſes expoſées à un bouleverſement continuel, & à la violence des plus téméraires.

La nature a fait les peres : & les hommes, par néceſſité, ont fait les Rois & les Juges ; c'eſt par cette raiſon, que le titre le plus glorieux que les Romains aient pu donner à leurs Empereurs, ç'a été de les appeller Peres de la Patrie ; & que c'eſt ſur ce même principe, qu'ils avoient appellé du nom de Peres, ceux qui compoſoient le Sénat, & qui étoient les arbitres ſouverains de la Juſtice : concluons delà, que tout Roi ſe doit regarder comme le pere commun de ceux auxquels il doit la Juſtice; en un mot, que tout homme qui a autorité ſur d'autres, doit regarder ſes inférieurs comme ſes enfans. Or, le Roi, le Juge, le Supérieur, ne peut conſidérer en ſoi-même cette qualité de pere, ſans concevoir en même temps cet amour tendre, que la nature inſpire pour ceux qui ſortent de nous ; & c'eſt ce qui, à l'exemple des

Romains, fait mettre au deſſus de tous les titres qu'on puiſſe donner à un grand Monarque, celui de Pere du peuple, & ce qui donne une vénération infinie pour les Juges, qui exercent, en bons & vrais Peres, l'autorité ſouveraine qu'ils ont entre les mains.

Sur ce fondement, tout homme qui tient lieu de pere à un autre, lui doit l'exemple de la vertu, comme le propre pere le doit à ſes enfans; & de tout temps, l'on a obſervé que l'exemple des Princes régloit la conduite de leurs peuples. L'eſprit, dans lequel agiſſent les Juges, ſe répand ſur tout ce qui participe au Tribunal: voyons à préſent, pourquoi l'exemple de ceux qui ſont au deſſus de nous, nous engage dans l'imitation de leurs défauts, quel effet pernicieux cauſe ce mauvais exemple, de quelle maniere celui qui le doit peut ſe conduire, pour ne pas en donner de mauvais, & pourquoi les exemples pernicieux corrompent plutôt les hommes, que les bons ne les portent à bien faire.

Il eſt un premier principe, ſur lequel ſera appuyé notre raiſonnement: quoi-

que l'homme ne soit mis en ce monde, que pour arriver par le chemin de la vertu à la béatitude qui lui est proposée, & qui doit être l'unique fin de toutes ses actions, néanmoins, la chair, corrompant son ame, lui a donné une pente pernicieuse au mal; en sorte, qu'il suit les attraits de cette chair qui lui parle par les sens, il oublie sa véritable fin, qu'il ne peut atteindre, que par une route pleine d'épines, & tombe insensiblement dans le penchant du mal, où le pousse avec facilité cette inclination, qu'il reçoit de l'objet corrupteur dont il est touché.

On demandera peut-être, pourquoi les hommes, demeurant d'accord que la vertu est un bien desirable, & le vice au contraire universellement haïssable; pourquoi, dis-je, la nature, qui connoît ce bien, nous incline-t-elle souvent au mal? c'est que la récompense de la vertu n'est que dans l'esprit, & que le plaisir que nous nous figurons dans le vice, est un objet présent qui nous frappe davantage. Un homme se met en voyage pour avoir une pierre précieuse qu'on lui a dit être fort belle,

& qu'il n'a jamais vue ; en chemin faisant, il paſſe par une prairie, il y voit de jolies fleurs, ſon œil s'y amuſe, l'objet eſt préſent, il s'y plaît, il oublie l'idée de cette pierre précieuſe, & frappé de l'émail de ces fleurs, il s'amuſe à les cueillir, le temps s'écoule, la nuit vient & le ſurprend, & il trouve qu'il n'a dans ſes mains, au lieu du diamant, qui étoit l'objet de ſon voyage, que des fleurs qui ſe fanent preſque auſſi-tôt qu'elles ſont cueillies ; une fleur vaut-elle ce bijoux précieux qu'il abandonne ? non, ſans doute, mais elle eſt préſente & frappe ſes yeux, & le tréſor abſent ne touchant point ſes ſens, il le laiſſe : c'eſt ainſi que l'on abandonne la vertu, dont la récompenſe n'eſt que dans l'idée ; & que l'on ſe laiſſe aller au vice & aux plaiſirs, qui ſont des objets préſens qui nous emportent, & qui donnent au cœur de l'homme cette pente qu'il a au mal, par le prétendu bien préſent qu'il en retire.

Mais, nous dira-t-on encore, que ſelon les principes de notre philoſophie, la nature aime le bon, & ne peut chérir ce qui eſt mauvais ; & que comme

le vice eſt mauvais & la vertu bonne, l'homme doit-être naturellemenr porté à la vertu, & non pas au vice : à quoi nous répondrons, que ſi l'ame n'étoit pas liée au corps, & que ſi elle agiſſoit par elle-même, il ne ſeroit pas douteux que ſon penchant naturel ne fût toujours porté au vrai bien; mais, comme elle ſe trouve enfermée dans une chair corrompue, & qu'elle ne tire ſes connoiſſances que par les ſens, qui ſont ſéduits par des objets impoſteurs, & qui lui repréſentent le mal ſous l'apparence du bien; la préſence de cet objet ſéducteur incline l'homme au mal qui paroît naturel; delà vient, que tous les hommes, quelque mauvais qu'ils ſoient dans la pratique des vices, veulent que l'on croie qu'ils aiment la vertu, ce ne peut être, que parce que l'ame eſt par elle-même naturellement portée au bien, & qu'elle ne ſuit le mal, que par la corruption de cette nature.

Concevons donc ſur ce fondement, que, quoique l'ame dans ſon principe n'ait point reçu d'autre pente qu'au bien, les hommes néanmoins inclinent au mal par la communication de la

chair avec l'ame, & par la séduction des sens ; en sorte, que ce penchant au mal lui devient en quelque maniere naturel ; & parce que quelque attrait qu'ait ce mal, lorsque l'ame s'y laisse aller, l'homme sent une bride intérieure qui veut le retenir ; il est bien aise de trouver des exemples qui l'autorisent dans le mal auquel il est entraîné, & c'est là la source des désordres que cause le mauvais exemple, & la raison pour laquelle l'homme est plus disposé à suivre les mauvais exemples que les bons.

Plus une personne, qui donne un mauvais exemple, est élevée au dessus des autres, plus on se croit autorisé à le suivre ; & c'est en quoi, ceux qui donnent de mauvais exemples sont d'autant plus coupables, qu'ils ont plus d'autorité ; & comme il n'y a point d'autorité plus grande que celle des peres sur les enfans, ni d'exemple qui fasse plus d'impression, il n'y en a pas de plus condamnable que celui que les enfans reçoivent de leurs mauvais peres : il en est de même, des mauvais exemples des meres sur leurs filles ; le luxe, entre tous les autres vices, que nous ne pas-

ferons point en revue, le luxe s'infinue plus facilement dans l'efprit d'une fille, non-feulement parce que le brillant des vêtemens frappe plus vivement un jeune efprit, mais parce qu'une femme ne donne pas dans le luxe pour s'enfermer; cet appareil magnifique ne fe met en ufage, que pour attirer les regards, fe faire voir, & pour plaire; ainfi, les affemblées publiques, les fpectacles & les promenades de décoration, font les fuites néceffaires du luxe & de la pompe des habits; & une jeune fille, que, dès fon âge tendre, l'on introduit dans le monde par ce plaifir flatteur de la vanité fuperflue des habits, ne s'en défait jamais, l'efprit conferve jufqu'à la mort ces impreffions riantes & agréables, qui les font remarquer avec plus d'admiration.

Il n'y a pas encore d'exemple qui agiffe plus fortement, que celui qui s'autorife du voile de la Religion; & nous le voyons par cette attache obftinée qu'ont les hommes à fuivre la créance de leur pere, fut-elle la plus ridicule & la plus fanatique. Mahomet a infecté tous les Royaumes de fa dépen-

dance de ſa fauſſe Religion, & le ſuperſtitieux Muſulman ne veut diſputer de ſa foi que par le tranchant de ſon ſabre. Mais, ne conſidérons que le déſordre des mœurs, qui ſe gliſſe par l'exemple des peres aux enfans; ſans conclure delà, que la vertu ou le vice paſſeroient néceſſairement des peres aux enfans; car, on voit tous les jours des hommes vertueux & d'un mérite extrême, mettre au monde des enfans vicieux, & de méchans hommes en produire de très-vertueux; attribuons-en, s'il eſt poſſible, la cauſe dans la malice ou la pareſſe d'un naturel, qui peut être ſi grande dans le fils d'un homme de capacité & de vertu, que ne profitant point de la lumiere qui marche devant lui, s'écarte, comme dit l'Ecriture, du droit chemin avec un jambe boiteuſe, & ſe jette dans les routes du vice; & au contraire, le naturel peut être ſi bon & ſi heureux dans un autre, qu'il ne ſe corrompra point par les mauvais exemples qu'il a eu devant les yeux; mais les peres & meres n'auront rien à ſe reprocher, lorſqu'ils auront une grande attention à ne frapper l'eſ-

prit tendre de leurs enfans, que par des objets qui les éloignent du vice, & qui leur donnent des penchans à la vertu, non-ſeulement par leurs actions, mais par leurs paroles, ſans égard à l'âge le plus tendre ; car, la malice y ſupplée ſouvent, il faut que leur prévoyance ſerve de bride aux paſſions : ſi c'eſt un eſclavage, il eſt du moins bien doux, puiſqu'il n'a pour but que de prévenir la corruption.

Le pere ne communique pas ſeulement l'image de ſon corps à ſon fils, par la production qu'il en a faite, mais les mœurs & le caractere de l'eſprit paſſent ſouvent de l'un à l'autre, par la ſociété de la vie ; il ne ſuffit pas de donner un ſujet à l'Etat, mais il faut penſer à le donner capable de ſervir l'Etat ; ſi le pere voit ſon fils dans des vices dont il a frayé le chemin, peut-il le blâmer ? & de quel front le corrigera-t-il ?

Un homme qui veut recevoir ſes amis & les régaler, a ſoin que ſa maiſon ſoit nette, le couvert eſt mis proprement, le buffet en bon ordre, les viandes d'élite, le vin choiſi & mis au frais,

de crainte que la vue ou le goût des amis ne ſoient choqués : ſi l'on prend ce ſoin, afin que des Etrangers ne trouvent rien à dire au repas que nous voulons leur donner, ne doit-on pas prendre un ſoin bien plus exact, afin que nos enfans ne voient rien dans nos maiſons, ſoit dans nos paroles & dans nos actions, qui puiſſe bleſſer ou corrompre leurs eſprits? nos amis nous ſont-ils plus chers que nos enfans, & le ſuccès d'un repas eſt-il comparable à l'éducation qu'on leur doit?

Le Lion, en repaiſſant ſes petits de chair ſanglante, leur inſpire de la valeur; ainſi le pere, qui éleve ſon fils dans des ſentimens de courage, de magnanimité, & des autres vertus, lui en fait prendre le goût, & le rend utile à la patrie.

Quelle plus coupable leçon, que d'inſpirer à ſes enfans, par ſes exemples & par ſes paroles, l'intérêt, la fortune, & les moyens de s'enrichir, par quelque voie que ce puiſſe être, & de leur inſinuer continuellement, que l'on ne demande point d'où un homme a tiré ſon bien, mais s'il en a; c'eſt là la ſource

de tous les crimes dont un homme puiſſe être capable, & c'eſt cependant la faute dans laquelle tombent la plupart des peres, qui ne ſe contentent pas de tracer par leurs exemples la voie d'acquérir mal des biens, mais qui ne ceſſent d'allumer dans leur cœur l'amour des richeſſes, & le deſir inſatiable d'en amaſſer; & parce que ce vice a une ombre de vertu, en le décorant du terme d'économie, les peres s'imaginent mettre leurs enfans dans le chemin de la vertu en leur inſpirant cet amour: les louanges même que l'on entend donner à ceux qui ſe ſont enrichis, achevent de perdre un eſprit foible, & le profit préſent qu'on lui fait ſentir, le détermine enfin à n'avoir plus d'autre but, que d'accumuler des biens, ſans examiner ſi les voies dont il ſe ſert, ſont injuſtes ou légitimes.

L'on m'objectera, peut-être, qu'il n'y a que les richeſſes qui ouvrent la porte aux charges & aux emplois, que la vertu ſeche ſur pied, ſi elle n'eſt ſoutenue par l'argent, & que l'on ne fait point ſans cela attention au mérite & à la capacité: à quoi je répondrai, qu'il

eſt vrai qu'on n'ira pas chercher l'homme de mérite & de naiſſance, pour le placer ſans argent ſur les fleurs de lys, mais ſon mérite l'en dédommagera ſuffiſamment.

C'eſt donc en modérant cet amour violent pour les richeſſes, qu'un pere peut prendre un juſte milieu : qu'il faſſe comprendre à ſon fils, que la ſageſſe & la nature ſont toujours d'accord ſur cet article ; que ſi l'on en poſſede, il en faut faire un uſage généreux & modéré ; & que ſi l'on n'en poſſede pas, il ne faut jamais deſirer d'en acquérir par des voies contraires à la vertu ; & après avoir donné à l'eſprit de ſon fils cette diſpoſition par ſes conſeils, il faut, par ſa propre conduite, lui montrer de quelle maniere on ſe ſert des biens avec prudence, honneur, & utilité, ou avec quelle tranquillité d'ame on en doit ſouffrir la privation.

Un des plus pernicieux exemples qu'un pere puiſſe encore donner à ſon fils, c'eſt l'eſprit de chicane & de procès : l'on hérite de cet eſprit comme de la goutte ; & lorſque cette maladie afflige une famille, il eſt impoſſible qu'elle

ne ſe perde pas : le procès eſt le fils du courroux & de l'avarice, mais il porte cruellement avec lui ſa propre peine, puiſque le gain même d'un procès eſt ſouvent le chemin de l'hôpital.

Nous ne paſſerons pas ſous ſilence le mauvais exemple du défaut de piété dans un pere, à ſon fils, ou d'un ſupérieur à un inférieur. L'eſprit, ſur cet article, ſe détourne ſi aiſément de la route qu'il doit tenir, & il eſt ſi difficile de conſerver une piété ſincere au milieu du monde & de la plupart des ſociétés, que ſi peu qu'un enfant voie, que ceux dont il tient la vie, ou un inférieur, que ſon ſupérieur en manque, il faut qu'il ſoit ſoutenu d'un caractere d'ame bien ſolide, pour ne ſe point détourner de ſon devoir ; & le pere ou le ſupérieur qui en manque, ne peut s'aſſurer d'aucun reſpect de la part de ceux qui ſont dépendans de lui.

La piété, eſt la baſe & le fondement de toutes les autres vertus, & elles n'ont, ſans elle, qu'un faux brillant, qui ne peut rien produire d'avantageux ; c'eſt elle qui dirige la Juſtice, qui anime la valeur, qui prête des yeux à la pruden-

ce, & qui donne enfin la véritable mesure à la tempérance & à la modération, en nous mettant en main des armes pour vaincre nos paſſions. On ne peut donc être trop attentif à fuir juſqu'aux moindres paroles, qui peuvent, par de ſiniſtres interprétations, marquer notre peu de vénération pour des choſes saintes, & faire impreſſion ſur un jeune eſprit qui s'en ſouvient, & ſans en prévoir les conſéquences, le répete ailleurs, & s'accoutume au mépris de tout ce qui eſt le plus vénérable.

Il ne s'agit plus à préſent que de l'oiſiveté, qui éloigne de la ſcience & de l'exemple du travail que le pere doit à ſon fils, & du profit que le fils en doit faire.

Le plus grand obſtacle à la capacité c'eſt la pareſſe, l'eſprit eſt naturellement ami du repos : ſi l'on n'excite ſa vigilance, il eſt rare qu'il ne croupiſſe dans l'oiſiveté, & par cette oiſiveté, dans l'ignorance ; mais elle ſe gliſſe bien plus aiſément dans l'eſprit, lorſqu'on en a le pernicieux exemple devant les yeux.

Les Miniſtres du Seigneur, les Prêtres, ſont dans une obligation bien plus

étroite de donner de bons exemples aux peuples; ceux qui rempliſſent avec ferveur leur état, qui, connoiſſant quelle eſt l'excellence & le prix de leur vocation, en rempliſſent les obligations dans toute leur étendue, qui ſe regardent comme des modeles deſtinés à régler les autres, & comme des médiateurs puiſſans auprès de Dieu, ceux-là, dis-je, méritent des couronnes immortelles. Mais un Prêtre, qui a peine à dérober quelques momens à ſes plaiſirs, pour le donner à ſon intérêt, qui ne penſe qu'à acquérir des Bénéfices, que pour jouir plus tranquillement & plus ſomptuoſement, qui arrache même ces Bénéfices ſans en faire les fonctions & ſans remplir les charges qui y ſont attachées, ſe contentant d'en donner une partie pour le ſubſtitut qu'il ſe choiſit, ce Prêtre, eſt-il capable de ſecourir les peuples dans leurs peines, de les conſoler dans leurs chagrins, & de faire de ſon miniſtere un aſyle aux malheureux? & n'eſt-il pas reſponſable de la perte des ames, dont le ſalut étoit attaché à ſes prieres? les maux de l'Egliſe, l'endurciſſement des pécheurs, mille chûtes qui

arrivent, tous ces maux ne ſont-ils pas ſon ouvrage? ſi les peuples, confiés à leurs ſoins, trouvent en eux les mêmes foibleſſes, la même corruption que dans les gens du monde, ne ſont-ce pas des motifs d'endurciſſement? les peuples ne tirent-ils pas pour leurs mœurs, des exemples des Miniſtres infideles? le plus libertin, ne cite que les ſcandales des perſonnes conſacrées à Dieu.

Bornons-là, cet article, en dire davantage, ce ſeroit altérer peut-être encore la foi des fideles : concluons de tout ce qui a été dit, qu'il n'y a rien qui ſoit ou ſi utile, ou ſi préjudiciable que le bon exemple; & que l'inſtruction qui ſe donne par les actions, fait infiniment plus d'effet que celle qui ſe donne par les paroles : en ſuivant ce principe, le Prélat doit être, dans ſon Dioceſe, un exemple de piété, de charité, de modeſtie, & de vigilance. L'Officier militaire doit, à ſes ſoldats, l'exemple de la ſubordination, de la valeur, & de la bonne conduite. Le Juge, eſt obligé de donner un exemple continuel d'équité, de probité, & de déſintéreſſement. Un ſupérieur Religieux, doit primer ſur les

autres en ferveur, en humilité, & en mortifications. En un mot, du petit au grand, tous ceux qui ont autorité ſur les autres, leur doivent l'exemple des vertus qui ſont propres à leur profeſſion.

Pour égayer un diſcours ſi ſérieux, voici une ſcene plaiſante du comique latin, entre un Maître & ſon Cuiſinier. Le Maître conte à un ami, en préſence de ſon Cuiſinier, de quelle maniere il éleve ſon fils, qu'il l'exhorte à ſuivre les exemples de vertu qu'il lui donne & qu'il peut tirer des autres : vois ce qu'a fait ce grand Capitaine, ce bon Juge, ce Marchand de bon foi, imite-les ; vois les friponneries de ce Fermier, les ruſes de ce Procureur, les faux témoignages de ces Ecrivains, ne les imite pas. Vous faites bien, lui dit le Cuiſinier, & j'en dis de même à mes Marmitons : voyez le jus perlé de cette ſoupe, goutez la délicateſſe de ce ragoût, admirez comme ce roti eſt cuit à propos, que ce brochet eſt bien aſſaiſonné, que ce turbot eſt d'un bon ſel : prenez garde comme j'ai fait, & n'allez pas faire des ragoûts empoiſonnés.

Si une mere vivoit dans l'ordre, & pouvoit dire à sa fille : tu vois que je ne cache point sous le fard les ruines de mon visage, mes habits sont modestes dans leur propreté, les Abbés n'assistent point à ma toillette, je n'y reçois point ces petits maîtres, qui prennent d'emblée les places, les pluies d'or & de la finance ne tombent point chez moi, je ne me mets point sous la protection d'un homme de robe pour tromper mon mari, je ne reçois ni n'écris aucun billet doux, mes promenades ne sont point des rendez-vous d'amour; ce seroit un grand pas pour mettre une fille dans le chemin de la vertu.

CHAPITRE XXI.

De la Politesse.

LEs Romains connoissoient la véritable politesse en partie sous le nom d'urbanité, & en partie sous celui d'élégance; d'où vient, que lorsque l'on appella Petrone, l'arbitre de l'élégance

des plaisirs de Néron, c'est comme si nous disions, l'arbitre de la politesse de la Cour de cet Empereur; mais cette politesse n'est pas une chose si facile à connoître, & encore moins facile à pratiquer exactement. Cartel croit mériter le nom de poli, qui ne mérite que celui de Dameret; & rien n'est si ordinaire, que de confondre ce nom avec celui de la galanterie; ce seroit prostituer le nom de poli, que de le donner à ces efféminés, qui n'ont d'autre mérite, que celui du succès de leur toilette.

La vraie politesse, est directement opposée à la rusticité, elle a son excès qui dégénere en vice, par l'affectation outrée d'une prétendue politesse, soit en parole, soit en parure, soit en actions; pour traiter cette matiere avec ordre, nous parlerons de la politesse & de ses deux contraires; qui sont la rusticité, qui en est le défaut; & de la *préciosité*, qui en fait l'excès.

La rusticité, est une maniere de vivre dure & sauvage, qui nous rend desagréable dans la societé, en nous écartant de la route commune pour plaire,

Cette conduite paroît dans les paroles, dans les actions, & les vêtemens, que nous avons suffisamment expliqué dans le Chapitre de la décence. Cette rusticité a différentes causes & divers effets; le plus affreux, est ce qu'on appelle dans le monde brutalité; qui naît, ou du naturel seul, ou des incidens : la premiere a deux causes, une présomption de soi-même, toujours nécessairement accompagnée du mépris des autres; l'autre, d'un tempérament colere & impétueux : elle est produite encore par la perte dans le jeu, par l'amour jaloux, & par le vin, ou encore, par l'autorité excessive que l'on possede.

La brutalité n'est autre chose qu'un desir d'emporter sur un autre quelque chose, par force, par violence, ou par autorité, parce qu'on se croit cette chose due, ou qu'on se persuade, que par hauteur, on y réussira. Cette violence ou cette hauteur naît de la présomption que l'on a de soi-même, & du mépris que l'on fait des autres. Mais si la présomption cause cette brutalité, un homme qui n'est pas maître de sa colere,

tombe dans le même vice, ſans prétendre que l'homme ſage & poli, & qui ſe rend maître de ſes paſſions & de ſon eſprit, ne puiſſe quelquefois l'employer avec prudence, lorſqu'il eſt néceſſaire, ou s'en abſtenir, quand il le faut. Ce n'eſt pas être brutal & colere, que de n'être pas indolent dans de certaines occaſions. Quoique la patience ſoit une vertu chrétienne, elle devient lâcheté, lorſqu'elle intéreſſe la conſcience ou l'honneur.

La colere eſt donc l'une des ſources naturelles de la brutalité; & l'homme qui veut en éviter l'effet, doit en prévenir la cauſe, ſoit en éloignant tout ce qui peut l'irriter, ſoit en fuyant tout ce qui eſt capable d'animer celle des autres.

Les incidens qui naiſſent du jeu, rendent un homme brutal, ou par l'aiguillon de ſon humeur impatiente, ou par une préſomption qui lui fait croire qu'il poſſede plus de capacité qu'un autre, ou qu'il mérite plus que la fortune le favoriſe. C'eſt auſſi dans le jeu que l'on découvre le caractere des hommes; mais cette vivacité dans les joueurs, qui dé-

génere souvent en brutalité, eſt celle qui dure le moins. Celle qui naît de l'amour, eſt bien plus dangereuſe. Comme la jalouſie eſt l'effet d'un excés d'amour, ainſi que l'ivreſſe eſt l'effet de l'excès du vin; de même que celui-ci brouille l'imagination par ſes fumées, l'autre empêche le jugement d'agir, & groſſit les moindres objets, pour accroître ſon tourment.

Tout homme qui aime véritablement, eſt jaloux; & quelque ſage & quelque Philoſophe qu'il ſoit, tout ce qu'il peut faire, c'eſt de l'adoucir. Mais la brutalité qui vient du vin, eſt la plus honteuſe & la plus contraire à la politeſſe: la cauſe n'eſt pas fort difficile à pénétrer. La modération & le jugement raſſis ſont l'effet de la tranquillité & de la froideur du ſang, qui n'élevant au cerveau qu'autant d'eſprit qu'il lui en faut pour raiſonner juſte, lui fait prendre le parti de l'équité & de la douceur. Mais, comme la matiere du vin renferme plus d'eſprit que de corps, ce feu liquide ne s'eſt pas plutôt introduit en trop grande abondance dans le côrps, que communiquant ſes eſprits vifs & tumultueux au

ſang, il l'échauffe, l'agite, & par ſes canaux éleve au cerveau une prodigieuſe quantité de fumées ſpiritueuſes, qui rempliſſant toutes ſes concavités, troublent le jugement par les images confuſes qui ſe repréſentent; enſorte, que ne pouvant réfléchir avec juſteſſe, il ne ſuit plus que les mouvemens d'une préſomption naturelle, qui lui fait croire, qu'il a plus de force, de vertu & de capacité, qu'il n'en a véritablement; & dans cette idée, il ſe laiſſe aller à des emportemens brutaux, dans la penſée qu'il aura par empire & par violence, ce qu'il croit lui être dû.

La premiere brutalité qu'inſpire le vin, c'eſt, qu'en déliant la langue indiſcrete, elle révele le ſecret de ſon ami, & l'offenſe par des vérités imprudentes, & qu'il ne peut lui-même cacher ſa honte & ſa turpitude. Mais rien ne donne une plus impérieuſe brutalité, que la grande autorité dont ſe voit revêtu un eſprit préſomptueux. Plus un naturel ſuperbe aura de dignités, plus il ſe trouvera ſuſceptible de brutalité.

La bruſquerie eſt un diminutif de la brutalité, & un premier pas pour y arriver.

river. Un homme brufque eft ordinairement imprudent, & l'imprudence caufe la brutalité. Il y a fi peu de diftance du brufque au brutal, que l'efprit les confond. La brufquerie produit l'aigreur & l'indécence, l'oubli des égards ou des refpects que l'on doit à la fociété, la méconnoiffance des bons offices, l'indifférence, & la froideur pour ceux qui peuvent légitimement attendre de nous des fervices, l'imprudence & les contretemps, qui nous rendent importuns, & tout ce qui peut choquer l'efprit de ceux que nous pratiquons.

Le précieux, n'eft autre chofe qu'affecter de prendre une route différente de la naturelle, dans l'intention de plaire par des voies extraordinaires; & cette affectation ridicule fe peut rencontrer, foit dans les parures, dans les paroles, ou dans les actions.

La véritable politeffe confifte en deux points; l'un, de n'avoir rien de rude dans fes actions, & l'autre, de n'avoir rien d'affecté dans fes paroles & dans fes actions. Tout homme doit donc avoir la politeffe du corps & celle de l'efprit, en examinant fon âge & fa qualité, ne

devant avoir pour but, que de ſe rendre agréable à tous, par des manieres attrayantes. L'homme d'Egliſe doit être modeſte, ſans la moindre ſuperfluité ni ſingularité dans ſa propreté : comme la candeur de ſon ame doit ſe montrer dans ſon extérieur, il faut que cet extérieur ſoit propre & net, ſans qu'aucun artifice déguiſe la nature. L'homme de Robe, doit renfermer la politeſſe & la propreté, dans ce qui eſt conforme à ſon état. Le Financier peut ſe donner plus de licence, par le privilege que lui donne ſon argent & ſa vanité. Pour l'homme de Guerre, on ne lui preſcrit rien, pourvu qu'il ne choque point par quelque biſarrerie ; ſa magnificence ſe doit régler ſur ſa bourſe.

La politeſſe dans les paroles dépend premiérement, de ſavoir parfaitement ſa langue, de ſe ſervir, ſans affectation, des expreſſions les plus propres & les plus juſtes par l'application au ſujet, de régler le ton de ſa voix & de ſon geſte, de parler d'une maniere différente & de choſes diverſes ſelon les perſonnes; être grave avec les gens d'âge & de capacité, ſérieux avec ceux

qui impriment du reſpect, ou par leur caractere ou leur vertu ; galant & enjoué avec les Dames, libre & gai avec la jeuneſſe, ouvert avec ſes amis, réſervé avec ceux qui entrent avec nous en négociation ; mais conſervant toujours dans ces différens caracteres un air de douceur qui nous rende agréable, mettant à tout ce que l'on dit un certain charme inſinuant, qui touche plus les cœurs que les oreilles.

La parfaite politeſſe exige encore, que l'on ne diſe pas une parole qui puiſſe déplaire à la perſonne à qui l'on parle; que l'on examine avec attention tout ce qui peut être de ſon goût, pour ſe conformer à ſes penchans ; que l'on accompagne tout ce que l'on dit de termes, qui ſoient des expreſſions perpétuelles d'eſtime; que l'on faſſe régner dans tous ſes diſcours un air de véritable probité, & que les ſentimens vertueux d'un homme de bien, s'y montrent avec ſincérité ; que l'on s'anime & que l'on ſe modere ſelon que l'on croit devoir plus ou moins toucher le cœur ; que jamais une parole ſale ne déshonore nos entretiens, non pas mê-

me ſous prétexte d'enjouement, mais que notre eſprit brille par des penſées fines & délicates, qui, ſans bleſſer les oreilles, en faſſent beaucoup plus comprendre que l'on n'en dit ; que l'on ne cherche point dans la médiſance la matiere d'un divertiſſement coupable, mais que l'on cherche au contraire à s'attirer l'amitié de tout le monde, en tournant toujours la médaille du bon côté ; puiſqu'il eſt certain qu'il n'y a perſonne, hors les derniers ſcélérats, qui ne puiſſe être eſtimé par quelque endroit, ſans cependant proſtituer ſes louanges : la politeſſe veut, à la vérité, que l'on diſe, autant qu'il ſe peut, du bien de tout le monde, mais elle ne veut pas qu'on le faſſe également de tous ; il faut s'y prendre d'une maniere différente, pour louer un Prélat ſur ſa piété, ſa charité, ſa modeſtie, ſa candeur, & ſa générosité, qu'une jolie femme ſur ſa beauté, la délicateſſe de ſa voix, ſon air charmant lorſqu'elle brille dans un bal, ſur l'élévation de ſon eſprit, & ſur le triomphe qu'elle remporte ſur tous les cœurs : il faut autrement louer un Magiſtrat, ſur ſa profonde capacité, ſes mœurs in-

tegres, & sa douceur équitable, qu'un petit-maître, sur ses conquêtes amoureuses : taisons-nous, ou parlons bien de tout le monde, mais ne donnons pas des louanges à un fat; il suffit de demeurer sur son chapitre dans le silence, sans déguiser, par une éloge indigne, le mépris intérieur que nous en faisons.

Deux sortes de politesses sont requises pour rendre un homme véritablement poli dans ses entretiens; l'extérieure & l'intérieure. La premiere dépend de l'agrément dans le discours, par le tour agréable qu'on lui donne: & l'autre dépend de la vertueuse disposition de l'ame, qui ne lui suggere que des sentimens de probité, d'honneur & d'équité. Ainsi, l'homme qui au fond n'est pas naturellement bienfaisant, & qui ne s'attache qu'à une politesse étudiée, & non pas à celle des sentimens, n'est qu'un poli superficiel, qui n'a que l'écorce. C'est aussi ce fond d'inclination bienfaisante qui fait l'homme poli dans ses actions; & c'est proprement en elle que réside la véritable politesse: mais en agissant dans ces vues, la premiere regle, c'est une grande exactitude

à remplir tout ce qui est de devoir : la seconde, c'est de ne négliger aucune occasion de rendre avec affection de bons offices, ausquels, dans la rigueur, on n'est point obligé : & la troisieme, c'est de fuir avec prudence, tout ce qui peut choquer; ou, si on a eu le malheur d'avoir déplu, trouver adroitement les moyens de réparer la faute. Ce qui est du devoir, est indispensable; ce qui n'est qu'office volontaire, part de la bonté intérieure de l'ame; & la fuite de ce qui peut déplaire, est l'effet d'une politique utile.

Tous ces devoirs ne sont pas néanmoins aussi obligatoires, & ne demandent pas la même exactitude à être remplis; le plus ou le moins se trouve dans la dignité ou l'excellence de l'objet, & c'est ce qui en regle les degrès : le premier de tous, est ce que l'on doit à Dieu, & l'on y satisfait aux yeux des hommes, par une véritable piété : le second, est ce que l'on doit à la patrie, & qui se rapporte au bien de l'Etat, & à la gloire de ceux qui nous gouvernent : le troisieme devoir est réciproque, des fils, des peres, des maris, & des femmes,

toute notre conduite à cet égard doit marquer notre amour : le quatrieme, eſt ce que l'on doit à ceux qui ſont au deſſus de nous, par l'autorité de leurs emplois : nos diſcours & nos actions font éclater nos reſpects : & le cinquieme, eſt entre les amis, à l'égard deſquels on ne doit jamais ni rien dire ni faire, qui ne ſoit une expreſſion de notre ſincérité.

C'eſt à l'étendue de ces cinq qualités que nous devons méſurer, non-ſeulement nos devoirs, mais à l'exactitude à les remplir ; il faut encore ajouter la vigilance, pour prévoir & prévenir tout ce que l'on doit attendre de nous ; car, ce n'eſt pas avoir une véritable politeſſe de l'action, que d'attendre que l'on exige de nous par force, ce que nous devons ; il faut aller au devant, & ne laiſſer échapper aucune occaſion de montrer, que nous faiſons avec plaiſir, ce que nous faiſons par obligation, & le faire encore avec grace & gaieté.

Après avoir ſatisfait à ce qui eſt du devoir, nous devons chercher toutes les occaſions de rendre les bons offices que l'on peut attendre de nous, c'eſt où la

politesse brille davantage ; en ne remplissant simplement que ce qui est du devoir, nous ne pouvons acquérir le titre de bienfaisans, qui est l'atrribut de l'homme poli ; ce ne peut être que par de bons offices volontaires, en entrant dans les peines des affligés, en aidant aux succès de ceux qui sont dans la prospérité, en louant les amis d'un homme en sa présence, en donnant des applaudissemens à ses desseins, & lui fournissant des ouvertures pour y réussir, & le félicitant sur sa réussite ; pour cela, il faut bannir l'envie si universelle, & dont l'effet est de se réjouir du mal d'autrui ; rien de plus incompatible, avec la politesse, que cette envie, elle l'est même plus encore que la brutalité ; parce qu'à force de douceur & de prévenance, on peut ramener un brutal, mais à force de vertu, on ne fait qu'aigrir les envieux : nous en avons traité bien amplement dans les Chapitres précédens.

Ce n'est pas assez à l'homme poli, d'avoir l'ame disposée à faire le bien de tout le monde, il faut entrer agréablement jusques dans les petits soins qui peuvent plaire à ceux avec lesquels il

eſt en ſociété ; une bagatelle, un rien fait à propos & de bonne grace, peut ſouvent nous inſinuer plus avant dans un cœur diſpoſé à la reconnoiſſance, que de grands ſervices rendus à contretemps : ainſi, ce n'eſt pas ſeulement dans la diſpoſition de l'ame à bien faire que conſiſte la politeſſe, mais dans les manieres inſinuantes de mettre en avant cette diſpoſition intérieure, qui prévient & nous rend agréables ; à quoi on ne peut parvenir, que l'on ne ſoit complaiſant, & cette complaiſance ſe remarque par les petits ſoins ; car les ſervices conſidérables ſont ſouvent attribués à des vues de retour, ſur ceux qui les font.

Ces petits ſoins ſont de tant d'eſpeces, ſelon les différens goûts des eſprits, que l'on ne peut rien déterminer à cet égard ; c'eſt l'occaſion ſeule qui les fait naître : tel eſt le ſentiment d'Ovide.

Quælibet officio cauſa ſit apta tuo.

Cherchons & ſaiſiſſons exactement toutes les occaſions qui ſe préſentent pour obliger ceux à qui nous deſirons de plaire, mais prenons bien garde aux contretemps : telle choſe plaît dans un moment, qui déplaît dans un autre ; il

n'eſt pas juſqu'aux careſſes d'un amant, qui quelquefois déplaiſent à une maîtreſſe qui aime. C'eſt donc la prudence & la pénétration, qui nous ſervent de guides.

La troiſieme partie de la politeſſe, eſt d'éviter tout ce qui peut choquer ceux avec qui nous ſommes en ſociété, en parlant à une perſonne de ſes défauts, ou de dire ou faire ce qui peut y avoir égard, & de donner des idées que l'on penſe à ce qui peut la bleſſer.

Veritas odium parit, dit Térence, la vérité produit ſouvent la haine, parce que l'on ne ſe plaît point à voir ſon portrait du mauvais côté; il y a peu d'hommes, qui n'aient leur ridicule.

Mais cette vérité ne doit tendre qu'à nous procurer des amis, en déſignant la ſincérité de notre cœur, & en ne l'employant que dans ce qui peut plaire à tout le monde.

Voilà les principales regles de la véritable politeſſe, qui ne conſiſte pas dans un ſimple extérieur de petit-maître, il faut que le ſolide s'y rencontre par ce fond de bienfaiſance, qui en fait la véritable eſſence.

CHAPITRE XXII.

De la maniere dont il faut vivre avec ses ennemis.

DE quelque générosité dont on se pique, il est certaines injures, qu'un honnête homme ne peut souffrir ni dissimuler, mais il faut bien prendre garde qu'une délicatesse excessive, soutenue de l'amour propre, ne nous porte au-delà des bornes d'une sage modération. La prudence est donc plus nécessaire pour se conduire avec ses ennemis qu'avec ses amis : ces derniers excusent bien des choses, auxquelles les autres donnent souvent la plus sinistre interprétation ; & comme l'esprit prévenu contre nous, est toujours prêt à nous rendre le mal pour le mal, il faut une grande circonspection dans notre conduite, pour ne pas nous attirer de nouveaux effets de haine, qui, dans quelque homme que ce soit, est toujours dangereuse.

Il n'eſt point de petit ennemi axiome que l'expérience autoriſe.

Comme dans les Chapitres précédens, nous avons expliqué ce que c'eſt qu'un ami, & que nous avons eu pour premier principe les moyens de les acquérir & de les conſerver, ce ne ſeroit pas avoir ſatisfait entiérement à nos vues, ſi nous ne paſſions à la maniere avec laquelle on doit vivre avec ſes ennemis ; ils ſont plus communs que les amis : quoique preſque tous ceux qui ſe diſent amis, n'aient que des amitiés mortes ou languiſſantes, & ſur leſquelles on ne doit pas faire un grand fond. Mais il n'eſt point d'ennemi, tel qu'il ſoit, qui ne ſoit capable de nuire, ſinon d'action, du moins par la malignité d'une langue, dont on ne peut arrêter le trait, & qui ſouvent s'irrite d'autant plus, que l'on veut lui oppoſer plus de puiſſance, plus de fortune, plus de richeſſes, & même plus de mérite & de vertus ; car, l'eſprit de l'homme eſt ſi biſarre & ſi malin, que très-ſouvent il s'aigrit de ce qui devroit le gagner ; & ſur-tout à la Cour, le moindre des ennemis eſt à craindre.

Pour traiter la matiere par ordre, & pour ne rien confondre dans la maniere avec laquelle on doit vivre avec ſes ennemis, il eſt à propos d'expliquer d'abord ce que c'eſt qu'un ennemi, quelles ſont les ſources des inimitiés pour les prévenir, comment l'on peut diſcerner celles qui ſont irréconciliables, de celles qui ſe peuvent aſſoupir ; & enfin, la conduite qu'il faut tenir avec quatre différentes eſpeces d'ennemis, qui ſont les ennemis naiſſans, les ennemis cachés, les ennemis découverts, & enfin, les ennemis réconciliés.

Selon la Religion & la Morale chrétienne, il n'y a qu'une ſeule voie à tenir avec ſes ennemis tels qu'ils ſoient; de les aimer, de prier pour eux, & de les ſervir, ſi l'occaſion s'en préſente ; mais ſans nous ériger en Prédicateur, & en ne parlant que le langage de l'homme de bien, qui s'accorde toujours avec celui du Chriſtianiſme, nous dirons que comme, ſelon le monde, il s'en faut bien que tous les hommes ſoient des héros ; la loi, qui nous impoſe d'aimer nos ennemis, & de leur rendre de bons offices, eſt de toutes celles que la Reli-

gion nous prescrit, la moins en usage; l'on cherche à se retrancher sur celle qui, nous ordonnant de joindre la prudence des Serpens à la simplicité des Colombes qui n'ont point de fiel, nous fait comprendre, que cette derniere vertu est une foiblesse, lorsqu'elle n'est pas soutenue de l'autre.

L'homme auroit atteint la perfection dans cette conduite, s'il pouvoit toujours unir ces deux vertus, s'il se munissoit de la prudence du Serpent, sans en contracter le venin, & la bonté de la Colombe, sans en avoir la simplicité: venons à la définition du terme d'ennemi.

Etre ennemi d'un homme, c'est avoir contre lui une aversion de cœur, ou naturelle, ou causée par quelques incidens, & qui détermine sa volonté à vouloir lui faire ou lui procurer du mal, dans son honneur, dans ses biens, ou dans la vie.

L'inimitié est donc une aversion, parce que, comme l'amour est un mouvement de l'ame, qui nous porte à nous unir à ce que nous jugeons nous être convenable, il faut que la haine qui lui

eſt oppoſée, & qui eſt l'eſſence de l'inimitié, ſoit un mouvement contraire de cette même ame, qui nous porte à nous éloigner de ce que nous jugeons ne nous être pas convenable; or, cette averſion eſt ou naturelle, comme ſont de certaines antipathies, dont on ne voit que trop d'exemples entre des perſonnes qui ſe haïſſent ſans pouvoir en dire le ſujet, ou ce ſont des rencontres de la vie qui la cauſent, & c'eſt ce que nous expliquerons dans les ſources de l'inimitié. Enfin, cette averſion détermine la volonté à faire ou procurer du mal à celui que l'on hait, & c'eſt en cela que conſiſte l'eſſence de l'inimitié, parce que le cœur peut avoir un mouvement qui le détourne & le porte à s'éloigner d'un autre; mais lorſque ce mouvement n'eſt pas joint au deſir de faire ou procurer du mal, ce n'eſt pas une véritable inimitié, mais une ſimple indifférence : ce mal ſe peut donc faire, ou touchant les biens, ou touchant l'honneur, ou touchant la vie de celui qu'on hait; & ce ſont les différens effets de l'inimitié, qui doivent nous déterminer diverſement dans la conduite que nous avons

à tenir avec ceux qui nous haïſſent.

Comme il faut connoître pour aimer, on ne peut auſſi véritablement haïr ce que l'on ne connoît pas ; & s'il y à des hommes qui en haïſſent d'autres, ou qui diſent d'eux du mal, ou leur en procurent ſans qu'ils les connoiſſent, ce n'eſt point par une véritable inimitié fondée ſur un principe de haine, mais c'eſt l'effet d'une envie ou d'une malignité perverſe, dont ſouvent on ne peut rendre raiſon.

On ſe hait encore par antipathie naturelle, ou par diverſes occaſions que le commerce du monde produit : c'eſt une choſe inconcevable que ces pentes ſecretes du cœur, qui ſans raiſon ni réflexion nous portent à aimer ou à haïr ; elles vont ſi loin, que l'on a vu des hommes vertueux concevoir l'un pour l'autre des haines mortelles dès leur premiere vue. L'expérience nous montre, que l'on ne peut en chercher la cauſe, que dans la diſpoſition contraire des Aſtres, au moment de la naiſſance, & des différentes influences du Ciel, par la diverſité, & de l'aſcendant, & des ſituations & des aſpects des corps céleſtes : ces ſortes d'inimitiés ſont fort

difficiles à vaincre. Mais les ſources des inimitiés, qui procedent des occaſions qui naiſſent dans le commerce du monde, ſe peuvent réduire à ſix : qui ſont, l'intérêt, les offenſes que nous recevons nous-mêmes, les liaiſons du ſang & d'amitié qui nous engagent à prendre parti pour d'autres, l'amour, l'orgueil, & l'envie : l'intérêt, eſt ſans doute la premiere ſource des inimitiés ; la baſſeſſe de l'eſprit de la plupart des hommes étant ſi grande, que l'on ne voit tous les jours que des ſœurs & des freres, qui ſacrifieroient leurs propres peres & tout leur ſang au plus petit intérêt ; c'eſt par cette raiſon, que Machiavel, ce politique ſanguinaire, parmi les pernicieux conſeils qu'il donne à ſon Prince, lui dit : qu'il eſt moins dangéreux de verſer le ſang, que de ravir la bourſe de ſes Sujets ; delà vient, que les haines entre les proches ſont ſi violentes, parce qu'elles ont preſque toujours leur ſource dans l'intérêt : c'eſt en cela, que l'on peut connoître le caractere de l'eſprit d'un homme, étant certain que l'intérêt l'émeut à proportion de ſa baſſeſſe, & que plus il eſt avare & lâche, moins il

faut d'intérêt pour l'engager à la rupture.

Paſſons à la ſeconde ſource des inimitiés, qui procedent des offenſes que nous recevons nous-mêmes, ou que nous faiſons aux autres, que l'on peut réduire aux offenſes dans les biens, dans les honneurs, & dans la vie. L'on nous offenſe dans nos biens, lorſqu'on les ravit injuſtement, ou que l'on nous en cauſe la perte par des voies malignes, ſoit pour en profiter ou pour ſe rejouir de nos pertes : l'on nous offenſe dans notre honneur, ſoit en révélant le ſecret de nos foibleſſes, & abuſant de notre confidence; ſoit en nous noirciſſant par des calomnies ou en médiſant de nous, ſoit en donnant atteinte à notre réputation par des jugemens iniques; & enfin, on nous offenſe touchant notre vie, par des violences ou des bleſſures. Toutes ces offenſes produiſent des inimitiés d'autant plus irréconciliables, que l'offenſe eſt plus grave & plus injuſte, ou, que celui qui la reçoit eſt plus ſuſceptible de reſſentiment.

Celles qui bleſſent l'honneur, doivent tenir le premier rang : en ſecond

lieu, celles qui attaquent la vie: & enfin, celles qui tendent à dépouiller un homme de ſes biens. En conſidérant encore, que plus une perſonne nous touche de près, ou nous a obligation, plus l'offenſe qui vient de ſa part nous eſt ſenſible; on peut encore ajouter, que comme la plupart des hommes ſont lâches, ils ſont ſouvent plus attachés à leur intérêt qu'à leur honneur; mais, nous ne parlons pas de cette eſpece d'hommes, & nous ne nous intéreſſons que pour ceux qui regardent l'offenſe que l'on fait à leur honneur, comme la plus cruelle, la plus irréparable, & la ſeule qui puiſſe exiger une vengeance, s'il y a quelque vengeance qui puiſſe être excuſable.

Les offenſes que l'on fait aux perſonnes qui ont avec nous une liaiſon de ſang & d'amitié, nous touchent moins, & ne laiſſent pas de produire ſouvent des inimitiés, lorſque nous voulons prendre avec chaleur leur parti, mais elles ne ſont pas du poids des autres, & il en naît de bien plus grandes de l'amour: en effet, ſoit que l'on offenſe la perſonne que nous aimons;

ſoit que l'on nous offenſe nous-mêmes, en nous enlevant ou eſſayant de nous enlever le cœur de celle que nous chériſſons, à quelle rupture & dans quelles inimitiés ne tombent point ceux, qui quelquefois étoient intimes amis ? mais, l'envie eſt une autre ſource d'inimitiés, il eſt impoſſible que l'envieux ne ſoit pas notre ennemi, ſitôt que l'on reconnoît en lui ce malheureux caractere.

L'orgueil, ce vice qui ſe produit ſi fort aux yeux des hommes, ne manque jamais d'engendrer des inimitiés ; parce qu'il choque davantage notre amour propre, & que le ſuperbe ſe plaît à l'étaler, principalement, lorſqu'il ſe met dans la tête que c'eſt un moyen pour ſoutenir une grande dignité. Etrange aveuglement, de ſe perſuader, que lorſque l'on eſt dans l'élévation, l'orgueil nous attire du reſpect, & qu'à force de nous tenir droits, nous ferons ployer les autres devant nous : il ne produit que de l'indignation & de la haine. On révere l'autorité, & l'on mépriſe celui qui l'exerce avec trop de hauteur.

On jugera, ſur la connoiſſance de tous ces vices, par quels moyens on

peut prévenir les ruptures. Quand on a l'ame grande & au deſſus de tout intérêt, de façon à être toujours prêt à le ſacrifier au repos de l'eſprit, à l'union avec nos proches & nos ſociétés ; ſi nous prenons garde à n'offenſer perſonne ni de paroles, ni d'actions, & qu'avec prudence, nous évitions les occaſions d'être offenſé ; ſi nous ſommes aſſez ſages pour ne pas relever avec aigreur des offenſes que l'on peut nous avoir faites, plutôt par indiſcrétion, que par malignité ; ſi nous n'entrons dans les querelles de nos amis, qu'avec un eſprit de conciliation ; ſi l'amour ne nous domine pas, juſqu'à triompher de notre amitié ; ſi nous ne regardons point avec envie la proſpérité des autres, & que nous nous comportions ſans orgueil dans les emplois qui nous ſont confiés, ſoyons perſuadés que nous préviendrons une infinité d'inimitiés, & que ſi nous avons des ennemis, ce ſera des ennemis de l'honneur & de la vertu, qui ne méritent pas notre bienveillance.

Après avoir expoſé les ſources des inimitiés & les moyens de les prévenir, voyons quelles ſont les plus irréconcilia-

bles, & celles qui ſe peuvent étouffer.

L'expérience nous fait connoître tous les jours, que les ennemis les plus faciles à réconcilier, ſont ceux qui ſont dans le militaire, parce qu'ils ont plus de cœur, plus d'honneur, plus de franchiſe & de ſincérité, & que leurs inimitiés ne naiſſent ſouvent que d'une concurrence de vertu. Les eſprits de Finance ſont encore aiſés à réconcilier, mais c'eſt par baſſeſſe, par timidité & par des vues d'intérêt, qui leur font craindre de trouver dans leurs ennemis, des obſtacles à la fin qu'ils ſe ſont propoſé de s'enrichir par toutes ſortes de voies. Mais les inimitiés des gens de Robe ſont preſque toujours irréconciliables, encore plus, celles de ces hypocrites qui ſe cachent ſous le maſque de la dévotion. Les offenſes que font les premiers, ou qu'ils reçoivent, touchent preſque toujours l'honneur: la confiance qu'ils ont dans leur autorité, la facilité qu'elle leur fournit de faire du mal à ceux qu'ils haïſſent, & le fréquent ſuccès de leurs mauvaiſes intentions, les rend plus durs: leurs cœurs ulcérés ne ſe guériſſent pas facilement.

A l'égard des faux dévots, qui couvrent leurs visages du masque hypocrite d'une fausse dévotion, ils ont dans leurs cœurs toutes les sources de l'inimitié ; ils sont les ennemis de tous les hommes, & les seuls amis d'eux-mêmes; toutes leurs grimaces affectées, sont autant de marques de leur orgueil ; l'envie les desseche; aucun homme plus intéressé & plus médisant : le prétendu intérêt du Ciel, dont ils voilent l'iniquité de leurs ames, est le continuel prétexte de leur obstination dans leurs inimitiés.

Nous sera-t-il permis de parler des inimitiés qui naissent souvent entre les femmes ; beaucoup de personnes sensées les jugent d'autant plus irréconciliables, qu'elles joignent souvent une adresse perfide, pour arriver par des chemins couverts, où leur foiblesse ne leur permet pas d'atteindre par des voies plus ouvertes : leur honneur étant infiniment plus délicat que celui des hommes, les offenses qu'elles y reçoivent, y font une plus sensible impression, & rendent leur réconciliation plus difficile. Toutes ces choses présupposées ou suffisamment établies, nous allons passer

aux regles de conduite, avec ceux que nous croirons nos ennemis, & qui doivent être considérées dans quatre différens états; dans l'inimitié naissante, dans l'inimitié couverte, dans l'inimitié déclarée, & comme ennemis réconciliés.

L'inimitié, comme toutes les autres choses physiques & morales, a d'ordinaire son commencement foible, ce n'est souvent qu'une petite étincelle, que la prudence pourroit facilement éteindre, mais les prompts alimens que l'on se plaît à lui prêter dans la chaleur d'un premier mouvement, l'augmentent bientôt; ensorte, que de cette étincelle, on voit en peu de temps naître l'embrasement : la premiere regle nécessaire pour en arrêter le progrés, c'est de se pénétrer, que toute amitié est desirable, tant pout l'utilité que pour l'agréable, & que toute inimitié est à fuir, parce que telle qu'elle soit, elle ne peut produire que de l'inquiétude, du chagrin, & du dommage, par mille endroits que la prudence humaine ne peut ni prévoir, ni empêcher.

La seconde, est de préparer, de longue

gue main & par une fréquente habitude, nos esprits à trois choses; à une favorable interprétation de tout ce que l'on dit & que l'on fait à notre égard; à une patience solide, qui arrête nos premiers mouvemens; car il arrive souvent qu'on nous offense indiscrétement & sans réflexion, mais qu'un moment après le repentir succede; car, si dans cet état on reconnoît que vous avez senti l'offense, on continue sur le même ton; si au contraire votre dissimulation peut persuader, que vous n'avez pas senti le coup, le repentir de l'indiscrétion nous procure une excuse suffisante, qui éteint l'étincelle dans sa naissance; car, tous les hommes sont orgueilleux, & tant qu'il leur est possible, ils ne veulent avouer leur faute, & tel voudroit n'avoir pas fait une chose, ou qu'elle fût ensevelie dans le silence ou dans l'oubli, qui ne s'abaissera jamais à l'aveu & à la réparer; ainsi, dissimulant l'émotion que l'offense nous aura faite dans notre cœur, nous fournissons, à celui qui nous a offensé, la plus douce & la plus facile voie d'une satisfaction indirecte; par ce moyen, nous pouvons

connoître si c'est ou par imprudence, ou par malignité, que l'on nous a offensé : si c'est par imprudence, elle sera infailliblement réparée dès que la réflexion aura produit le repentir ; si c'est par malignité, cet ennemi naissant redoublera le coup, & alors, on prendra des mesures pour se parer de sa malice. Si au contraire, nous nous laissons aller d'abord à notre vivacité, elle aura de fâcheuses suites, & nous ne pourrons connoître, si ce qu'il a dit ou fait vient d'imprudence ou de malignité, & d'un dessein prémédité.

Si l'offense est si grande qu'elle ne puisse être dissimulée, nous convenons qu'il y auroit de la lâcheté à cacher notre ressentiment ; mais cette patience, que nous prescrivons comme une vertu chrétienne & morale, bien loin de tenir de la lâcheté, est le comble du triomphe des passions ; puisque, selon la pensée du Sage, il y a plus de grandeur & de magnanimité à se vaincre soi-même, qu'à subjuguer ses ennemis ; & de plus, c'est qu'une ame tranquille considere avec bien plus de justesse, non-seulement tous les moyens de se garantir de

la malignité de ceux qui l'offenſent, & toutes les conſéquences de ſa conduite.

Mais, une troiſieme diſpoſition, pour étouffer les inimitiés naiſſantes, c'eſt que ſi l'offenſe eſt d'une nature à ne pouvoir être diſſimulée, & que l'on ſoit forcé de témoigner ſon reſſentiment, il ne faut jamais que le deſir de la repouſſer ne faſſe rien dire qui puiſſe donner atteinte à l'honneur de celui dont on n'eſt pas content; car, les injures qui touchent l'honneur ſont irréparables; faiſons ſentir à celui qui nous offenſe ſes torts, mais abſtenons-nous de bleſſer ſon honneur, quand même il choqueroit le nôtre, afin que la douceur de notre repartie excite ſon repentir, ſans repouſſer d'innocentes railleries par les reproches injurieux & publics d'une foibleſſe qui fait rougir, & par quoique ce ſoit qui bleſſe, par un endroit ſenſible, celui qui nous choque : il faut bien de la vertu ou beaucoup d'inſenſibilité, pour mettre en pratique une telle maxime.

Ayant fait uſage de toute ſa prudence, pour éviter de rompre à la premiere attaque, ſi au lieu de réparer l'offenſe on y perſiſte en la réitérant, c'eſt alors que

nous pouvons regarder comme véritable ennemi celui d'où part l'offenſe, & dans cet état, nous allons preſcrire la conduite à tenir : de ces ennemis, les uns ſont couverts, & les autres déclarés ; les premiers ne nous font reſſentir leur haine que par de mauvais offices, que l'on a ſouvent bien de la peine à démêler; & les autres nous attaquent à force ouverte, & nous les connoiſſons par l'éclat dont ils ſe ſervent.

Les ennemis cachés, ſont plus dangereux & en plus grand nombre ; car, la plupart ne ſe déclarent que quand ils ne peuvent ſe cacher : tous les hommes s'aiment eux-mêmes, & naturellement ſont envieux ; & dans le commerce du monde, l'on ne hait ou l'on aime les autres, que relativement à l'amour que l'on a pour ſoi-même, & à l'utilité ou au plaiſir que l'on croit tirer de cette haine ou de cet amour : il n'y a point d'homme encore aſſez aveugle pour ignorer, que toute inimitié de qui que ce ſoit, peut, & lui nuire & lui cauſer du chagrin ; ainſi, tout homme, pour ſon propre intérêt, ne veut point, autant qu'il peut, s'attirer pour ennemi celui qu'il hait dans

le cœur ; & par là, il cache autant qu'il lui eſt poſſible ſa haine, & n'éclate qu'en trois rencontres, ou quand il ne peut diſſimuler, ou quand l'inimitié eſt née par une rupture éclatante, ou quand il s'imagine que l'éclat d'une inimitié lui eſt avantageux, & que l'on croit être ſi ſupérieur à ſon ennemi, que cet éclat ne peut lui porter préjudice.

Pour découvrir les ennemis ſecrets, toute la prudence & la pénétration doivent être miſes en uſage ; premiérement, quelque dehors d'amitié que l'on nous montre, ſi nous ſommes convaincus par des effets réels de la ſincérité que l'on nous proteſte, il ne faut pas laiſſer de nous tenir ſur nos gardes ; & avec une défiance diſcrete, être perſuadés que le plus zélé pour nous, peut n'avoir que ſon propre intérêt, en vue, & être au fond de l'ame, ou devenir par occaſion notre ennemi : en ſuivant cette maxime, on ſera toujours malheureux, & l'on ne pourra compter aucun ami : cette conſidération vous tiendra dans la réſerve, de maniere que cet ami, quel qu'il ſoit, en ſe déclarant ou devenant notre ennemi, ne puiſſe abuſer de

l'excessive confiance que nous aurons en lui ; & si dans la conduite qu'il tient avec nous, il nous donne la moindre défiance de la sincérité de ses intentions, il faut le sonder & le prouver par des incidens de peu d'importance ; & comme il ne s'ouvriroit pas à nous-mêmes, le plus sûr moyen, est de le faire pénétrer par gens qu'il ne connoisse pas pour être de nos amis.

Lorsque par adresse l'on a découvert qu'un homme est notre ennemi, il faut examiner s'il l'est par une pure malignité d'esprit, ou par liaison & relation avec nos ennemis, ou pour quelque déplaisir qu'il croit avoir reçu de nous ; & suivant que son inimitié procede de ces trois causes, il faut tenir avec lui une conduite différente ; si c'est par une malignité d'ame portée à mal faire, il ne faut chercher aucune voie de le rappeller à l'équité, il faut le forcer au contraire à se déclarer, parce que le public sachant qu'il est notre ennemi, sa haine sera moins dangereuse : ordinairement, ces sortes d'esprits malins & perfides sont lâches, toutes leurs manœuvres ne consistent qu'en fourberies,

& on ne peut leur faire plus de déplaisir, que de les forcer à mettre bas leur masque d'hypocrisie ; & si quelque chose peut les rappeller à n'être plus de nos ennemis, c'est de se voir forcés à déclarer qu'ils le sont; car, plutôt que de passer pour tels en public, ils voudront nous servir malgré eux, pour ne point démentir leur hypocrisie ; ou s'ils ne le sont pas, nous aurons l'avantage de n'être pas la dupe de leur perfidie : mais ne soyons pas assez imprudens pour nous flatter de jamais recevoir aucun bon office de ces sortes d'esprits, ni pour prendre quelque confiance dans leurs promesses ; se contenter de ne les point offenser de gaieté de cœur, pour leur donner prétexte de nous nuire, ou les y autoriser ; voilà tout ce que nous devons espérer.

S'ils sont ennemis couverts, ou qu'ils prennent le parti de leurs parens ou de leurs amis, il faut bien se donner de garde de les obliger à se déclarer, ni leur faire penser que nous connoissons leur haine ; mais se conduire de maniere, qu'ils soient persuadés du contraire, & que nous les desirons pour médiateurs ou arbitres de nos démélés ; leur

rendre à eux-mêmes de bons offices, pour gagner leur amitié; car, tant qu'un homme n'eſt qu'ennemi ſecret, il n'a point de honte de ceſſer de l'être; mais, s'il s'eſt déclaré, le point d'honneur l'engage à ne point ſe démentir.

Celui qui a reçu de nous quelque offenſe, ou véritable, ou imaginaire, demeure ennemi caché; ou parce qu'étant notre inférieur, il nous craint; ou parce qu'étant au deſſus de nous, il croit par là nous mieux ſurprendre dans ſa vengeance; s'il eſt inférieur, il ſera moins difficile d'étouffer ſa haine; & pour cet effet, on doit agir comme ſi l'on étoit perſuadé de ne l'avoir point offenſé: alors, il effacera peu à peu, de ſon eſprit, l'idée que nous l'ayons offenſé; & enfin, il s'accoutumera peu à peu à nous croire ſon ami: mais, ſi c'eſt un ſupérieur, & qui cache ſa haine pour mieux nous ſurprendre, la conduite preſcrite avec l'inférieur, ne ſerviroit qu'à l'irriter, par l'opinion qu'il y auroit en nous de la crainte ou de la foibleſſe. Il faut employer toute notre prudence pour nous mettre à couvert, rompre avec lui toute correſpondance, ne ja-

mais parler de lui, ni en bien ni en mal, chercher dans le silence, dans l'oubli, & dans la longueur du temps, le ralentissement de sa haine : car, plus l'objet s'en présente à l'esprit des Grands, plus il renouvelle le desir qu'ils ont de la vengeance.

Mais, si une occasion se présentoit à l'inférieur, de rendre un service considérable au supérieur qui le haïroit secrétement, il feroit une action héroïque, vertueuse, & très-louable, sans néanmoins en tirer beaucoup de fruit ; les services n'effacent point de l'esprit des Grands, les peccadiles qu'ils s'imaginent que l'on aura commises contre eux : l'ombre d'une offense efface, au contraire, dans l'esprit des supérieurs, mille bons offices qu'on leur aura rendus, & jamais un grand ennemi secret ne reviendra notre ami : il sera bien plus aisé de le faire revenir & de l'appaiser, s'il est ennemi déclaré ; parce que ce secret, dans l'inimitié d'un homme élevé, marque de la lâcheté & de la malignité ; au lieu que l'éclat dans le Grand, notre ennemi déclaré, marque de la noblesse & de la magnanimité : or, celui qui a-

une haine lâche, eſt irréconciliable, & ne feint de revenir, que pour nous mieux ſurprendre; & celui qui eſt fier & magnanime dans ſon inimitié, eſt toujours prêt de l'étouffer auſſi-tôt qu'on lui fait comprendre, qu'il doit être content de notre conduite.

Conſidérons en outre deux ſortes de caractères dans ces ſupérieurs : les uns ne ſont nos ennemis, que parce qu'ils nous ont offenſés; & les autres, parce qu'ils croient avoir reçu de nous quelqu'offenſe; les premiers, ſont les plus irréconciliables, à moins qu'ils n'aient beaucoup de vertus, parce que ne pouvant penſer que nous ſoyons capables d'oublier une offenſe, il leur reſte toujours une défiance, & toutes nos démarches ne ſerviroient qu'à la redoubler, & à ne les faire regarder que comme une diſſimulation pour les mieux ſurprendre : dans ce cas, il faut ſe contenter de ne les point offenſer, & n'éclater contre eux, ni en menaces, ni en reproches, ni en injures inutiles, ni auſſi les flatter par un lâche encens, qui marqueroit notre puſillanimité & notre crainte; il faut ſe contenter de diſſimu-

ler le ressentiment, affoiblir aux yeux des autres la grandeur de l'offense, afin d'en diminuer la honte sans en perdre toute l'étendue, fuir de parler à cet ennemi; mais si l'occasion s'en présente, lui faire sentir son tort, & se montrer seulement en état de s'en venger. La vertu & l'héroïsme nous prescrivent, qu'il n'est point de vengeance si douce, que de ne se point venger quand on le peut; mais, combien peu d'hommes l'ont à un si haut point : la plupart sont si lâches dans leurs inimitiés, & si peu touchés du mérite & de la vertu de ceux qu'ils haïssent, que les actions les plus héroïques perdent tout leur prix, par de mauvaises interprétations.

Ainsi, dès qu'un Grand, ou tout homme qui nous est supérieur, nous a fait, de propos délibéré, une offense, nous devons le regarder comme un ennemi qui n'en reviendra jamais, quoique nous puissions faire, & principalement (dit notre premier Auteur) si c'est un homme qui couvre son corps d'un surtout qui aille depuis le col jusqu'aux talons, & qui ait naturellement de l'orgueil. Mais il n'en est pas de même lorf-

que l'offensé vient de nous; alors, il ne faut point hésiter à donner à l'offensé toutes les justes satisfactions qu'il peut prétendre; il faut aller au devant de lui; le prévenir par toutes sortes de bons offices; rechercher tous ses amis, s'insinuer auprès d'eux, leur parler avantageusement de lui: se conduire de façon, qu'il ne puisse douter de la sincérité de nos bonnes intentions; ne pas s'en tenir aux paroles; mais réparer, par des effets solides & éclatans, le mal que nous lui avons fait, & alors, il ne faut point douter, s'il a une ombre de vertu, que son inimitié ne cesse; & s'il n'agrée pas nos satisfactions, le regarder comme indigne de la société des hommes, & qui ne mérite que notre oubli & notre indifférence.

Il ne nous reste plus à parler que des ennemis réconciliés, & de quelle maniere un homme prudent doit se conduire à leur égard.

Il y a des inimitiés si terribles, qu'elles deviennent héréditaires dans les familles: les amis peuvent bien en suspendre pour un temps les effets, par des accommodemens plâtrés, mais la seule

ruine des familles en fait voir la fin.

C'eſt toujours l'antipathie qui commence ces querelles, & l'on ſe ſert des conjonctures pour les fomenter ; ſi elles font moins d'éclat entre de ſimples particuliers, elles ne ſont quelquefois pas moins obſtinées : quoiqu'il en ſoit, elles ſont toujours périlleuſes, & les plus ſages les fuient, ou les terminent plutôt : lorſqu'on y a donné lieu par ſon imprudence, ou par celle des autres, & que l'orage s'appaiſe par une réconciliation, c'eſt alors qu'il faut faire uſage de ſa prudence, pour n'être pas la dupe de ſa confiance. L'homme de bien ſe réconcilie de bonne foi, le fourbe ne ſe réconcilie que par intérêt ou par crainte ; & ſitôt que l'un & l'autre ceſſe, il eſt prêt, non-ſeulement de rallumer ſon inimitié, mais de la rendre plus funeſte par ſa fauſſe ſincérité.

Il faut que de notre part, la réunion ſoit toujours vraie, & que nous reſtions plutôt ennemi déclaré, que fauſſement réconcilié : vivons donc avec l'ennemi réconcilié, comme s'il devoit le lendemain ſe déclarer de nouveau notre ennemi, ſans jamais lui confier choſes

dont il puisse prendre avantage sur nous : soyons avec lui dans une réserve si prudente, qu'elle ne puisse lui causer d'ombrage, & sans prendre avec lui aucun engagement qui puisse, dans la suite, tourner à notre préjudice : rendons-lui tous les services qu'il pourroit attendre de nous, s'il n'avoit jamais cessé d'être notre ami ; évitons les occasions de lui rappeller la premiere cause de notre inimitié : soyons dans une extrême circonspection ; n'entrons point dans les intérêts de ses ennemis, & parlons avantageusement de ses amis ; mais que rien ne puisse lui faire croire, que nous regardons notre réconciliation, comme une grace que nous lui aurions faite ; car, il n'y a point de blessure si bien guérie, qui ne laisse du moins une cicatrice : ce n'est pas qu'une véritable réunion soit impossible, mais elle est bien rare, & il faut qu'elle soit entre deux vrais hommes de bien ; l'estime peut bien se rétablir, on en a même quelquefois pour ses ennemis, mais on a aussi difficilement de l'amitié : & si l'estime n'est pas de la partie, il ne peut y avoir de confiance, & par conséquent de véritable amitié.

CHAPITRE XXIII.

Du fruit qu'on peut tirer des adverſités.

NOUS avons parcouru & preſcrit dans les précédens Chapitres, toutes les routes, qui par une conduite d'honneur, de prudence & de probité peuvent nous conduire non-ſeulement à la fortune, qui eſt le but de la plupart des actions purement humaines, mais encore, nous acquérir l'eſtime & l'amitié des hommes, dans quelque profeſſion ou état que ce ſoit, parmi des amis ou des ennemis. Nous avons diſcuté ce qui eſt néceſſaire, pour ne point abuſer des biens & des honneurs, & de quelle maniere notre prudence devoit modérer nos deſirs, afin de nous procurer le repos de l'eſprit, dans la privation même de ces biens & de ces honneurs, qui ſont la ſource de tous les mouvemens qui troublent le cœur humain.

Une longue ſuite de proſpérités en-

dort & fait infailliblement tomber l'homme non-ſeulement dans l'indolence, mais dans une inſupportable préſomption : malheur à celui qui n'a jamais connu les infortunes, & qui paſſe ſa vie ſans éprouver de traverſes. Peut-il connoître quelle eſt la fermeté de ſon ame & la force de ſon eſprit, s'il n'a point éprouvé d'adverſités : c'eſt le creuſet où s'épure la vertu. Mais de la maniere dont le monde eſt compoſé, il eſt bien difficile de trouver un homme qui n'ait reſſenti quelques afflictions : on y vit dans des agitations continuelles, parmi les impoſtures, les calomnies, les perfidies, les rapines, les haines, les ingratitudes, les inimitiés, les procès, les injuſtices, les cruautés ; c'eſt où l'ame du Sage trouve ſon triomphe, en ſe mettant au deſſus de tous les biens, de tous les honneurs, de tous les plaiſirs, & encore plus de toutes les adverſités : c'eſt en elle-même & dans la tranquillité ſeule, qu'elle peut trouver ſa félicité ; la tranquillité de l'ame ne s'acquiert, qu'en rempliſſant les devoirs de l'honnête homme, & en mépriſant les chimeres du monde.

La premiere chose que nous devons donc gagner sur nous-mêmes, c'est d'être persuadé, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'il n'y a point de félicité terrestre égale à celle du repos & de la tranquillité de l'esprit, qui suppose nécessairement l'intégrité de l'ame; car, il est impossible que le crime ne traîne à sa suite le trouble & l'inquiétude, quelque paix & quelque contentement que le criminel montre à l'extérieur; & quand on auroit l'ame la plus endurcie & la plus déterminée aux forfaits, un homme convaincu de cette vérité touchant le repos naturel de l'esprit, aura un grand bouclier à opposer aux attaques de la fortune, qui n'emploie la malice des hommes à nous traverser, que pour nous ôter cette tranquillité. En effet, le plus grand plaisir qu'aient nos ennemis dans les persécutions dont ils tâchent de nous accabler, c'est de voir qu'ils troublent le repos de notre esprit, en nous ôtant nos biens, notre liberté, notre honneur, &, s'il étoit possible, notre vie. Puisque donc le but de nos persécuteurs est de nous ôter la tranquillité de l'ame, nous ne pouvons mieux nous venger,

qu'en conservant cette tranquillité, en gagnant cette premiere victoire sur nous-mêmes : nous nous tromperions, si nous faisions résider l'honneur dans l'opinion qu'ont de nous ceux qui ne nous connoissent pas : il consiste premiérement, dans la propre connoissance que nous avons de notre intégrité ; car, nous n'avons point de Juge plus sûr de nous-mêmes, que notre propre conscience : en second lieu, dans l'estime que font de nous ceux qui nous connoissent. Un honnête homme doit, à la vérité, desirer l'estime universelle, si elle étoit possible ; mais, lorsque sa propre conscience ne reproche rien à sa vertu, s'il est assez infortuné pour voir les hommes dans l'erreur, lui refuser cette estime & le croire autre qu'il n'est, il ne faut point que la faute des autres donne de l'émotion à son ame, & content de se connoître soi-même innocent, il doit, d'un esprit tranquille, se mettre au dessus de cette erreur, & ne pas croire que son honneur en reçoive aucune atteinte, parce que l'honneur réside dans la vertu de celui qui en est décoré, & non dans l'opi-

nion des hommes ; si la calomnie triomphe de notre innocence, elle ne doit pas nous faire perdre cette tranquillité d'ame, qui fait notre félicité ; les biens mêmes, sont si peu de chose à l'homme qui possede la sagesse, & il lui est si facile de s'en passer, que leur perte ne mérite pas de donner à son ame la moindre émotion ; quoique dans la vie ordinaire du monde, ce soit celle qui semble toucher plus sensiblement les hommes ; & comme, de l'aveu de tous les Philosophes, le Sage conserve au milieu des fers la liberté, que l'on ne perd véritablement que par le crime, cette perte de la liberté ne doit point troubler notre repos.

La premiere disposition qu'il faut donc opposer aux adversités, c'est une ferme résolution de conserver la tranquillité de son ame, au milieu de tous les orages, & c'est ce qui opere la patience, qui est le second remede contre les adversités, & qui est tellement liée avec la tranquillité, que celle-ci naît de la patience, comme la patience de la tranquillité : mais il ne faut pas confondre la vraie patience avec la fausse ; l'une, qui est fille

de la vertu, eſt celle des Sages; & l'autre, de la cupidité, qui eſt celle des méchans, qui font ſervir aux vices les apparences de la vertu.

L'homme ſage s'accommode de toutes ſortes de voies; il ſuit avec joie celle qui lui paroît agréable; mais ſi elle eſt remplie d'épines, il va toujours ſon chemin, c'eſt-à-dire, qu'il fait un bon uſage de ſa proſpérité, & qu'il ſouffre, ſans impatience, la mauvaiſe fortune: cette patience fait même partie de la magnanimité, puiſque rien ne marque plus la foibleſſe de l'ame, que l'impatience & la deſtruction de ſoi-même, que certains peuples regardent bien différemment: n'eſt-ce pas une lâcheté indigne, que de céder à l'effort de ſon malheur, & de ne pouvoir le ſupporter avec patience? mais, pour revenir à nos principes, tout homme ſage, & vrai philoſophe, eſt convaincu que toutes choſes arrivent par les decrets de la Providence, qui, par les routes que bon lui ſemble, conduit les hommes au but qu'elle s'eſt propoſée. Or, cette connoiſſance du Sage & du Philoſophe, ne doit-elle pas produire dans ſon ame une parfaite

& continuelle foumiffion, aux décrets éternels de cette Providence fouveraine? & cette foumiffion, qu'eft-ce autre chofe que la véritable patience, qui élevant l'ame au deffus des chofes terreftres & de tout ce qui eft périffable, lui en fait regarder la perte fans émotion, & demeurer contente & tranqüille au milieu de tout ce que le monde nomme des afflictions, & que l'on doit nommer des épreuves, qui tiennent l'efprit du Sage dans l'exercice de la vertu.

L'efprit feul, fans l'aide de la Philofophie, en dirigeant notre raifon, nous fait voir qu'il n'y a point d'autre parti à prendre, que de fouffrir ce que l'on ne peut empêcher, non que l'on puiffe induire de là, que cette patience aille jufqu'à s'oppofer que nous cherchions les moyens juftes de fe tirer de nos afflictions: un homme retenu malgré lui dans les fers, les doit foutenir avec courage, tant qu'il ne peut les rompre, mais ce courage n'exige pas qu'il perde l'occafion de les brifer, lorfqu'il en trouve l'occafion, puifqu'il nous eft même permis d'ôter la vie à celui qui attente à la nôtre.

On tire encore de la patience un double avantage ; l'un, qu'elle augmente nos forces, par la ferme résolution que nous prenons de nous élever au dessus de nos maux ; & l'autre, qu'elle anéantit notre douleur, ou la diminue du moins considérablement. Telle est la conduite du Sage, qui non-seulement demeure ferme sous le poids de son infortune, mais redouble ses forces pour s'élever au dessus d'elle à mesure qu'elle augmente, & ses efforts se tournant en habitude, il arrive à un point de constance, qui fait qu'il n'est plus ému.

Nous dirons plus : il y a de la gloire & de la vertu à souffrir constamment les adversités, lorsqu'on ne les mérite point, mais cela ne suffit pas encore, il faut y réfléchir, pour instruire notre prudence sur les fautes que nous pouvons avoir faites, & qui nous les ont attirées ; car souvent, quoique nous ayons de l'innocence & de la probité, & que par notre vertu nous ne méritions pas les maux que nous souffrons, nous pouvons, par une conduite peu prudente, avoir contribué à les faire

naître ; nous devons donc travailler à la réparer, s'il est possible, en prenant des voies contraires, ou du moins pour en adoucir l'amertume, par le profit que nous en retirerons. Et en effet, la prospérité ne nous instruit point comme l'adversité : celle-ci, ne pousse au crime que les ames basses, elle donne aux ames nobles une vertueuse industrie & de justes moyens de se relever ; & si on ne le peut pas par les voies de la probité, il faut plutôt souffrir les adversités, que d'en abandonner une fois la route ; sans cependant que nous prétendions que les afflictions doivent nous donner une certaine indifférence, ou même une humiliation d'esprit lâche, qui nous rende l'ame basse & rampante. Nous n'entendons parler que de cette humilité qui nous ôte l'orgueil, qui est la source de tous les vices, & qui, par de solides réflexions sur nos malheurs, nous fait entrer dans la considération de la misere de l'homme, & nous éleve en même-temps à des connoissances plus sublimes. Car, comme presque toutes les foiblesses humaines naissent de l'orgueil, que la prospérité

augmente infailliblement, l'humilité, dont nous parlons, est la base de toutes les vertus. Plus l'humilité est profonde & sincere, plus un esprit est magnanime & capable de se remplir de toutes les vertus: nos malheurs ne peuvent manquer de nous ôter cet orgueil, & ils nous donneront cette humilité sans bassesse d'esprit, par la connoissance que l'homme aura de soi-même, en réfléchissant, sur ses malheurs, sur la conduite qu'il aura tenue, & qui les a causés; il verra qu'il n'y a point d'homme si parfait, qui ne tienne à la foiblesse humaine: connoissant cette imperfection, il s'humiliera, au lieu que la prospérité nous aveugle & nous ôte cette connoissance; car, l'humilité vertueuse & la connoissance de soi-même sont tellement unies, que l'on ne peut se connoître qu'autant que l'on est humble & sans amour propre, & on ne se rend humble qu'à force de s'approfondir: mais cette humilité n'empêche pas que nous ne puissions reconnoître les avantages que nous tenons de la nature, & le mérite de notre vertu, elle empêche seulement, que nous n'en tirions une

une vaine gloire, qui nous aveugle, & qui nous fait à la fin trébucher. Le plus grand avantage que nous puissions encore tirer de l'adversité, c'est qu'elle nous fait connoître, que la confiance que nous avons dans les hommes, nous trompe presque toujours: on pourra objecter à cette derniere réflexion, que la fortune n'est que l'ouvrage des hommes, & que ce n'est que par l'appui mutuel qu'ils se prêtent ou qu'ils se refusent les uns aux autres, que leurs fortunes sont établies ou renversées. Nous conviendrons, que ce n'est que par l'enchaînement des amitiés véritables ou des intérêts, que nous nous ouvrons le chemin à la fortune; mais comme tous les hommes n'ont presque d'autres motifs dans leurs actions que leur intérêt, ils se montrent chauds amis de tous ceux à qui la fortune rit; à mesure qu'elle tourne le dos, chacun se retire: ainsi, rien ne nous fait mieux sentir le peu de confiance que nous devons avoir dans les hommes, que les adversités, qui nous enlevent leur amitié, & qu'il n'y a que l'Etre éternel qui soit immuable, & dont les promesses

ſoient ſolides, & la parole ſûre & inviolable.

L'homme ne fut jamais juſte, il ne peut garder aucune modération dans ſes mouvemens : on le voit louer ou blâmer avec excès & ſans raiſon, élever juſqu'au Ciel des ſujets indignes, & fouler aux pieds ceux qui ont le plus de mérite; par la ſeule raiſon, que la fortune favoriſe ces indignes, & que ces vertueux en ſont opprimés par le principe de l'intérêt, qui ſeul gouverne les hommes.

Nous aimons ceux qui nous flattent, & nous haïſſons ceux qui nous diſent la vérité; nous mépriſons les bons qui ſont ſans crédit, nous élevons les puiſſans, quelque vicieux qu'ils ſoient; & ſouvent, nous adorons les ennemis de notre liberté. Mais, tout homme qui, dans la fortune, s'imagine que les viſages qui lui rient, lui riront dans l'adverſité, ſe trompe; tous les fronts ſe rident à l'aſpect de ceux qui ſont dans le malheur, les promeſſes s'évanouiſſent, on ſe retracte ſur tout le bien que l'on en avoit dit, & l'on ſe fait une eſpece de honte, de ne pas ſuivre le tor-

rent des ennemis qui les oppriment : c'eſt donc celui qui ſe rend aſſez maître de ſon eſprit pour ne deſirer aucun bien de la terre, qui ne craint aucun mal de la part du monde, qui ſeul eſt heureux & tranquille. Voilà le fruit que nos adverſités nous doivent apporter de la connoiſſance de l'inſtabilité des hommes, & du peu de fonds qu'il faut faire, ſur la vanité des promeſſes dont on nous a leurré pendant notre proſpérité.

Après cette connoiſſance de l'infidélité des hommes, & du peu de confiance que l'on doit avoir dans les dehors dont ils nous amuſent, il faut que les adverſités nous ſervent à connoître le peu d'attache que l'on doit avoir pour une vie, qui n'eſt remplie que de troubles & d'amertume ; ſi peu que les afflictions dont elle eſt traverſée nous faſſent faire des réflexions, n'avouerons-nous pas que cette vie n'eſt autre choſe qu'un ſonge qui nous amuſe, & une courte illuſion qui nous trompe ? ainſi, l'homme n'eſt-il dans une parfaite félicité, que lorſqu'il ſe met au deſſus de cette attache, & qu'il quitte l'illu-

ſion, pour ne s'attacher qu'au ſolide.

Le plus grand aveuglement que la proſpérité cauſe à ceux qui ſont dans la fortune, c'eſt donc de les empêcher de connoître véritablement ce que c'eſt que la vie; écoutons ceux qui paroiſſent les plus heureux, nous les entendrons ſe plaindre & ſoupirer : l'avarice, l'ambition, les cupidités, les vains deſirs, les craintes, les jalouſies, ſont autant de Vautours qui leur déchirent le cœur; les uns ſont accablés ſous le poids de leurs richeſſes; les autres, au milieu de l'opulence, ſe trouvent pauvres, ou par leurs dépenſes imprudentes, ou par l'inſatiabilité, qui les prive de l'uſage de ce qu'ils ont; une fievre, une goutte, un grain de ſable, une mauvaiſe femme, un mari vicieux, un enfant déréglé, une trahiſon, une calomnie, une injuſtice, une perte, un coup manqué; tout enfin met à la torture ceux qui ne penſent à la vie que pour la vie même, & qui ne mettent pas dans le mépris de cette vie & dans l'amour de la vertu, toute leur félicité; malheureuſement, on n'y penſe que dans l'inſtant fatal où l'on eſt prêt de quitter cette vie, comme ſi elle

ne nous étoit donnée que pour amasser des biens : c'est ce qui fait, que dans la prospérité nous nous flattons de vivre plus long-temps que le terme ordinaire, & que nous nous laissons surprendre à la faulx qui en tranche le cours, sans que nous ayons pensé à acquérir cette tranquillité par la vertu, en nous rendant maîtres de nos passions, en dédaignant la vengeance, & en passant l'éponge sur toutes les injures reçues sur la désertion & l'ingratitude des faux amis, en tirant de l'adversité l'unique richesse de l'esprit, en en éloignant tout ce qui peut y apporter du trouble.

Tout ce que nous avons dit sur le fruit que l'on peut tirer des adversités, n'est qu'une foible esquisse d'une Philosophie plus élevée : toutes ces dissertations ne peuvent tout au plus que défricher notre esprit, & le préparer à des vertus plus épurées, qui font l'homme de bien. Loin de nous l'impie, qui se joue ouvertement du Ciel, & qui se fait une fausse & exécrable gloire de mépriser & de railler ce qu'il y a de plus saint : loin de nous, ceux qui ne pensent qu'à grossir leurs biens par toutes sortes d'u-

ſures & de mauvaiſes voies, quoiqu'on les voie aſſidus à la Paroiſſe, ne manquer aucun office, & y remplir toutes les apparences du devoir : qui n'a pas de probité avec les hommes, n'eſt qu'hypocrite avec Dieu.

Nous paſſerions les bornes que nous nous ſommes impoſées, ſi nous parlions plus à fonds de ce dégoût du monde, & du plaiſir ſolide que goûte un eſprit qui peut ſe débarraſſer de toutes ſes chaînes; ce n'eſt que dans la retraite que l'on peut trouver cette félicité, & c'eſt ce qui fera le ſujet du Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXIV.

Du dégoût du Monde, & des plaiſirs de la Retraite.

NOUS nous ſommes preſcrit dans le précédent Chapitre, de couronner notre Ouvrage en expliquant tout ce qui peut concerner le dégoût du commerce corrompu du monde, & la véritable douceur qui ſe trouve dans la ſolitude d'une retraite paiſible; car,

comme dit Séneque le tragique, l'un des plus grands malheurs d'un homme, eſt de mourir trop connu de tout le monde, & inconnu à ſoi-même; il auroit pu ajouter, & qui connoît le caractere & le fonds des eſprits & des cœurs du monde; or, dans la paix d'une retraite, on ne travaille qu'à ſe cacher à la connoiſſance du monde, & à ſe connoître ſoi-même; c'eſt dans ce ſeul état, que l'on goûte les plaiſirs de la paix & de la tranquillité de l'eſprit.

Que ſert à l'homme de poſſéder toutes les ſciences les plus profondes? que lui ſert de ſavoir, ſi c'eſt le Soleil qui tourne autour de la Terre, ou ſi c'eſt la Terre qui tourne autour du Soleil placé au centre du tourbillon? de pénétrer les cauſes ſecretes du flux & du reflux de la mer, ſoit qu'il doive s'attribuer aux impreſſions de la Lune ou du mouvement de la Terre, ou à la raréfaction & condenſation des eaux? de quoi peut ſervir de n'ignorer ni tous les autres ſecrets de la nature, ni les loix divines & humaines, ni l'art funeſte de la guerre, ni la force & la ſubtilité des méchaniques, ni les principes des maladies,

ni l'application des remedes? en un mot, d'avoir la ſcience univerſelle, ſi lui-même ne ſe connoît pas, & ſi cette connoiſſance ne le rend pas maître de ſes paſſions?

Si nous demeurons d'accord, comme il vrai, que la plus utile des connoiſſances, eſt celle de ſoi-même; parce que l'on ne peut pas ſe connoître & réfléchir ſur ſon propre néant, qu'en même-temps on ne s'éleve à la connoiſſance de l'être qui n'a aucune de nos inſpections; il faut être bien perſuadé, que c'eſt dans le calme ſeul de la retraite, que l'on peut acquérir cette connoiſſance; que l'eſprit troublé des illuſions du monde, ne s'en peut faire qu'une peinture confuſe, en prenant des ombres pour des réalités; & qu'enfin, l'homme ne commence à être dans la voie de la ſageſſe, que lorſqu'il commence à ſentir véritablement du dégoût pour une vie pleine d'orages: mais il faut, ſur le dégoût du monde, qui nous conduit à la retraite, conſidérer trois choſes; ce qui peut produire ce dégoût, en quoi ce dégoût conſiſte, & le détachement du monde que ce dégoût pro-

duit. Deux choses, sont la source de ce dégoût ; la considération des vices qui triomphent dans le monde, & les afflictions que l'on y reçoit. Le détachement, qui est le fruit de ce dégoût, se peut exécuter, ou par un simple détachement d'esprit, en restant toujours dans le commerce du monde, ou par une retraite actuelle, qui nous en détache d'esprit & de corps. L'homme, au lieu d'appliquer son esprit à acquérir le souverain bien, qui ne dépend que de lui, ne pense qu'à des biens périssables ; c'est la source de leurs égaremens, & de ces vices triomphans, qui sont la premiere source du dégoût du monde. Heureux donc celui qui, dans un état de prospérité, peut prendre ce dégoût, par la seule connoissance des périls que l'on court dans un commerce si vicieux, & qui n'attend pas les afflictions pour le ressentir, & même que ces afflictions lui en cause le dégoût ; & qui, ayant de la religion, fait assez de réflexions pour se convaincre, que les traverses que le maître Souverain du monde nous y fait ressentir, ne sont que des coups de sa Providence, pour nous en insinuer le dégoût.

Rien ne nous fait mieux comprendre que le dégout du monde est le fruit des adversités, que de voir avec quel aveuglement la prospérité attache l'esprit de l'homme à ces choses de la terre, à qui l'on donne le nom de biens : il faut des cœurs de héros pour quitter la fortune, tandis qu'elle rit ; au lieu qu'il semble qu'on ne suive que le cours de la nature, lorsque l'on attend ses disgraces, pour prendre du dégoût pour les fausses faveurs dont elle nous avoit amusés. Voilà les deux principes de ce dégoût du monde : savoir, la connoissance des vices dont il est corrompu, & les afflictions qui nous rappellent à la connoissance de nous-mêmes. Voyons à présent en quoi consiste essentiellement ce dégoût.

Nous avons dit que le dégoût du monde consistoit en deux choses : dans l'horreur du vice, & dans l'amour de la vertu ; motifs inséparables : le vice & la vertu étant diamétralement opposés, l'on ne peut concevoir de l'amour pour l'un, que l'on n'ait en même-temps de l'horreur pour l'autre ; & le dégoût du monde les emporte nécessairement tou-

tes deux. Delà, on peut tirer une conſéquence, que l'amour de la vertu étant l'eſſence du dégoût du monde, il faut que ce dégoût faſſe naître néceſſairement le deſir de s'avancer dans la vertu, & chercher les moyens de l'acquérir, & par conſéquent, qu'il inſpire cette ardeur, qui eſt oppoſée à cette pareſſe vicieuſe, dont le venin froid nous aſſoupit, & nous fait oublier tout ce qui peut nous conduire à la vertu.

Le dégoût des biens périſſables du monde, eſt donc le premier pas, pour aller à la vertu; car, ſi nous voulons connoître ſi nous entrons dans ce dégoût du monde, il ne faut qu'examiner ſi la corruption de ſes vices nous fait horreur : à meſure que cette horreur croîtra, l'amour de la vertu s'augmentera indubitablement dans notre cœur, ſans pour cela confondre le vice avec l'homme qui a eu le malheur d'en être corrompu, & qui peut s'en corriger; ce ſeroit tomber dans une miſanthropie contraire à cet amour mutuel que la loi preſcrit aux hommes, & qui eſt le véritable nœud de la vie civile : il faut haïr le vice dans l'homme qui a la foi-

bleſſe d'y tomber, mais il faut deſirer à cet homme de plus grands biens, qui eſt ſa correction & ſon retour à la vertu; imiter en cela l'Etre éternel, qui hait le péché, ſans refuſer la lumiere au pécheur.

L'horreur du vice & l'amour de la vertu conſiſtent dans un deſir perpétuel d'arracher de notre cœur juſqu'à la moindre petite racine du vice, & de travailler continuellement à y ſubſtituer toutes les vertus; parce qu'un ſeul vice ſuffit dans l'homme pour y étouffer toutes les vertus, & qu'il y a une telle liaiſon entr'elles, que l'on ne peut pas véritablement en poſſéder une, que l'on ne les poſſede toutes : mais qu'il eſt difficile de réuſſir dans ce travail, en reſtant dans un commerce contagieux! & qui, de quelque côté que l'on ſe tourne, eſt rempli d'écueils, capables de ſurprendre la confiance de ceux qui s'y haſardent; & c'eſt ce qui doit nous porter à ce détachement du monde, que nous déſignons comme l'heureux fruit de ce dégoût.

Après avoir démontré quelles ſont les deux ſources du dégoût du monde,

& comme l'horreur du vice & l'amour de la vertu en ſont l'eſſence, il faut maintenant faire comprendre, que rien n'eſt plus propre, non ſeulement à l'acquiſition, mais à la pratique de la vertu, que de s'arracher au commerce du monde ; pourquoi ſe plaire à demeurer au milieu des périls, lorſque tant de portes nous ſont ouvertes pour s'en retirer ? non que l'acquiſition & la pratique de la vertu ſoient incompatibles avec le commerce du monde, même des hommes les plus corrompus, mais ſi ſon exercice n'y eſt pas impoſſible, il faut du moins avouer qu'elle y eſt très-difficile ; & comme il eſt toujours plus ſûr de ne point périr en fuyant le péril, que de s'attendre à ne pas ſuccomber au milieu du danger, il vaut mieux ſe priver d'un commerce corrompu, que de s'expoſer à ſa contagion : car enfin, le monde a tant de faux ſentiers, qui coupent la voie de la vertu, le labyrinthe en eſt ſi tortueux & ſi embrouillé, qu'il eſt aiſé de manquer le vrai chemin au milieu d'une infinité de fauſſes routes, entouré d'impoſteurs, & ſur-tout d'hypocrites ; ennemis du genre humain, d'un homme

habillé en noir, orné de petites manchettes, qui sous le voile de ses révérences traîtresses & de fausses confidences, vous arrache ce que vous avez dans l'ame, & vous fait parler de toutes les personnes de votre société, pour trouver l'occasion d'envénimer vos discours, & vous susciter des ennemis : ne vaudroit-il pas mieux être au fond des bois, & y vivre avec les loups? Pourquoi donc ne pas préférer cette tranquillité d'ame, en imitant le philosophe Anaxagoras, qui, né avec de grandes richesses, & voyant que leur embarras, en l'engageant dans le commerce du monde, l'empêchoit de donner l'essor à son esprit, & de s'attacher à l'étude & à la pratique des vertus morales, distribua tous ses biens aux pauvres d'Athenes, afin de méditer avec plus de liberté dans une Maison de campagne, qu'il se réserva seule pour sa retraite? & comme ses amis blâmoient cette action comme une folie, il ne fit autre chose, que lever un doigt vers le Ciel, en leur montrant l'objet de son application & le sujet de sa retraite. Combien d'autres Philosophes de l'antiquité ont regardé la retrai-

te, comme le port de leur félicité? Ce ne fut point au milieu du tumulte d'une ville corrompue, qu'Epicure professoit sa philosophie, & s'épuroit tous les jours par l'exercice d'une vertu consommée ; mais, ce fut aux bords de ses fontaines, & dans la retraite paisible de ses jardins, qui fournissoient à lui & à ses disciples, tous leurs mets & toute leur boisson : & malgré cette sobriété, l'injustice des hommes, sur de faux rapports & de malignes préventions, l'a fait passer, dans l'esprit de gens mal instruits, pour un précepteur de fausses maximes. Le fameux Orateur Romain, le grand Cicéron, après avoir passé une vie tumultueuse dans le Barreau, & monté par tous les emplois au plus haut degré où put atteindre un citoyen Romain, ne trouva rien de plus doux, que d'aller philosopher dans la retraite de ses jardins de Tusculum, & y réfléchir sur les plaisirs que le Sage peut goûter, en s'arrachant à l'embarras des affaires, & se donnant tout entier à lui-même. Tout ce que nous avons de plus sages & de plus utiles écrits de ce grand homme, sont les fruits de cette retraite : & soit

qu'un pur dégoût du monde, par la connoiſſance de ſa corruption, ou que les traverſes dont il étoit affligé dans le déſaſtre commun de ſa patrie, l'euſſent porté à ce changement, il avoue lui-même, qu'au milieu des grandeurs, il n'avoit jamais goûté les douceurs qu'il trouvoit dans la tranquillité de cette retraite.

Mais pour jouir dans la retraite de cette félicité qu'elle peut donner, il faut trois choſes; en prendre, d'une volonté libre, la réſolution; que ce ſoit par un louable motif, & en vue d'arriver à la perfection de la vertu; & enfin, avoir de la conſtance dans l'exécution. Si l'un des trois manque, bien loin d'en eſpérer le repos, ce ne ſera qu'un redoublement de trouble & d'inquiétude d'eſprit. Rien ne plaît dans le monde, que ce qu'on fait avec liberté, & par le mouvement d'une volonté, qui de ſoi-même eſt déterminée. Croirons-nous que le Comte, Duc d'Olivarès, obligé par un pouvoir ſupérieur & par les ordres abſolus de ſon maître, de s'arracher au tumulte de la Cour & à ſes emplois, pour aller paſſer le reſte de ſes jours,

dans les délicieux jardins de la plus belle de ses terres, y jouît avec plaisir de cette retraite forcée ? non, sans doute.

Ce n'est donc pas assez des deux premieres conditions, le motif & les vues, il faut encore la constance dans l'exécution de sa résolution ; c'est celle qui paroît la principale, & c'est d'elle seule, que l'on peut connoître la sincérité des deux autres, & à qui le triomphe est réservé ; comme l'inconstance qu'ont les hommes dans la possession des choses du monde, vient de l'imperfection de ces mêmes choses, que le desir nous représente toujours avec des traits chargés, en sorte, que nous ne pouvons les obtenir, que nous ne les trouvions moindres que nous ne nous les sommes figurées. Mais l'inconstance, dans la poursuite de l'acquisition de la vertu, vient de notre propre imperfection, c'est-à-dire, de la foiblesse de notre desir ou de notre erreur, qui ne représente point à notre esprit cette vertu avec tous ses attraits ; en sorte, que grossissant le travail qu'elle nous doit coûter, & diminuant les avantages que nous en retirerons, notre passion s'amortit bientôt ;

& le feu que nous avions pris dans le premier mouvement, ſe rallentit, quelquefois juſqu'à s'éteindre. Le moyen donc de ne point tomber dans cette inconſtance, c'eſt de ſe repréſenter la vertu dans toute ſa beauté, & ſes avantages dans toute leur étendue; regarder comme un plaiſir, le travail qui nous y conduit; réfléchir ſans ceſſe ſur la différence de l'état déplorable du vicieux, toujours ſuivi de trouble & d'inquiétude, & de l'état tranquille du vertueux; qui, maître de ſes paſſions & de ſoi-même, jouit de la paix de l'ame, qui eſt le comble des plaiſirs ſolides; & par ces heureuſes réflexions, réveiller perpétuellement l'ardeur de ſon deſir. C'eſt là le moyen de perſévérer avec conſtance dans la pourſuite de la vertu, & dans la retraite, où l'on s'eſt propoſé de la trouver.

Mais, il y a deux ſortes de retraites; l'une, qui n'ôte point la liberté; & l'autre, dans laquelle cette liberté eſt immolée à la conduite d'un autre. La premiere, eſt celle qu'ont pratiqué pluſieurs anciens Philoſophes de l'antiquité, Anaxagore, Démocrite, Epicure, Py-

thagore, & une infinité d'autres qui les ont imité dans ce détachement des choses de la terre, se dépouillant de tout, hors de la liberté & de ce qu'ils jugeoient nécessaire pour subsister; & l'autre, qu'ont inventée ceux qui, cherchant un plus grand épurement dans l'entier renoncement à eux-mêmes, ne se sont rien réservé, pour s'abandonner plus absolument à la Providence, & se sont privés de leur liberté, pour s'attacher plus librement à la méditation des choses sublimes, & marcher plus sûrement sous une conduite supérieure; & de ces dernieres, il y en a de deux sortes : l'une, qui prive entiérement du commerce du monde; & l'autre, qui mêle à ce commerce, ceux qui l'ont embrassée.

Voici la peinture de toutes les trois : la retraite, dans laquelle on ne se dépouille point de sa liberté ni du nécessaire absolu pour sa subsistance, pourroit être nommée la quintessence d'une prudence humaine, qui sait séparer les roses des épines; & se débarrassant de tout ce qui fait le chagrin de la vie civile, en retient toutes les douceurs. En

effet, y a-t-il rien de plus doux dans la vie, que de la passer comme fit le sage & vertueux Epicure; ce Philosophe fut un homme d'une vertu accomplie, d'une probité consommée, d'une sagesse profonde, d'une admirable tempérance sur tous les plaisirs, d'un esprit élevé, aimant la science, & professant publiquement la philosophie, non pas pour en tirer ni du profit ni de la vanité, mais pour instruire la jeunesse à la vertu: il étoit né riche & de qualité, & il ne tint qu'à lui de remplir les principales charges de la Magistrature qu'on lui offrit; mais préférant la contemplation des merveilles de la nature, & la pratique de la vertu à toutes ces vanités, qui sont toujours accompagnées de soins & d'inquiétudes, il se retira dans un jardin qu'il avoit hors de la ville; & là, en se promenant dans ses allées, ou assis sous des berceaux, ou aux bords d'une fontaine, il instruisoit un nombre prodigieux de disciples, à chercher dans la tranquillité de l'ame, la félicité de la vie, & à acquérir cette tranquillité par la victoire sur leurs passions, & par une tempérance dont il leur donnoit l'exemple;

puiſqu'il ne les nourriſſoit tous que comme lui, d'eau, de pain & de légumes. Heureux ſi, avec cette ſageſſe, il eut connu l'Etre éternel, & que cette paſſion, pour mettre la béatitude dans le repos de l'eſprit, ne lui eut point fait prendre le travers d'ôter à Dieu ſa providence, de crainte qu'elle ne troublât ſa tranquillité : abſtraction faite de ſes ſentimens à l'égard de l'Auteur de la nature, avouons qu'il avoit trouvé le véritable ſecret de la félicité humaine, qui eſt d'affranchir ſon eſprit de l'embarras des travaux publics, des procès, des querelles, des calomnies, des médiſances, des iniquités, des uſures, des fraudes, des perfidies, des gains illicites, du ſoin d'amaſſer & de conſerver des biens, qui ne valent pas l'application qu'on leur donne ; & enfin, de tout ce qui fait le tumulte & l'inquiétude de la vie. Qu'on eſt donc heureux, lorſque mieux éclairé qu'il ne l'étoit touchant la Divinité, on l'imite dans la retraite paiſible que l'on trouve dans une ſolitude, où l'on puiſſe méditer en repos, & ſur les grandeurs du Maître ſouverain de la Nature, ſur les foibleſſes des

hommes, & ſur les vanités qui les amuſent ; où l'on puiſſe épurer ſon cœur, en en arrachant les ronces & les épines ; où l'on puiſſe, dégagé des paſſions, ne penſer qu'à ſe rendre tous les jours plus tranquille & plus vertueux ; où, détaché des chimeres du monde, on puiſſe conſerver en ſûreté, dans le calme de la retraite, le peu qui eſt néceſſaire à la nature, pour une vie ſobre & tempérante, & s'y voir maître de ſoi-même par l'anéantiſſement de ſes deſirs, par la fuite des lâches voluptés, & par la victoire de ſes paſſions.

La ſeconde retraite, qui ôte la liberté par un renoncement général à tous les biens du monde, & en s'abandonnant entiérement à la Providence, eſt encore de deux eſpeces : quelques hommes attachés à la ſeule vie contemplative, exercent leur vocation dans le commerce du monde, comme de ſages Médecins, obligés de converſer avec leurs malades ; & les autres, plus attachés à la vie purement contemplative, ſe privent entiérement de ce commerce, comme contagieux à la foibleſſe de l'eſprit humain. Si la premiere retraite eſt

l'ouvrage de la prudence humaine, cette autre ne peut rien valoir, qu'elle ne soit le pur effet d'un attrait supérieur & divin, dont l'impression agissant avec force sur une ame humble & soumise, la porte à mépriser jusqu'à sa propre liberté, qui est la chose du monde la plus précieuse, à la sacrifier au desir de se réunir à l'Etre éternel, dont elle est émanée, & de s'y réunir dès cette vie par la contemplation de cet Etre; & dans l'autre, par la possession : ce qui est la véritable félicité, bien différente de celle que les Philosophes, privés des lumieres révélées, mettoient dans la simple possession des vertus morales, & dans leur pratique.

Comme l'action prend son mérite de la fin à laquelle elle tend, plus que de son principe, & que ce mérite est plus ou moins grand, suivant la maniere dont on se conduit pour arriver à cette fin, il faut juger de ces retraites par leur succès. Il est certain, que celle qui sacrifie la liberté, est plus entiere, plus noble, & plus parfaite, lorsqu'une persévérance constante en fait le couronnement. Mais, par un certain res-

ſort intérieur, que la nature a mis dans le cœur de l'homme, il arrive ſouvent, que ce qui devient forcé, perd ſa propre force, & que la ferveur de l'aſpirant s'attiédit, dès qu'il eſt arrivé à l'état après lequel il ſoupiroit : & ſoit que l'habitude diminue la ſenſibilité, ou que l'ame immortelle, qui eſt un feu dont le mouvement eſt perpétuel, ait peine à ſe fixer, on ne voit que trop d'exemples d'inconſtance & de refroidiſſement, & la contagion du monde eſt ſi maligne, qu'elle ſe communique quelquefois au Médecin.

Si on demande à laquelle de ces deux retraites la préférence eſt due, de celle qui ſépare entiérement du commerce du monde celui qui veut l'abandonner, & de celle qui, par cette communication, l'expoſe à la diſſipation, on pourra répondre, que ces différens états ont chacun leur mérite & leur avantage particulier. Mais il paroît, que ceux qui ſont mêlés au commerce des hommes, ſont plus utiles aux autres, & moins utiles à eux-mêmes; au lieu, que ceux qui en ſont entiérement ſéparés, s'en trouvent beaucoup mieux pour eux-

mêmes,

mêmes, tandis que les autres en reçoivent moins d'utilité. Plus l'eſprit eſt dégagé de la matiere, plus il eſt capable d'épurement, étant même très-difficile que la contagion du commerce du monde n'inſpire de la froideur, en embraſſant l'eſprit d'idées terreſtres. Mais, comme la victoire eſt plus glorieuſe, à proportion des périls que l'on a courus dans le combat, & des travaux que l'on a eſſuyés pour la remporter, il eſt conſtant que cette vie active, étant beaucoup plus dangereuſe que l'autre, elle mérite plus de louange; mais auſſi, la vie contemplative donne dans ſon heureuſe tranquillité, un contentement infiniment plus doux. Puiſque le calme de l'ame eſt la ſource de la vraie félicité, & de la plus parfaite union de cette ame avec Dieu : celui, qui dès ce monde ne connoît plus le monde, qui n'a d'eſprit que pour l'attacher à la contemplation des merveilles continuelles que cet Etre opere dans ſon cœur, qui n'eſt détourné de cette application par aucune idée terreſtre; qui, ſans diſſipation, eſt toujours dans ſon recueillement intérieur; qui, dans ces momens heureux d'une

vive union du néant au tout, sent d'ineffables plaisirs spirituels ausquels ; ni la langue, ni les levres, ni les sens n'ont aucune part, & qui se ressentent mieux qu'ils ne s'expriment ; celui-là, dis-je, goûte une paix plus parfaite.

De tout ce qui a été dit ci-dessus, on peut conclurre que les uns & les autres sont bienheureux, d'avoir pu par une grande victoire sur eux-mêmes, renoncer à tout ce qui fait l'attachement des ambitieux, des avares, & des sensuels. De quelque nature enfin que soit la retraite que l'on embrasse, elle est toujours la source de la tranquillité de l'ame, & par conséquent, de la félicité. Chercher cette retraite, comme un port à se mettre à couvert des tempêtes que l'on a essuyées, c'est sans doute une action de sagesse très-grande ; mais elle est d'un héros, lorsque l'on sacrifie jusqu'à la prospérité humaine à cette félicité.



CHAPITRE XXV.

Du ſtyle épiſtolaire.

IL eſt peu de perſonnes qui ne ſe trouvent chaque jour dans la néceſſité de mettre en uſage ce qui va faire la matiere de ce diſcours : à tout âge, dans tous les temps, en tous lieux, on a des Lettres à écrire ; elles ſont comme les liens de l'amitié, du commerce, de la politique, quelquefois même de la Religion : elles ne nous peignent pas moins que les converſations, & elles le font avec des traits plus ſenſibles & plus durables ; dans les unes & dans les autres, on apperçoit notre caractere, notre goût, notre maniere de penſer, nos inclinations, nos paſſions mêmes. Faut-il que ce ſoit le genre d'écrire le plus uſité, & cependant le plus ignoré, le plus néceſſaire, & le moins parfait.

Depuis le regne d'Auguſte, qui fut auſſi celui du bon goût, depuis l'empire

de Trajan, où la belle Littérature commença de dégénérer, quels modeles de Lettres l'antiquité nous a-t-elle transmis? quinze siecles ont à peine suffi à en former quelques-uns. La France pourroit-elle jamais oublier ce qu'elle doit en ce genre, soit à l'esprit naturel, vif, fertile & délicat d'une femme, (*a*) soit à l'élégante plume d'un homme, (*b*) que la conformité du goût ne lui attacha pas moins que les liens du sang? l'une & l'autre ont contribué plus que personne à la perfection du style épistolaire; tâchons de nous en former une idée sur ces deux grands modeles.

Ce doit être un style quelquefois noble, souvent ingénieux, toujours naturel. Un style noble, qui ait de la dignité & de l'élévation, sans enflure; un style ingénieux, qui ait de la délicatesse sans affectation; un style naturel, qui ait de la simplicité sans bassesse.

I. Si les Lettres se renferment souvent dans les sujets communs & de peu d'importance, elles en embrassent aussi quelquefois qui sont grands par eux-

(*a*) Mad. de Sévigné.
(*b*) M. de Bussi Rabutin.

mêmes ; les intérêts de l'Etat ou de la Religion, les sublimes maximes de la Morale, les regles du Gouvernement ; c'est alors qu'une sorte d'éloquence est nécessaire à un Ecrivain, qui, pour ne pas être au dessous de sa matiere, emploie la noblesse des pensées & du style, la force des raisons, & les graces du discours. L'Orateur Romain (Cicéron) toujours familier dans ses Lettres ordinaires, prend un ton bien différent dans celles qui traitent les grandes affaires ; & peu s'en faut, qu'il n'y paroisse aussi élevé que dans ses harangues.

De quelles couleurs n'y dépeint-il pas la décadence de la République, & ses funestes causes ! quelle grandeur de sentimens, lorsqu'il entreprend de former Quintus son frere, dans l'art de gouverner les Provinces ! vous diriez que dans ses traits persuasifs, il veut faire retrouver à l'éloquence cette espece de supplément qu'elle reçoit ailleurs des mouvemens du corps, de l'harmonie, de la voix, de l'agrément, du geste, & de toutes les graces du talent extérieur.

Je le sais, quelque noble que soit le

ſujet d'une lettre, on en bannit le ſtyle pompeux, & l'on s'y interdit ces figures hardies, qui s'aſſureroient les ſuffrages dans la Chaire, ſur le Théâtre & au Barreau : mais en excluëroit-on auſſi abſolument une certaine éloquence aiſée, tranquille & inſinuante ? & ignoreroit-on, que la ſolidité des preuves, jointe à la douceur de ces ſentimens qui partent d'une ame noble, & qui ſe développent avec dignité, intéreſſe ſouvent davantage, lorſque la matiere l'exige, que tout l'appareil d'un diſcours fait ſelon les regles ?

Si l'éloquence nous ſert à conſoler avec quelque ſuccès, à expoſer nos beſoins en des termes touchans, à louer dignement, & à montrer dans ſes remercimens un cœur ſenſible & pénétré, n'emprunterions-nous que ſon langage ordinaire, lorſque c'eſt un Grand qui fait la matiere de nos éloges, qui a ouvert notre cœur à la reconnoiſſance, qui veut bien recevoir le tribut de nos larmes, ou dont nous avons à implorer la protection.

A la vérité, ce ſeroit mal connoître les Grands, ſi l'on s'imaginoit, que dans

les lettres, on ne doit leur parler qu'avec emphase. Ils sont les premiers à sentir le ridicule d'un inférieur qui se met à la torture pour ne leur rien écrire que de merveilleux ; ils paient même de leurs railleries les louanges outrées, & ne se laissent toucher qu'à celles qui sont maniées avec délicatesse, & insinuées comme imperceptiblement.

Ce seroit cependant une erreur de penser qu'on leur écrit d'une maniere digne d'eux, dès qu'on s'en tient à leur témoigner un respect plus profond que celui qu'on a pour les autres hommes. En leur écrivant, il faut ennoblir son style, & ne s'éloigner jamais de cette regle de bienséance, lors même qu'on les connoît d'un caractere à vouloir être réjouis par d'agréables saillies, ou par des récits enjoués. La Lettre du Brochet eut été trop familiere de toute autre main que de celle de l'ingénieux Auteur, qui par les agrémens de son esprit, avoit sçut plaire au grand Condé.

Les lettres aux Princes, approchent en quelque sorte des Epitres dédicatoires qui leur sont adressées. Jusqu'à présent, on a voulu trouver dans ces der-

nieres, non pas des Panégyriques, de longs détails de vertus, les récits d'un grand nombre de faits glorieux, des mémoires généalogiques, encore moins un aſſemblage mal aſſorti de louanges communes, ou des harangues fades & languiſſantes, mais quelques penſées vraies, qui, exprimées d'une maniere peu uſitée, faſſent concevoir une haute opinion du Mécene; dans les unes & dans les autres, l'enflure du ſtyle choque les eſprits ſenſés.

Je ne ſais par quel goût on l'a admirée ſi long-temps dans les Lettres d'un Auteur, aſſez connu par ſon imagination vive & féconde, mais portée au-delà des bornes, par ſes métaphores entaſſées, par ſes antitheſes multipliées, & par ſes traits hyperboliques: lui auroit-on fait grace, pour quelques penſées délicates & pour l'harmonie de ſes expreſſions? mais ſes proverbes uſés, ſes citations perpétuelles de Grec & de Latin, ſon ſérieux glaçant, la fauſſeté d'un grand nombre de ſes idées, ſes comparaiſons trop fréquentes, ſont des défauts qui ne méritent pas d'indulgence. Si Balſac vivoit de nos jours, il ne

réussiroit pas à faire goûter une maniere d'écrire, qui de son temps lui assura les suffrages publics; il adopteroit la nôtre, & son esprit facile, étendu, élevé, contribueroit peut-être à achever de la perfectionner.

II. On ne peut, en effet, exceller dans le style épistolaire sans beaucoup d'esprit: c'est l'esprit qui, répandant ses richesses avec mesure, assaisonne les Lettres, les varie agréablement, & leur ôte tout ce qui s'y présenteroit d'insipide & d'ennuyeux, ou des nouvelles froidement détaillées, ou des sentimens exprimés sans délicatesse.

C'est l'esprit qui, dans de vives saillies placées à propos, fait badiner avec finesse, moins cependant pour badiner, que pour égayer, & donner par là quelques agrémens à des sujets qui n'en auroient point par eux-mêmes. Il ne manqua que des mémoires fideles & de l'équité à cet Auteur, dont les Lettres, après avoir armé contre lui l'une & l'autre autorité, trouvent encore aujourd'hui quelques Lecteurs & des Panégyristes sans nombre; il passa pour donner un tour ingénieux à toutes ses pen-

ſées, & on lui attribua le don d'amuſer ſes Lecteurs, en traitant des matieres les plus abſtraites.

C'eſt de l'eſprit, que les Lettres reçoivent ces graces légeres, qui les font lire avec avidité; au lieu de les charger de profondes réflexions, ou de raiſonnemens démonſtratifs, il y communique ſes idées les plus déliées, dans un ſtyle coupé & concis, plus ſuſceptible que les autres d'aimables vivacités & de fines plaiſanteries.

C'eſt l'eſprit, qui conduiſit autrefois la plume de ces deux grands modeles, que Rome devoit fournir à la poſtérité la plus reculée, en paſſant par les plus grandes charges, l'un de la République, l'autre de l'Empire. Cicéron & Pline; qui, outre l'avantage du génie, eurent celui d'entretenir, comme néceſſairement, un commerce de lettres, ſoit avec les premiers hommes de l'Etat, ſoit avec les plus beaux eſprits de leur temps.

Si le premier eſt ſouvent plus négligé, ce qu'il écrit paroît pour l'ordinaire ſortir d'un fonds plus riche & plus abondant; ce fut l'homme de ſon ſiecle qui

connut le mieux, & qui parla avec plus de pureté la langue romaine, arrivée à sa perfection. C'est dommage qu'elle eût commencé à perdre de sa beauté & de son énergie, lorsque le dernier parut sur la scene; ses Lettres, ordinairement brillantes au commencement, gardent jusqu'à la fin un feu qui éclaire l'esprit, & une solidité qui nourrit la raison : quelle netteté! quelle précision dans son style! quels ornemens dans ses descriptions! quelle retenue dans ses railleries! quelle noblesse dans ses sentimens! C'étoit peu pour lui d'épargner les bonnes mœurs, il semble n'avoir écrit que pour faire triompher la sagesse. Je ne vois pas ce que le plus austere Critique eut eu à lui reprocher, s'il eut laissé appercevoir moins l'art & le travail dans ses Lettres.

Celui qui prétendit l'imiter dans le dernier siecle, a évité ce défaut, en donnant aux siennes cet air d'aisance & de liberté, qui convient si bien au style épistolaire : s'est-il également éloigné des autres écueils? Est-il du bel esprit de badiner sans cesse dans ses Ecrits, quelque sel que l'on ait à y répandre?

Peut-on, ſans riſquer de s'égarer, abandonner ſa plume au feu de l'imagination; & le bon goût n'auroit-il pas dû plutôt bannir des lettres, ces lambeaux pris des anciens Auteurs, & cités, à tous propos, dans leur langue originale. Il eſt difficile de trouver un Ecrivain plus ſpirituel que Voiture; il ne l'eſt pas de trouver des lettres mieux écrites que celles qu'il nous a laiſſées: tant il eſt vrai, que dans une lettre, on peut pécher avec beaucoup d'eſprit, & même, par trop d'eſprit: c'eſt le jugement que porte des ſiennes le Théocrite françois.

Bourſault auroit pu, avant lui, ſe rendre, avec quelque protection, la même juſtice; ne l'accuſons cependant pas d'avoir, en matiere d'eſprit, autant excédé que M. de Fontenelle, & d'avoir porté, auſſi loin que lui, la fineſſe des penſées; la nature y ayant mis bon ordre : diſons ſeulement qu'il fut poſſédé de la paſſion de briller par des lettres plus travaillées qu'elles ne doivent l'être. Diſons ce qu'on lui a ſouvent reproché, que parlant naturellement à ſes amis, il étoit guindé en leur écrivant; que dans ſes entretiens, il ſavoit leur ouvrir ſon

cœur; mais que dans ſes lettres, il ſembloit ne chercher qu'à les éblouir par ſon eſprit.

Il ignoroit ſans doute que l'eſprit eſt, dans une lettre, ce que le coloris eſt dans un tableau; il le rend vif & éclatant, il n'en fait pas tout le prix. Aujourd'hui, plus que jamais, un certain goût, qui gagna autrefois preſque tout le Royaume, eſt aſſez généralement dans le décri; & l'on croit pouvoir écrire avec eſprit, ſans faire régner l'eſprit dans tout le cours d'une lettre, juſqu'à ce qu'une chûte heureuſe vienne la terminer. Si c'eſt ſe défier des lumieres de ceux à qui on écrit, que d'étendre trop les choſes, au riſque d'être diffus dans ſon ſtyle, c'eſt préſumer de leur pénétration, que de ſe contenter d'indiquer ſes penſées dans un ſtyle ſerré, ou d'en communiquer de recherchées & de trop fines, qui échappent par leur délicateſſe.

Dès qu'on rend trop communes les richeſſes de l'eſprit, on en diminue le prix; cette profuſion, qui déplaît dans tous les genres d'écrire, eſt une affectation qui fatigue l'attention dans une lettre, où l'on n'aime pas à chercher, &

moins encore, à deviner le ſens des penſées. Sont-elles trop développées, le ſtyle ceſſe d'être ingénieux ; il l'eſt plus qu'il ne faut, ſi elles ſont aſſez enveloppées pour échapper au premier coup d'œil d'un homme d'eſprit.

Heureux l'Ecrivain, qui en prenant un juſte milieu, réunit dans ſon ſtyle les rares qualités qui ſont propres à ce genre ; plus heureux encore, ſi évitant un abus trop commun de nos jours, il ne rend pas ſes talens funeſtes, en trempant ſa plume dans le fiel de la ſatyre, ou en la proſtituant à la dépravation des mœurs, ou à l'irréligion ! Parmi nos Auteurs licencieux, il en eſt qui ſentent ſi vivement toute l'injuſtice de leur procédé, que dans la juſte crainte de ſe montrer, & dans l'eſpérance d'un meilleur ſuccès, ils tâchent de ſe maſquer à leur avantage, & de paſſer pour étrangers dans leur propre Patrie.

Pour moi, je ne ſaurois concevoir quel degré de force acquierent leurs Lettres, dans la bouche du Quaker ou du Muſulman. Un eſprit raiſonnable apperçoit toujours, ſous ces ſortes de déguiſemens ſurrannés, les anciennes

rêveries que la licence des Lettres ſans nom s'efforce de revêtir d'un air de nouveauté : tout homme ſenſé y découvre avec horreur ces traits uſés, qu'une plume plagiaire tâche de ſe rendre propres, mais que de pernicieux Citoyens ont ſi ſouvent lancés, en apparence, pour balancer les mœurs & le culte des différens peuples, mais dans le fond, pour les ſouſtraire tous au joug du Gouvernement & de la Religion.

Non, ces ſortes de Lettres empoiſonnées, lors même qu'elles ſont écrites avec élégance, ne ſauroient obtenir le ſuffrage que de ces Lecteurs, qui, à la honte de l'humanité, ſe plaiſent à voir attaquer ſans ménagement les Princes & les Sujets, les Loix & l'Etat, le ſacré & le profane.

Les Lettres, que la ſatyre ſeule fait goûter, ne ſe ſauroient ſoutenir : il eſt vrai qu'elles portent avec elles des traits qui intéreſſent le cœur, en favoriſant ſa malignité, & que par là, elles doivent une eſpece de ſuccès paſſager à la diſpoſition où ſe trouvent les Lecteurs, à l'égard de ceux qui ſont le ſujet de la cenſure : mais le badinage, après

avoir amusé un certain temps, perd de son sel, lorsque les esprits prévenus se sont donné la peine de réfléchir. Dès que c'est la satyre qui assaisonne les Lettres, elles tournent tôt ou tard au désavantage de leur Auteur; en faisant d'odieux portraits, il fait malgré lui le sien propre, (*a*) celui d'un mauvais cœur. Les pensées, au contraire, qui sans cesser d'être judicieuses, ou en elles-mêmes, ou par le tour qu'on leur donne, font l'éloge & du bel esprit, & du bon esprit : c'est de celles-là que les Lettres tirent tout leur agrément, à moins que le naturel y manque; il est comme l'ame du style épistolaire.

III. Distinguons ici deux especes de Lettres : il en est que l'on destine à tous les yeux, & que l'on peut, en effet, transmettre à la postérité, si elles le méritent, ou par les choses qu'elles renferment, ou par les modeles qu'elles présentent du style dont nous développons les qualités. Il en est d'autres, & ce sont les plus ordinaires, qui sont

(*a*) Il y a long-temps que l'on a dit, & on l'a souvent répété, que les Auteurs se peignent dans leurs ouvrages.

condamnées à l'obſcurité, & qui ne s'écrivent que pour ceux à qui elles s'adreſſent.

On n'a jamais douté, que dans ces dernieres, la nature ne dût être priſe pour guide; c'eſt l'homme qui y parle, c'eſt l'ami qui verſe ſon cœur dans le ſein de ſon ami, ou qui le fait entrer dans le ſecret de ſes affaires; les ſinceres attachemens que le devoir preſcrit, que l'eſtime inſpire, que la reconnoiſſance fait naître, s'expliquent ſans fard & comme ſans ornement. Mais, en eſt-il de même des premieres Lettres? c'eſt l'Auteur qui écrit, & qui, ne compoſant que dans le deſſein de ſe faire imiter, prodigue tout ce qu'il a d'élégance & de politeſſe dans le langage, de fineſſe dans les tours, de préciſion, d'agrémens, de variété dans la maniere d'arranger ſes penſées.

Vaine & ſpécieuſe objection! celui qui imprime des Lettres pour s'en faire honneur dans le public, ou pour lui être utile, ſe propoſe-t-il donc de donner autre choſe que des Lettres? où trouve-t-il, dans ſa qualité d'Auteur, le privilege de forcer le naturel? qui l'autoriſe

à offrir dans un Recueil différens exemples du ſtyle épiſtolaire ? ſi, oubliant les premieres regles, pour ſe régler ſur le Chevalier de Méré, il fait paroître un air composé & gênant ? s'il donne dans le précieux & dans le galimatias, & s'il enſevelit des idées abſtraites & des ſentimens imaginés, dans un tas de verbiage inintelligible ? ſi ſes tours ſont guindés, & s'il affecte un rafinement de langage moins ſupportable que, la rudeſſe des expreſſions populaires ?

Oſerois-je déclarer ici ma penſée ! je crois que la plupart des Lettres imprimées ne contribuent pas peu à bannir le naturel de celles qui s'écrivent chaque jour. Si je jette les yeux ſur un homme qui cherche à ſe former dans ce genre d'écrire, je vois que d'ordinaire il a recours à la voie de l'imitation : avec aſſez de vivacité pour ſentir, il ſait qu'il manque d'une certaine délicateſſe pour s'exprimer ; il lui faut des guides, & il ſe met en mouvement pour en trouver.

Je le vois raſſembler d'abord indifféremment toutes Lettres qui groſſiſſent divers recueils : ici, il s'en préſente d'inutiles, qui ne renferment que de bons

mots, ou que des affaires de familles, ou que des détails de sociétés particulieres, qui n'intéressent personne, & il se contente de les parcourir; là, il rejette, & avec raison, comme pernicieuses, celles qui exposent sans ménagement les foiblesses du cœur, & qui l'intéresseroient trop au récit des passions feintes ou réelles; quelques-unes lui paroissent utiles, par les points d'érudition, par les traits de littérature, par les maximes de morales, par les regles de politesse, par les faits importants qu'elles renferment; son attention se fixe sur celles qui, à raison des sujets qu'elles traitent, semblent n'être faites, que pour donner une idée des Lettres qui peuvent s'écrire avec élégance, & dans le commerce ordinaire: mais, qui le croiroit! plus il imite ses modeles, plus il s'éloigne du naturel dans son style.

Le style, en général, est la maniere d'exprimer ses pensées dans une Lettre; sur-tout, c'est la maniere de développer & ses pensées & ses sentimens. Que fait-on, lorsqu'à l'exemple du Disciple soumis, que je viens de représenter, on est occupé à suivre l'impression de ses oracles? au lieu d'imiter des autres l'art de

mettre dans un beau jour ſes propres ſentimens, on adopte les leurs, ou l'on s'efforce d'en imaginer de ſemblables.

Ainſi, que met-on dans ſes Lettres ? des ſentimens empruntés, & comme étrangers : c'eſt dans les Livres, & non pas dans ſon propre fonds, qu'on les a puiſés : des ſentimens abſtraits & étudiés, ils partent plus d'un eſprit qui a travaillé, que d'un cœur qui s'ouvre de plein gré, & ils ſe trouvent toujours les mêmes, quels que ſoient ceux à qui on écrit ; amis indifférens, quelquefois même ennemis des ſentimens outrés. S'agit-il de féliciter, on exagere ſa joie, au préjudice de la ſincérité, & on riſque de perdre toute créance ; on témoigne une ſenſibilité, qui n'eſt que dans l'imagination : entreprend-on de conſoler, au lieu de ſoulager la douleur de ſon ami, on l'aigrit, en repréſentant avec trop d'énergie ce qui cauſe ſon affliction.

Sentimens vuides, ils ne ſont que dans l'expreſſion, & l'on ne donne que des paroles : ſentimens ſans ceſſe répétés, le cœur ſeul pourroit les varier, dès qu'ils ne ſont qu'adoptés, on ne les a qu'avec meſure ; il faut donc ſe copier ſoi-même,

il faut abuſer de la liberté que ſe donne de temps en temps Balſac; imité en cela par cet illuſtre Prélat, (*a*) qu'il eſt auſſi facile d'égaler dans l'art d'écrire une Lettre, qu'il eſt difficile d'atteindre au degré de perfection où il a porté le panégyrique.

C'eſt ce qui m'a fait avancer, que de tant de Lettres que l'on offre à l'imitation, le grand nombre nuit plus au commun des Lecteurs, qu'il ne lui ſert. Si ceux que leur profeſſion ou leur humeur bornent à des Lettres d'affaires ou de nouvelles, ne prennent pas part à la contagion, graces à un certain ſtyle qui a cours parmi eux, à certaines façons reçues de commencer & de finir leurs Lettres, & à certaines expreſſions qui bravent les tribunaux littéraires : combien d'autres y apprennent à s'éloigner de la nature.

Dès qu'ils ſe ſont familiariſés avec ces ſortes de Lettres, dont ils pourroient d'ailleurs retirer de grands avantages, ils ne croient plus pouvoir parler ni écrire comme le reſte des hommes; & il ſuffit, qu'une penſée ou qu'une expreſſion ſoit commune, pour ne plus trouver graces à

(*a*) M. Flêchier, Evêque de Nîmes.

leurs yeux, & pour être à jamais bannie de leurs écrits : ils ont trouvé de l'élégance dans leurs modeles, n'attendez plus qu'ils écrivent avec ſimplicité.

Ne réuſſiroient-ils pas incomparablement mieux, ſi, avec un eſprit un peu cultivé, ils ſe livroient à cet heureux naturel, & à cette aimable vivacité, qui perſuadent toujours mieux que les complimens les plus étudiés ? Le cœur n'eſt-il pas aſſez éloquent par lui-même ? & s'il emprunte quelque choſe de l'eſprit, eſt-ce pour fournir aux ſentimens ? ou, n'eſt-ce pas plutôt pour apprendre à les exprimer avec une élégante ſimplicité ? Si c'eſt aux ſentimens à dominer dans la plupart de nos Lettres, c'eſt à la nature à les produire, & à nous les faire mettre ſous différens jours, ſelon les différentes circonſtances ; elle n'étend pas moins ſes droits ſur ce que les Lettres peuvent d'ailleurs renfermer, tout y doit être ſon ouvrage & en porter les traits, à peu près comme dans les converſations.

Je dis à peu près, car je ne penſe pas que l'on doive prendre dans toute ſon étendue, ce qui ſemble être devenu un axiome, que dans les Lettres on doit

s'exprimer comme on parle : outre que l'on écrit plus correctement & dans une précision plus exacte, les discours familiers le sont toujours plus que les Lettres. En écrivant, on est plus occupé à parler qu'à écrire ; dès qu'on a plus de temps pour réfléchir, on met plus d'ordre à ce que l'on dit, & l'on évite avec plus de soin les répétitions inutiles.

En servant de supplément aux conversations, il faut, dit-on, que les Lettres en prennent l'air, & qu'elles coulent de source avec facilité ; c'est un commerce aisé, & non pas un travail ; un commerce de cœur, qui n'aime pas la gêne, je le veux ; mais, suffit-il de jetter au hasard dans ses Lettres, ce qui se présente à la pensée ? & ne faut-il pas se captiver à y garder une certaine méthode, qui bannisse la confusion ? ne faut-il pas s'efforcer de se faire à ce style singulier, qui n'est que peu éloigné de la maniere de converser, mais qui lui est supérieur ? oui : quelques simples & quelques naturelles que doivent être les Lettres, elles dégénéreroient en une familiarité qui les dégraderoit, si elles n'avoient rien au dessus des conversations.

Dans les unes & dans les autres, on parcourt différens ſujets, ſans affecter des tranſitions amenées avec adreſſe, ou variées avec art; on s'y permet même une eſpece de négligence, qui porte avec ſoi quelque choſe de noble, & que le jugement des perſonnes de goût venge de la critique des Grammairiens ſcrupuleux : mais, le ſtyle épiſtolaire deviendroit un ſtyle bas, s'il ne s'élevoit plus que l'entretien familier.

Le naturel qui doit y régner, eſt oppoſé, non à l'art, mais à la ſeule affectation: c'eſt une pierre précieuſe, qui doit être miſe en œuvre. Sans les regles de l'art, le naturel ſeroit inſipide, & n'auroit aucune grace en ſe déguiſant dans une Lettre ; l'art ne lui donne que plus de charmes; & dès qu'il fait un heureux accord avec la ſimplicité, il apprend à s'inſinuer dans le cœur, à gagner la confiance, à prendre le tour qui intéreſſe.

Le vrai peut ſe trouver dans le naturel ſeul, mais non pas cette eſpece de beau & d'élégant qui peut entrer dans les Lettres, & qui doit beaucoup à la connoiſſance des regles. Il ne ſuffit pas d'y

d'y rendre ſa penſée, s'il faut toujours le faire naturellement : on doit quelquefois s'élever avec dignité, & ſouvent penſer ingénieuſement, & s'exprimer avec délicateſſe.

CHAPITRE XXVI.

De l'étude des Belles-Lettres.

NOUS mettrions en oubli une des perfections les plus eſſentielles à l'honnête-homme, ſi nous paſſions ſous ſilence, & ſi nous ne tâchions pas de lui inſpirer l'amour & l'étude des Belles-Lettres; elles enrichiſſent l'eſprit de ceux qui s'appliquent à les cultiver, elles adouciſſent les mœurs, & répandent ſur toutes les actions de l'homme, ſur tout ſon extérieur, un air de bonté, de probité, de politeſſe, qui prévient les autres en ſa faveur, & lui concilie l'amitié de tous ceux qui les connoiſſent. Je ne m'attacherai pourtant pas à en prouver la néceſſité, puiſque c'eſt une vérité que chacun porte au dedans de

lui-même, & dont le bon ſens & l'amour propre nous fourniſſent des preuves, que perſonne, douée de raiſon, ne ſauroit déſavouer.

Je me bornerai donc à examiner ſuccinctement, ce que c'eſt que Belles-Lettres, comment il faut étudier les Belles-Lettres, & comment on ſe forme le goût des Belles-Lettres. Les Belles-Lettres, ſi l'on vouloit prendre ce mot ſtrictement, comprendroient tout ce que les hommes ont jamais penſé & qui a été écrit, ou, pour mieux dire, toutes les penſées des hommes qui peuvent ſe communiquer aux autres par des ſignes, l'hiſtoire des connoiſſances de l'eſprit humain. Mais pour nous renfermer dans la ſignification que l'on donne ordinairement à ce mot, les Belles-Lettres ſont une imitation de la belle Nature, par l'expreſſion de la parole; la Poéſie, l'Eloquence, l'Hiſtoire les conſtituent: je dis de la parole, & non pas de la penſée, parce que tous les beaux Arts, étant auſſi une imitation de la Nature, ils rendent auſſi, par des ſignes différens les uns des autres, les penſées de ceux qui tentent de l'imiter: les

Belles-Lettres ſeules expriment par des ſignes la parole à laquelle elles ſuppléent. Ainſi, la Poéſie, qui ſe ſert d'un langage différent de celui que l'on emploie dans l'uſage ordinaire, & que l'on appelle le langage des Dieux, eſt l'imitation de ce que l'on peut penſer & de ce que l'on peut dire de plus beau, de plus gracieux, & de plus ſublime, avec des cadences & une harmonie continue, que la Proſe ne ſauroit ſoutenir. Quelques Auteurs ont comparé autrefois la Poéſie à l'Hiſtoire ; cependant, elles ont des parties abſolument diſparates les unes des autres ; elles racontent, elles peignent à la vérité toutes deux ; mais ſi l'on vient à les examiner de près, quelle différence n'y trouvera-t-on pas : elles different par la forme & par le ſtyle, mais où elles s'éloignent davantage, c'eſt par le fonds même des choſes qu'elles traitent.

L'Hiſtoire récite, peint les actions des temps paſſés, tout ce qui a été fait ; la Poéſie, ce qui peut avoir été fait : l'une, eſt attachée étroitement au vrai, elle n'imagine pas, elle ne crée ni les actions qui ſe ſont paſſées ſur la ſcene

qu'elle expoſe, ni les acteurs qu'elle y fait jouer ; au lieu que l'autre invente, fabrique, bâtit à ſon gré, elle peint d'imagination : l'Hiſtorien donne pour l'ordinaire des exemples vrais, mais défectueux ; le Poëte, au contraire, comme ils ne ſont pas, mais parfaits, & tels qu'ils devroient être, c'eſt pour cette raiſon très-ſenſible, que les leçons de la Poéſie ſont bien plus inſtructives, que celles que nous trouvons dans l'Hiſtoire.

L'on peut voir par là, que les Arts, & la Poéſie ſur-tout, imitent la Nature, mais que pour aller à leurs buts reſpectifs, ils ne doivent pas être ſeulement imitateurs ; qu'il faut qu'ils choiſiſſent les objets, les traits de leurs imitations, pour les préſenter avec toute la perfection dont ils ſont ſuſceptibles ; leur imitation, en un mot, ne doit pas être une copie calquée ſervilement, mais une imitation ſage & éclairée, où l'on puiſſe voir la Nature, non telle qu'elle eſt en elle-même, mais telle qu'elle peut être, & que l'on peut la concevoir par la penſée.

Comme la Peinture imite la belle

Nature par les couleurs, la Sculpture par les reliefs, la Danse par les mouvemens & les attitudes, la Musique par les sons inarticulés, la Poésie par la parole harmonieuse & mesurée, l'Eloquence l'imite par le discours libre.

Tous les Arts ont dû leur naissance au besoin & aux agrémens; il en arriva la même chose à l'Eloquence : le besoin que les hommes avoient de se communiquer leurs pensées, leurs sentimens, de raconter, d'émouvoir, de persuader, les fit Orateurs & Historiens, dès qu'ils connurent l'usage de la parole; l'expérience, le temps, le goût, rendirent leurs discours insensiblement plus parfaits; il se forma ainsi un art que l'on nomma Eloquence, qui même pour l'agrément, ne le céda gueres au discours mesuré ou à la Poésie; elle en emprunta même divers ornemens, qu'elle se rendit propres. De-là, les périodes arondies, les antitheses mesurées, les portraits frappés, les allégories soutenues, le choix des mots, l'arrangement des phrases, la progression harmonique; l'utilité y entra pour le plaisir, & l'agrément y prit le caractere de la nécessité même.

Elle ſe trouve aujourd'hui ſoumiſe aux mêmes loix qui abſtraignent les autres Arts ; & comme le but de la Poéſie ſe rapporte à l'agrément & au vrai-ſemblable, celle-ci eſt toujours attachée, dans ſes plus grandes libertés, à l'utile & au vrai ; ſi quelquefois elle n'a pour objet que celui de la Poéſie, ce n'eſt que par rapport au vrai même, qui n'a jamais tant de crédit & de pouvoir, que quand il plaît & qu'il eſt vrai-ſemblable. L'Eloquence doit dire les choſes vraies, mais d'une maniere qui perſuade, avec force & avec ſimplicité ; la Poéſie doit les expoſer d'une maniere vrai-ſemblable, avec toute la grace, toute l'énergie, capables de plaire, de charmer, & de ſurprendre. L'une & l'autre menent à ce qu'elles veulent par le plaiſir, mais comme le plaiſir porte le cœur à la perſuaſion, que l'utilité réelle flatte l'amour propre, qui n'oublie pas ſon intérêt, il s'enſuit clairement, que l'agréable & l'utile doivent ſe réunir dans la Poéſie & dans la Proſe, & ſervir de baſe aux avantages nombreux que l'on peut tirer de l'étude des Belles-Lettres.

C'eſt donc l'utile & l'agrément que

l'on doit eſpérer de trouver dans l'étude des Belles-Lettres, c'eſt-à-dire, l'aſſemblage de ce qui conſtitue la perfection; que pourroit-on ſe propoſer de mieux? quelle autre choſe auroit-on droit d'en attendre? on ſent aſſez que l'on n'a droit de deſirer rien de plus. On conçoit tous ces avantages, la plupart des gens ſont avides de ſe les procurer: on ſent de reſte que l'on ſe donne par leur commerce, une ſupériorité ſur les hommes qui les ignorent, des reſſources charmantes & infaillibles dans tous les temps; le malheur eſt, que le plus grand nombre même de ceux qui les chériſſent, qui les aiment, qui veulent les cultiver, ne s'y prend pas comme il faut, pour en tirer tout le fruit qu'ils retireroient ſans cela; on s'imagine trop communément, que pour ſavoir les Belles-Lettres à fonds, il faut peu de travail & d'application: les uns, qui étudient ſans méthode & ſans regle, ſe contentent de cueillir ces fleurs, qui ſe préſentent tout de ſuite, & que l'on peut ſaiſir ſans effort, & ne connoiſſent jamais l'eſſence du beau ni les routes qui y conduiſent: d'autres liſent avec

tant de rapidité, tant de diſtraction, ils mêlent dans leurs études tant de parties différentes, que quand ils auroient ſous les yeux les traits qui doivent les frapper marqués & déſignés, les nouvelles images que leur inconſtance naturelle vient leur préſenter ſans ceſſe, ne permettroient jamais qu'ils ſe fiſſent une idée véritable des Belles-Lettres, & qu'ils ſe formaſſent aſſez le goût, pour ſaiſir dans la ſuite, tout ce qui eſt capable de les flatter.

Les ouvrages de Littérature ſe préſentent d'un air ſi gracieux, ſi engageant, en même-temps ſi facile, ils nous offrent leurs beautés d'une maniere ſi aiſée, qu'il ſemble aux hommes, naturellement prévenus en leur faveur, qui penſent toujours mieux de leur eſprit qu'ils ne doivent, qu'il ſuffit de céder aux douces impreſſions de ces ouvrages, de les lire ſimplement, pour s'inſtruire parfaitement dans les Belles-Lettres; mais, outre qu'ils perdent quantité de beautés par cet uſage, c'eſt qu'ils ne parviennent jamais à connoître la ſource & les principes de celles dont ils ſont frappés; ils ne jouiſſent que

d'une partie de leurs richesses, encore ne savent-ils pas pourquoi.

Il est certain, que dans les ouvrages de Littérature, le sentiment reçoit de l'extension par l'étendue des connoissances, & que l'étude de l'art & des regles qu'il contient, devroit toujours précéder la lecture de ces ouvrages ; ce seroit le vrai moyen de ne point s'égarer sur les principes du beau, & de ne pas prendre le clinquant pour de l'or véritable. Combien, dans les Arts, de choses très-belles, avouées telles par les connoisseurs, & qui ne sont pas senties par ceux qui ne connoissent pas les regles qui les ont produites ? Que d'endroits délicats, de traits heureux, de beautés fines, ne sont point apperçues, faute de connoître ce qui constitue le vrai beau ?

Il est donc important de connoître à fonds les Belles-Lettres, pour en sentir toutes les beautés ; or, pour les connoître, il faut en avoir étudié la nature, les regles, en avoir vu, compris & pesé les principes ; ce qui est plus difficultueux qu'on ne pense, & ce qui demande une application suivie & non inter-

rompue : dès que l'on aura reconnu ces principes, quand on les aura bien saisis, le goût se guidera plus sûrement, avec plus de confiance, il s'étendra bien au-delà, & sera en état de décider, sans appréhender de tomber dans l'erreur.

Les Belles-Lettres, comme nous avons déjà dit, consistent dans les ouvrages de Poésie & d'Eloquence : pour en faire une étude fructueuse, il faut connoître les principes des différentes especes. Mais, quelles sont ces especes ? quelles sont ces regles & ces principes ? les voici à peu près en abrégé : connoissez-les, & vous ne vous tromperez pas.

Commençons d'abord par la Poésie, du ressort de qui tout semble être dans l'univers ; elle fait parler les Dieux dans l'Olympe ; les Rois dans leurs Louvres, les Citoyens, les Bergers, les Animaux, les Insectes, les Etres inanimés, tout dépend de son empire ; elle est tantôt majestueuse, fiere, sublime ; quelquefois simple, ingénue, naturelle, mais toujours imitatrice ; elle doit copier la Nature par le discours, ses beautés & ses défauts, découlent du principe de l'imitation.

On peut réduire les différentes especes de Poésies, à quatre genres. Les Poëtes racontent, en se mettant eux-mêmes comme Historiens; quelquefois ils se contentent de peindre les objets, & de les présenter aux yeux; d'autrefois, ils allient leurs expressions avec celle de la Musique, se livrent tout entiers à l'impulsion des sentimens & des passions; enfin, ils abandonnent quelquefois la fiction, & célebrent des sujets vrais; d'où il suit, qu'il y a quatre sortes de Poésie; la Narrative, la Dramatique, la Lyrique, & la Didactique.

Chacune de ces especes se subdivise en quantité d'autres: la Poésie de récit en renferme trois; l'Apologue, la Poésie Pastorale, & le Poëme Epique: la premiere, contient les événemens que l'on suppose être arrivés: par exemple, entre le Loup & l'Agneau; la seconde, les discours de Licidas & de Timarete; enfin, dans la troisieme, on voit agir les Héros & les Dieux: le facile, le composé, le difficile, le petit & le grand, le simple & le sublime s'y trouvent renfermés.

L'Apologue est, si vous le voulez,

un ſpectacle, où, quoique les Acteurs paroiſſent peu intéreſſans, on ne laiſſe pas de jouer toutes les paſſions, toutes les folies humaines; ce ne ſont point les Grands ni les Rois qui viennent figurer ſur ce théatre, c'eſt tantôt la Cigale & la Fourmi, le Corbeau & le Renard, la Grenouille & le Bœuf, qui jouent les hommes à leur maniere, & qui nous donnent une Comédie pleine de moralité & de raiſon, & peut-être plus capable d'inſtruire que la véritable. C'eſt le récit d'un action allégorique, dont les Animaux ſont communément les Acteurs; or, le récit doit avoir trois qualités eſſentielles; il faut qu'il ſoit court, clair, & vrai-ſemblable.

Il ſera court, ſi l'on ne le tire pas de trop loin, & comme dit Horace, *ab ovo*, ſi l'on n'y mêle point de circonſtances inutiles & étrangeres; & s'il finit où il faut qu'il finiſſe; ne dire que ce qu'il faut, ne répéter jamais, ſous-entendre tout ce qui peut être ſous-entendu; voilà le moyen d'être court.

Le récit ſera clair, ſi chaque choſe y eſt à ſa place & y vient en ſon temps; ſi les phraſes, ſi les expreſſions ſont pro-

pres, exactes, naïves, sans embarras, & point équivoques; enfin, il sera vraisemblable, lorsqu'il portera tous les traits, toutes les couleurs que l'on emploie ordinairement pour rendre la vérité; quand rien ne s'y éloignera de la nature, que tout y paroîtra conforme, & selon les idées de ceux à qui le récit sera fait.

Outre ces qualités essentielles, le récit doit être revêtu des ornemens qui lui sont nécessaires; & ces ornemens consistent dans les images, les descriptions, les portraits des personnes, des attitudes, des lieux; dans les pensées frappantes, par la solidité, la singularité, la finesse; dans les allusions, dans les tours vifs & piquants; enfin, dans les manieres de s'exprimer, tantôt pleines de hardiesse, tantôt riches, tantôt brillantes.

Voilà ce que c'est; & ce que doit être le récit, nous avons dit le récit d'une action; or, par action, on doit entendre une entreprise faite avec dessein réfléchi. L'action de l'Apologue doit être une, juste, naturelle, & avoir une certaine étendue; elle doit être

une, c'eſt-à-dire, que toutes ſes parties aillent aboutir à un même point : il faut qu'elle ſoit juſte, on doit entendre par là, qu'elle doit ſignifier directement & d'une maniere conciſe, ce que l'on veut enſeigner ; elle ſera auſſi naturelle, c'eſt-à-dire, appuyée ſur la Nature, ou du moins ſur l'opinion reçue ; enfin, elle doit avoir une certaine étendue, de maniere que l'on puiſſe y diſtinguer facilement un commencement, un milieu, une fin : un commencement, qui annonce une entrepriſe ; un milieu, qui la lie ; une fin, qui lui ſerve de dénouement.

Nous avons appellé cette action, allégorique ; cela veut dire, qu'elle ſert comme d'enveloppe ou de couverture à une maxime ou à une vérité ; la Fable eſt une glace où la juſtice & l'injuſtice des animaux nous retrace la nôtre ſans obſcurité. Cette vérité, qui réſulte de l'Apologue, s'appelle moralité, & doit être claire, intéreſſante, & exprimée d'une maniere conciſe : qu'elle ſoit placée avant ou après, cela eſt à peu près égal, & il n'y a pas moins d'avantage des deux côtés.

On distingue trois sortes d'Apologues ou de Fables ; les raisonnables, les morales, & les mixtes ; les raisonnables, sont celles dont les Acteurs sont raisonnables, comme dans la Fontaine, le Vieillard & les trois jeunes Hommes ; les morales, celles dont les personnages animés n'ont pourtant pas la raison, quoiqu'ils soient chargés par convention des mœurs des hommes, comme le Lion malade ; enfin, les mixtes ont des personnages raisonnables, & d'autres qui ne le sont point, comme l'Homme & la Couleuvre ; ou encore, comme le Serpent & la Lime.

Le style de la Fable doit être simple, naïf, riant, gracieux, familier, & surtout naturel : la simplicité du style consiste à dire en termes communs & ordinaires, mais en peu de mots, ce que l'on dit ; l'air composé, les termes recherchés sont un apprêt, un vernis qui prévient le Lecteur, & le tient en garde contre la persuasion. La naïveté se trouve dans le triage de certains mots simples pleins d'une molle douceur, qui paroissent plutôt enfantés par l'instinct que par la réflexion ; dans ces constructions,

où un heureux hasard semble seul avoir présidé ; dans certains tours rajeunis, tels que les a souvent employés l'inimitable la Fontaine d'après nos vieux Auteurs.

Le riant se sent mieux, qu'il ne peut se définir ; on peut pourtant dire, que c'est ce qui nous laisse une impression gaie ; quelquefois il naît d'un mot, d'autrefois d'une image, d'un tour, lorsque l'on transporte, par exemple, des dénominations, des qualités dues aux hommes ; aux Animaux : *un saint homme de Chat, sa Majesté fourrée, certain Renard gascon, un Citoyen du Mans Chapon de son métier, &c.* Ou comme dans ces deux vers, où la comparaison des plus petits intérêts aux plus grands, fait un contraste risible.

Deux coqs vivoient en paix : une poule survint ;
Et voilà la guerre allumée. Amour, tu perdis Troie.

Le gracieux se trouve ordinairement dans les descriptions que l'on seme quelquefois dans les récits, il consiste à donner aux choses que l'on dit, tous les agrémens, toutes les graces dont elles peuvent être susceptibles.

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumiere
Précipite ses traits dans l'humide séjour,
Soit lorsque le Soleil rentre dans sa carriere,
Et que n'étant plus nuit, il n'est pas encore jour.

Le familier doit être le fin, le délicat, ce qu'il y a de mieux dans le langage des conversations & dans l'usage ordinaire : enfin, comme le naïf est l'opposé du réfléchi, le naturel est l'opposé du guindé, du précieux, de l'entortillé; tout homme qui voudra être goûté dans quelque genre qu'il écrive, ne s'en écartera jamais : ce sont-là les regles de l'Apologue, qu'une lecture réfléchie de bons Auteurs, fera encore mieux sentir; c'est par là que l'on connoîtra l'énergie & la briéveté d'Esope, l'élégance & la pureté de Phedre, les charmes touchans & la naïveté de la Fontaine.

Passons maintenant à la Poésie Pastorale & aux regles qui lui conviennent : ce ne sont plus ni la Chevre ni la Brebis qui représentent, la Poésie s'éleve d'un cran; ce sont les Bergers mêmes qui se parlent & s'entretiennent de ce qui les intéresse, de ce qui leur convient : rarement y voit-on l'allégorie; la vérité

dans des habits ſimples y paroît ſeule communément, & ſemble d'autant plus charmante, que ſa parure eſt moins recherchée, & que des fleurs champêtres en font tout l'ornement.

La Poéſie paſtorale peut être définie une imitation de la vie des Bergers, repréſentée avec les couleurs les plus naturelles & les plus agréables. Le nom d'Eglogue, que les Pieces paſtorales portent d'ordinaire, ou d'Idylles, leur vient de deux mots grecs, dont le premier ſignifie un recueil de Pieces choiſies; & le ſecond, une image, un tableau dans le genre gracieux. La différence que nous faiſons en France de l'Eglogue & de l'Idylie, eſt que la premiere paroît avoir plus d'action, renferme plus de mouvement; au lieu que l'Idylle contient ſeulement des images, & le plus ſouvent l'expreſſion des ſentimens.

La matiere de ces deux eſpeces de Poéſie, eſt la paix, le repos, les délices de la vie champêtre; on doit la peindre ſans ſoucis, ſans embarras, dépouillée de toutes ces affaires qui accompagnent ſans ceſſe les autres genres de vie. L'a-

bondance, une entiere liberté, une gaieté douce en ſont le fonds; les grandes paſſions en ſont excluſes: mais on peut & l'on doit même y faire paroître des paſſions modérées, capables de produire des plaintes, des chanſons, des combats poétiques, des récits en état d'intéreſſer: ce genre plaît d'autant plus à preſque tous les hommes qui vivent dans le tumulte des affaires & dans les intrigues, qu'il retrace le regne des plaiſirs innocens, de ces plaiſirs doux & tranquilles après leſquels les hommes ſoupirent d'autant plus volontiers, qu'ils en ſont plus éloignés. La peinture de ces Bergers heureux par leur ſimplicité & par leur liberté, nous frappe toujours agréablement. On ſent de reſte que les mœurs groſſieres, dures, peu intéreſſantes, les événemens tragiques, cruels, en un mot, tout ce qui caractériſe la fureur des paſſions, ne doit jamais s'y montrer.

Un Auteur pourroit employer en quelque façon, pour ce genre, toutes les formes qui ſont du reſſort de la Poéſie; mais communément, on n'emploie que celle du récit: l'Auteur parle, ou in-

troduit ses Acteurs, qui discourent eux-mêmes de leurs sentimens. Les Bergers qui paroissent sur cette scene champêtre, doivent avoir dans le caractere la plus riante doüceur; on peut les faire paroître quelquefois tristes, mais on ne doit employer ce coloris qu'avec modération, & pour faire mieux sortir par ce contraste, le bonheur & le repos dont les Bergers paroissent jouir; mais en général, il faut qu'ils soient délicats, naïfs & simples; leurs demarches, leurs discours, qui doivent toujours être agréables, peuvent bien montrer de l'esprit, pourvu qu'il soit naturel, mais ne doivent sentir jamais ni le subtil, ni le guindé, ni l'ampoulé. Un Auteur habile sait varier les caracteres, & sans sortir des bornes de la pastorale, leur donner la couleur & le ton qui leur convient: toutes les passions, & sur-tout l'amour, sont des fonds inépuisables qui servent à différencier d'une maniere agréable tous les Acteurs.

Le style doit être simple, c'est-à-dire, que les mots doivent être sans faste & sans apprêt, sans dessein apparent de plaire.

sur la fin d'un beau jour, au bord d'une fontaine,
Corilas sans témoins entretenoit Ismene.

Il doit être doux, c'est-à-dire, plein de cette douceur tendre, qui réunit la délicatesse & la simplicité dans les pensées, les tours, les expressions :

Hélas ! dans nos adieux partageant nos alarmes,
Que vos yeux attendris répandirent de larmes !
Thémire en ce moment aurois-je su prévoir,
Que Licidas un jour craindroit de vous revoir !

Il doit-être naïf, on a déjà dit ce que c'est que naïf en parlant de la Fable ... & gracieux :

Ces lieux témoins long-temps de leurs amours passés,
Sur ces hêtres voisins leurs noms entrelacés,
Ces sieges de gazon, où si souvent Thémire
Par de tendres sermens, par un charmant sourire,
Sur des craintes d'amant, voulut le rassurer,
Tout ne sert plus alors qu'à le désespérer.

Les Bergers ont des comparaisons qui leur sont particulieres, & qu'eux seuls peuvent employer :

Un Lis brille au dessus des fleurs de nos campagnes,
L'ingrate surpassoit de même ses compagnes.

Des symmétries :

Tout ce que je faisois avoit droit de te plaire,
Et ton goût prévenoit tout ce que j'allois faire.

Des répétitions fréquentes :

Ah Thémire ! Thémire ! un temps si plein de charmes,
Thémire ! devoit-il me coûter tant de larmes.

Ils ont des descriptions détaillées, des circonstances qui tiennent au sentiment :

Son visage devint d'une couleur pareille
A la vive couleur d'une rose vermeille,
Ses timides regards, un embarras flatteur,
Son silence, enchantoient mes regards & mon cœur.

Comme la Poésie, tout doit se sentir, chez les Bergers, de leur simplicité. Leurs danses, leur musique, leurs parures, leurs fêtes, leurs repas, la simplicité, la douceur, la gaieté doivent se montrer par-tout, & en faire le principal caractere. La Poésie pastorale est un des plus anciens genres de Poésies ; & les premiers Poëtes ont vraisemblablement été des Bergers, mais tous n'ont pas fait des Ouvrages qui soient parvenus ni qui aient dû parvenir jusqu'à nous. Dans ce genre-ci, comme dans tous les autres, le nombre de ceux qui ont excellé est petit. Chez les Grecs, on remarque pourtant Théocrite, Mos-

chus, Bion. Théocrite avoit une douceur, une molleſſe, qu'aucun de ceux qui l'ont ſuivi dans ce genre d'écrire, n'a jamais pu atteindre. Son ſtyle eſt d'une mélodie, que l'on a vainement tenté d'imiter. Moſchus étoit plus brillant, mais moins naïf, moins naturel. On ſent dans Bion l'affectation & le ſoin de plaire : c'eſt preſque une autre eſpece dans le même genre. Cependant, qu'on lui pardonne ce ſoin, bien-volontiers, dans ſon tombeau d'Adonis : rien n'eſt ſi touchant que cette Piece : il ſemble que ce ſoit les Graces & les Amours déſolés qui l'aient compoſée : tout y eſt de la plus parfaite beauté : on ne ſauroit la lire ſans s'attendrir. Virgile ſeul, parmi les Latins, a excellé dans ce genre ; car, je ne compterai ni Calpurnius ni Nénuſianus, qui parurent après lui. Il s'eſt tellement attaché à imiter Théocrite, qu'il ſemble quelquefois qu'il ne ſoit que ſon Traducteur ; & ceux qui ſont en état de comparer l'un avec l'autre, le lui préferent ouvertement. Horace a peint en peu de mots le caractere des Eglogues de Virgile.

molle atque facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rarè Camœnæ.

Parmi les Modernes, les Italiens qui l'ont cultivée, se sont fait un nom dans leur nation, comme le Guarini, le Bonarelli, le Cavalier marin; mais c'est seulement dans leur nation. Ils sont en général si pleins de pointes, de jeux de mots, de concetti, de brillant, d'antitheses, ils s'éloignent tellement de la nature, en courant toujours après l'esprit, que bien loin de servir de modeles pour former le goût, ils ne seroient capables que de le corrompre. En France, outre les Eglogues de Ronsard, dont il est inutile de parler, nous avons les Poésies pastorales de Racan, de Segrais, de Madame Deshoulieres, de Mr. de Fontenelle. Racan, doux, simple, naïf, a des endroits qui ne le cedent point aux Ouvrages des Anciens; Segrais, est plus égal, & selon le sentiment de Boileau & de Fontenelle, il est le modele en ce genre le plus excellent que nous ayons; mais Madame Deshoulieres, qui a répandu tant de douceur, tant de délicatesse dans ses Idylles, paroît ne devoir le céder à qui que ce soit; pour Fontenelle, on comprend de reste, en le lisant, que s'il peche en quelqu'endroit,

droit, ce n'eſt ni par l'eſprit, ni par la délicateſſe, elle n'y eſt ſeulement qu'à un trop haut point, & ſes Bergers ſont plutôt des courtiſans traveſtis, que des Bergers véritables.

Venons maintenant à ce que la Poéſie a inventé de plus magnifique & de plus grand, je veux dire, au Poëme Epique, à l'Epopée, & traçons auſſi ſuccinctement & auſſi énergiquement qu'il nous ſera poſſible, ce que c'eſt qu'Epopée, les regles & les beautés de l'Epopée. La plupart de ceux qui liſent ou l'Iliade, ou l'Enéide, ou Milton, ou Voltaire, plus jaloux de goûter le plaiſir que l'imagination trouve dans les récits extraordinaires, que de faire des efforts pour ſaiſir le beau qui réſulte des proportions, ne rapportent de leurs lectures, que des idées ſans connexion & ſans ordre ; ils ſe ſouviennent d'avoir vu décrits des combats, des tempêtes, des aventures; c'eſt tout ce qu'ils en ſavent. Ils ſe contentent d'avoir vu ſur la ſcene les vols & les mouvemens, ſans vouloir connoître les poids & les reſſorts qui les font exécuter.

Sans m'arrêter à donner la définition

du mot Epopée, je m'arrêterai à ce qu'elle eſt, & je dirai que l'Epopée eſt le récit poétique d'une action merveilleuſe. La matiere de l'Epopée n'eſt ni une paſſion, ni une habitude. J'ai déjà défini, en parlant de l'Apologue, ce que c'eſt qu'action; Cléopatre chérit le trône: voilà une habitude; ſes fils doivent regner & monter ſur ce trône, cela met la rage dans ſon cœur, elle veut les empoiſonner: voilà la paſſion; elle ſe tue dans ſon déſeſpoir: voilà l'action.

L'action doit être une, elle ne ſauroit être ni double ni partagée; l'attention ne veut point ſe diviſer; on voit par là, qu'une vie ne ſauroit être la matiere d'un Poëme ſingulier; une vie eſt un corps trop étendu, pour pouvoir être conſidéré d'une ſeule vue: tout n'eſt pas également héroïque dans une vie; enfin, tous les faits n'y ſont pas enchaînés, de maniere qu'une même fin puiſſe les embraſſer tous: l'action, qui doit faire la matiere de ce poëme, doit être indépendante de toute autre; enſorte, que toutes ſes parties liées & unies entr'elles, conſtituent ſon unité.

Cette unité naît de la proposition même du sujet ; c'est ce qui désigne le but du Poëte, qui marque le commencement, & décide la fin. Je veux chanter, dit Homere, la colere d'Achille : quand il l'aura chantée, le poëme sera fini. Si Virgile avoit dit, je chante les actions du Peuple Romain, son poëme pécheroit contre la premiere regle ; mais ayant dit, je chante cet homme, qui, des bords Troyens, vint s'établir en Italie ; tout ce qui tend à cet établissement, tous les travaux de son héros, pour y arriver, sont toujours dans l'unité, & constituent son sujet.

Quoique l'action soit une, elle n'empêche pas l'usage des Episodes, pourvu qu'on s'en serve sobrement, & que l'on sache les placer toujours à propos. Les Episodes sont de petites actions subordonnées à l'action principale, qui par leur variété, servent à délasser l'attention du Lecteur : telle est l'Aventure de Nise & d'Euriale dans Virgile ; elle aide à l'action principale, mais pourroit en être détachée, sans l'empêcher d'arriver à sa fin. Moins l'Episode est lié à la matiere du sujet, plus il doit être court ;

il faut cependant qu'il soit toujours du ton général de l'Ouvrage.

L'action, comme nous venons de dire, doit être une & entiere, elle doit être encore intéressante : elle peut l'être de deux manieres; par la nature de l'action & de l'objet, & par les obstacles qu'il faut vaincre. Nous sommes émus par la premiere; c'est le touchant: nous sommes excités par la seconde; c'est l'extraordinaire. Plusieurs sortes d'intérêts sont renfermés dans le touchant; l'intérêt de nation : un Grec s'intéresse dans les entreprises d'Achille, parce qu'il est Grec. L'intérêt de Religion : un Chrétien s'intéresse à celle de Godefroi. L'intérêt de l'humanité : tout homme prend part aux malheurs d'Ulisse dans l'Odissée, & le plaint, parce qu'il est homme malheureux. Plus il y aura de ces intérêts réunis dans un poëme, plus l'ouvrage sera parfait. Tout, comme la Tragédie nous émeut par la compassion, nous frappe par la crainte, comme la Comédie nous fait rire; que la Poésie Pastorale nous charme par sa simplicité, l'Epopée, par l'exposition des objets héroïques qu'elle traite, nous

enleve par sa majesté sublime, & s'attire à coup sûr notre admiration : mais comme elle enfante & qu'elle est la source de tous ces genres, on peut dire qu'elle doit en renfermer tous les intérêts ; quand elle a jetté le Lecteur dans l'étonnement, par la résolution de Jupiter de venger Achille, qui fait que les Troyens battent les Grecs, s'emparent de leur camp, brûlent leurs vaisseaux, elle l'attendrit ; le trouble, par la ruine de ces mêmes Troyens dans la mort d'Hector ; par la pitié que la vue de Priam lui inspire, lorsqu'il vient demander à Achille le corps de son fils. Il n'y a point d'image, de portrait, de tableau, que le génie du Poëte ne puisse faire naître ; il suffit, pour exceller dans les autres genres, de posséder la partie que l'on veut traiter ; pour être Poëte épique, il faut réunir tous les talens à un degré supérieur.

La seconde maniere d'intéresser, vient des obstacles : la premiere nous touche, celle-ci irrite ; tout Lecteur sensible, partage la situation & les sentimens du Héros ; la curiosité seule suffiroit, pour faire aspirer à une heureuse fin. Les obstacles s'appellent nœuds, on

nomme dénouement la maniere de les ſurmonter. Toute action poétique doit avoir un nœud : dans l'Enéide, c'eſt la colere de Junon qui s'oppoſe à l'entrepriſe d'Enée ; les nœuds viennent ou de l'ignorance, ou de la foibleſſe de celui qui âgit ; de là, deux ſortes de dénouement, par reconnoiſſance, par péripétie, ou ſi l'on veut, par révolution. Si le dénouement ſe tire du fonds de l'action même, il en ſera plus parfait ; comme la mort de Patrocle engage Achille à reprendre les armes & le réconcilie avec Agamemnon, il eſt naturel, il eſt vraiſemblable, & ſuivant les mœurs ; c'eſt des efforts qu'il faut faire pour opérer les dénouemens que naît l'admiration & la ſurpriſe, c'eſt de leur ſuccès que naît la joie & la ſatisfaction, on ſouffre avec le héros dans le péril, dans le malheur, on en ſort avec lui, & l'on partage ſa joie lorſque l'on arrive à une heureuſe iſſue ; on triomphe dans l'Iliade avec Achille, d'Hector & d'Agamemnon ; on ſurmonte tous les périls, tous les malheurs avec Uliſſe dans l'Odiſſée, on partage avec Énée ſa victoire ſur Turnus ; enfin, avec Henri IV. on

renverse le fanatisme, & l'on subjugue les Ligueurs.

Ce qui constitue particuliérement l'action épique, c'est le merveilleux, c'est ce qui la différencie du poëme Dramatique ; dans celui-ci, les événemens arrivent par la volonté déterminée des hommes ; dans celui-là, c'est celle des Dieux qui agit par tout; dans le premier, les causes sont naturelles ; dans le poëme, tout vient d'un pouvoir supérieur, & les êtres surnaturels se trouvent toujours mêlés dans le dessein, & forment le nœud. Je ne m'attacherai point à chercher l'origine du merveilleux, ceux qui l'ont employé, l'ont fait d'après la connoissance qu'ils avoient du cœur & de l'esprit de l'homme, il aime tout ce qui le frappe, & comment ne seroit-il pas frappé, par exemple, par la grandeur de l'entreprise d'un homme qui peut fonder un empire malgré les efforts d'une Divinité qui s'y opposoit ; tout ce qui porte l'empreinte du grand, du merveilleux, de l'extraordinaire, eut toujours droit d'intéresser l'esprit humain. C'est ainsi, comme on peut s'en appercevoir, que le merveilleux est l'ef-

ſence de l'Epopée ; car, ſans cela, tout poëme Dramatique le ſeroit, puiſqu'il n'en eſt pas qui ne contienne une action grande, qui eſt une. C'eſt donc l'intervention de la Divinité qui rend l'Epopée ce qu'elle eſt : *per ambages Deorumque miniſteria fabuloſumque ſententiarum tormentum præcipitandus eſt liber ſpiritus*. Voilà ce qu'en dit Pétrone, d'après l'exemple d'Homere & de Virgile, & l'abrégé des regles du poëme Epique, c'eſt-à-dire, que l'on mettra au jour les reſſorts ſecrets d'une puiſſance ſurnaturelle agiſſant ſur les hommes, tous les nœuds inviſibles, tous les obſtacles, *ambages ;* on intéreſſera les Divinités dans l'action, elles y paroîtront, elles y agiront comme les hommes, *Deorum miniſteria ;* enfin, le génie du Poëte, franchiſſant les bornes génántes de la vérité, *liber ſpiritus*, ſe jettera avec impétuoſité dans les régions immenſes de l'invention, de la fable, y prendra ſes leviers & ſes forces mouvantes, *tormentum fabuloſum*, pour arriver à la fin où il tend.

Il y a deux choſes à conſidérer dans le merveilleux ; comment on doit l'em-

ployer, & quand on doit l'employer, le temps & le lieu ; mais avant, distinguons deux sortes de Divinités ; les unes réelles, les autres symboliques. Les unes sont regardées comme Etres subsistans & agissans, tels sont Junon, Vénus, Amphitrite, Mars. Les secondes ne sont que des phantômes, des images, qui représentent quelques passions, quelques parties de la nature. Si les Divinités allégoriques ne font un rôle soutenu, comme le fanatisme & la discorde dans la Henriade, elles ne doivent être présentées, pour ainsi dire, qu'en passant ; ce n'est, en quelque façon, qu'une figure d'Eloquence. Les Divinités réelles ou agissent sans paroître, & le spectacle de la machine n'est que pour le Lecteur, ou agissent sous la figure d'hommes ; alors, leurs actions doivent répondre à leur figure ; enfin, ils agissent en Dieux, en Maîtres souverains ; mais on doit bien prendre garde qu'ils doivent opérer du merveilleux, & non pas des miracles. Si la volonté seule de la Divinité opéroit des prodiges, & qu'ils renversassent tous les obstacles, par une force qui n'étoit pas

préparée par la nature pour faire cette opération, alors, la fiction du Poëme n'offriroit plus rien d'agréable au Lecteur, parce qu'elle sortiroit du vraisemblable : or, rien n'est beau que le vrai. Qu'Homere fasse sortir le Simoïs de son lit, pour courir après un homme; que Virgile change en Nymphes les vaisseaux d'Enée; que Milton fasse blesser les Anges, à qui il donne une substance immatérielle : ce ne sont pas là les lieux ni les morceaux où je les admirerai. De même, la forêt enchantée du Tasse me paroît ridicule; & la génération du péché mortel dans le Paradis perdu, me fait horreur. Le merveilleux doit donc paroître par le moyen de la Divinité, & d'une maniere vraisemblable; mais ce n'est pas encore assez : il faut qu'il soit employé à propos; il est essentiel qu'il regne dans l'Epopée, mais il suffit que ce soit dans les parties importantes, & des plus importantes entreprises. C'est sans doute un défaut dans Homere, de l'avoir employé par-tout, & d'avoir mis les Dieux aux plus bas usages, comme de rapporter un trait, d'amasser un fouet, &c. On a beau dire que ce

ſont des traits allégoriques, ces traits allégoriques ne ſont pas placés.

Les Acteurs de l'Epopée n'ont point de nombre fixe, que celui qui eſt déterminé par le beſoin de l'action & par la vraiſemblance; il faut employer ceux qui ſont néceſſaires, pour que le héros aille à ſon but. D'ailleurs, quoique l'action de l'Epopée ſoit une, il eſt indifférent qu'elle ſoit l'action de pluſieurs, comme d'un ſeul homme; l'action d'un particulier, au ſort duquel celui de tout un peuple eſt attaché, comme le ſort des Grecs dépendoit de celui d'Achille, eſt ordinairement plus touchant, mais cela n'empêche pas que l'autre eſpece ne ſoit bonne.

La qualité des Acteurs dépend du caractere & des mœurs; par caractere, on doit entendre une inclination naturelle à agir d'une certaine maniere; par mœurs, l'habitude que l'on a contracté par la répétition des actes.

On peut changer de mœurs, mais on ne change pas entiérement de caractere, quoique l'on puiſſe l'adoucir & le déguiſer. Chaque âge, chaque état, chaque climat, ſemble avoir un caractere

distinctif : du caractere, naissent ordinairement les mœurs ; les actions, les discours des Acteurs, d'un Poëme, portent l'empreinte de leur caractere, il faut même qu'ils le fassent d'une maniere non équivoque, & qui ne se démente jamais, afin que les mœurs soient bonnes, c'est-à-dire, conformes au caractere que l'on veut donner à l'Acteur : *notandi sunt tibi mores.* Néron doit être cruel, Achille colere, Ulisse prudent, Ajax féroce, &c. Le caractere des héros ne doit pas être si parfait, qu'il s'éloigne trop de la nature, il faut qu'il y tienne par quelques défauts ; c'est pour cela que l'on aime mieux Achille, tout emporté qu'il est, qu'Enée, parce qu'il approche plus de l'humanité.

Les mœurs doivent être vraies, bonnes, soutenues ; il faut encore qu'elles soient variées dans les différens Acteurs, c'est-à-dire, que les Acteurs ne soient pas copiés les uns sur les autres : elles peuvent l'être de trois manieres ; par la nuance des couleurs, dans la même espece ; Ajax est brave, Diomede l'est davantage, Achille éclipse les autres : ils sont encore distingués par quelques

qualités qui leur sont particulieres : Ajax est féroce ; Diomede égal, Achille violent. Priam comme Nestor est sage, mais Nestor l'est d'une sagesse plus sûre, plus résolue. Les contrastes font briller les caracteres par l'opposition : Thersite est le plus laid, le plus lâche des Grecs ; Achille, le plus beau & le plus vaillant, &c. Homere s'est montré de bien loin supérieur à Virgile : dans cette partie, son génie fécond a répandu une variété surprenante dans tous ses Acteurs, au lieu que Virgile s'est copié quelquefois.

Le récit de l'Epopée doit être précédé de la proposition & de l'invocation : la proposition, comme nous l'avons dit, est l'argument, le sommaire de tout le Poëme, c'est l'exposé de ce qu'il doit contenir ; ainsi, Homere a dit, je chante la colere d'Achille ; Virgile, je chante cet homme pieux, &c.

L'invocation, est une priere à la Divinité que le Poëte lui fait, pour être instruit des causes dont il ne connoît que les effets : *Musa mihi causa memoras*, Muse redis-moi donc, &c. La proposition doit être simple, claire, sans ostentation.

Nec sic incipias, ut scriptor Cyclicus olim :
Fortunam Priami cantabo & nobile bellum.
Hor. Art. Poët.

L'invocation doit avoir beaucoup de chaleur, de force, & de dignité, puisque c'est une priere à Dieu, à qui on doit toujours s'adresser avec ferveur: le Poëte, après cela, se suppose exaucé, & commence le récit poétique d'un ton de Prophete; on sent qu'il parle par inspiration, il voit dans le Ciel & sur la Terre le passé & l'avenir, & l'annonce de ce ton convenable & soutenu; mais, pour le faire avec dignité, il faut d'abord que le fonds des choses, que l'action de l'Epopée soient si bien amenés, que toutes ses parties de nécessité, de parure, d'ornement, soient si bien liées entr'elles, si bien unies, que le commencement, le milieu, la fin, s'accordent de telle maniere, qu'il en résulte un tout parfait; & pour que ces grandes parties aient toute la grace, la variété, les nuances, la force qui leur convient, le Poëte ne doit pas négliger les petites; il doit inventer des caracteres, en tirer des pensées utiles au sujet, créer des Episodes, & puiser le tout dans la Nature.

Par Nature, il faut entendre, non-ſeulement tout ce qui exiſte dans l'univers, tout ce que l'hiſtoire nous apprend avoir exiſté, mais encore, tout ce qui peut être, quoiqu'il n'exiſte peut-être jamais. Le récit doit donc être un expoſé de menſonges vraiſemblables, un tiſſu de fictions, fait avec tout l'appareil de la ſéduction; c'eſt un artifice continuel dans le narré, le ſtyle, le vers.

L'ordre du récit eſt tout différent dans l'Epopée de celui de l'Hiſtoire : celle-ci ſuit l'ordre des temps & des actions; le Poëte, au contraire, commence quelquefois près de la fin des événemens, & trouve le moyen de renvoyer l'expoſition des cauſes à quelque occaſion favorable qu'il ſait faire naître facilement; c'eſt ainſi que Milton commence par la chûte des Anges, & qu'il développe, dans la ſuite, la cauſe originelle de leurs malheurs, leurs deſſeins, leurs attentats, leurs combats, leur fuite, &c.

Pour donner plus de force & plus d'intérêt, plus de variété à leur ſtyle, les Poëtes mettent les diſcours qu'ils font tenir à leurs Acteurs dans leur bouche

même ; au lieu de dire, Satan s'exprima, se plaignit amérement, de ce que, &c. ou Satan revenant de son évanouissement, & paroissant sur les flots brûlans, dit : qu'il étoit donc vaincu, &c. il lui fait tenir un discours direct ; quoi, dit Satan, je suis donc vaincu ? &c.

Pour que le récit ait tout l'intérêt qu'il doit avoir, le Poëte doit sentir, comme dit Boileau, tout le pouvoir d'un mot mis en sa place ; il faut que ses pensées soient vraies, justes, naturelles, qu'elles s'engendrent, se tiennent & se poussent continuellement ; les mots qui les expriment, comme on vient de le dire, doivent être choisis pittoresques, énergiques ; les tours doivent être forts, en même-temps qu'ils sont simples & naïfs, quelquefois singuliers, la peinture des détails expressive.

Les vers doivent être harmonieux : les sons, ceux sur-tout qui en françois se trouvent aux hémistiches & aux rimes, doux ou rudes, pompeux ou tristes, suivant l'objet qui en fait la matiere ; un ruisseau doit *gazouiller*, un torrent *bruire*, un zéphir *agite doucement*, les feuilles, les sifflemens de l'aquilon *font*

gémir les airs ; enfin, les vers doivent être nombreux, c'est-à-dire, renfermer les repos conformes aux besoins de l'esprit, de l'oreille, & de la respiration ; en deux mots, contenir l'harmonie de nécessité & de goût.

Le style dans l'Epopée majestueuse, doit avoir toute la majesté, toute la sublimité possible, c'est une Muse qui inspire, une Divinité qui s'énonce, le ton doit être surnaturel, si l'on peut s'exprimer ainsi ; un Poëte ne peut pourtant qu'employer le langage des hommes, mais il mettra tout en usage pour l'ennoblir : mots expressifs, métaphores, érudition, peinture, harmonie, ce ton majestueux se soutient, prend de la noblesse & de la dignité dans sa bouche ; les pensées, les expressions, les tours, tout est rempli de hardiesse & de pompe, ce ne sont point des éclairs qui brillent par intervalles, & dont la pâle lueur ne fait que nous éblouir, c'est un feu qui, poussé par les vents, embrase les forêts, & répand sa lumiere sur tout ce qui l'environne.

Voilà quelle est l'Epopée : ce seroit ici le lieu de rapporter un extrait, un

précis de celles qui ont été traitées par les plus fameux Poëtes ; je me contenterai, pour ne point trop grossir cet article, de rapporter en peu de mots les caracteres de ces Poëtes.

Homere, semble avoir réuni toutes les parties : le sublime, le majestueux, le gracieux, le riant ; il est étendu, serré, admirable par sa richesse & par sa variété. *Hunc nemo*, dit Quintilien, *in magnis sublimitate, in parvis proprietate superaverit, idem lætus ac pressus, jucundus & gravis, tum copiâ, tum brevitate mirabilis.* Son génie créateur, son imagination féconde & brillante, l'entousiasme presque divin dont il est échauffé, nous peint les choses avec tant de force, tant d'énergie, qu'il semble que ce soit la Nature même, & non pas un tableau, que nous ayons sous les yeux. Homere est Peintre, & quel Peintre ? combien de choses ne nous présente-t-il pas, & comment nous présente-t-il tant d'objets différens ? quelle force de génie pour les lier, les faire jouer ensemble, & les ramener tous au sujet principal ? Ce n'est pas seulement une grande ville assiégée, le sort de

deux Nations en balance, des combats, des batailles, des actions ſurprenantes, merveilleuſes, c'eſt le Ciel, la Terre, la Mer, les Enfers, les Elémens, les Dieux eux-mêmes, qui paroiſſent ſur cette ſcene immenſe, & qui, par l'intérêt & la variété qu'ils y apportent, en font un tout parfait. Quelle gloire pour Homere, qu'ayant été l'inventeur de ce Poëme, il n'aie pas été, je ne dis pas ſurpaſſé, mais même égalé depuis tant de ſiecles qu'il a écrit. On trouve chez lui, Morale, Politique, Hiſtoire, Phyſique, Théologie; enfin, toutes les parties imaginables qui pouvoient entrer dans ſon ſujet, & qu'un homme peut poſſéder.

Cela n'empêche pas qu'on ne lui reproche des défauts : les uns, comme Zoïle & Mr. Pérault, les ont outrés, ont cherché à l'avilir; ſes partiſans lui ont preſque élevé des autels; les gens ſenſés admirent ſes beautés, & conviennent de ce qu'il a de blâmable : ſon feu ſe rallentit quelquefois, il ſemble qu'il ſe repoſe, *bonus dormitat Homerus;* les diſcours qu'il fait tenir ordinairement à Neſtor, ſont trop longs.

Il a des comparaiſons qui, quoique juſtes, ſont baſſes, c'eſt tantôt un Ane que les enfans chaſſent d'un bled, il ſe retire lentement & mange toujours, coupe le bled à droit & à gauche; ainſi, Ajax tuoit beaucoup d'ennemis en ſe retirant de la mêlée; c'eſt une autrefois un combattant qui revient toujours, comme une mouche importune que l'on chaſſe inutilement.

On trouve qu'il deſcend ſouvent dans des détails trop minutieux, trop petits, trop répétés; il fait quelquefois comme Céſar, quand il rapporte la conſtruction du Pont qu'il fit ſur le Rhin; il s'étend davantage ſur les choſes qu'il fait le moins; d'autrefois, ſur des choſes inutiles, ce ſera un de ſes Héros qui fera bouillir la marmite, ou qui tournera à la broche un gigot de Mouton.

Les reproches les mieux fondés que l'on puiſſe lui faire, c'eſt d'avoir donné moins de dignité à ſes Dieux qu'à ſes Héros; la Divinité doit toujours être repréſentée ſous un aſpect auguſte, & l'on ne ſauroit l'excuſer en cela. Quand ſes Héros auroient eu auſſi un peu plus de retenue dans leurs injures, ils n'en

auroient pas eu moins d'éclat ni de vérité.

Virgile eſt riche, élégant, plus correct qu'Homere, mais plus timide, ayant moins de cette hardieſſe ſublime, qui éleve, qui tranſporte ; il ne vogue point en pleine mer comme le premier, il range la côte de peur de l'orage, la crainte le retient ſur les bords. Virgile eſt plus égal, il n'a point tous les défauts d'Homere, mais il n'en a pas non plus les grandes beautés : dans le merveilleux de ſa fable, ſes Dieux n'ont pas aſſez de vigueur, leur miniſtere eſt froid. On ne s'intéreſſe point aſſez à Enée, il y a des traits dans ſon caractere qui ne plaiſent pas ; ſes droits ſur Lavinie ne paroiſſent pas auſſi-bien établis que ceux de Turnus ; on aime ce rival, on le plaint, il eſt preſque le Héros, ſa mort nous touche & nous donne un ſentiment qui approche de haine pour ſon vainqueur. Comment excuſer ces Vaiſſeaux changés en Nymphes, qui vont apprendre à Enée que ſon camp eſt aſſiégé ? cela paſſe le vraiſemblable ; mais quand il place Jules Céſar près du Scorpion dans le Zodiaque, cela n'eſt pas plus

naturel que galant, & ce compliment ne paroît pas gracieux.

Le Triffin, le Camoens, le Taffe, ont fuivi les traces de ces deux premiers Poëtes, mais de loin : & quoique les Italiens penfent en faveur de ce dernier, quelque varié, quelque gracieux qu'il puiffe être, on fent que fes beautés comparées à celles d'Homere & de Virgile, ne font réellement que de l'oripeau.

Pour Milton, il eft majeftueux, fublime : Mr. Adiffon a bien ofé l'élever au deffus de tous les Poëtes qui l'ont précédé, mais il eft toujours vrai que fes idées lugubres & triftes, fes portraits quelquefois dégoûtans, fouvent obfcurs, ne le mettront pas à niveau du Poëte grec & du Courtifan d'Augufte, chez les gens d'un goût fûr & delicat.

Après la Poëfie de récit que nous avons divifée en apologue, en églogue & en épopée, vient la Poëfie dramatique, que nous pouvons divifer en Tragédie & en Comédie ; mais, avant de parler de chacune de ces efpeces féparément, difons un mot d'abord du Drame en général, dont le fonds eft à peu près le même pour l'une & pour l'autre ;

quoique les motifs qui les guident ſoient différens.

Le Drame, eſt la repréſentation d'une action humaine : les Dieux, les Héros, le Peuple, y ſont mis en ſpectacle ; l'action épique n'eſt que narrée ; l'action dramatique ſe préſente à la vue : or, la vue eſt encore plus délicate que l'oreille, on n'oſeroit lui offrir, ce que l'on ne fait pas de difficulté de préſenter à celle-ci ; voilà pourquoi les cataſtrophes des Tragédies ſont racontées, & ne ſe paſſent pas ordinairement ſous les yeux ; on n'imiteroit peut-être pas toujours heureuſement la Nature, & ſi l'art venoit à paroître, l'illuſion, qui ſéduit le ſpectateur, ſe diſſiperoit facilement.

L'action dramatique doit-être vraiſemblable, & c'eſt, ſelon P. Corneille, la plus difficile & la plus importante regle de la poétique ; l'action peut être vraie, c'eſt-à-dire, tirée exactement de l'hiſtoire comme Eſther, ou le fonds vrai, & les circonſtances imaginées, comme le Cid, ou enfin, entiérement feinte, comme Zaïre. Par-tout, où la vérité manque, il faut y ſubſtituer le vraiſemblable : la vérité de ſuppoſition

suffit, où manque celle de fait, *famam sequere.*

Si vous feignez, dit Ariftote, préfentez les chofes imaginées, telles qu'il eft poffible qu'elles aient pu être, ou dû être faites: ce qui a pu être, eft le poffible, eu égard aux circonftances des temps, des lieux, des perfonnes: ce qui a dû être, eft ce qui a été vraifemblablement.

Le poffible exige, que rien ne répugne, ne s'oppofe abfolument à ce que la chofe ait été faite, & de la maniere qu'on la repréfente; le vraifemblable veut, qu'il ait eu quelque motif, quelque raifon, pour qu'elle ait été faite plutôt de cette maniere que d'une autre.

On doit rapporter les chofes comme elles ont dû ou pu fe paffer; il faut encore qu'elles foient traitées fuivant le vraifemblable & le néceffaire. Il y a une vraifemblance & une néceffité du poffible: il y a de même, une vraifemblance & une néceffité du fait. Le vraifemblable poffible eft, en quelque façon, tout ce qui n'eft pas phyfiquement impoffible; pourvu que la poffibilité foit apparente, cela fuffit: la néceffité du

poffible,

possible, est une conséquence évidente d'un fait. Que Roxane, jalouse, ait trouvé un billet de son amant dans le sein de sa rivale, & qu'en conséquence elle se soit déterminée à faire mourir Bajazet, il est certain, par le rapport des idées, que cela a pu être : nous n'avons pas besoin, après cela, d'expliquer le vraisemblable & la nécessité du fait, cela s'entend de reste.

Outre cette premiere division du vraisemblable, il y en a encore une autre, par laquelle on distingue le vraisemblable en ordinaire & en extraordinaire. Il est du vraisemblable ordinaire, qu'un ennemi cherche à perdre son ennemi, qu'une mere aime son fils ; & du vraisemblable extraordinaire, que César pleure sur la mort de Pompée, qu'Auguste comble de bienfaits ceux qui ont conspiré contre lui, que Cléopatre attente à la vie de ses fils.

Le Drame contient trois sortes d'unités, que Boileau a heureusement exprimées dans un seul vers.

Qu'en un *lieu*, qu'en un *jour*, un seul *fait* accompli.
Tienne jusqu'à la fin le Théatre rempli.

Unité d'action, unité de temps, unité

de lieu. Le Drame ne doit contenir qu'une action principale, il faut que toutes les autres y soient liées & subordonnées, & cette action doit remplir le Théatre depuis le commencement de la piece jusqu'à la fin.

L'unité de temps est ordinairement de vingt-quatre heures : P. Corneille prétendoit qu'elle pouvoit s'étendre jusqu'à trente, c'est-à-dire, que l'action représentée, est censée avoir commencé & fini dans un pareil espace de temps : la regle devroit être strictement, que l'action ne dût pas durer plus que la représentation ; mais, comme les sujets s'opposent presque toujours à cette regle, on l'a étendue à la durée d'un jour. L'illusion du spectacle & l'adresse du Poëte, qui jette dans les entr'actes le temps inutile, comme la nuit, ne laissent pas au spectateur le loisir de s'appercevoir de l'Art.

L'unité de lieu est celle des trois, qui, pour l'ordinaire, gêne davantage les Poëtes ; l'indulgence qui leur élargit le temps, n'élargit pas le lieu, il faut que tous les Acteurs viennent toujours au même endroit ; que toutes les scenes

se paſſent, où l'on a vu la premiere, & ſouvent, cela n'eſt pas trop ſuivant la vraiſemblance; mais il ſeroit ridicule que le point de vue changeât, tandis que le ſpectateur demeure toujours à la place où il eſt.

Les anciens avoient cet avantage ſur les modernes, qu'ils prenoient pour lieu de la ſcene une place publique, où chacun pouvoit naturellement ſe trouver. C'eſt pour parer à cet inconvénient, que le grand Corneille eſt d'avis, que l'on ne déſigne pas trop diſtinctement le lieu, & qu'il ſuffit de dire, que la ſcene eſt à Athenes, ou à Rome, &c.

Les pieces Dramatiques ſont quelquefois compoſées de trois actes, quelquefois un ſeul leur ſuffit, mais ordinairement, elles en ont cinq. Chaque acte doit contenir une partie diſtincte de l'action principale ou une action ſubordonnée, mais tendante à la même fin.

Le premier & le ſecond, doivent contenir l'argument, l'expoſition du ſujet ſur lequel porte toute la piece; ils doivent ſervir de ce que les anciens appelloient *protaſe;* enfin, c'eſt dans ces deux actes où l'on doit connoître tous

les Acteurs & une partie de leur caractere ; le Poëte doit les y faire paroître, ou les désigner du moins indirectement.

Le nœud, qui commence après l'exposition du sujet, doit toujours aller en se serrant dans le deuxieme & le troisieme acte, il faut qu'il soit tout-à-fait formé à la fin de celui-ci ; cependant, l'embarras doit toujours croître jusqu'à la fin du dernier, & jusqu'à la derniere scene, s'il se peut, avec laquelle le dénouement doit finir.

La piece est composée d'actes, & les actes de scenes ; la scene ne doit jamais être vuide que dans les entr'actes ; la sortie d'un Acteur, l'entrée d'un ou de plusieurs fait toujours une nouvelle scene. Il est de regle, que l'Acteur doit toujours avoir un motif pour sortir de dessus le théatre comme pour y entrer, & le spectateur doit voir la raison pour laquelle il sort ou il entre ; c'est un défaut qu'il sorte, parce qu'il n'a plus rien à dire, & qu'il ne vienne que pour ne pas laisser le théatre désert ; il est aussi de regle, qu'un acte doit toujours préparer à celui qui suit.

Le style de la poésie Dramatique,

doit être proportionné à l'état de celui que l'on fait parler : un Roi ne doit pas s'exprimer comme un Laboureur, ni un Valet comme un Philosophe ; il s'énoncera aussi différemment dans la joie & dans la tristesse, dans la crainte & dans l'espérance.

Si dicentis erunt fortunis absona dicta,
Romani tollent equites, peditesque cachinnum.

Un Poëte avisé s'éloignera toujours de tout ce qui peut sentir l'art & la déclamation, il évitera d'y faire paroître les pensées morales trop faillantes, le brillant, l'étincellant, les épigrammes, les comparaisons déployées, les descriptions trop étendues, le ton, les élans lyriques ; il doit faire parler l'Acteur, & ne point faire trop sentir le Poëte.

Tout Acteur qui parle seul, fait un monologue : tout monologue doit être court, à moins que l'Acteur ne soit dans une violente agitation. Dans le Dialogue, un Auteur doit avoir le soin que tous ses Acteurs parlent, & parlent à propos.

La Tragédie, est la représentation

d'une action héroïque, capable d'exciter ou la terreur, ou la compassion, ou l'admiration, quelquefois elle opere les trois ensemble, & elle est alors plus parfaite. Cette action héroïque doit être l'effet ou d'une vertu extraordinaire, où produite par un courage, une valeur, une générosité au dessus des ames du commun : c'est la femme d'Admete qui meurt, pour conserver la vie à son mari : c'est Idamé & son mari qui veulent se sacrifier, pour ne point livrer l'héritier de leurs princes.

Pour parvenir au but de la Tragédie, il faut y montrer un homme qui puisse intéresser vivement l'humanité ; ses passions, ses emportemens, ses foiblesses, ses malheurs, doivent être présentés de maniere que l'on appréhende pour lui, & que l'on en ait pitié ; c'est par là, que l'action sera tragique, & qu'elle sera différente de l'Epopée, dont l'action aussi héroïque est capable d'exciter l'admiration, mais non pas ces transports violens que l'on éprouve à la représentation de la Tragédie, ces frémissemens qui la caractérisent si bien.

La pitié nous émeut par le malheur

d'autrui, la terreur nous resserre le cœur, par l'appréhension où nous sommes, qu'étant homme comme celui qui souffre, nous n'éprouvions la même infortune ; d'ailleurs, nous nous sentons exister dans les autres, & c'est assez pour nous faire prendre part à ce qui les afflige, mais en même-temps, nous éprouvons une certaine douceur, en faisant réflexion que nous ne participons à ces malheurs, que par les sentimens que nous voulons bien en prendre : la comparaison de notre état, à celui du malheureux, nous rassure & nous plaît, & c'est de là que naît le plaisir de la Tragédie.

Non quia vexari quemquam est jucunda voluptas
Sed, quibus ipse malis careas, quia cernere suave est.
Lucr.

Ce qui caractérise donc la Tragédie, est le sentiment, non celui qu'elle contient, mais celui qu'elle excite ; car, chez elle la douceur produit la pitié, l'ingratitude la haine, la cruauté l'horreur, la perfidie l'indignation, &c. c'est par là qu'elle sait nous intéresser ; elle le fait même quelquefois en nous montrant des sentimens qui ne sont pas convena-

bles, mais que la circonſtance fait excuſer. C'eſt ainſi que, quoique Radamiſte paroiſſe l'ennemi de ſon pere, qu'il vienne dans ſa propre Cour pour le braver, qu'il ait poignardé ſa femme, on ne laiſſe pas de s'intéreſſer à ſon ſort, parce que l'on eſt indigné des procédés de Pharaſmane à ſon égard, & que l'on ſent que tout ce que Radamiſte a fait, doit être imputé à l'amour, qui fait excuſer tant de foibleſſes.

Les Maîtres de l'Art prétendent, que toute Tragédie, qui ne produit qu'un de ces ſentimens, eſt imparfaite; que celle qui n'en produit aucun, n'eſt point Tragédie; qu'eux ſeuls produiſent le vrai tragique; & que lorſqu'il ne paroît point, ce n'eſt point une vraie Tragédie. Ainſi, ſelon eux, le vrai tragique eſt, lorſqu'un homme vertueux, ou pour lequel on s'intéreſſe, ſe trouve la victime de ſon devoir, comme Zaïre; ou de ſa propre foibleſſe, comme Tiridate; ou de la foibleſſe d'un autre, comme Bajazet; ou de la prévention d'un pere, comme Hypolite; ou de l'emportement momentané d'un frere, comme Camille; s'il eſt précipité dans un malheur

qu'il n'a pu éviter; comme Zénobie; ou par une sorte de fatalité, à laquelle tous les hommes sont sujets, comme Thieste; c'est ce qui nous emeut, c'est ce qui nous agite jusqu'au fond de l'ame, & nous arrache des larmes malgré nous.

Il n'est pas toujours nécessaire qu'il y ait du sang répandu pour opérer le vrai tragique: Ariane, abandonnée dans l'isle de Naxe par Thésée; Philoctete, dans celle de Lemnos, par les Grecs, sont des situations vraiment tragiques, parce qu'elles sont aussi cruelles que la mort; les idées qu'elles font naître sont plus tristes encore, parce qu'outre que cet abandon la montre dans le lointain, on la voit environnée des sentimens les plus douloureux, & des circonstances les plus accablantes pour le cœur humain.

Eschile a été le premier qui a montré aux hommes la Tragédie, mais elle se ressent chez lui de la nouveauté de son origine; elle a un air grossier, dur, démesuré, emporté; elle n'observoit pas tout le vraisemblable auquel on a su l'assujettir depuis. Sophocle sut la réduire aux regles du vrai & de la décence; il lui donna une démarche majes-

tueuſe, ſans oſtentation, une hauteur héroïque, ſans orgueil : à un génie ſublime, il joignit un goût délicat ; ſes expreſſions ſont faciles, aiſées, abondantes, ſes vers ſont polis avec ſoin, ſes ouvrages ont eu le ſort de ceux d'Homere, ils ſont l'exemple du beau & des regles, pour ceux qui veulent l'imiter. Euripide eſt tendre, touchant, moins élevé, moins nerveux que Sophocle ; mais il ne plaît peut-être pas moins. La Tragédie chez les Grecs eſt ſimple, naturelle, aiſée ; l'action s'offre, ſe noue, ſe dénoue ſans efforts ; l'art y eſt ſi grand, qu'on ne l'y apperçoit pas. Chez les Latins, elle eſt bien différente : Seneque & Ovide ſont chargés d'ornemens, de traits d'eſprit, ils ne parlent que pour parler ou haranguer, ce ſont des déclamateurs ; ils ne touchent pas. Corneille a réuni toutes les parties, le tendre, le touchant, le terrible, le grand, le ſublime ; chez lui, le génie a tout fait, même les vers, qui quelquefois ſont ſi heureux, qu'ils excitent l'admiration : il a peint les hommes au deſſus de l'humanité ; c'eſt un Aigle qui s'éleve au deſſus des nuées, & qui regarde fixe-

ment le Soleil. Racine intéresse pourtant davantage, il est plus aimable, plus correct, plus commode; c'est une Tourterelle qui gémit dans un bosquet verdoyant, au milieu des fleurs; l'un éleve, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, remue, touche, pénetre: Corneille a plus de rapport avec Sophocle, Racine avec Euripide.

Comme la Tragédie éleve l'ame par le sublime, la Comédie, par le ridicule, polit les mœurs, *ridendo mores castigat:* la Comédie fait rire, parce qu'elle est la punition du ridicule & des sottises des petits; on peut la définir la peinture d'une action ordinaire de la vie civile, qui est susceptible de ridicule. L'objet de la Comédie est donc la difformité des mœurs, présentée par son côté ridicule, & le but du Poëte, est de la rendre encore plus ridicule par ses railleries.

Ridiculum acri.
Fortiùs ac meliùs, magnas plerumque sunt res.

La difformité qui constitue le ridicule, est, ou une singularité, ou une contradiction des pensées d'un homme, de ses sentimens, de ses mœurs, de son

air, de sa façon d'agir avec la nature; les loix de l'usage & de la convenance. Quand Thomas Diafoirus fait un compliment à sa maîtresse, qu'il prend pour sa belle-mere, & qu'averti qu'il se trompe, il s'arrête, & dit froidement, qu'il continuera son compliment quand la belle-mere viendra : quand le Bourgeois Gentilhomme fait des armes avec sa servante, & qu'il dit sérieusement à Nicole, qui lui a porté plusieurs bottes & qu'il l'a atteint, qu'il falloit porter tierce après quarte, &c. c'est du comique & du vrai comique, les mœurs y sont vraies & naturelles : il est naturel que dans le caractere qu'on leur donne, l'un & l'autre s'expriment ainsi.

Le *vis comica* des Latins, est le ridicule vrai, plus ou moins chargé, suivant les degrés du comique. Il y a un point dans lequel il faut se renfermer pour faire rire; en-deçà, on n'atteint pas le but; au-delà, on le dépasse, il se sent, mais il ne se définit pas : on passe ces limites, si les traits sont trop multipliés, trop près les uns des autres, si on s'éloigne trop de la vraisemblance ordinaire : cependant, les portraits doivent être char-

gés, un petit soupçon de fausseté semble rendre la chose plus piquante; on ne veut point cacher dans la Comédie que l'on a dessein de nous faire rire, on nous y dispose par un ton, un air un peu affecté, & souvent, les choses un peu outrées & bizarres ont le talent de nous divertir : les contrastes ne servent pas peu non plus, pour nous amuser agréablement.

Comme il y a deux sortes de Comédies, il y a deux sortes d'Acteurs & de caracteres, les uns vrais, les autres comiques; les uns, qui approchent de ceux de la Tragédie, doivent être rendus avec force, décence, justesse & vérité; les autres, avec plus de vivacité que de vraisemblance, plus d'affectation que de justesse; il faut que le Comédien se montre un peu, que l'imitation paroisse imitation, & qu'elle apprenne que l'on veut rire aux dépends de celui qui est imité.

Il y a un comique fin, délicat, qui ne chatouille que l'esprit; c'est celui qui regne dans la plupart des pieces de Ménandre, de Térence, dans les meilleurs pieces de Moliere, de Regnard, de Con-

greve, tout y eſt décent, régulier, les mœurs y ſont peintes avec vérité, les traits en ſont ſi peu chargés, que l'on ne s'en apperçoit preſque pas. Il y en a un autre qui tient du bouffon, du trivelin, où l'on outre manifeſtement les choſes; tout y eſt groteſque, défiguré, trop chargé; on y rit, mais ce n'eſt pas un rire qui parte du cœur, il ne vient que des levres. Le Médecin malgré lui, Scapin, beaucoup de pieces de Montfleuri, & de tant d'autres Auteurs, ſont dans ce goût. Il eſt un milieu entre ces deux extrêmes, qui plaît à l'eſprit en même-temps qu'il frappe l'imagination; c'eſt dans ce goût que ſont les meilleurs pieces de Deſtouches, &c.

Le ſtyle de la Comédie, ſans être ni bas, ni rampant, ni lâche, doit être ſimple, clair, élégant, familier, on n'y doit pas voir des penſées trop fines, trop quinteſſenciés, trop tirées, des expreſſions trop brillantes, les grands mots doivent en être bannis; on n'y doit pas ſouffrir non plus les figures ſoutenues, non plus que les longues tirades de morale; de même qu'elle ne doit pas s'avilir dans ſon langage, & ſouffrir de

ſales équivoques, elle ne doit pas non plus s'élever trop haut : ce ne ſeroit plus alors beauté, ce ſeroit un défaut. Thalie ne doit pas parler comme Melpomene.

Les premiers Auteurs de la Comédie, comme Eupolis, Cratin, Ariſtophane, ſe donnoient la liberté de nommer les perſonnes qu'ils jouoient; ce dernier porta même la hardieſſe & la licence, juſqu'à ridiculiſer les Dieux : mais ayant voulu en faire autant des Magiſtrats, ceux-ci firent une loi, qui défendit de prendre des noms connus; les Poëtes éluderent encore la loi, en peignant ſi bien ceux que l'on vouloit tourner en riſée, que perſonne ne s'y trompoit; enfin, une ſeconde loi ayant défendu de prendre, pour ſujet, des aventures réelles, la Comédie ſe réduiſit peu à peu à l'état où elle eſt aujourd'hui.

L'Art de la Comédie fut porté loin chez les Grecs : pluſieurs Auteurs s'y diſtinguerent; de maniere, qu'ils ſont encore regardés comme des exemples de bon goût. Ariſtophane étoit ſatyrique, ordurier, impie même; ſes pieces, qui ſont d'ailleurs piquantes & pleines de ſel, ſe reſſentent des défauts de l'Au-

teur. Pour Simonides, Diphile, Ménandre, ils sont d'une pureté, d'une vérité, qui ont eu peu d'imitateurs ; & si simples dans leurs pieces, que les Latins, tout simples qu'ils sont à notre égard, prenoient ordinairement deux de leurs drames pour en faire un ; ceux-ci ont mieux réussi dans ce genre que dans le tragique. Je ne parle point d'Andronicus, de Nevius, d'Ennius, de Cecilius, d'Attius, qui ne suffisoient pas pour leur faire balancer la réputation des Grecs, je veux parler de Plaute & de Térence, qui ont porté la Comédie aussi loin qu'elle ait jamais été. Plaute avoit un génie aisé, abondant, naturel, qui lui fournissoit aisément tout ce dont il avoit besoin, les nœuds, les dénouemens, des traits, des pensées neuves, des expressions fortes, naïves, & ce vernis de ridicule qui plaît tant dans la Comédie ; mais, malgré cela, on lui reproche bien des défauts ; il a de mauvaises pointes, des bouffonneries plates, des fades jeux de mots ; ses vers ne sont rien moins que réguliers & coulans : Horace ne balance pas à dire, qu'il y avoit de la sottise à vanter ses bons mots & ses vers.

... At nostri proavi plautinos & numeros, &
Laudavere sales nimium patienter utrumque,
Ne dicam stulte, mirati ....

Térence est décent par-tout, délicat, élégant, poli, gracieux; son élocution est si parfaite, si pure, si achevée, que l'on regrette beaucoup qu'il n'ait pas eu ce feu, ce riant, qui fait le vrai ton du comique. Pour Moliere, on peut dire en deux mots, qu'il a réuni les caracteres de Térence, de Plaute, & d'Aristophane; on demanderoit seulement de lui, qu'il eut été plus pur dans ses grandes pieces, & qu'il n'eut pas si souvent travaillé pour le peuple; d'ailleurs, il a su allier le piquant avec le naïf, le singulier avec le naturel, où il excelle; il n'a pas d'égal, & il est à croire, que la Comédie n'est nulle part aussi parfaite que chez lui; il joint le comique d'Aristophane, le feu de Plaute à la peinture des mœurs de Térence; tous ceux qui sont venus après lui, ont prouvé combien il étoit difficile, je ne dis pas de le surpasser, mais de l'imiter.

La Poésie de récit, la Poésie dramatique, peignent les actions; la Poésie lyrique est consacrée aux sentimens,

quelquefois elle s'élance comme un trait de feu, ſouvent elle s'inſinue comme une chaleur douce ; c'eſt tantôt un Aigle qui prend un vol audacieux, d'autrefois, c'eſt un Papillon qui voltige, une Abeille qui ſe nourrit de fleurs.

La Poéſie lyrique eſt ainſi nommée, parce qu'autrefois on la chantoit ſur la lyre, & qu'en général elle eſt deſtinée à être miſe en chant ; le mot Ode, qu'on lui donne communément, eſt un mot grec, qui ſignifie chanſon, hymne, cantique. Il ſuit, de ce qu'elle eſt la Poéſie du ſentiment, que la chaleur doit y dominer, que c'eſt la Poéſie du cœur, qu'elle doit être vive, paſſionnée, énergique, pleine de feu ; de-là ſortent ſes regles, la hardieſſe des débuts, les emportemens, les écarts, ce ſublime qui lui eſt propre, & cet enthouſiaſme qui l'éleve juſqu'à la divinité.

On entend par enthouſiaſme, cette fureur poétique, qui n'eſt qu'un ſentiment vif & profond, produit par une idée ardente, dont le Poëte ſe frappe lui-même ; cet enthouſiaſme eſt tantôt doux, tantôt ſublime, quelquefois paiſible, le plus ſouvent, il tient de l'un &

de l'autre, ſoit par le génie du Poëte, ſoit par la nature du ſujet.

Par ſublime, on n'entend pas ici le ſtyle ſublime ; mais ces images frappantes, ces ſentimens héroïques, qui élevent l'ame au deſſus d'elle-même, & au deſſus de toutes les idées de grandeur que nous puiſſions avoir. Le Poëte, pénétré de ſon ſujet, ſent inſenſiblement ſon imagination s'allumer ; ſes ſentimens, devenus plus vifs, accélerent encore le feu de l'imagination, il ſort alors de ſon état naturel ; il s'éleve au deſſus de l'homme, ſon langage acquiert de la majeſté, une force, une énergie frappante ; de-là, les images ſingulieres qui étonnent : c'eſt alors que le Poëte voit s'ouvrir les barrieres de l'éternité : Dieu marquer un commencement au temps, & d'un ſeul mot, tirer du néant tous les êtres.

Qu'Horace peigne ſon juſte tranquille au milieu des ruines de l'univers :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

On ſent à merveille le ſublime des ſentimens, on le ſent encore dans ces vers de Racine.

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchans arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai pas d'autre crainte.

De cet enthousiasme poétique, d'où provient le sublime des images & des sentimens, naît l'impétuosité du début, parce que le Poëte étant vivement frappé des objets qu'il représente, son sentiment s'élance avec la rapidité d'un torrent, qui, long-temps retenu par une digue, la renverse enfin avec fureur; d'où l'on peut conclure, que le reste de l'Ode ne s'élévera pas plus haut que le début; aussi, un Poëte qui a du goût, s'arrête où il se sent baisser.

L'écart de l'Ode est un passage impétueux d'une idée à une autre, qui n'a qu'un rapport assez éloigné; la fougue, dans l'ivresse de la poésie, emporte le Poëte; tant d'idées se présentent à son esprit échauffé, qu'il ne sauroit tout exprimer; il saisit seulement les pensées les plus saillantes, les plus remarquables, les liaisons qui les rapprochent sont dans son esprit, mais il néglige de les exprimer, il court au plus pressé, s'imagi-

nant qu'il eſt ſuffiſamment entendu. Les écarts ſe trouvent plus ſouvent dans l'expreſſion des paſſions vives, le trouble où l'ame ſe trouve, fait mieux excuſer l'irrégularité de ces élans.

Outre les écarts, le Poëte lyrique ſe jette quelquefois dans des digreſſions ſur des ſujets voiſins : Pindare en eſt plein, en chantant les héros qui ont remporté le prix aux jeux olympiques, il ſe détourne ſouvent ſur les louanges de la ville où ils ſont nés, ſur leurs parens, ſur les Dieux, que l'on diſoit avoir autrefois occaſionné ou donné naiſſance à de pareils combats.

Le déſordre poétique, eſt l'art de préſenter les choſes dans un ordre qu'elles n'ont pas ordinairement, de les préſenter bruſquement, mais de telle façon pourtant, qu'au lieu d'embarraſſer & d'obſcurcir la matiere du ſujet, il ne ſerve, ainſi que les écarts & les digreſſions, qu'à la varier, & lui donner, par ces tours inattendus, un piquant, un agrément, qu'elle n'auroit pas ſans cela.

Il y a quatre eſpece d'Odes : l'Ode ſacrée qui s'adreſſe à Dieu, & que l'on appelle Hymne ou Cantique ; tels ſont

ceux des Prophetes, de Santeuil. L'Ode héroïque, telles sont celles de Pindare, quelques-unes d'Horace, de Rousseau, de Malherbe. L'Ode philosophique ou morale, où le Poëte célebre la vertu, & déteste le vice. Enfin, l'Ode anacréontique, faite pour chanter les ris & les plaisirs : c'est sur ce modele que sont faites nos chansons.

La forme de l'Ode a fort varié : celles de Pindare étoient partagées en stances, ces stances l'étoient en strophes, antistrophes & en épodes, de maniere, que chaque stance étoit composée de dix-sept vers, ces vers étoient chantés, & ce chant étoit accompagné de danses. Alcée, Sapho, Anacréon, s'étoient servis avant Pindare de vers de différentes especes, & l'Ode avoit chez eux une autre forme. Horace les a suivis.

Les François ont deux especes d'Odes : la premiere, qui retient le nom générique d'Ode, dans laquelle la premiere strophe sort de regle aux autres ; la seconde espece se nomme Cantate, parce qu'elle est effectivement faite pour être mise en chant : dans celle-ci, on distingue deux parties, le récitatif &

l'ariette ; le récitatif, présente l'objet & l'action ; l'ariette, exprime le sentiment qui en a dû naître ; ce qui fait dans une même piece deux sortes de poésies & de musique.

Pindare a eu de tout temps une réputation fort étendue, & l'on juge, par le peu d'ouvrages qui nous restent de lui, qu'il la méritoit. Alexandre eut tant de vénération pour lui, que faisant raser Thebes, il conserva seulement la maison où il étoit né. Horace, qui étoit bon juge du mérite, & sur-tout du mérite poétique, s'en exprime avec une espece d'enthousiasme, d'admiration ; il prétend que c'est une témérité, que d'entreprendre de l'imiter ; il le compare à un fleuve profond & rapide, qui roule avec impétuosité ses flots dans la mer.

Ruitque profundo Pindarus ore.

Avant Pindare, Alcée, Sapho, Stesichore avoient brillé dans la Grece dans le même genre de talent : il nous reste encore quelques fragmens des Odes de Sapho, qui nous font bien regretter le reste. Les Ouvrages d'Anacréon semblent plutôt être celui des Muses & des

Graces, que celui d'un homme; c'eſt l'exquis du gracieux & de la délicateſſe, ce ſont des Graces naïves & demi-nues.

Horace, le ſeul des Latins qui ait réuſſi parfaitement dans l'Ode, ſuit de près ces premiers maîtres, qu'il a tenté d'imiter; il a tantôt la gravité, la nobleſſe d'Alcée, la fougue & l'élévation de Pindare, le feu & la vivacité de Sapho, la molleſſe & la douceur d'Anacréon; mais on ſent qu'il demeure au deſſous de ſes modeles, & qu'en cela, comme en tout autre genre de littérature, les Grecs ſont les maîtres des Romains.

Chez nous, Malherbe & Rouſſeau ont tenu le Sceptre lyrique: Malherbe a été le pere du bon goût, & le premier qui ait trouvé la perfection de l'Ode; il eſt grand, noble, hardi, plein de choſes, tendre & gracieux, ſuivant le ſujet. Rouſſeau eſt élevé, ſublime, harmonieux, nous ne connoiſſons pas de Poëte, qui, par la beauté de ſes vers, la richeſſe de ſes rimes, puiſſe être mis en parallele avec lui; il eſt d'une énergie parfaite, mais il n'a pas ſacrifié aux Graces, & n'a pas ce moëlleux, ce touchant qu'on

qu'on lui desireroit, pour qu'il ne lui manquât rien.

L'Elégie, comme l'Ode, est consacrée à exprimer les mouvemens du cœur, mais elle se borne à l'expression des sentimens tristes & douloureux, & ne sert point parmi nous à peindre la joie.

L'Elégie, suivant l'idée que nous en avons & les regles qu'en donne Boileau, doit avoir les cheveux épars, être négligée, en longs habits de deuil, triste, elle soupire, elle gémit, la plainte est son langage ordinaire. Les Latins l'ont cultivée avec succès, sur-tout Tibulle, qui est doux, naturel, élégant; Properce n'a pas les mêmes graces; pour Ovide, son trop d'esprit gâte tout. Chez nous, nous n'avons gueres que la Comtesse de la Suze qui en ait donné de bonnes, encore le nombre n'en est-il pas bien grand.

Venons enfin à la Poésie didactique, que l'on pourroit définir l'instruction mise en vers, elle se divise en quantité d'especes: le Poëme historique, comme celui de Lucain, de Silius Italicus; le Poëme philosophique, comme celui de Lucrece; le Poëme proprement dit di-

dactique, comme les Géorgiques de Virgile, l'art Poétique d'Horace & de Boileau, la Maison rustique du P. Vaniere; enfin, la Satyre, l'Epitre en vers, l'Epigramme.

Dans la Poésie didactique, le Poëte a pour but d'instruire. Tout ce qui peut se savoir, est du domaine des Muses; ainsi, loin de parler d'après leurs propres idées, les Poëtes ont voulu dans ce Poëme qu'elles donnassent en quelque maniere elles-mêmes les leçons; ils ont parlé en hommes inspirés, à peu près comme ils pensoient que les Dieux auroient pu le faire; c'est sur cette supposition que portent les regles du Poëme didactique.

Elles consistent à cacher l'ordre: le Poëte semble suivre sans contrainte le génie qui l'inspire, il couvre la méthode pour cacher l'art; & comme écrivain libre & supérieur, il mêle des matieres qui ne tiennent que par occasion à son sujet; enfin, les préceptes sont appuyés d'exemples, & doivent être courts: *esto brevis*, dit Horace.

Ut citò dicta
Percipiant animi dociles, teneantque fideles.

La Satyre eſt une eſpece de Poëme, qui attaque directement les vices des hommes ; elle a cette différence avec la Comédie, que celle-ci les attaque obliquement, qu'elle fait des portraits généraux, au lieu que la Satyre déſigne expreſſément. J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

Il y a pluſieurs eſpeces de Satyres, celles qui ſemblent écrites avec le fiel, *fel ;* telles ſont celles de Juvenal, celles où l'aigreur domine, *acetum ;* enfin, celles qui ſont aſſaiſonnées par un piquant gracieux, *ſal ;* telles ſont la plupart de celle d'Horace & de Boileau. Les premieres ſont dictées par la miſanthropie, par la fureur ; les ſecondes, par l'humeur & la haine ; les dernieres, par la malignité. Horace lui donna toutes les graces qu'elle pouvoit recevoir, & ce piquant, qui plaît aux délicats, en rendant les ſots & les méchans ridicules & mépriſables. Perſe eſt véhément ; s'il a moins de grace qu'Horace, il a plus de force, plus de vivacité ; ſon défaut eſt d'être fort obſcur ; il s'enveloppe à deſſein dans des allégories recherchées ; il a des ellipſes fréquentes, des méta-

phores trop hardies. Juvenal, comme je l'ai déjà dit, a une amertume, une vigueur ſupérieure à celle de l'un & de l'autre : il eſt cauſtique, brûlant : il pouſſe juſqu'à l'excès l'hiperbole mordante : il paroît ſouvent en fureur ; & s'il rit quelquefois, c'eſt d'un ris inſultant. Les Satyres de Regnier ont un air aiſé, de la fineſſe : ſes Vers ont une heureuſe naïveté ; mais il deſcend ſouvent dans des détails : il fait des portraits, qui bleſſent la pudeur & la délicateſſe. Boileau n'avoit ni la délicateſſe d'Horace, ni le feu de Juvenal, ni la naïveté de Regnier ; mais il eſt correct, ſerré, limé, fort, harmonieux, plein de choſes : il s'attacha beaucoup plus à ridiculiſer les mauvais Auteurs, qu'à cenſurer les vices ; & il le fit toujours avec le plus grand art. Son Art poétique eſt admirable ; & c'eſt là qu'il ſe montre ſupérieurement Poëte, comme Virgile dans ſes Géorgiques.

L'Epître en vers a les mêmes regles que la Lettre ordinaire. Comme l'on a déjà parlé du ſtyle épiſtolaire, je ne m'étendrai pas là-deſſus : tous les ſujets & tous les ſtyles lui conviennent. Ho-

race & Boileau y ont excellé.

L'Epigramme eſt une penſée heureuſe, aſſaiſonnée de ſel, & préſentée en peu de mots : le grand, le petit, le ridicule, le gracieux, peuvent lui ſervir de matiere : elle s'éleve, elle s'abaiſſe, elle cenſure ; mais la liberté & l'aiſance, qui en font l'eſſence, font qu'elle s'accommode mieux d'une ingénue ſimplicité. On cite toujours pour exemple cette Epigramme latine, heureuſement traduite en françois.

Hìc clamoſa jacet mulier : ó quàm benè factum !
Hæc requieſcit humi, dùm requieſco domi.
Ci git ma femme : ô qu'elle eſt bien
Pour ſon repos & pour le mien !

Et cette autre d'Auſonne, fort bien traduite auſſi.

Infelix Dido, nullo benè nupta marito,
Hoc pereunte fugis, hoc fugiente peris.
Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triſte ſort !
L'un en mourant cauſe ta fuite,
L'autre en fuyant cauſe ta mort.

On voit par là que l'Epigramme eſt une penſée ſaillante, vive, quelquefois inattendue, & toujours agréable ; c'eſt une pointe, qui nous chatouille en pi-

quant. Les Epigrammes chez les Grecs, comme tous leurs ouvrages, avoient plus de ſimplicité que les nôtres; mais nous avons le goût émouſſé: nous ne les goûtons plus. Catulle, chez les Latins, ſe ſent de cette heureuſe ſimplicité: il eſt doux, aiſé, naïf. Martial eſt fort, mais dur: ſon ſiecle avoit baiſſé. Nous avons en France quantité d'Auteurs qui ſe ſont exercés dans ce genre, mais très-peu qui y aient réuſſi. On eſtime encore celles de Marot, de St. Gelais, de Gombaut, par leur naïveté; mais perſonne n'y a excellé comme Rouſſeau, pour le piquant, la force & l'énergie. Le malheur eſt, que ſa muſe a ſouvent répandu ſes graces ſur des objets qui font frémir la pudeur. En voici une, à laquelle on ne peut pas faire ce reproche.

Ce monde-ci n'eſt qu'une œuvre comique,
Où chacun fait des rôles différens:
Là ſur la ſcene, en habit dramatique,
Paroiſſent Rois, Monarques, Conquérans.
Pour nous, vil peuple aſſis aux derniers rangs,
Troupe futile & des Grands rebutée,
Par nous d'en-bas la Piece eſt écoutée:
Mais nous payons, utiles ſpectateurs;
Et quand la Piece eſt mal repréſentée,
Pour notre argent nous ſifflons les Acteurs.

L'Epigramme ſe diviſe, ou plutôt, on rapporte à ce genre le Madrigal, le Sonnet, le Rondeau, le Triolet; eſpeces de petits Poëmes, qui ne ſont, comme dans l'Epigramme, qu'une penſée exprimée heureuſement, mais avec plus de délicateſſe & de douceur : je ne m'étendrai pas beaucoup là-deſſus; ce genre n'étant plus gueres en uſage.

Le Madrigal eſt gracieux; ſa naïveté eſt ordinairement plus dans le tour, que dans la penſée: en voici un exemple.

Vous n'écrivez que pour écrire;
C'eſt pour vous un amuſement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Le Sonnet eſt compoſé de quatorze vers : Boileau en a tracé les regles en peu de vers; il dit qu'Appollon

Lui-même en meſura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer :
Voulut qu'en deux quatrains de meſure pareille,
La rime avec deux ſons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'enſuite, ſix vers artiſtement rangés,
Fuſſent en deux tercets par le ſens partagés.

Je rapporterois ici le fameux Sonnet

de Desbarreaux, mais les enfans le savent. Le Rondeau est composé de treize vers avec deux refreins, les vers sont sur deux rimes, huit masculines, & cinq féminines ; ou au rebours, le premier refrein est après le huitieme vers, le dernier après le treizieme. Le Triolet est une espece de Madrigal, dont la beauté consiste à faire venir naturellement au milieu & à la fin, la même pensée & les mêmes mots par où il commence : en voici un de le Pays.

Le premier jour du mois de Mai,
Fut le plus heureux de ma vie,
Le beau dessein que je formai
Le premier jour du mois de Mai !
Je vous vis & je vous aimai,
Si ce dessein vous plût Silvie,
Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Voilà en précis tout ce qui a rapport aux différens genres de Poésie ; car je ne parlerai ni du Lay, ni du Virelay, ni du Rondeau redoublé, non plus que du chant impérial ; de la ballade, ni ces especes qui sont encore moins cultivées que celles dont nous venons de parler tout à l'heure : je pense qu'il est

inutile d'en tracer des regles, puisque l'on ne daigne pas s'en occuper.

Passons maintenant à une autre branche des Belles-Lettres, qui, si elle n'est pas si brillante, est au moins plus utile, & d'un usage plus fréquent; je veux parler de la prose mesurée, que je diviserai en discours oratoires & en récits historiques; j'y aurois joint le style Epistolaire, mais il a déjà été traité précédemment.

L'Oraison oratoire peut être définie un discours préparé avec soin & avec méthode pour persuader; pour nous en faire une idée plus nette, examinons-la par parties, nous trouverons d'abord l'invention, la disposition & l'élocution, qui se subdivisent en nombre d'autres: le talent les produit, l'art leur donne la perfection convenable; l'art s'appelle Rhétorique, le talent Eloquence; l'un nous donne les richesses, l'autre sait en disposer; par l'un, nous sommes en état de parler avec force & avec grace; par l'autre, avec toute la grace & la force possible.

Tout ce qui peut occasionner la persuasion, est du ressort de l'Eloquence;

cela ſe réduit cependant à trois genres : le premier, eſt le démonſtratif; le ſecond, le délibératif; le troiſieme, le judiciaire.

Le genre démonſtratif loue ou blâme : il renferme le Panégyrique, l'Oraiſon funebre, le diſcours académique, les diſcours de réception, les complimens faits aux Princes.

Le genre délibératif s'emploie pour engager à agir ou ne pas agir : l'Orateur y calcule les probabilités contraires d'une entrepriſe, il peſe ce qu'il y a à craindre ou à eſpérer, quels ſont les moyens & les reſſources, les dommages, les revers qui peuvent en réſulter, l'utilité qui doit en revenir, il les expoſe avec clarté & avec force ; dans le démonſtratif, on répand les fleurs, on chatouille l'oreille, on flatte l'imagination ; dans celui-ci, on convainc, on entraîne.

Le genre judiciaire s'emploie pour défendre ou pour accuſer : il a pour objet une queſtion de fait, de droit, ou de nom ; dans la premiere, on accuſe, on réunit toutes les circonſtances qui peuvent établir la vérité du fait, on les

lie les unes aux autres, on leur donne tout le poids qu'il eſt poſſible, le jour le plus lumineux; s'agit-il de défendre, on réfute ces circonſtances, on produit des preuves contraires, on élude celles de l'adverſaire, on les affoiblit en leur donnant du ridicule, ou l'on ſoutient que l'on avoit droit de faire ce que l'on a fait.

Dans la queſtion de Droit, il s'agit d'une injure ou d'un tort que l'on nous a fait, ou que nous avons fait : delà, l'injuſtice, qui ſuppoſe toujours un droit que l'on a heurté librement; il y a deux eſpeces de Droit, le Droit naturel & le Droit civil; le premier, eſt celui que la nature a gravé dans tous les cœurs; l'autre, qui oblige les Citoyens d'une même ville, tous les Sujets d'un Etat à faire certaines choſes, ou qui les défend; on les appelle autrement Loix naturelles & humaines, que l'on ne peut tranſgreſſer, ſans bleſſer l'humanité & ſans être mauvais Citoyen.

L'Orateur doit faire valoir l'autorité de ces Loix : qu'il montre le bien public léſé, l'humanité bleſſée dans l'action dont il demande juſtice, il ſera ſûr d'in-

téreſſer; l'intérêt particulier ſera touchant & plus touchant pour les hommes, quand ils verront le rapport qu'il a avec l'intérêt général.

Enfin, la queſtion de nom regarde la déciſion de la qualité de la choſe; qui décidée, finit la conteſtation : telle démarche d'un Financier eſt-elle concuſſion, ne l'eſt-elle pas? il ne s'agit là que du nom; quand on l'aura éclairci, tout ſera fini.

L'honnêteté, l'utilité, l'équité, ſont toujours & doivent toujours être les trois objets de ces trois différens genres; c'eſt là proprement la matiere de l'Eloquence, quelques ſujets que traite l'Orateur. Dans chaque genre, l'Orateur a trois parties, trois fonctions à remplir; trouver les choſes qu'il doit dire, ou l'invention, eſt la premiere; la méthode dont il ſe ſert pour les mettre dans un ordre convenable, ou la diſpoſition, eſt la ſeconde; enfin, la maniere de les exprimer, ou l'élocution, eſt la troiſieme.

L'objet de tout diſcours, eſt de perſuader; les moyens de trouver la perſuaſion, eſt de prouver, de plaire & de

toucher ; les argumens donnent du poids aux preuves, on plaît par les mœurs, les passions servent à toucher : voilà en abrégé toute la Réthorique.

Que l'on ne s'éleve pas contre l'usage des passions dans l'Eloquence : peut-on trouver mauvais qu'on l'arme, pour le soutient de la vertu, de tout ce qu'il y a de principes dans l'humanité, qui peuvent la secourir & la venger des attentats du vice?

L'argument peut se diviser à trois especes : la premiere contient trois propositions.

1. Tout ce qui tend au bonheur de la société, est très-estimable.

2. Or, la douceur tend au bonheur de la société.

3. Donc, la douceur est très-estimable.

C'est ce qui s'appelle syllogisme, qui n'est gueres en usage que sur les bancs de l'école. L'argument le plus en usage dans le discours, est l'enthymême, qui n'a que deux propositions ; l'antécédent & la conséquence.

La douceur tend au bonheur de la société :

Donc, la douceur est très-estimable.

On se sert aussi quelquefois de l'induction, qui est la troisieme.

> Les Loix défendent toutes sortes de crimes:
> L'homicide est donc défendu.

Nous avons défini les mœurs dans l'article de la Poésie; celles de l'Eloquence sont toutes différentes; celles que l'on peint dans la Poésie, sont celles des Acteurs, bonnes ou mauvaises, il n'importe, pourvu qu'elles soient ressemblantes; celles qui doivent se montrer dans l'Eloquence, sont celles mêmes de l'Orateur: il faut que son discours le peigne homme de bien & de probité; pour cela, il doit paroître modeste, plein de bienveillance pour tous les hommes, & en particulier, pour tous ses auditeurs; enfin, il doit paroître prudent, afin que l'on n'ait pas de répugnance à se laisser conduire par ses lumieres, & qu'il donne plus d'autorité à tout ce qu'il dit.

On a encore, pour persuader le mouvement des passions, l'instrument le plus efficace lorsqu'il est manié habilement, mais dangereux; c'est un glaive à deux tranchans, qui blesse quelquefois la main de celui qui s'en sert. C'est

par les passions, que l'Eloquence subjugue les cœurs, & regne sur eux avec l'autorité la plus absolue : celui qui sait les mouvoir, les exciter à propos, est en quelque façon maître des volontés ; tantôt, il les fait passer de la tristesse à la joie, quelquefois de la pitié à l'indignation ; avec l'impétuosité de l'orage, la vivacité de la foudre, la rapidité d'un torrent, il frappe, il renverse, il emporte, les flots de son éloquence ne trouvent rien qui puissent leur résister : c'est ainsi que Démosthene laissoit à peine à ses auditeurs la liberté de respirer.

Outre ces trois moyens renfermés dans l'invention, il y en a encore un qui sert dans toutes les causes possibles, que l'on appelle lieux communs ; on les divise en intérieurs & en extérieurs ; dans les premiers, on compte la définition, l'énumération des parties, les omonimes ou jeux de mots, le genre & l'espece, la comparaison, les contraires, les circonstances, les antécédens & les conséquens ; les lieux extérieurs, sont la loi, les titres, la renommée, le serment, la question, les témoins.

La définition eſt la ſignification particuliere d'une choſe, dans la nature de laquelle l'Orateur trouve une raiſon de perſuader ce qu'il dit ; ainſi, il prouve que la vertu eſt aimable, parce que la pratique conſtante des devoirs, eſt le lien de toute ſociété.

L'énumération des parties, eſt lorſque l'Orateur, au lieu de prouver en général que la vertu eſt aimable, deſcend dans les détails, & prouve qu'il faut aimer la Juſtice, la Force, la Prudence, la Charité ; bien des Orateurs modernes doivent leur réputation à ce lieu commun.

Les jeux de mots ou omonimes, s'entendent de reſte, & n'ont pas beſoin non plus de définition, par rapport à leur utilité, qui eſt des moindres ; les vrais Orateurs les mépriſent avec raiſon.

Il n'en eſt pas de même du genre & de l'eſpece : on prouve fort bien, qu'il faut aimer la Tempérance, parce qu'il faut aimer la vertu, *& vice verſâ.*

Les contraires ſont d'un grand uſage, ſoit pour faire ſortir une penſée, ſoit à prouver l'impoſſibilité d'un fait : on accuſe *Titius* d'avoir tué *Sempronius*, cela

n'a aucune vraiſemblance, *Titius* étoit intéreſſé à la vie de *Sempronius*.

Les circonſtances ſont eſſentielles dans les preuves : l'agneau ne pouvoit pas troubler le courant de l'eau où buvoit le loup, puiſque l'eau couloit du loup à l'agneau, &c.

Les antécédens & les conſéquens ſont les événemens, les choſes qui précedent ou qui accompagnent un fait, qui aident à le reconnoître: vous étiez l'ennemi de *Titius*; voilà l'antécédent: on l'a trouvé mort dans un chemin, où l'on ſait que vous avez paſſé: vous avez diſparu; voilà les conſéquens.

Nous avons déjà dit ce que c'étoit que loi. Les titres ſont les preuves écrites & juſtificatives d'un droit. La renommée eſt l'opinion & la connoiſſance publique d'une choſe, d'un fait. Le ferment eſt une obligation contractée par jurement, une atteſtation de la vérité devant Dieu. La queſtion eſt un tourment qu'on fait ſouffrir à un homme, pour lui faire avouer le crime qu'on lui ſuppoſe. Enfin, les témoins, ſont ceux qui ont vu ou entendu une action, & qui peuvent dépoſer ſur ſon contenu;

voilà ce qui eſt du reſſort de l'invention.

La diſpoſition du diſcours conſiſte à mettre les parties fournies par l'invention, dans l'ordre le plus convenable au ſujet que l'on traite. L'eſprit fécond invente, le méthodique ſait mettre chaque choſe à la place qui lui convient. Il y a dans chaque diſcours un exorde, les récits, les preuves, enfin, la concluſion.

L'exorde eſt, en quelque façon, le ſommaire, le précis du diſcours. Le récit eſt l'expoſé clair & ſuccinct d'un fait. Une preuve eſt un raiſonnement qui établit, d'une maniere indubitable, la vérité d'une propoſition. Il n'eſt pas néceſſaire d'expliquer ce que c'eſt que concluſion.

L'exorde doit être ingénieux, modeſte, court, tiré du fonds du ſujet même. Ingénieux, ne veut pas dire étincelant ni plein de traits d'eſprit, mais raiſonnable, annonçant ſans ambiguité la ſuite du diſcours, & capable de captiver l'attention de l'auditeur. Modeſte, c'eſt-à-dire, que l'Orateur n'y paroiſſe pas trop confiant en lui-même, ni ne montre pas une vaine oſtentation, un orgueil qui bleſſe l'auditoire; car cela

ſuffiroit pour détruire les forces de l'éloquence, & l'empêcheroit de faire aucun effet. Il ſera court, c'eſt-à-dire, proportionné à l'étendue du diſcours.

Il y a deux eſpeces d'exordes, différens ſuivant la matiere que l'on traite. Le premier ſe fait par inſinuation, d'une maniere douce, d'un ton peu élevé ; le ſecond part comme un trait, d'un ton véhément : les Latins le nommoient, *ex abrupto.*

Dans le récit, on doit avoir ſoin de montrer, dans les lieux les plus apparens & dans le plus beau jour, les circonſtances favorables, ſans laiſſer rien perdre de tout ce qui peut intéreſſer. Si l'on eſt obligé de rapporter les défavorables, on le fait d'une maniere courte & oblique, en ne préſentant que le côté le moins déſavantageux. Nous avons déjà parlé plus haut des preuves & de la réfutation.

La concluſion finit par la peroraiſon, qui eſt une récapitulation des principaux traits, après quoi, on rappelle la propoſition, comme le réſultat de toutes les raiſons employées.

La troiſieme partie du diſcours, eſt

l'élocution, dont le détail est très-intéressant, dans lequel les Rhéteurs sont descendus avec la plus grande exactitude, mais que les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent de traiter que le plus succinctement, nous contentant de renvoyer les Lecteurs qui voudroient s'instruire de toutes les regles, aux livres de ceux qui ont traité cette matiere intéressante.

L'élocution est l'expression de la pensée par la parole: elle doit être juste, claire, variée, tantôt forte, vive, noble; tantôt riche, hardie, harmonieuse; quelquefois douce, riante, naïve; toujours propre au sujet traité. Je ne donnerai point la définition de tous ces termes; je l'ai déjà fait ailleurs.

Outre les termes ordinaires que l'on emploie au propre, il y en a d'empruntés, dont on se sert pour donner plus d'agrément au discours, & qui ne servent qu'au figuré: on les appelle tropes; ce mot signifie changement de signe.

Les principaux tropes, sont la métaphore, la métonymie, le synecdoche, l'ironie, l'hyperbole.

La métaphore est une signification

impropre, mais agréable, de la chose signifiée : ainsi, on dit la mer *furieuse*, un nuage *doré*, un *folâtre* zéphyr. Si la métaphore est plus étendue, c'est une allégorie : l'océan de ce monde ainsi agité par le vent des passions, &c.

La métonymie emploie le tout pour la partie : *il avale la coupe funeste.* Le synecdoche, la partie pour le tout : *que de bras ont travaillé à cet ouvrage !*

L'ironie est, lorsque l'on dit finement, mais pourtant d'une maniere sensible, le contraire de ce qu'on croit : *ô lepidum caput !* ô l'aimable homme !

L'hyperbole outre la chose qu'elle peint, ou la diminue extraordinairement, contrastant avec la réalité.

L'arrangement des pensées & des expressions du discours a deux objets ; de le rendre plus fort, ou plus gracieux ; il comprend toutes les especes de figures de Rhétorique & les combinaisons résultantes de l'harmonie & des nombres.

Les figures des mots consistent dans l'arrangement qu'on leur donne pour rendre le discours plus nerveux ou plus rapide. Les unes se font par l'addition de quelques mots, comme la répétition,

Rome l'unique objet de mon ressentiment,
Rome à qui ton bras vient d'immoler mon amant,
Rome, &c.

La gradation arrange les mots suivant les degrés de force ou de foiblesse dont ils sont susceptibles, *partez*, *courez*, *volez*, *veni*, *vidi*, *vici.*

Les figures des mots par retranchement sont la disjonction, qui ôte aux phrases les particules qui les joignent, *ils avançoient*, *reculoient*, *combattoient*, *mouroient ensemble.*

L'adjonction, lorsqu'un verbe suffit pour deux : son esprit lui fit des envieux, sa fortune des ennemis.

On distingue les figures de pensées, en figures qui réveillent l'attention, & que l'on nomme piquantes ; & celles qui affectent le cœur, & que l'on nomme touchantes.

De la premiere espece, sont la *subjection*, par laquelle on interroge son adversaire & ses auditeurs, en se chargeant soi-même de la réponse ; *l'antéoccupation*, qui réfute d'avance les objections en les prévenant ; la *compensation*, qui juge de deux choses à la

fois, par le parallele qu'elle en fait : on doit uſer ſobrement de ces figures.

La *ſuſpenſion* eſt encore à bon droit de cette claſſe ; elle paroît, lorſqu'après un diſcours d'une certaine étendue, qui promet quelque choſe d'intéreſſant, on voit un autre objet que celui que l'on attendoit : *l'interruption*, ſemble être faite pour rendre plus attentif ; l'Orateur s'y interrompt ſoi-même, & ſemble changer de diſcours.

Quos ego . . . ſed motos præſtat componere fluctus.

La réticence ſe fait, lorſque l'on dit une choſe, en aſſurant qu'on ne veut pas la dire.

Je ne vous peindrai point le tumulte & les cris,
Le ſang de tous côtés ruiſſelant dans Paris, &c.

L'apoſtrophe ſe fait, lorſque ceſſant d'adreſſer la parole à ſes auditeurs, on la porte aux abſens, aux morts, aux choſes, même inanimées.

Lieux charmans, aimable aſyle,
Qui vîtes mes premiers ans,
Vous me verrez, &c.

Le *dialogiſme* eſt, lorſqu'on fait par-

ler plusieurs personnes : *Philippe est mort, dira l'un ; non, il n'est que malade, dira l'autre ; & que vous importe, &c.* Quand on ne fait parler qu'une personne, c'est un *monologue*, où elle s'entretient avec elle-même :

O rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie, &c.

La *prosopopée* ouvre les tombeaux, ressuscite les morts, fait parler tous les êtres réels & imaginaires. *L'hypotypose* ou portrait, peint l'extérieur des hommes. *L'étopée*, peint les mœurs :

Enchanté du rang suprême,
Pour lui le reste n'est rien,
C'est le seul objet qu'il aime,
Il le croit l'unique bien,
Tout lui paroît légitime
Pour pouvoir y parvenir,
Et le crime n'est plus crime
S'il lui sert à l'obtenir.

Elle peint les faits, & fait la description des lieux. La *comparaison* juge de deux choses qui ont quelque rapport. *L'antithese*, est une opposition des mots & des pensées.

Les figures que l'on emploie pour toucher le cœur, sont *l'exclamation*, qui

qui eſt ſouvent précédé d'une interjection. Ah malheureux enfans !

La *confeſſion*, qui convient du crime pour en obtenir le pardon, comme dans l'Oraiſon de Cicéron pour Ligarius, *habemus confitentem reum.*

La déprécation cherche à émouvoir par le ſouvenir des choſes qui peuvent nous toucher davantage, *par l'amour que vous avez pour vos enfans, &c. je vous conjure.*

La *communication* éclate en menaces.

L'*imprécation* eſt le langage de la fureur & du déſeſpoir.

Puiſſe le Ciel tous deux vous prendre pour victimes,
Et laiſſer choir ſur vous la peine de mes crimes !

L'interrogation eſt, quand l'Orateur interroge l'auditoire, comme s'il devoit lui répondre : que faire, Meſſieurs, dans une peine auſſi cruelle ? &c.

L'amplification donne une grandeur artificielle aux choſes & aux faits dont elle parle.

Ils ont beau vers le Ciel leurs murailles accroître,
Beau d'un ſoin aſſidu travailler à leurs Forts,
Et creuſer leurs foſſés, juſqu'à faire paroître
Le jour entre les morts.

Toutes ces figures ne sont que les matériaux brutes du discours : il faut les polir, les placer, les joindre. L'Orateur doit savoir mettre de l'harmonie dans ses mots, dans ses phrases, dans toute sa diction. Il y a trois sortes d'harmonies. La premiere s'appelle mélodie : elle consiste à donner une douceur artificielle au discours, par l'heureux arrangement des syllabes, qui fait que les voyelles & les consonnes s'entremêlent sans se choquer ; elle évite la dureté des consonnes trop fréquentes, & l'hiatus, qui se fait par la rencontre des voyelles.

La seconde s'appelle nombre : elle consiste dans la distribution des repos, selon que le sens, l'oreille, le besoin peuvent l'exiger.

La troisieme espece, est proprement dite harmonie : elle consiste dans l'accord des sons durs ou agréables, graves ou aigus, lents ou précipités, des nombres fiers ou mous, hardis ou timides, avec les idées douces ou rudes, tristes ou gaies, lentes ou vives qu'on veut exprimer ; elle est l'accord des sons avec les choses signifiées.

Le discours, comme la poésie, a plu-

ſieurs ſortes de ſtyles : on en diſtingue ſur-tout deux ; le ſtyle périodique, & le ſtyle coupé. Le premier, plus harmonieux, eſt celui où les phraſes ſont liées par le ſens, les conjonctions.

Le ſtyle coupé, eſt celui dont les parties ſont plus indépendantes, preſque ſans liaiſons.

L'un & l'autre doivent ſur-tout joindre la naïveté, la ſimplicité à la propriété de l'expreſſion & à la grandeur des penſées. Pour pouvoir réuſſir à rendre ſon ſtyle coulant, naturel, aiſé, il faut en ſavoir les regles, lire beaucoup & les meilleurs Ecrivains. *Nocturnâ verſate manu verſate diurna.* Ecrire ſouvent ſoi-même avec ſoin : Cicéron regardoit ce moyen, comme le plus certain pour bien réuſſir : *ſtylus optimus dicendi magiſter.* Il y a encore l'imitation ; mais je ne recommanderois ce dernier moyen, qu'au défaut des autres. *O imitatores ſervum pecus.*

Je ne parlerai point ici de la prononciation ni du geſte, parties ſi eſſentielles à l'Orateur, parce que mon but n'eſt pas d'en faire un, mais de rendre capable de juger des ouvrages des Orateurs. C'eſt

pour cela, qu'après avoir parlé briévement de ce qui peut y avoir rapport, je passe aux qualités du récit, ou au style de l'histoire.

Le récit doit être exact & fidele; c'est un tableau, qui doit représenter ce qui s'est passé, mais qui doit être parfaitement ressemblant. Il atteindra à la perfection, si à l'exactitude & à la vérité il sait réunir la briéveté, la naïveté, & l'intérêt qui lui est propre: nous avons déjà défini toutes ces qualités.

Le récit historique a différens caracteres, & autant qu'il y a de différentes sortes d'histoires: or, il y en a trois principales; l'histoire de la religion, l'histoire des hommes ou des faits arrivés entr'eux, enfin, l'histoire naturelle, qui comprend les productions de la nature, ses phénomenes, ses variations.

On connoît l'histoire de la Religion dans les livres saints: la naïveté, la force, la candeur y sont par excellence. L'histoire ecclésiastique, écrite par Mr. de Fleury, est pleine de noblesse, d'onction & de dignité: une piété éclairée, la simplicité recommandée par la Religion, s'y montrent évidemment.

L'hiſtoire des hommes a été traitée généralement, ou par parties : ſouvent, les faits d'une nation, quelquefois, la vie particuliere d'un homme en ont fait le ſujet. En général, les Hiſtoriens les plus ſimples, ſont les plus eſtimables, parce qu'ils s'éloignent moins de la vérité, & qu'ils ne nous dictent point les jugemens que nous devons porter de ce qu'ils ont écrit.

Celle de la nature doit être claire, lumineuſe; elle doit expoſer les faits, & ne décider qu'avec beaucoup de précaution; mais ſon but particulier, doit être de nous faire remonter ſans ceſſe à l'Auteur de toutes choſes; de nous faire ſentir la reconnoiſſance que nous lui devons pour tant de biens qu'il ne ceſſe de nous prodiguer.

Le ſtyle de l'hiſtoire, quelque partie qu'elle traite, doit toujours avoir une ſimplicité énergique, un ton de naïveté, de vérité qui s'attire la confiance. Pour plaire, il doit être varié, concis, jamais monotone, ni ſouffrir de ſuperfluités. Les images qu'il préſente, doivent être vives. S'il peint les faits, il faut qu'il ſache intéreſſer.

Quelquefois un Historien peint les traits du corps, le caractere, l'esprit, les mœurs, il doit le faire briévement, & être sobre sur les portraits, à moins qu'il ne traite les vies comme Plutarque, &c. sur-tout, ce qui demande de plus grands détails; la véritable maniere de peindre les hommes, c'est par leurs actions : les épithetes sont ordinairement de mauvaises louanges.

L'Histoire ne souffre aucune figure oratoire : les figures sont faites pour exprimer les passions; on ne doit jamais en trouver dans l'Historien, ni s'appercevoir en lisant, qu'il ait ni parens, ni patrie, ni amis, ni ennemis; il ne prouve & ne détruit rien, il n'accuse ni ne défend, il expose simplement ce qui s'est passé, laissant à un chacun la liberté d'en porter le jugement qu'il veut.

Hérodote, Xénophon, Theucidide, qui montrent tant de simplicité, tant de naïveté, de même que César & Saluste, ne font connoître aucun esprit de parti, ne gênent point votre jugement, n'accablent point de réflexions, ne décident point, & par là, excellent entre les Historiens; mais on sent en lisant

Tite-Live, qu'il n'est pas pour Annibal; & comme Tacite, il n'a pas autant de simplicité que ceux dont nous venons de parler.

Cicéron a tracé en peu de mots le caractere de l'Histoire, *nihil iratum habet, nihil invidum, nihil atrox, nihil mirabile, nihil astutum, casta, verecunda, virgo incorrupta quodammodò.*

Les tours recherchés, les pensées brillantes, les expressions fortes ne lui sont point propres, elles conviennent mieux à un Rhéteur, qu'à un homme solide, qui doit montrer par-tout du bon sens & jamais d'affection : une des plus essentielles qualités du style est, qu'il ne souffre rien d'oisif, rien d'inutile, qu'il courre rapidement à son but, en faisant cependant attention, que dans une histoire générale on prend un ton plus soutenu, plus nombreux, plus élevé que dans une histoire particuliere : Tite-Live, par exemple, s'exprime bien autrement que Cornelius Nepos; enfin, quelque matiere que traite un Historien, il ne doit jamais céder à la tentation de montrer de l'esprit, mais paroître toujours sensé, toujours judi-

cieux, toujours impartial, établissant les vraisemblances de ce qu'il dit; de maniere, que l'on ne puisse jamais le voir en contradiction avec lui-même.

Fin du second Tome.



TABLE
DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

R v

B

C

D

E

I

L

M

N

O

P

R

S

T

V

Fin de la Table du fecond volume.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit ayant pour titre : *La nouvelle Ecole du Monde*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 18. Août 1763.

MARCHAND.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé JEAN-BAPTISTE HENRY, Libraire à Lille, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *La nouvelle Ecole du Monde*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces Présentes seront

enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles : que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sr. DE LAMOIGNON : & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sr. DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sr. DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le quatorzieme jour du mois de Mars l'an de grace mil ſept cent ſoixante-quatre, & de Notre Regne le quarante-neuvieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 1119, fol. 83, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 20 *Mars* 1764.

Le Breton, Syndic.


2 v. 8to





